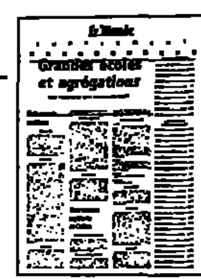


GRANDES ÉCOLES ET AGRÉGATIONS

■ Les résultats des concours 1997



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16335 – 7,50 F

MARDI 5 AOÛT 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



A. GINSBERG IN « REALITY SANDWICHES »

William Burroughs, poète et libertaire

L'ÉCRIVAIN américain William Burroughs est mort à Lawrence (Kansas) samedi 2 août, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il fut l'une des figures de la contre-culture américaine d'après la guerre, aux côtés d'Allen Ginsberg, Jack Kerouac ou Gregory Corso.

Lire page 16



COLL. PART. MABINUORI KAYOBE IDOWU

Fela, le père de l'afro-beat

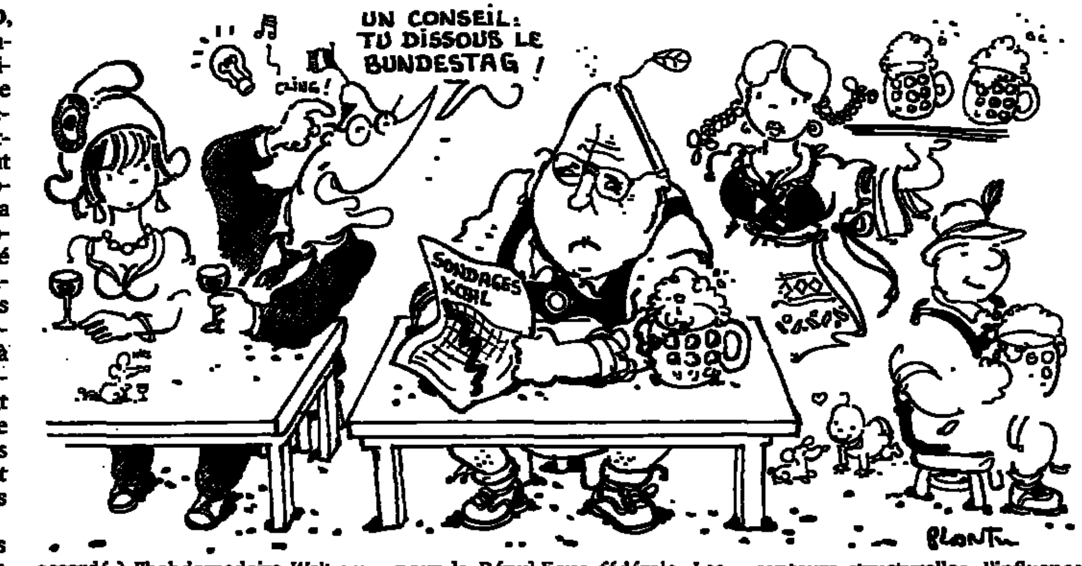
LE MUSICIEN nigérian Fela Anikulapo-Kuti est mort à Lagos samedi 2 août, des suites du sida. Il était âgé de cinquante-huit ans. Inventeur de l'afro-beat, il était aussi connu pour son engagement radical en faveur de la démocratie en Afrique.

Lire page 17

L'échec de la réforme fiscale en Allemagne affaiblit le chancelier Kohl

La session extraordinaire du Bundestag consacre le désaccord avec les sociaux-démocrates

LE CHANCELIER ALLEMAND, Helmut Kohl, a interrompu ses vacances en Autriche, afin de participer, mardi 5 août à Bonn, à une session extraordinaire du Parlement au cours de laquelle gouvernement et opposition constateront leurs divergences sur le grand projet de réforme fiscale conçu par la coalition au pouvoir pour améliorer *durablement* la *compétitivité* économique du pays. Les négociations avec les sociaux-démocrates du SPD sur cette réforme, qui devait en principe commencer à prendre effet en 1998, se sont soldées par un échec. Elles pourraient reprendre à l'automne, au sein de la commission de conciliation des deux Chambres (Bundestag et Bundesrat) mais sans grandes chances de succès.



La stratégie du SPD avant les élections générales de l'automne 1998 consiste à rendre le gouvernement responsable des difficultés actuelles du pays, à commencer par le chômage. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Welt am Sonntag*, dimanche 3 août, M. Kohl a de nouveau accusé l'opposition de *« saboter »* des projets de réformes d'une importance vitale pour la République fédérale. Les milieux économiques, de leur côté, n'hésitent pas à parler de *« catastrophe »* pour les investissements et dénoncent, parmi d'autres pesanteurs structurelles, l'influence paralysante du fédéralisme allemand.

Lire page 2

Les athlètes à Athènes

■ L'Américain Maurice Greene champion du monde du 100 m

■ Le Canadien Donovan Bailey conserve son record du monde

■ Une médaille d'or pour l'Américaine Marion Jones

■ La Française Christine Arron manque le podium de 2 centièmes de seconde

Lire pages 12 et 13

Des robots très humains au chevet des malades

SUR SES DEUX JAMBES D'ACIER, il déambule avec aisance le long d'un couloir. La démarche coulée du robot, presque ondulante, mime celle d'un être humain avec réalisme. Lorsqu'il monte des escaliers, le « tas de ferraille » ne perd rien de son agilité. Il achève la démonstration de ses aptitudes humanoïdes en saisissant, avec les deux pinces qui lui servent de mains, les poignées d'un chariot, qu'il pousse sans effort...

La scène semble sortie d'un film de science-fiction. Mais, au lieu de servir de costume à un acteur, le robot mis au point au Japon par les ingénieurs du fabricant automobile Honda n'est fait que de métal et d'électronique. Dix ans de recherches ont abouti à cette carcasse de 210 kg mesurant 1,83 m. Avec ces mensurations de sumotori, l'engin est autonome grâce à des batteries et aux tâches programmées dans sa mémoire. Ses inventeurs le destinent aux travaux dangereux ou fatigants.

Le rêve anthropomorphe qui hantait les pionniers de la robotique industrielle n'est pas mort. Grâce aux progrès de la micromécanique, de l'électronique et de l'informatique, les organes essentiels semblent même réunis pour qu'il se réalise. Jusqu'à présent, les contraintes techniques avaient poussé les ingénieurs à ravaler leurs fantasmes. Les premiers bras robotisés ont été conçus en fonction de tâches précises. Ils soudent, manipulent des pièces de fonderie ou de forge, assemblent des composants simples, alimentent des machines-outils... Le tout en restant sagement fixés à leur socle.

Leurs collègues, dits « mobiles », sont bardés de capteurs pour se diriger dans un espace inconnu, comme celui de la planète Mars, explorée par Sojourner. Le robot HelpMate, lui, mémorise les lieux avant de s'y déplacer. Développé par la société américaine Helpmate Robotics, il est commercialisé en Europe par le fabricant d'ascenseurs Otis. L'engin, dont la forme rappelle celle des autolaveuses des quais de métro, pèse 270 kg et transporte 100 kg de charge dans son coffre. Il est destiné au milieu hospitalier, où il assiste le personnel en lui apportant des médicaments, des radios, du matériel de soins ou des plateaux-repas. Les longs couloirs ne lui font pas plus peur que les ascenseurs.

Son créateur, Joseph F. Engelberger, fait partie de l'histoire de la robotique. C'est lui qui a fondé, en 1962, l'entreprise Unimation, la première à construire des robots industriels. Les Unimate envahissent alors les usines automobiles et participent aux films qui veulent créer une atmosphère high-tech. Mais le génie de Joseph Engelberger bute sur une mutation technologique. Ses robots sont mus par une énergie hydraulique.

Dans les années 80, les constructeurs japonais réalisent des manipulateurs utilisant les progrès obtenus en matière de moteurs électriques. Unimation tarde à s'adapter. Rachetée par l'américain Westinghouse en 1983, puis par le suisse Staubli, l'entreprise disparaît de l'avant-scène de la robotique mondiale. Un échec qui n'entame pas le prestige de son fondateur.

Aujourd'hui, M. Engelberger continue à rêver de robots et ne désespère pas de créer une machine à l'image de l'homme. Son dernier projet, réalisé en collaboration ave la NASA, concerne un assistant pour les personnes âgées. Le robot anthropomorphe fera le ménage, la cuisine et servira les repas. Il « donnera le bras » pour aider à se lever du lit. S'agira-t-il du parfait compagnon pour adoucir les derniers jours de l'homme ? Joseph Engelberger assure qu'il sera le premier à l'expérimenter.

Michel Alberganti

Sida : l'avènement des trithérapies

LES AUTORITÉS françaises adresseront prochainement aux médecins spécialisés dans la prise en charge des personnes infectées par le virus du sida de nouvelles recommandations thérapeutiques. A la demande de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, un groupe d'experts travaille actuellement à leur rédaction. Les nouvelles directives devraient être calquées sur celles adoptées aux Etats-Unis en juin, qui préconisent notamment que la trithérapie (deux antirétroviraux et un inhibiteur de la protéase) puisse être prescrite comme traitement initial chez les patients séropositifs. Bientôt, ces nouvelles associations de médicaments ne constitueront donc plus un traitement de « deuxième intention » pour des malades auparavant sous bithérapie.

Lire page 6

■ Violences en Algérie

Le président Zeroual considère les récents massacres comme un *« aveu d'échec »* des islamistes.

p. 4 et notre éditorial p. 9

■ La tension au Proche-Orient

Les relations entre Benyamin Nétanyahou et Yasser Arafat ne cessent de se dégrader. p. 4

■ Razzia sur les objets d'art

Sur l'Altiplano bolivien, les Aymaras ont perdu un temps les « âmes de leurs ancêtres ». Mais les marchands américains qui pillaient les tissus sacrés ont été condamnés à les restituer. p. 8

■ Blueberry

Le lieutenant découvre des Indiens torturant le révérend Younger. Il décide de lui porter secours.

19e épisode de notre BD p. 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 805 - 7,50 F

POINT DE VUE

De la monnaie pour la croissance

par Jacques Méraud

LA croissance, à condition d'être forte et durable, c'est-à-dire de 4 % au moins, est plus que jamais la clé de l'emploi. De 1965 à 1968, une croissance de 5,2 % en moyenne a suscité, en France, la création *« nette »* (créations moins suppressions) de 176 000 emplois par an ; en 1988-1989, avec un taux de 4,4 %, on a recensé 354 000 créations nettes annuelles. Comment, alors, *« inventer »* aujourd'hui la croissance de l'avenir ?

Tous les économistes, heureusement, ne s'obstinent pas à voir cet avenir dans la seule *« politique de l'offre »*, qui fut efficace en Europe au XIXe siècle mais se révèle malthusienne dans l'Europe actuelle. Beaucoup ont compris que c'est de clients d'abord que nos entreprises ont besoin. Vouloir une politique de la demande, ce n'est certes pas négliger le rôle de l'offre, c'est lui donner enfin les moyens de s'exprimer. Cette demande viendra pour une part de l'extérieur, si nos prix restent compétitifs et si nos entreprises gardent leur dynamisme commercial. Mais il n'y aura pas de croissance suffisante si ne se manifeste pas une demande interne plus vigoureuse qu'aujourd'hui. Il faut donc que puissent mieux s'exprimer les besoins insuffisamment satisfaits, c'est-à-dire principalement ceux des catégories sociales moyennes et modestes. Ces besoins sont considérables, tant en ce qui concerne les services collectifs que les biens et services individualisés. Mais leur solvabilisation n'est pas assurée.

Le financement des besoins collectifs fait appel à la dépense publique, jugée déjà trop importante. Bien sûr, certains de ces jugements relèvent d'un *a priori « anti-Etat »* plus que d'une analyse économique sérieuse ; cela ne veut pas dire pour autant que l'on puisse faire inconsidérément n'importe quelle dépense.

Lire la suite page 9

Jacques Méraud *est économiste, ancien directeur du Centre d'étude sur les revenus et les coûts (CERC).*

Un capitaine pour l'OM



LAURENT BLANC

LA PREMIÈRE JOURNÉE du championnat de première division de football a battu des records d'affluence. De retour en France après une saison au FC Barcelone, l'international Laurent Blanc, promu capitaine de l'Olympique de Marseille, a réussi une performance, inscrivant deux des trois buts de sa nouvelle équipe face aux joueurs du Havre.

Lire page 14

BUNDESTAG **La réunion extraordinaire du Parlement allemand, mardi 5 août à Bonn, devrait constater l'échec des négociations entre le gouvernement et l'opposition sur le projet de grande réforme fiscale du chancelier Kohl, à l'exception d'un accord sur la taxe professionnelle. ● LE DÉBAT sur l'abaissement de l'impôt de solidarité avec l'ex-Allemagne de l'Est, exigé notamment par les libéraux pour relancer l'activité économique, divise plus que jamais la coalition au pouvoir. ● LA BAVIÈRE, tant dans le débat national que sur les questions européennes, affiche sa singularité. Elle ne manque pas une occasion de critiquer les choix politiques de l'Etat fédéral, et en particulier la politique européenne de M. Kohl. ● LES LÄNDER, les seize Etats régionaux de la République fédérale, réclament un droit de parole accru dans les affaires politiques allemandes.**

L'échec de la réforme fiscale ouvre la campagne électorale en Allemagne

Réuni en session extraordinaire, mardi 5 août à Bonn, le Bundestag devrait constater les profonds désaccords entre le gouvernement et l'opposition social-démocrate sur les moyens de relancer l'économie

LA GRANDE RÉFORME fiscale dont rêvait le chancelier Kohl s'est échouée sur l'opposition des sociaux-démocrates (SPD), et la session extraordinaire du Bundestag, mardi 5 août à Bonn, n'y changera rien. Chacun va camper sur ses positions. La coalition tentera, à l'automne, de relancer la procédure de conciliation entre le Bundestag, à majorité libérale - chrétienne-démocrate, et le Bundesrat, où dominent les représentants des Länder gouvernés par le SPD. Si aucun accord n'est trouvé – ce qui est probable –, M. Kohl fera de la réforme fiscale son cheval de bataille pour les élections générales de l'automne 1998.

Les Allemands devront alors choisir entre une politique de tonalité libérale, avec diminution de la pression fiscale, notamment pour les entreprises et les plus hauts revenus, et la poursuite d'une redistribution par la puissance publique de la richesse nationale. Un choix de société qui n'est pas indigne d'une campagne électorale, estime l'éditorialiste du quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

C'est un thème qui pourrait épargner à l'Allemagne une discussion démagogique autour de l'euro. Un avant-goût des dérives possibles est donné par les prises de positions de certains sociaux-démocrates, comme Gerhard Schröder, « candidat à la candidature » pour la chancellerie, qui espère profiter de l'impopularité de la monnaie unique dans l'opinion, ou de certains ministres-présidents de la coalition au pouvoir (Edmund Stoiber en Bavière ou Kurt Biedenkopf en Saxe), pas mécontents de mettre M. Kohl en difficulté. Sur un point, cependant, tout le monde est d'accord : l'Europe coûte trop cher à l'Allemagne. Autrement dit : la contribution nette de la RFA au budget communautaire a atteint un niveau incompatible avec les possibilités du pays.

Si les Allemands n'en sont pas encore à dire, comme Margaret Thatcher à la fin les années 70, *« I want my money back ! »* (« rendez-moi mon argent ! »), ils n'en sont pas loin. Le débat n'est pas vraiment nouveau. Autrefois, il s'apaisait rapidement après que le chancelier eut souligné les avantages économiques généraux que l'Allemagne retirait de l'existence d'un grand marché.

Aujourd'hui, il prend un ton plus âpre. Comme le remarque Oskar Lafontaine, président du SPD : *« Depuis la réunification, nous ne sommes plus le pays le plus riche d'Europe. »* Avant, l'Allemagne payait sans trop barguigner, parce qu'une forte contribution au budget communautaire était le prix de son intégration dans la famille occidentale. En 1992, quand l'actuel système de financement communautaire a été adopté, elle en a accepté les conséquences parce qu'elle voulait faire admettre la réunification par ses partenaires.

DIMINUER LA CONTRIBUTION

La polémique a été relancée par l'« Agenda 2000 » de la Commission de Bruxelles, qui ne prévoit aucun changement du système de financement jusqu'en 2006. Or les Allemands considèrent que la charge est devenue trop lourde. Et de citer des chiffres : Bonn assure les deux tiers des contributions nettes, c'est-à-dire de la différence entre ce que chaque Etat-membre verse au budget communautaire et ce qu'il reçoit de celui-ci. Soit 25 milliards de deutschemarks (environ 82 milliards de francs). Par comparaison, la France, qui est le quatrième contributeur net, paie huit fois moins. Si la quote-part au budget européen était fonction de la richesse par habitant, les Allemands ne devraient que 8 milliards de DM. Cette différence tient au fait que la plus grande partie des subventions versées par le budget européen à un Etat-membre concerne soit l'agriculture, soit les fonds structurels, dont l'Allemagne, pays essentiellement industriel, bénéficie fort peu.

Le ministre des finances, Theo Waigel, qui est à la recherche de toutes les économies lui permettant de présenter un budget conforme aux critères de Maastricht, voudrait que la contribution nette de l'Allemagne soit diminuée d'environ 7 milliards de DM, exactement le montant nécessaire pour abaisser de deux points l'*« impôt de solidarité »* avec l'ancienne Allemagne de l'Est, comme promis aux électeurs.

Il est peu probable qu'il parvienne à obtenir, d'ici à l'an 2000, ce qu'il appelle *« un système de financement plus juste »*. Mais il a un atout. Dans la perspective de l'élargissement, les fonds structurels (plus de 150 milliards de francs) devront être révisés à l'unanimité des Quinze. Sans le dire ouvertement, le gouvernement de Bonn laisse entendre qu'il pourrait user de son droit de veto pour arracher des compensations financières. C'est un ton nouveau dans la politique allemande.

Daniel Vernet

Jalouse de sa souveraineté, la Bavière n'hésite pas à croiser le fer avec l'Etat fédéral

MUNICH
de notre envoyé spécial

« Imaginez ce qui se serait passé si le Palatinat était resté bavarois » : cette boutade, prononcée tout récemment à Munich par Helmut Kohl, en dit long sur les relations compliquées qu'entretient l'actuel chancelier avec la Bavière. Si son Palatinat natal n'avait pas rejoint la Rhénanie après 1945, Helmut Kohl ne serait sans doute pas devenu chancelier. Il serait resté dans l'ombre de Franz-Josef Strauss, son ennemi juré. Helmut Kohl a donc un problème avec la Bavière, et il n'est pas le seul. Nombreux sont ceux qui, à Bonn ou ailleurs en Europe, sont de plus en plus agacés par les allures d'Etat souverain que se donne le *Freistaat* catholique du sud de l'Allemagne (« Etat libre », synonyme de République), qui ne cesse de faire entendre sa voix discordante dans le concert des seize Länder allemands.

REPORTAGE

Les dirigeants de ce Land très catholique défendent « une certaine vision de l'Allemagne »

La Bavière n'hésite pas, dès qu'elle le peut, à engager le bras de fer avec le gouvernement de Bonn pour défendre sa propre vision de l'Allemagne, une vision à la fois conservatrice (le crucifix dans les écoles), moderniste (le nucléaire) et sociale (la défense de la gratuité des études et du système de retraites par répartition). Cette défiance à l'égard de l'Etat fédéral n'est pas nouvelle : en 1949, la Bavière fut le seul Land à voter contre l'adoption de la Constitution fédérale, jugée trop peu favorable aux Länder en matière d'autonomie fiscale et de compétences financières.

Inspirateurs du concept de *« subsidiarité »*, les dirigeants bavarois prennent volontiers un ton de combat dès lors qu'il s'agit de dénoncer les décisions prises à Bonn ou à Bruxelles. Le message, inlassablement répété, est clair : la Bavière paye trop pour les autres Länder, l'Allemagne paye trop pour l'Europe. Discours que la Bavière se sent d'autant plus autorisée à tenir qu'*« elle est passée, en cinquante ans, du statut de région agricole sous-développée à celui de pôle de croissance, renversant la fracture Nord-Sud traditionnelle du pays »*, selon l'historien Eberhard Weis. Sa fierté « nationale », la Bavière la tire sans doute aussi du fait que ses habitants furent, de tous les Allemands, les moins nombreux à voter pour les nazis – le salut bavarois *« grüss Gott »* leur a permis en partie d'éviter *« heil Hitler »*.

Pour mieux se faire entendre à Bonn, les dirigeants bavarois se sont dotés d'un parti bien à eux, la CSU (Christlich-Soziale Union, branche bavaroise de la démocratie-chrétienne au pouvoir à Bonn), qui dispose de la majorité absolue au Landtag depuis 1946 et presque sans interruption jusqu'à nos jours. Ce parti, aujourd'hui présidé par le ministre des finances fédéral, Theo Waigel, est le véritable instrument de pouvoir de la Bavière au niveau fédéral.

La CSU conservera-t-elle son pouvoir au-delà des élections du Parlement de Munich qui auront lieu le 13 septembre 1998, quelques jours avant les élections générales allemandes ? L'incertitude sur l'issue de ce scrutin explique en grande partie l'intransigeance des dirigeants bavarois quant à l'application des critères du traité de Maastricht. Le ministre-président, Edmund Stoiber (CSU), a pris le contrôle du débat allemand sur la monnaie unique en introduisant la référence symbolique au concept de *dreikommanull* (*« trois virgule zéro »* pour cent) de déficits publics. *« Nous sommes pour la monnaie unique, mais, pour y arriver, il faut donner du temps au temps »* : telle est, résumée par un haut fonctionnaire de Munich, la position officielle de la Bavière sur l'euro.



Se donnant des airs de chef d'Etat souverain, comme avant lui Franz-Josef Strauss, Edmund Stoiber mène sa propre politique étrangère : il se rend à Bruxelles une fois par mois, s'adresse directement à Prague pour défendre les intérêts des réfugiés des Sudètes, au risque de saboter les efforts de réconciliation germano-tchèques, reçoit le président chinois, parcourt les capitales du monde entier, où il est reçu comme un chef d'Etat, à la tête de délégations de grands patrons...

CAVALIER SEUL

Peut-on dès lors parler, comme le font les commentateurs allemands, d'un *sonderweg* (cavalier seul) bavarois ? Forte de ses douze millions d'habitants – *« un peu plus que la Belgique, un peu moins que les Pays-Bas »*, dit-on dans les milieux dirigeants de Munich –, la « République de Bavière » considère qu'il lui revient de défendre *« une certaine idée de l'Allemagne »*. *« Nous sommes un Etat dans l'Etat. Rien à voir avec une province ou une région administrative »*, dit Rudolf Hanisch, le secrétaire général du gouvernement de Bavière. Il tient cependant à marquer très clairement les limites de la liberté bavaroise : *« Rien dans la Constitution fédérale ni dans la Constitution de Bavière*, dit-il, *ne prévoit que nous quittions l'Etat fédéral. »*

La Bavière n'est pas le plus grand des Länder, mais c'est le seul à disposer d'une histoire aussi longue et de traditions aussi fortement enracinées. *« Vous avez le "peuple corse", nous avons le peuple bavarois »*, poursuit Rudolf Hanisch. C'est d'ailleurs le Corse Napoléon qui fit de la Bavière – son alliée – une entité forte au sein d'une Allemagne qu'il voulait plurielle, élevant le prince-électeur au rang de roi.

« La Bavière est aujourd'hui le plus centralisé des Länder allemands », constate Pierre Wolff, l'un des meilleurs connaisseurs français de la Bavière, coanimateur de la très active société Montgelas pour la promotion de la coopération franco-bavaroise – du nom du comte de Montgelas, ce ministre savoyard qui dota la Bavière d'institutions modernes au début du XIXe siècle –, et qui fait qu'aujourd'hui la Bavière est, de tous les Länder, celui dont l'administration est sans doute la plus attentive à ce qui se passe en France et où l'opinion publique est la plus francophile du pays.

L. D.

Les Länder affichent une volonté d'ingérence accrue dans les affaires du pays

BONN
de notre correspondant

La future République d'Allemagne sera fédérale ou ne sera pas. A mesure que le pays tout entier se prépare à être gouverné depuis Berlin – le pas sera pleinement franchi après 1999 –, les pouvoirs régionaux travaillent à asseoir leur influence. Tout indique qu'ils représentent un facteur de plus en plus déterminant au sein du dispositif politique.

Bien installés dans leurs fiefs régionaux et disposant d'un relais très efficace à Bonn – le Bundesrat, ou Chambre de représentation des Länder –, les seize ministres-présidents allemands sont maîtres chez eux. Ils se donnent parfois, comme en Bavière ou en Saxe, des allures de monarques. Face à Bonn, c'est la règle du chacun pour soi, même si l'Allemagne a évité les dérives d'un régionalisme excessif en se dotant d'un système de péréquation financière qui fait que les plus riches (Bavière et Bade-Wurtemberg) aident financièrement les plus pauvres (Sarre, Brême et les nouveaux Länder de l'Est), quitte à renâcler.

Les Länder ont surtout le pouvoir de bloquer une bonne part de l'action menée au niveau du *Bund*, l'Etat fédéral. Et l'opposition ne se prive jamais d'utiliser un tel instrument. Le fédéralisme est aux Allemands ce que la cohabitation est aux Français : un moyen de contrebalancer les majorités existantes, au point d'aboutir parfois à la paralysie.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : le véritable pouvoir est à Bonn. *« Globalement, les Länder n'ont pas cessé de perdre du pouvoir depuis les années 50, car ils ont besoin de l'argent de Bonn et ils se laissent souvent acheter »*, estime Ingebord Bergreen-Merkel, responsable des questions européennes au ministère des affaires culturelles de Bavière. Il n'empêche : l'assentiment du Bundesrat est requis pour plus de la moitié des textes de loi. Il est notamment indispensable pour tout ce qui concerne la répartition des ressources fiscales entre Etat fédéral et Länder.

DROIT DE REGARD

Le chancelier ne peut donc pas toujours compter sur la majorité dont il dispose au Bundestag – le seul véritable Parlement allemand directement élu –, sauf sur les grandes questions de souveraineté comme la politique étrangère ou la défense. Dès lors que l'argent des Länder est en jeu, ces derniers exigent un droit de regard sur les décisions prises à Bonn. A l'occasion du débat sur la réforme fiscale, la « commission de conciliation » entre les deux chambres – composée pour moitié de membres du Bundesrat et du Bundestag – est devenue le véritable centre du pouvoir en Allemagne.

Les Länder manifestent une volonté d'ingérence de plus en plus forte dans les affaires du pays. On a pu s'en rendre compte à l'occasion de la récente conférence intergouvernementale d'Amsterdam. A l'issue de cette dernière, les représentants des Länder présents sur place se sont déclarés extrêmement satisfaits des résultats obtenus. Très attentif à respecter le principe de « subsidiarité », le chancelier Kohl avait parfaitement répondu à la volonté des Länder de limiter certains transferts de compétences à l'échelle européenne, particulièrement sur la question de l'immigration. Cette dernière restera régie par le vote à l'unanimité afin d'éviter, selon le point de vue des Länder, *« un afflux d'immigrants attirés par les prestations sociales allemandes »*.

Plus d'un partenaire européen de l'Allemagne a été surpris de voir le chancelier Kohl en rabattre, à Amsterdam, sur ses ambitions fédéralistes traditionnelles, afin de respecter les prérogatives de ses régions. Autre exemple frappant : alors que le ministre des finances, Theo Waigel, a réussi à faire accepter un « pacte de stabilité » budgétaire à ses partenaires européens, il n'a pas encore réussi à obtenir l'assentiment des Länder allemands pour un « pacte de stabilité national » qui obligerait les régions à respecter, elles aussi, de nécessaires critères de stabilité.

RISQUES DE BLOCAGE

Face à cette montée en puissance des Länder, certains se demandent aujourd'hui si on n'est pas allé trop loin dans le sens du « provincialisme ». Après 1945, les Alliés imposèrent à l'Allemagne de se doter d'institutions extrêmement décentralisées. En supprimant la Prusse en 1947, les puissances victorieuses de l'Allemagne ont voulu mettre un terme à toute inspiration centraliste, porteuse de volonté d'hégémonie allemande sur le reste du continent. Historiquement, les Länder ont été créés dès 1945/1946, préalablement à l'Etat fédéral (1949). L'existence même de ce dernier, sa légitimité pour ainsi dire, procède exclusivement d'une délégation de souveraineté de la part des régions.

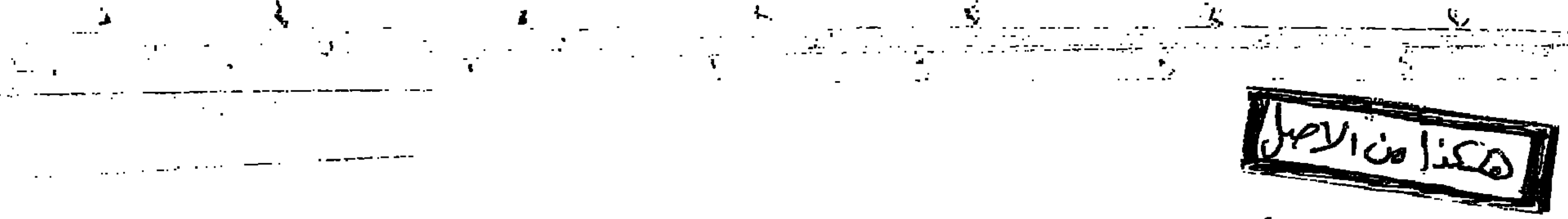
La leçon de décentralisation des Alliés a été bien retenue... Trop bien peut-être, puisqu'on s'interroge aujourd'hui sur une éventuelle « crise du fédéralisme ». Dans un discours prononcé le 26 avril à Berlin, le président de la République fédérale, Roman Herzog, voyait son pays aux prises avec une *« perte de dynamique économique, un blocage de la société et une incroyable dépression mentale »*. Parmi les multiples réactions qu'a suscitées ce propos, celle de Hans-Olaf Henkel, l'influent président de la Fédération de l'industrie allemande (BDI), a été la plus remarquée. Interrogé par l'hebdomadaire *Die Woche*, le patron des industriels allemands s'est demandé *« si un pays comme le nôtre, avec sa structure fédérale et ses seize Länder ainsi qu'avec son système électoral à la proportionnelle, était encore capable d'adopter comme d'autres les changements qui s'imposent »*.

Les propos de M. Henkel ont provoqué un tollé. Mais le débat public allemand est désormais dominé par de profondes interrogations sur les impasses du consensus, et sur l'avenir institutionnel de cette Allemagne qu'un éditorial récent de la *Süddeutsche Zeitung* qualifiait de *« République bloquée »* et qui souffre d'une multitude extrême, de plus en plus extrême, de ses centres de pouvoir.

Lucas Delattre

Des puissances régionales riches, très riches...

Les Länder sont puissants parce qu'ils ont de l'argent, et bien plus que tout ce qu'on peut imaginer dans un pays centralisé comme la France. A titre d'exemple, le seul ministre bavarois de l'éducation et des cultes possède un budget équivalent à celui d'une région française comme l'Aquitaine. S'il existe un domaine où les Etats régionaux possèdent une véritable souveraineté, c'est bien en matière fiscale. Ils se partagent avec l'Etat fédéral les revenus des impôts directs et indirects selon une répartition soumise à des réaménagements réguliers. L'impôt sur le revenu, la TVA et l'impôt sur les sociétés font l'objet d'un partage à peu près égal entre le Bund et les Länder. Ces derniers ont, en outre, le monopole d'impôts tels que la taxe sur les automobiles. Au total, en 1996, sur 801 milliards de deutschemarks de rentrées fiscales, l'Etat fédéral a prélevé une part de 338,4 milliards de marks et les Länder 328,2 milliards de marks – les communes se réservant, elles, 93,9 milliards.



Plusieurs séparatistes basques détenus en Espagne critiquent les pratiques de l'ETA

Un des fondateurs du mouvement lance un appel à la trêve

Après l'assassinat, le 19 juillet, par l'ETA du conseiller municipal Miguel Angel Blanco, dix militants séparatistes incarcérés en Espagne ont pris leurs distances avec l'organisation basque armée. Un des fondateurs de l'ETA appelle à un cessez-le-feu. La branche politique du mouvement, Herri Batasuna, tente de discréditer ces « repentis à l'italienne » qui veulent obtenir de meilleures conditions de détention.

MADRID
de notre correspondante

L'émotion est retombée en Espagne un peu plus de deux semaines après l'assassinat du conseiller municipal d'Ermua Miguel Angel Blanco, abattu par l'ETA (organisation séparatiste basque). A la suite de ce drame, des millions d'Espagnols avaient manifesté contre le terrorisme. Avec les départs en vacances, le mouvement d'indignation général qui s'était emparé du pays a quitté la rue pour gagner des prisons où sont détenus des militants de l'ETA. Fait sans précédent, dix d'entre eux ont déjà renié ou critiqué leur organisation.

Dernier en date, Gomez Ces, trente-cinq ans, condamné en 1987 à soixante et un ans de prison pour avoir participé à un attentat contre des policiers, n'a pas hésité, samedi 2 août, dans le centre de détention de Soto del Real, à montrer son visage devant les caméras pour lire un communiqué. *« L'extrémisme*, a-t-il déclaré, *est une voie sans issue qui échouera car il ne tient pas compte de la réalité. » « Dans le Pays basque de 1997, où les revendications peuvent se faire jour à travers les institutions démocratiques, la violence n'a pas de sens. »* Et Gomez Ces de conclure en demandant, d'une part, à l'ETA de *« rendre les armes et de proclamer un cessez-le-feu unilatéral sans condition »* et, d'autre part, à la direction de Herri Batasuna (H. B.), la vitrine politique de l'ETA, de *« démissionner en bloc »*.

Le premier à s'élever contre l'ETA avait été Joxean Carrasco Alba, qui avait entrepris une grève de la faim à la prison de Cordoue, en juillet, pour protester contre l'assassinat de Miguel Angel Blanco et mettre en cause H. B. Trois autres détenus célèbres, incarcérés à la prison de Nanclarès de Oca (Luis Gorriti Pagola, condamné à trente-huit ans de prison ; Sabino Alava, un ancien du commando Nafarroa, condamné à deux cents ans de prison ; Juan Manuel Soarès Gamboa, l'ex-pistolero repenti du commando Madrid, condamné, lui, à cent dix-sept ans de prison, pour de multiples assassinats), allaient suivre cet exemple en publiant un long communiqué, le 18 juillet. *« Si, après toute cette clameur populaire, l'ETA ne tient pas compte des demandes du peuple, personnellement, je vais haïr jusqu'à ma mort ce que j'ai été avant »*, écrivait Sabino Alava. Luis Gorriti Pagola ajoutait que *« l'ETA a perdu le nord, sa lutte armée n'a plus de sens »*. Juan Manuel Soares Gamboa, qui a également écrit un livre, *Agur ETA*, devenu un best-seller en quelques semaines sur son passé d'etarra, concluait : *« Chaque vote pour Herri Batasuna est une balle offerte à l'ETA (...). Celui qui sera le dernier à quitter l'ETA sera un imbécile. »*

Le nombre de prisonniers de l'ETA ayant pris de telles positions est faible, comparé aux 600 membres de l'organisation actuellement derrière les barreaux. Mais la portée de leurs déclarations est loin d'être négligeable, compte tenu notamment des pressions auxquelles ces détenus sont soumis de la part de leur mouvement. Une pression qu'un autre etarra emprisonné et qui, lui aussi, a pris ses distances, José Miguel Latasa Guetaria, dit « Fermin », n'a pas hésité à dénoncer.

« FAIRE TAIRE LES ARMES »

Embarrassés, les milieux proches de H. B. ont cherché à discréditer ces détenus, que l'on traite de *« repentis à l'italienne »* qui *« veulent négocier leurs conditions de détention »*. Mais l'argument ne porte pas. L'assassinat de Miguel Angel Blanco a marqué un tournant dans le réveil des consciences contre le terrorisme. Ainsi, Patxi Zabaleta, *député* de Navarre de H. B., un des très rares hommes politiques de son parti à avoir publiquement condamné l'assassinat du conseiller municipal Blanco, a estimé, dimanche, *« qu'existent des conditions très positives pour que l'ETA décrète une trêve »*.

C'est aussi l'avis de l'un des anciens fondateurs de l'ETA, Julen Madariaga, qui, s'il a pris quelque distance avec la façon dont a évolué son organisation, ne renie aucun des buts fondamentaux qui ont présidé à sa création. Dans une conversation récente au téléphone, M. Madariaga s'est montré très critique vis-à-vis de l'ETA. L'organisation séparatiste, qui vient tout juste de reconnaître que *« la société basque est pluraliste (...), a perdu le contact avec la population qu'elle est censée représenter »*, a-t-il déploré. *« Laminée par les arrestations opérées par la police, l'organisation n'a sans doute plus à sa tête les capacités "intellectuelles" nécessaires pour mener une vraie lutte de libération nationale »*, a-t-il ajouté. Julen Madariaga, qui a également condamné l'assassinat du conseiller municipal, nous a confié que *« l'ETA ne peut pas ne pas tenir compte des récents bouleversements géopolitiques de ces dernières années »*, qui ont vu *« la chute du mur de Berlin, la fin des guérillas en Amérique latine ou la nouvelle construction européenne, qui peut être une chance pour la résolution du problème basque »*. Et M. Madariagua de *« demander publiquement à l'ETA de faire taire les armes et de quitter le devant de la scène »*, en proclamant unilatéralement une trêve reconductible d'un mois au moins. Selon lui, une telle initiative permettrait, *« s'il y a une volonté en ce sens de l'autre côté* [les autorités de Madrid], *d'échanger messages et signaux de paix »*.

Marie-Claude Decamps

Levée de boucliers contre l'enterrement d'un général putschiste

MADRID
de notre correspondante

D'ordinaire, les monuments historiques et les héros nationaux font bon ménage. Mais peut-on ensevelir solennellement, dans l'un des plus célèbres bâtiments publics et historiques, un militaire dont la dernière action d'éclat a été de diriger un coup d'Etat contre les institutions du pays ? Des voix s'élèvent et la question se pose aujourd'hui, principalement dans les milieux de gauche, après l'enterrement, samedi 26 juillet, de l'ex-général Jaime Milans del Bosch dans la crypte de l'Alcazar de Tolède.

L'Alcazar de Tolède, cette puissante forteresse fondée par Alphonse VI, peu après la « Reconquête » contre les Maures, n'est plus à présenter. Le « Cid » en fut le premier gouverneur. Lors de la guerre civile qui a déchiré l'Espagne, l'Alcazar fut défendue par les cadets de l'Académie d'infanterie placés sous l'autorité de l'inflexible colonel Moscardo, qui obéissait aux ordres de Franco. Objet d'attaques répétées des troupes républicaines, la forteresse a été à demi démolie. Les cadets, peu à peu coupés de tout et démunis, résistèrent avec acharnement pendant soixante-dix jours, lors de l'été 1936. L'épisode figurera, en bonne place, dans les annales des hauts faits du franquisme.

Depuis la fin de la dictature, la jeune démocratie espagnole n'a jamais entrepris la moindre révision du passé, pour des raisons évidentes de réconciliation nationale. Les anciens défenseurs de l'Alcazar, le colonel Moscardo en tête, furent même autorisés à se faire enterrer dans la crypte de la forteresse qu'ils ont défendue les armes à la main avec l'énergie du désespoir. Et si, dans Tolède, les descendants des anciens assaillants républicains grognent un peu, ils le font dans la plus grande discrétion pour ne pas raviver de vieilles plaies.

Cette fois, avec l'enterrement de Jaime Milans del Bosch, présent lui aussi dans sa jeunesse sur les remparts de l'Alcazar, le problème est différent. En effet, l'ex-général fut l'un des plus hauts gradés à participer, le 23 février 1981, à la tentative de coup d'Etat avortée destinée à renverser la démocratie espagnole. Jugé, le général fut dégradé, chassé de l'armée et condamné à vingt-six ans d'emprisonnement. La question sort donc du champ de la « réconciliation nationale ». Pour beaucoup, voir celui qui a voulu fouler aux pieds les libertés espagnoles reposer comme un héros dans un monument historique est difficilement admissible. D'où la petite polémique qui s'est développée. Le sénateur socialiste de la région de la Rioja, Ignacio Diez, ainsi que le député de Izquierda Unida de la région d'Alicante, Manuel Alcaraz, ne se sont pas privés de poser ouvertement la question. Ils estiment *« archaïque et incompréhensible »* la décision d'autoriser l'enterrement, *« dans un édifice public qui dépend du ministère de la défense, d'un civil condamné pour avoir attenté à la Constitution espagnole »*.

Les autorités sont embarrassées. Le ministère de la défense a fait savoir qu'il ne se sentait pas responsable, arguant du fait que l'Alcazar est géré de façon *« indépendante »*. De plus, en tant qu'ancien défenseur de la forteresse, Jaime Milans del Bosch pouvait bénéficier d'un règlement autorisant son enterrement dans la crypte. Lequel règlement, précisait-on, a été fixé *« avant l'arrivée de l'actuel gouvernement »*. Peu convaincus par cette argumentation, des députés ont toutefois décidé de porter le cas devant le Parlement.

M.-C. D.

Bonn suspend ses contacts avec l'ambassade bosniaque

LE MINISTÈRE allemand des affaires étrangères a annoncé, dimanche 3 août, la suspension de ses contacts avec l'ambassade bosniaque à Bonn. *« Il existe depuis samedi un gel officiel des contacts »*, précise dans un communiqué le chef de la diplomatie allemande, Klaus Kinkel. Les pays occidentaux avaient menacé de prendre des sanctions diplomatiques contre le pays pour ne pas avoir adopté dans les délais un certain nombre de mesures destinées à promouvoir l'unité entre les trois communautés.

Le gouvernement central, composé de Musulmans, Serbes et Croates, devait, dans le cadre de l'accord de Dayton qui a mis fin à la guerre en novembre 1995, adopter des lois sur les passeports, la citoyenneté et les postes d'ambassadeurs. Celles-ci n'ont toujours pas été mises en œuvre.

Samedi, le haut représentant civil en Bosnie, Carlos Westendorp, avait recommandé que les ambassadeurs de la Bosnie ne soient plus reconnus à l'étranger. *« Ceux qui représentent actuellement la Bosnie-Herzégovine ne sont plus depuis hier* [vendredi] *les représentants légitimes de la nouvelle Bosnie-Herzégovine »*, avait déclaré à Sarajevo le Haut représentant, chargé de mettre en œuvre le volet civil de l'accord de paix de Dayton.

Les deux entités de Bosnie, la Fédération croato-musulmane et la Republika Srpska (RS, République serbe), avaient jusqu'à minuit vendredi pour conclure entre elles une série d'accords-clés (portant notamment sur la nomination d'ambassadeurs) qui visaient à empêcher l'éclatement de la Bosnie entre ses deux entités. La gouvernement n'est également pas parvenu à se mettre d'accord avant la date limite de vendredi 22 heures GMT sur deux autres questions, celles d'un passeport commun et de la nationalité. Ces délais, assortis de pénalités en cas d'échec, avaient été imposés à la Bosnie lors de la conférence de Sintra (Portugal) en mai dernier.

Tous les ambassadeurs actuels de la Bosnie-Herzégovine ont été nommés par le gouvernement dominé par les Musulmans qui était en place à Sarajevo avant que les élections de septembre 1996 ne donnent naissance à des organes communs aux deux entités, en particulier une présidence collégiale, un gouvernement et un Parlement. Le nouveau gouvernement bosniaque doit décider quelle proportion du corps diplomatique doit revenir à chaque communauté.

Concernant les questions des passeports et de nationalité, le haut représentant a indiqué qu'il étendait la date-limite pour trouver un accord à lundi, après une réunion du conseil des ministres. Les recommandations du haut représentant doivent être examinées par le Groupe de contact sur la Bosnie (Etats-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne et Russie), et une décision est attendue prochainement.

Par ailleurs, les « durs » de la Republika Srpska ont tenté, vendredi, une ouverture en direction du Tribunal pénal international (TPI) en l'invitant à enquêter sur place sur leur ancien chef politique Radovan Karadzic, inculpé de crimes de guerre. *« Le peuple serbe ne considère pas Karadzic comme un criminel de guerre, mais nous ne sommes pas opposés à ce que les juges du tribunal de La Haye viennent en RS et mènent une enquête »*, a déclaré Momcilo Krajisnik, l'homme fort des « durs » de l'entité serbe de Bosnie. *« Nous mettrons à la disposition du TPI toute la documentation en notre possession »*, a-t-il affirmé.

C'est la première fois qu'un des dirigeants de Pale, centre administratif de la RS, évoque une telle éventualité, alors que jusqu'à présent, ils se sont opposés à livrer les personnes inculpées par le TPI. – *(AFP, Reuter.)*

Un millier de réfugiés musulmans chassés par les Croates

Un réfugié musulman a été tué et son corps brûlé dans l'incendie de sa maison, dimanche 3 août, lors d'incidents entre manifestants croates et réfugiés musulmans en Bosnie centrale, a annoncé le ministère de l'intérieur de la Fédération croato-musulmane. En deux jours, un millier de Musulmans ont été chassés d'une quinzaine de villages. Hazim Sahman a été tué dans le village de Psenika, près de la localité de Jajce, où ont éclaté les incidents.

Samedi, la population de cette région sous contrôle croate a assiégé le quartier général des policiers de l'ONU, puis chassé des réfugiés musulmans des villages où ils s'étaient réinstallés depuis une semaine, dans le cadre du programme sur le retour des réfugiés de l'accord de paix de Dayton. L'ONU et la force multinationale de l'OTAN ont affirmé *« avoir des indications selon lesquelles la police* [croate] *pourrait avoir été impliquée dans ces incidents »*. – *(AFP.)*

Plus de 60 morts en Albanie au cours de la dernière semaine

TIRANA. Plus de 60 personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées en une semaine en Albanie, a indiqué, dimanche 3 août, le ministère albanais de l'intérieur, qui est sur le point de lancer de vastes opérations policières visant à mettre fin à la violence. Les villes les plus touchées restent, dans le sud, celles de Berat, Cerrik, Vlora et Korça, et, dans le nord, celles de Burrel et Shkodra, alors qu'à Tirana quinze personnes ont été tuées au cours de la semaine dernière.

Ces incidents interviennent alors que la Force multinationale de protection (FMP) poursuit son retrait. Dimanche, les derniers soldats français de la FMP ont quitté le pays. Quelque 350 soldats et 150 véhicules ont embarqué à bord de *La Foudre*, qui devrait arriver jeudi prochain à Toulon. Le contingent français, fort de 930 hommes, était arrivé en Albanie à la mi-avril dans le cadre de l'opération Alba, destinée à assurer l'acheminement de l'aide humanitaire dans le pays en proie à un soulèvement populaire sans précédent. – *(AFP, AP.)*

Charles Taylor a été investi à la présidence du Liberia

MONROVIA. L'ancien chef de guerre libérien Charles Taylor a été officiellement investi, samedi 2 août, vingt et unième président du Liberia. Les Forces armées libériennes (AFL), anciens ennemis acharnés des rebelles de M. Taylor, ont tiré 21 coups de feu lorsque le nouveau président a levé la main droite et juré solennellement de *« protéger la Constitution du Liberia, avec l'aide de Dieu »*. Des avions de la force ouest-africaine de paix, déployée au Liberia en 1990 pour empêcher la prise de Monrovia par M. Taylor, ont survolé la capitale pour marquer l'événement. *« Dans notre quête pour la guérison des blessures et des souffrances, la réconciliation nationale reste la clé »*, a déclaré le nouveau président.

Charles Taylor a largement remporté l'élection présidentielle du 19 juillet, avec 75 % des suffrages. Ce scrutin marquait l'aboutissement de l'accord de paix destiné à mettre un terme à la guerre civile qui a dévasté le Liberia depuis 1989. M. Taylor a procédé dès dimanche à quinze nominations aux postes-clés de son gouvernement. – *(AFP.)*

Réconciliation entre l'Asean et le Cambodgien Hun Sen

BANGKOK. L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) et Hun Sen, l'homme fort du Cambodge, se sont réconciliés à l'asiatique, samedi 2 août, après une brouille de deux semaines. Recevant à Phnom-Penh les émissaires de l'Asean, le deuxième premier ministre cambodgien a réitéré sa volonté d'assurer la paix civile, de tenir des élections ouvertes à tous les partis politiques en mai 1998 et d'inviter l'ONU à coordonner la présence d'observateurs étrangers. Toutefois, le sort du prince Ranariddh, limogé en son absence de ses fonctions de chef de gouvernement le 5 juillet, n'a pas été résolu.

Par ailleurs, la moitié des civils qui s'étaient réfugiés en territoire thaïlandais le 1er août, à la suite de combats entre forces gouvernementales et troupes royalistes dans le nord-ouest cambodgien, ont regagné leur pays en fin de semaine. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **YOUGOSLAVIE : deux Albanais du Kosovo (au sud de la Serbie) ont été tués** et un autre a été blessé par des garde-frontières yougoslaves alors qu'ils tentaient de franchir illégalement la frontière avec l'Albanie, a annoncé l'armée, dimanche 3 août. Depuis le début de l'année, 25 Albanais du Kosovo ont été tués et 14 autres blessés dans différentes circonstances, selon le Comité des droits de l'homme du Kosovo, région peuplée à 90 % d'Albanais de souche. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : l'ancien gouverneur de Hongkong Chris Patten pourrait être poursuivi** par le Foreign Office, qui le soupçonne d'être à l'origine de la fuite de documents confidentiels relatifs aux négociations sino-britanniques sur Hongkong, a affirmé le *Sunday Times*. Peter Mandelson, proche conseiller de Tony Blair, a confirmé, dimanche 3 août, qu'une enquête officielle avait été ouverte. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ARGENTINE : les deux principales forces de l'opposition**, l'Union civile radicale (UCR) et le Frepaso (Front pour un pays solidaire regroupant trois partis du centre-gauche), ont formé, dimanche 3 août, une alliance en prévision des élections législatives du 26 octobre. Aux termes de l'accord, la nouvelle coalition va présenter des listes communes de candidats pour les élections parlementaires. Les deux forces présenteront un candidat commun face aux péronistes lors de l'élection présidentielle de 1999.

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : Riyad va expulser** les étrangers atteints du sida a annoncé, dimanche 3 août, le ministre de la santé, Oussama Chabkachi, cité par le quotidien *El Jazira*. Il a assuré que *« les malades recevront les premiers soins nécessaires avant d'être expulsés »*. Selon des sources médicales, entre 350 et 500 personnes, essentiellement des expatriés, seraient atteintes du sida dans le royaume. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International a réclamé**, samedi 2 août, la *« libération immédiate »* si *« des charges précises ne sont pas établies contre eux et s'ils ne sont pas traduits en justice »* d'un journaliste libanais, Roger Nohra, et de trois membres de sa famille, enlevés il y a un mois par des militaires israéliens dans la zone occupée par l'Etat juif au Liban-sud. – *(AFP.)*

■ **SYRIE : une délégation d'Arabes israéliens comprenant des membres de la Knesset doit se rendre**, jeudi 7 août, à Damas, où elle sera reçue par le président Hafez El Assad, ont affirmé, dimanche 3 août, certains parlementaires qui doivent en faire partie. Ce sera la première visite du genre à Damas. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **CONGO : la délégation du président congolais, Pascal Lissouba, s'est déclarée**, lundi 4 août, *« prête à signer le projet d'accord »* sur la crise congolaise remis aux belligérants par l'envoyé spécial de l'ONU et de l'OUA, Mohammed Shanoun, *« en dépit de quelques observations mineures »*. Le porte-parole de la délégation a précisé les trois *« grands axes »* de ce projet, qui prévoit notamment la *« démission du gouvernement et la formation d'un gouvernement d'union nationale »*. On ignorait lundi si la délégation de l'ex-président Denis Sassou Nguesso se trouvait à Libreville, au Gabon, où doivent reprendre les pourparlers de paix. – *(AFP.)*

■ **DÉFENSE : la brigade franco-allemande effectuera des manœuvres**, l'automne prochain au Gabon, a annoncé le ministre français de la défense, Alain Richard, dans un entretien publié, lundi 4 août, par *Libération*. Ce sera la première fois que les troupes allemandes se rendront sur le sol africain depuis la fin de la seconde guerre mondiale. L'Allemagne avait auparavant toujours refusé de s'associer aux *« aventures africaines »* de la France, selon les termes du ministre de la défense d'outre-Rhin, Volker Rühe.

Le président algérien attribue les massacres à « l'échec » des islamistes

LE PRÉSIDENT algérien, Liamine Zeroual, a appelé à une *« vigilance accrue »* face aux groupes armés islamistes et a attribué, dimanche 3 août, à leur sentiment *« d'échec »* une série d'attentats et de massacres collectifs qui ont fait plus de six cents morts en quelques semaines.

Ces actes sont l'expression *« d'un échec largement consommé »*, a déclaré le président, ajoutant : *« Au moment où l'Algérie s'apprête à l'ultime phase du rétablissement de sa stabilité institutionnelle, le crime abject et barbare, comme à la veille du déroulement de chaque événement déterminant pour le devenir de la nation, s'est de nouveau manifesté par des actes qui dépassent l'entendement. » « Ces crimes ne peuvent »* s'expliquer que par *« le désarroi suicidaire et sauvage de leurs auteurs devant une Algérie qui avance sur la voie du progrès et de la démocratie pluraliste »*, a poursuivi M. Zéroual.

Le président faisait allusion à une nouvelle série de massacres rapportés par la presse algérienne, perpétrés mercredi 30 et jeudi 31 juillet et au cours desquels une centaine de personnes auraient été assassinées dans les départements de Blida et d'Ain-Defla. Parallèlement, une quarantaine d'islamistes armés auraient été tués par les forces de sécurité, selon les mêmes sources.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, trente-huit habitants de Sidi Madani, près de Blida (50 km au sud d'Alger), dont des enfants et des femmes, ont été assassinés dans une attaque de leur village par un commando présumé islamiste de plusieurs dizaines d'hommes. Douze autres habitants ont été grièvement blessés par balle alors qu'ils tentaient de s'enfuir. Dans la nuit de mardi à mercredi, quarante et un habitants de Matmata, dans le département de Ain-Defla (120 km au sud-ouest d'Alger), ont été également massacrés, pour la plupart à l'arme blanche – assure la presse algérienne – lors d'une autre attaque menée par un commando fort d'une quarantaine d'hommes. La presse affirme que onze enfants et deux femmes enceintes faisaient partie des victimes et que les femmes ont été violées avant d'être tuées.

Une vingtaine d'autres personnes ont été assassinées dans la nuit de mercredi à jeudi à Larbâa (35 km au sud-est d'Alger), selon le quotidien *El Watan*. Un ancien ambassadeur d'Algérie à Madrid, dont l'identité n'a pas été divulguée, a pour sa part été blessé mercredi dans un attentat, près de son domicile à Bouzaréah, sur les hauteurs d'Alger.

La litanie des massacres et le cycle des attentats risquent de se poursuivre après les nouvelles menaces du Groupe islamique armé (GIA) de lancer des *« actions spectaculaires »* dans la capitale. – *(AFP.)*

Lire aussi notre éditorial page 9

Israël reste en état d'alerte par crainte de nouveaux attentats

En attendant l'arrivée de l'émissaire américain, Dennis Ross, Israéliens et Palestiniens s'efforcent de coopérer dans l'enquête sur l'attentat du marché de Jérusalem

Le ton est monté, dimanche 3 août, entre le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne. Cette dernière a réclamé des excuses et des indemnités à l'Etat juif, après une erreur d'identification des deux kamikazes, auteurs de l'attentat de mercredi sur le marché juif de Jérusalem, d'abord pris pour des militants du Hamas originaires de Cisjordanie. Le premier ministre israélien a déclaré à la télévision CBS que, *« quelles que soient les origines de ces personnes (...), elles ont dû recevoir le soutien de groupes locaux ». « Nous avons des informations qui indiquent qu'il y aura de nouvelles tentatives d'attaques terroristes »*, a ajouté Benyamin Nétanyahou. Israël prend ces informations très au sérieux et a placé l'armée et les forces de sécurité en état d'alerte maximale. La venue prochaine en Israël et dans les territoires de l'émissaire américain Dennis Ross a été confirmée.

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

Filtrages renforcés aux frontières, multiplication des arrestations dans les territoires occupés et des patrouilles dans les grandes villes : Israël a été placé, dimanche 3 août, en état d'alerte maximale. Un ultimatum adressé aux autorités lors de la revendication du double attentat de mercredi a expiré dans la soirée. Ses auteurs, qui se réclament du Mouvement de la résistance islamique Hamas, avaient menacé le pays de nouveaux attentats si les Palestiniens encore détenus dans les prisons israéliennes n'étaient pas libérés.

La police a choisi de ne pas prendre la menace à la légère, même si de nombreux doutes entourent encore cette revendication et si les enquêteurs israéliens n'ont toujours pas identifié les corps des deux kamikazes auteurs de l'attentat de la semaine dernière. Ces derniers auraient pu venir de l'extérieur des territoires contrôlés par l'Autorité palestinienne.

Compte tenu des propos peu amènes échangés au cours des derniers jours, la coopération entre Israéliens et Palestiniens se limite encore pour l'instant à la seule enquête sur le double attentat du marché Mahané Yéhouda. Alors qu'un Palestinien a été tué dans des circonstances encore imprécises, dimanche, près d'Hébron, les responsables palestiniens de la sécurité en Cisjordanie et à Gaza, accusés de laxisme par les Israéliens, ont lié la reprise du travail en commun à la levée du bouclage qui isole Gaza et chacune des villes autonomes de Cisjordanie.

L'opposition israélienne a émis, dimanche, ses premières critiques contre le gouvernement. Le responsable du Parti travailliste, Ehoud Barak, a estimé que les mesures décrétées par le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, ne pourraient être appliquées que pendant quelques jours. Il a repris à son compte l'allusion au premier ministre faite par le chef spirituel du parti ultra-orthodoxe Shass, Ovadia Yossef, dans l'une de ses dernières exégèses de la Thora, en estimant qu'*« une chèvre aveugle »* dirigeait le pays. Les deux hommes se sont néanmoins rencontrés en fin de journée et M. Nétanyahou a demandé à M. Barak de s'abstenir de rencontrer le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat.

Tandis que le ministre israélien des affaires étrangères, David Lévy, devait se rendre au Caire mardi pour y rencontrer son homologue égyptien, Amr Moussa, ainsi que le président Hosni Moubarak, la venue prochaine en Israël et dans les territoires de l'émissaire américain Dennis Ross a été confirmée. M. Ross, qui arrivera dans la région au terme du deuil de sept jours observé après l'attentat de mercredi, a pour mission de préparer la première visite au Proche-Orient du secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, laquelle pourrait se dérouler en septembre.

Après le blocage du dialogue israélo-palestinien consécutif au lancement des travaux de la colonie juive de Har Homa sur la colline Abou Gneim, à Jérusalem-Est, en mars, M. Ross va s'efforcer de ramener les deux parties à la table des négociations. L'attentat du marché Mahané Yéhouda va cependant modifier son ordre de mission aux dépens des objectifs des négociateurs palestiniens.

Ces derniers, qui s'apprêtaient déjà à reprendre le dialogue sans avoir obtenu l'arrêt du projet de Har Homa, espéraient un soutien des Etats-Unis pour inciter M. Nétanyahou à geler son programme de développement des colonies juives à Jérusalem-Est, comme dans l'ensemble de la Cisjordanie. Compte tenu du double attentat de mercredi, ce dossier risque de passer après celui de la lutte contre le terrorisme. Lors du conseil des ministres tenu dimanche à Jérusalem, M. Nétanyahou a indiqué qu'il n'entendait pas, en la matière, relâcher sa pression sur M. Arafat.

Gilles Paris

Opération israélienne dans le nord de la « zone de sécurité », au Liban

Cinq membres du Hezbollah libanais ont été tués, lundi 4 août, par l'explosion d'une bombe placée par un commando israélien à 5 km au nord de la zone occupée par l'Etat juif au Liban sud. Selon plusieurs témoignages, un avion de reconnaissance israélien sans pilote de type MK, qui a dû actionner la bombe, survolait le secteur lors de l'explosion. C'est la première fois depuis huit ans qu'un commando israélien intervient à cette profondeur au Liban sud, hors de la zone occupée. L'incident est survenu après de violents combats dans la nuit entre des combattants du Hezbollah et un commando israélien héliporté près de Kfour, au nord-ouest de Nabatiyé (70 km au sud-est de Beyrouth), a précisé la police libanaise. – *(AFP.)*

Le FBI s'interroge sur les liens de deux Palestiniens avec des organisations terroristes

NEW YORK
de notre correspondante

Les deux Palestiniens arrêtés jeudi 31 juillet dans un appartement de Brooklyn alors qu'ils s'apprêtaient, selon les autorités, à poser des bombes dans le métro new-yorkais étaient-ils deux amateurs isolés ou devaient-ils participer à une campagne de terreur sur le sol américain décidée par une organisation islamiste structurée ? Cette question, cruciale pour les enquêteurs du FBI depuis l'interpellation des deux hommes, est restée jusqu'ici sans réponse.

Les deux suspects, Ghazi Abou Meizar, vingt-trois ans, originaire de Hébron, en Cisjordanie, et Lafi Khalil, vingt-deux ans, dont la famille vit à Ajoul, près de Ramallah, au nord de Jérusalem, ont été inculpés en fin de semaine à New York pour possession d'explosifs et préparatifs d'attentats à la bombe dans les transports en commun alors qu'ils demeurent hospitalisés pour les blessures par balles reçues lors de leur arrestation, jeudi 31 juillet, avant l'aube : agissant sur dénonciation (apparemment par un troisième occupant de l'appartement), les policiers américains ont opéré un raid musclé dans le petit appartement de Brooklyn où ils dormaient et ont ouvert le feu lorsqu'ils ont pensé que l'un des hommes allait faire exploser une bombe.

L'organisation islamiste Hamas a démenti toute relation avec eux. Dans un communiqué, puis lors d'une interview accordée par l'un de ses dirigeants, Moussa Abou Marzouk, à la chaîne américaine CBS, Hamas a souligné que son *« champ de bataille »* se limitait exclusivement à *« la terre de Palestine »*. De fait, relèvent certains experts, une campagne terroriste aux Etats-Unis constituerait un tournant stratégique pour Hamas, qui a jusqu'ici préféré considérer le territoire américain comme base de financement possible.

Selon la presse de New York, outre des bombes artisanales fabriquées à l'aide de tuyaux, de clous, de poudre et d'interrupteurs, prêtes à l'utilisation et susceptibles de *« tuer tout le monde dans un rayon de 8 mètres »*, les policiers ont saisi dans l'appartement de Park Slope à Brooklyn, un quartier où vivent de nombreux Arabes, de la littérature anti-israélienne, un portrait de Cheikh Omar Abdoul Rahman – le religieux égyptien emprisonné à vie aux Etats-Unis pour avoir préparé un attentat à la bombe à l'ONU – et ce qui a été présenté par la police comme une note de revendication d'un attentat-suicide.

Leur profil, tel qu'il apparaît pour l'instant au travers de témoignages de leurs proches en Cisjordanie et des registres des services américains de l'immigration, laisse toutes les hypothèses ouvertes : enfant de l'Intifada, arrêté en 1990 à Hébron et détenu une semaine pour avoir lancé des pierres sur les soldats israéliens, Ghazi Abou Maizar avait quitté son pays en 1994 pour le Canada, d'où il a tenté trois fois depuis un an d'entrer illégalement aux Etats-Unis ; la troisième fois, il a demandé l'asile politique en déclarant qu'il ne pouvait retourner en Israël où il était soupçonné de terrorisme ; pour une raison encore inexpliquée, il a retiré cette demande, le 23 juin, et les autorités américaines lui ont alors donné deux mois pour quitter le territoire. Lafi Khalil, quant à lui, était entré aux Etats-Unis par Los Angeles en 1996, venant du Mexique, avec un visa américain de six mois délivré à Amman ; ce visa a expiré il y a deux mois.

Sylvie Kauffmann

Abdolkarim Sorouch, philosophe iranien

« Nous devons apporter une nouvelle compréhension moderne de l'islam »

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Abdolkarim Sorouch, l'un des théoriciens de la révolution islamique en Iran, devenu contestataire vers la fin des années 80, est aujourd'hui considéré comme un dissident par les autorités. Elles lui ont récemment retiré son passeport.

« Quels sont les défis que l'islam doit relever à la fin du vingtième siècle ?

– Le principal défi est le suivant : *peut-on réconcilier l'islam et la modernité*. Nous faisons face à ce problème depuis au moins cent ans. Nous avons importé les idées occidentales sur la modernité et, depuis, nous avons des problèmes, parce que la vision du monde du point de vue religieux est très différente de celle de la modernité. Nous nous trouvons face à une nouvelle définition de l'homme, de la politique, du gouvernement, à un nouveau concept de la justice, des droits de l'homme, etc. Et nous luttons pour les réinterpréter, les domestiquer.

» Il y a deux écoles parmi les penseurs religieux musulmans : ceux qui pensent que nous pouvons réinterpréter les concepts et les idées modernes pour les accommoder avec les traditions islamiques et ceux qui *affirment qu'il n'y a aucun espoir* de réconcilier les deux mondes. Si l'on entend par modernité la technologie, alors oui, la réconciliation est facile. Mais certains concepts modernes sont irréconciliables avec l'islam.

– Quels sont ces concepts ?

– Je vais vous donner un exemple. Toutes les religions sont basées sur l'idée d'obligation. L'homme y est conçu comme une créature qui a des devoirs envers son Créateur. La modernité, en revanche, est fondée sur l'idée de droits. Il est très difficile de réconcilier ces deux fondements. Je crois que l'on peut parvenir à des compromis lâches, mais il ne me semble pas aisé de les réconcilier de manière ferme et solide.

– Les musulmans sont-ils donc condamnés à ne pas voir les droits de l'homme respectés ?

– Ils ne sont pas condamnés, mais nous ne pouvons pas avoir un système éclectique. Nous devons avoir un système cohérent, construire notre propre système sur des idées compatibles entre elles. La modernité est une totalité et nous ne pouvons pas la faire nôtre. L'islam est aussi une totalité qui appartient au passé. Nous devons apporter une nouvelle compréhension moderne de l'islam, et construire un système pouvant inclure des parts de modernité.

– Du point de vue musulman, les droits de l'homme ne seraient donc pas universels ?

– Le caractère universel des droits de l'homme est la découverte la plus précieuse des temps modernes. Si je dois prendre un élément de la modernité, c'est celui des droits de l'homme. Mais la modernité oublie totalement Dieu et l'au-delà. C'est quelque chose qu'en tant que pratiquants et penseurs religieux, nous ne pouvons accepter. Le bonheur dans l'au-delà est l'un des éléments les plus importants de la vie d'un être humain. Le bonheur qui n'amène pas l'idée de Dieu est un mirage. L'éthique est l'un des éléments les plus importants de la pensée religieuse. Or, dans la vie moderne, l'éthique est réduite à l'utilité et il n'y est pas question de la vie de l'âme. Tout ceci est irréconciliable avec l'Islam.

– Cela a-t-il un caractère obligatoire ?

– Non. Une religion imposée n'est pas une religion. On ne peut pas forcer les gens à penser comme soi-même. Vous avez le droit d'être séculier, mais si vous êtes religieux, vous êtes conscient de l'au-delà. Et cette conscience doit se traduire dans votre comportement.

– A votre avis, qu'est-ce qu'un gouvernement islamique, une économie islamique ?

– L'économie islamique n'existe pas, comme il n'en existe pas de chrétienne ou de juive. Nous avons des valeurs que nous devons respecter. Elles tiennent toutes dans l'idée de justice. Mais le langage de la religion n'est pas un langage technique, qu'il s'agisse du Coran ou de la tradition du prophète. La mission du prophète était de nous guider dans cette vie pour mériter l'au-delà.

» Un gouvernement islamique est un gouvernement qui dirige des masses musulmanes. Dans une société dont la majorité des gens sont des musulmans, le gouvernement devient naturellement musulman en ce sens qu'il observe les valeurs islamiques. C'est tout. La nature d'un gouvernement, ses fonctions, sont partout les mêmes. Mais il y a des valeurs islamiques qu'un gouvernement doit observer dans une société musulmane. C'est en ce sens, c'est-à-dire de manière accidentelle et non essentielle, qu'un gouvernement est islamique.

– Peut-il pour autant intervenir dans la vie des gens ?

– Absolument pas. Les droits de l'homme doivent être respectés et je reproche parfois à notre gouvernement de ne pas le faire.

– Le principe du *« velayat e faquih »* [l'autorité religieuse a le dernier mot] est-il la marque distinctive d'un gouvernement islamique ?

– Pas du tout. La théorie du *« velayat e faquih »* est minoritaire parmi les *fouqahas* [docteurs de la loi en Islam]. Elle est en vigueur en Iran et c'est la théorie de l'imam Khomeiny. De nombreux autres *fouqahas*, sunnites et chiites, ne partagent pas cet avis. Rien qu'en chiisme, il existe onze théories différentes. Près de 90 % des *fouqahas* chiites pensent que ce principe n'est pas une partie inévitable d'un gouvernement islamique.

– Peut-on tracer une ligne de démarcation claire entre religion et politique ?

– Dans la terminologie moderne, la politique est la théorie du pouvoir. Si donc, dans une société, la religion *est puissante*, elle *devient inévitablement* politique. Dans mon pays, la religion est politique parce qu'elle est aujourd'hui puissante. Si elle s'affaiblit beaucoup, elle ne sera plus politique. Aussi, tout ce qui se dit à propos de la relation ou de la séparation entre politique et religion revient à se demander si la religion est puissante ou non. Le prophète Mahomet a dû prendre des positions politiques contre ses ennemis. C'est pourquoi notre héritage est un islam politique. Ce n'est pas le cas du christianisme. Ce n'est pas dans la nature d'une religion d'être politique ou non. C'est un accident de l'histoire. Le fondamentalisme n'est rien d'autre qu'un islam qui veut se réaffirmer pour prouver son existence. Evidemment, la fin ne justifie pas les moyens.

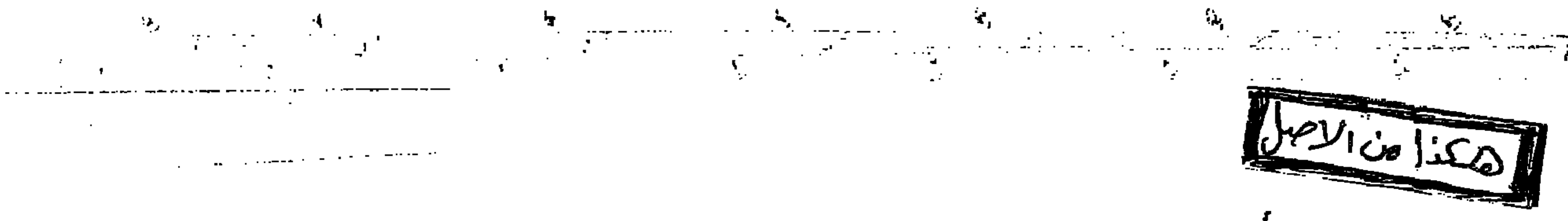
– Est-il possible de réconcilier Islam et démocratie ?

– C'est une nécessité de la vie moderne. Elle est inévitable. Nous devons accepter dans notre société des non-croyants. Ils doivent avoir leur mot à dire, leur liberté, suivre leur propre mode de vie. Le pluralisme est l'un des principaux fondements de mes idées. Le concept de citoyenneté est très important. Les gens ne sont plus des sujets du roi ou des membres d'une communauté religieuse. Ils sont citoyens et doivent être traités en égaux. Certains ici ne connaissent pas le sens de ce mot. »

Propos recueillis par Mouna Naïm

Le nouveau président iranien est entré en fonctions

Mohamad Khatami, nouveau président iranien, a prêté serment, lundi 4 août, devant le Parlement, devenant ainsi le cinquième chef de l'exécutif de la République islamique d'Iran. Dans son serment, M. Khatami s'est engagé à *« assumer de son mieux les responsabilités de sa fonction, se consacrer au service de la nation et du pays, promouvoir la religion et la morale, encourager le droit et la justice et protéger la liberté, la dignité et les droits constitutionnels de chaque individu »*. Les ambassadeurs des pays membres de l'Union européenne (UE) étaient absents en raison d'une crise opposant l'Iran à l'UE, depuis qu'un tribunal de Berlin a accusé, en avril, le *« plus haut sommet »* de l'Etat iranien d'avoir commandité des assassinats d'opposants en Allemagne.



PARIS Jean Tiberi est en train de faire alliance avec les séguinistes pour renforcer sa position à la mairie de Paris. Françoise de Panafieu, proche du nouveau président du RPR, devrait ainsi entrer à la direction parisienne du mouvement néo-gaulliste, dont *jusqu'alors M. Tiberi était le seul maître.* ● LES CHIRAQUIENS de l'Hôtel de Ville, y compris Jacques Toubon, ont fait cause commune pour contrer une offensive de l'UDF. *Ceux-ci commencent à* se diviser entre supporters de Jacques Dominati, proche d'Alain Madelin, et ceux de Claude Goasguen, fidèle de François Bayrou. ● *ÉDOUARD BALLADUR* est sollicité pour mener la droite parlementaire en Ile-de-France lors des élections régionales de mars 1998. L'UDF estime qu'il est le seul capable d'éviter *une division entre les deux alliés.* Mais l'ancien premier ministre ne paraît pas tenté.

Jean Tiberi se rapproche des séguinistes pour préserver son mandat

Le maire de la capitale profite des divisions de l'UDF et de la réorganisation du RPR sous l'égide de son nouveau président. Des proches de celui-ci vont entrer à la direction du mouvement néogaulliste parisien

LA RÉORGANISATION du RPR sous l'égide de Philippe Séguin pourrait fournir un ballon d'oxygène à Jean Tiberi. De fait, le mois de juillet a calmé les tentatives de déstabilisation dont faisait l'objet le maire de Paris depuis le second tour des élections législatives. La dernière séance du Conseil de Paris, lundi 7 juillet, avait été marquée par un affrontement entre le groupe RPR et le goupe UDF présidé par le premier adjoint, Jacques Dominati, sur le budget modificatif de la ville, adopté à l'arraché par 66 voix contre 62.

Sous le coup de ce violent incident, plusieurs élus parisiens prédisaient une rentrée très agitée. *« Ça va tanguer très fort en septembre »*, déclarait quelques jours plus tard Françoise de Panafieu, député et adjoint au maire de Paris, appelée par M. Séguin à la direction provisoire collégiale du parti néogaulliste, de même qu'un autre député parisien, Nicole Catala. Mais depuis, c'est le calme plat. Le calme avant la tempête, pronostiquent certains, tandis que l'entourage de M. Tiberi affirme, au contraire, que les choses sont en train de rentrer dans l'ordre. Assommée par l'échec retentissant de la dissolution, la droite parisienne commence à se recomposer, à l'image des nouveaux équilibres intervenus à la tête du RPR et de l'UDF. Jacques Dominati, président de l'UDF parisienne, a quitté le PPDF (Parti pour la démocratie française, animé par Hervé de Charette) pour rejoindre Démocratie libérale (DL, ex-Parti Républicain). M. Dominati, qui avait quitté le PR en raison d'un conflit ouvert avec François Léotard, n'a plus aucune raison de bouder sa famille d'origine depuis qu'Alain Madelin, dont il a toujours été proche, en a pris la tête.

CLIVAGE PLUS NET

En octobre, la présidence de l'UDF départementale sera remise en jeu, et M. Dominati a tout avantage à s'appuyer sur M. Madelin dans la compétition qui pourrait l'opposer à l'autre poids lourd de l'UDF parisienne, Claude Goasguen (FD), nouveau député de Paris. Le bras droit de François Bayrou a reçu, à la mi-juillet, le soutien d'Isabelle de Kerviler, adjoint au maire de Paris, qui a, elle aussi, quitté le PPDF. Le clivage de plus en plus net qui se dessine ainsi entre MM. Dominati et Goasguen pourrait marginaliser le sénateur Bernard Plasait, qui était resté fidèle à M. Léotard. Maintenant qu'il appartient au même parti que M. Dominati, il n'est plus réellement en position d'arbitrer les conflits entre les deux rivaux de l'UDF. C'était lui qui s'était montré le plus virulent lors de la fronde de l'UDF contre le budget modificatif.

Dans les rangs du RPR, on attribue cet accès de mauvaise humeur à la surenchère permanente à laquelle sont contraints de se livrer les principaux animateurs de l'UDF parisienne. *« L'UDF vit une crise existentielle »*, affirme Jean-François Legaret (RPR), un fidèle de M. Tiberi, qui estime que le groupe RPR est sorti largement gagnant de ce bras de fer budgétaire.

Trop improvisée, l'offensive inaboutie de l'UDF – ses conseillers à trois exceptions près avaient refusé de voter le budget modificatif faute d'avoir obtenu son report à une séance ultérieure – a eu pour conséquence de faire contre elle l'unanimité d'un groupe RPR pourtant en proie à de profondes divisions. Jacques Toubon lui-même, rival de Jean Tiberi, s'est fait l'avocat d'une ligne de fermeté vis-à-vis de l'UDF en affirmant que le report du budget rectificatif ne serait *« pas juste sur le plan politique »*. *« Cette décision irait au-delà du désir que nous avons tous de voir évoluer les méthodes de gestion de la ville »*, a-t-il assuré, avant de quitter la séance, mécontent d'avoir été le seul à défendre les intérêts du RPR, alors que seulement six membres du groupe, qui en compte une soixantaine, s'étaient déclarés partisans d'une conciliation avec l'UDF à l'issue d'un vote interne demandé par M. Tiberi.

Deux semaines plus tard, le 22 juillet, le bureau du groupe RPR du Conseil de Paris s'est retrouvé pour un déjeuner, à l'invitation du maire de Paris. La réorganisation de la fédération RPR de Paris, dirigée par M. Tiberi, y a été évoquée dans un climat d'*« union retrouvée »*, selon un des participants, Michel Bulté, proche du maire. *« Ce déjeuner était une bonne initiative, il a contribué à dissiper les malentendus »*, poursuit celui-ci. Bernard Pons, qui, début juillet, estimait *« indispensable que la majorité municipale bouge »* afin de remédier à la détérioration de l'*« image du maire de Paris »*, n'était pas de la partie.

LE SOUTIEN DE JACQUES CHIRAC

En revanche, M Toubon, devenu conseiller de Jacques Chirac à l'Elysée, s'est, paraît-il, montré disposé à mettre en œuvre, *« sous l'égide de M. Tiberi »*, *« un élargissement »* de la direction de la fédération parisienne aux *« différentes sensibilités du mouvement »*. Mme de Panafieu, Daniel-Georges Courtois, ancien chef de cabinet de François Fillon au ministère de la poste et des télécommunications, et peut-être Pierre Lellouche, nouveau député de Paris, devraient faire leur entrée. En revanche, MM. Bulté et Legaret démentent l'hypothèse selon laquelle M. Toubon pourrait prendre la tête de cette fédération. *« Il a déjà été secrétaire départemental de Paris avant d'être le secrétaire général du mouvement. On l'imagine mal revenir à ce poste »*, estime le premier, qui pense que *« Jean Tiberi restera au moins jusqu'à la fin de l'année, et même après »* à la tête de la fédération. Le second se déclare persuadé que *« Jacques Toubon est désormais convaincu que la mairie du 13e arrondissement est sa meilleure base politique »*. *« C'est dans cet arrondissement que se joueront les prochaines municipales. Si M. Toubon garde le 13e, Paris restera au RPR, ce qui le met en position de succéder un jour à Jean Tiberi »*, précise-t-il.

Si M. Tiberi laisse entendre qu'il bénéficie du soutien de Jacques Chirac, un autre élu parisien, qui a gardé un contact direct avec l'ancien maire de Paris, affirme qu'avant tout le président de la République ne veut pas intervenir dans les querelles parisiennes. Dans ce contexte, l'arrivée de M. Séguin, en quête d'alliés pour conforter sa position à la présidence du RPR, donne à M. Tiberi l'occasion, dont il avait besoin, de reprendre l'initiative dans le jeu politique parisien, qu'il a jusqu'à présent subi plus que maîtrisé.

Pascale Sauvage

Edouard Balladur sollicité pour conduire la bataille régionale

AU VU des résultats des élections législatives, la droite parlementaire redoute de perdre en mars 1998 la région Ile-de-France. D'autant qu'une réforme du mode de scrutin d'ici à mars 1998 est peu probable. Michel Giraud (RPR), président depuis vingt ans de l'assemblée régionale (hormis un intermède de quatre ans, de 1988 à 1992), qui affronte depuis deux ans une interminable crise politico-judiciaire, a déclaré qu'il ne briguerait pas sa propre succession... ce qui, finalement met dans l'embarras le RPR et l'UDF. Vaut-il mieux faire liste commune ou partir séparément pour endiguer la poussée électorale annoncée du Front national ? La loi sur le cumul des mandats préparée par le gouvernement sera-t-elle en vigueur ? Dans l'inconnue, l'attentisme est de règle.

MICHEL GIRAUD HORS COURSE

Pour Bernard Lehideux (UDF-DL), premier vice-président du conseil régional et membre incontournable des commissions d'investiture de l'UDF aux élections, *« il n'y a que deux hommes derrière lesquels il est possible de faire liste commune en Ile-de-France : Michel Giraud et Edouard Balladur »*. Le premier est hors course, le second, en dépit des appels du pied qui lui sont faits, n'a pour l'instant guère envie de se lancer dans une aventure si risquée. *« Même s'il gagne la région, il faudra ensuite la présider... »*, convient M. Lehideux. Pourtant, même les élus RPR parisiens, bien peu balladuriens, n'hésitent pas à pousser dans ce sens, affirmant que la candidature de l'ancien rival de Jacques Chirac *« apporterait un plus »* par rapport à n'importe quelle autre. Il est vrai, de surcroît, que tout ce qui peut détourner l'ancien premier ministre de l'Hôtel de Ville – sur lequel, quoi qu'il en dise, il garde un œil intéressé – est bienvenu dans les rangs chiraquiens. Si M. Balladur n'accepte pas cette tâche, *« la décision de faire une ou deux liste(s) sera prise en octobre »*, annonce M. Lehideux, qui passe en revue plusieurs paramètres pesant sur le scénario. Si régionales et cantonales ont lieu le même jour, *« l'opinion publique comprendrait-elle que le RPR et l'UDF présentent des candidats communs pour les conseils généraux, et se fassent la guerre pour la région »* ? Deuxième obstacle, le RPR et l'UDF sont-ils capables de trouver au total seize têtes de liste – il y a huit départements dans la région – *« capables de s'affronter dans l'idée de gérer la région ensemble »* ? A Paris, par exemple, Françoise de Panafieu (RPR), dont la candidature devrait être retenue, affronterait Claude Goasguen (UDF-FD), qui a fait savoir a son parti qu'il souhaiterait être le premier UDF de la liste parisienne. Or, tous deux sont adjoints au maire de la capitale. Enfin, et le détail compte, le coût de la campagne serait multiplié par deux, ce qui n'arrange les finances ni du RPR ni de l'UDF.

Le préalable à la désignation des candidats est que le RPR, en pleine réorganisation sous l'égide de son nouveau président, Philippe Séguin, fasse connaître le nom de son candidat à la présidence de la région. *« C'est le RPR qui a les cartes en main »*, estime-t-on à l'UDF.

P. Se

Les socialistes à la recherche d'un chef de file

Le Parti socialiste, qui avait déjà désigné ses têtes de liste aux élections régionales, devrait, à l'automne, proposer à ses militants de nouvelles candidatures. La règle de non-cumul des mandats, imposée par Lionel Jospin dans son gouvernement, touche Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, candidat déclaré à la succession de Michel Giraud (RPR) à la présidence du conseil régional en cas de victoire de la gauche.

A Paris, la campagne des élections législatives a vu l'émergence de personnalités socialistes, dont l'adversaire de Jean Tiberi dans la 2e circonscription, Lyne Cohen-Solal, susceptible de remettre en question la candidature de Marie-Pierre de la Gontrie, ratifiée par la fédération début 1997.

Michel Vauzelle propose une liste unique de gauche en région PACA

MICHEL VAUZELLE, tête de liste du PS, dans les Bouches-du-Rhône, pour les régionales de mars 1998, a lancé, dimanche 3 août, un appel *« au rassemblement de toutes les forces de gauche sur une liste unique »* dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), afin de contrer le Front national. Dans un entretien au *Journal du dimanche*, l'ancien garde des sceaux souligne qu'il y a *« un réel danger pour la région où, en 1986, Jean-Claude Gaudin (UDF) n'avait pas hésité à faire alliance avec le FN pour être élu président du conseil régional »*. Il estime que *« Le Pen, si l'on n'y prend garde, pourrait se retrouver président de la région »*.

DÉPÊCHES

■ **EMPLOI : Force ouvrière craint que** *« la création d'un nouveau type de contrat de travail »*, prévu dans le secteur public par le plan emplois-jeunes du gouvernement n'*« encourage les employeurs* (du privé) *à revendiquer le contrat d'activité »* (CDA) proposé par le CNPF. Dans un communiqué publié, vendredi 1er août, la centrale juge que le CDA *« évite l'application des conventions collectives et permet d'échapper à la jurisprudence prud'homale »*.

■ **OTAN : Alain Richard, ministre de la défense préconise** *« quatre pistes »*, dans un entretien paru, lundi 4 août, dans *Libération*, pour renforcer l'identité européenne de défense : *« relancer la dynamique des cooopérations militaires bilatérales »*, *« relancer également l'UEO »* (Union de l'Europe occidentale), *« construire une industrie d'armement compétente, au niveau européen »* et enfin *« établir une liste complète des objectifs à long terme »* avec le ministre allemand de la défense.

■ **JACQUES CHIRAC :** en vacances à la Réunion, le président de la République a assisté, samedi 2 août, à une cérémonie à la mémoire de l'ancien premier ministre Michel Debré en la cathédrale Saint-Denis de la Réunion. *« J'ai beaucoup d'affection pour l'homme. Michel Debré avait véritablement un attachement charnel à l'outre-mer et, en particulier, à la Réunion »*, a expliqué le chef de l'Etat.

Une marche champêtre en terrain hostile pour fêter la fin de Superphénix

CREYS-MALVILLE
de notre envoyée spéciale

Le bus ne risquait pas de se perdre. Une multitude d'affiches jaunes où l'on pouvait lire *« Oui à Superphénix »* balisaient la petite route départementale qui mène à la centrale de Creys-Malville (Isère). *« On voit qu'ils ont les moyens »*, s'exclame une passagère venue ce samedi 2 août, comme les autres personnes à bord, commémorer les vingt ans de la mort de Vital Michalon, un professeur tué à trente et un ans par une grenade offensive lancée par les forces de l'ordre le 31 juillet 1977, à l'occasion d'une manifestation contre la construction de la centrale.

Au détour d'un virage, Superphenix apparaît, au pied des montagnes. Deux énormes ballons rouges portant les lettres C. G. T. l'encadrent, balancés au gré du vent. *« Bienvenue au lobby vert, qui détruit nos emplois, notre technologie »*, annonce une grande banderole fixée aux grilles du site. *« Je ne suis pas d'accord*, lance un militant du même syndicat, assis à côté de sa femme : *ils font un amalgame entre le nucléaire et le maintien de leurs emplois alors que le démantèlement du surgénérateur permettrait d'en créer beaucoup plus. »* Huguette, la soixantaine, qui a organisé le transport depuis Lyon, avait l'habitude d'être accueillie autrement : *« Lors de la première marche contre Superphenix, en 1976, les communes alentour avaient fait circuler des corbillards pour bien marquer leur opposition au projet de centrale. Aujourd'hui, ça n'a plus rien à voir. »*

AMBIANCE FESTIVE

Rien à voir non plus avec la manifestation de 1977, qui s'était déroulée dans un climat de *« guerre »*, comme l'a rappelé le frère de Vital Michalon, Paul, présent le jour de la commémoration : outre la mort de l'enseignant, deux blessés graves, trente-cinq arrestations, des heures de confrontation... Ce 2 août, la tente bleue du collectif « Les Européens contre Superphenix » – qui rassemble 250 associations –, dressée à quelques centaines de mètres de la *« verrue de béton »* dans un grand champ, accueille les participants au son de l'accordéon. L'ambiance est festive. Car il s'agit aussi de célébrer l'annonce faite par Lionel Jospin, lors de son discours de politique générale devant l'Assemblée nationale, le 15 juin, de l'arrêt définitif de Superphenix. Pas de pluie battante comme ce fut le cas lors de la tragique journée de lutte : les parapluies servent aujourd'hui à s'abriter du soleil. Ni de bain de foule, seulement huit cent cinquante personnes venues des quatre coins de France et même au-delà : des Suisses, des Japonais membres de l'association Stop The Monju, du nom du « petit frère » nippon de Supephénix, etc.

Il est midi. Le jeûne observé par une soixantaine de personnes en mémoire de Vital s'achève. Sous la tente, l'association des élus contre Superphenix décide, à l'unanimité, de réactiver la structure et de lui donner une nouvelle raison d'être : démanteler le réacteur et proposer des solutions concrètes de reconversion. Cette résolution tombe à point nommé puisqu'un chargé de mission devrait être nommé par Matignon. Il aura pour fonction de se mettre à l'écoute des inquiétudes de la population, de faire le relevé des souhaits et des doléances et, surtout, d'élaborer un dispositif de reconversion industrielle de la région.

Il n'y aura pas d'affrontements. Juste une marche champêtre de 3 kilomètres jusqu'au petit village de Faverges pour inaugurer la stèle dédiée au jeune professeur, en présence notamment de représentants de Dominique Voynet, ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Théodore Monod a conservé son humour après quarante-huit heures de jeûne : *« La tentation de l'homme moderne est de faire quelque chose parce qu'il en a les moyens techniquement, sans se poser la question de l'utilité sociale. L'énergie, ça peut servir à autre chose que de faire bouger les brosses à dents ! »*

Clarisse Fabre

MÉDECINE Les autorités sanitaires françaises vont rendre publiques prochainement de nouvelles recommandations destinées à améliorer la prise en charge thérapeutique des personnes infectées par le virus du sida. ● CES DIRECTIVES seront calquées sur celles qui viennent d'être publiées aux Etats-Unis et qui préconisent la prescription de trithérapies (association de deux antirétroviraux et d'un inhibiteur de la protéase) en première intention, y compris chez des patients asymptomatiques, soit avant même que le diagnostic de sida soit officiellement posé. 46 % des malades du sida soignés en France sont actuellement sous trithérapie. Cette proportion n'était que de 18 % en juin 1996. ● À LA FAVEUR de ces progrès thérapeutiques, plusieurs spécialistes se demandent s'il ne faudrait pas instituer une déclaration obligatoire de séropositivité vis-à-vis du VIH.

Sida : les trithérapies deviennent le traitement d'attaque de l'infection

Les récents progrès obtenus grâce aux nouvelles associations médicamenteuses nécessitent une adaptation constante de la prise en charge des malades. De nouvelles recommandations vont être prochainement publiées par le ministère de la santé

LES AUTORITÉS sanitaires françaises adresseront prochainement aux médecins spécialisés dans la prise en charge des personnes infectées par le VIH de nouvelles recommandations thérapeutiques. A la demande de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, ces recommandations officielles sont actuellement rédigées par les experts du groupe présidé par le professeur Jean Dormont. Il s'agit ici de faire au plus vite la meilleure synthèse des progrès obtenus ces derniers mois grâce aux nouvelles associations thérapeutiques réunissant plusieurs molécules antirétrovirales (ou « trithérapies ») et, à la lumière de ces progrès, de codifier la pratique médicale de manière à fournir les soins les mieux adaptés – et les meilleures chances de survie – aux personnes séropositives et aux malades du sida.

Selon toute vraisemblance, les experts français du comité présidé par le professeur Dormont vont formuler des recommandations similaires à celles qui ont été définies à la mi-juin par les spécialistes américains. Ces derniers, réunis sous l'égide du département américain de la santé, ont notamment recommandé que la trithérapie – réunissant deux antirétroviraux associés à un inhibiteur de la protéase – puisse *a priori* constituer un traitement de première intention et non plus, comme les recommandations officielles françaises toujours en vigueur le préconisent, un traitement de « deuxième intention », prescrit chez les patients chez lesquels les bithérapies précédentes ne sont plus efficaces.

Dans leurs « Recommandations pour l'utilisation des agents antirétroviraux chez les adultes et les adolescents infectés par le VIH », publiées dans *The Journal of the American Medical Association* (JAMA) du 25 juin, les autorités sanitaires américaines préconisent les différentes combinaisons médicamenteuses que les médecins se doivent dorénavant d'administrer lors d'une première prescription. Il leur est ainsi recommandé d'associer l'un des trois médicaments de la nouvelle classe des antiprotéases – l'indinavir, le ritonavir ou le nelfinavir – à une combinaison de deux autres médicaments antirétroviraux de la classe des analogues nucléosidiques inhibiteurs de la transcriptase inverse (AZT-ddC, AZT-3TC, d4T-ddI ou d4T-3TC).

Ces mêmes experts ajoutent qu'en cas d'échec thérapeutique le patient devra être traité avec d'autres médicaments actifs contre le VIH qui ne lui ont pas encore été prescrits.

« *Jamais des recommandations officielles n'avaient été aussi précises dans le choix des médicaments. Il faut y voir la traduction des progrès enregistrés ces deux dernières années* », précise *Le Journal du sida*, mensuel de l'association Arcat-sida publié avec le soutien financier de la direction générale de la santé et d'Ensemble contre le sida. Les progrès thérapeutiques se fondent sur de nouveaux acquis diagnostiques (la mesure de la « charge virale plasmatique » pour l'essentiel), qui permettent de suivre avec précision la dynamique de l'infection virale au sein du sang circulant. Forts de ce nouvel élément, les experts peuvent dorénavant se fixer des objectifs précis. Ils considèrent ainsi que l'objectif de tout traitement antirétroviral prescrit contre le VIH doit être d'obtenir la baisse la plus importante possible de la charge virale plasmatique. L'idéal est de réussir que la présence du virus dans le sang devienne indécelable.

La proposition de soumettre d'emblée les personnes séropositives asymptomatiques (mais dont les capacités du système immunitaire sont déjà altérées) se fonde sur une série de travaux expérimentaux récents parmi lesquels un vaste essai clinique (réunissant dans 24 pays 3 590 patients suivis durant près de deux ans) conduit par la firme pharmaceutique Roche. Ce travail a en effet confirmé qu'une trithérapie associant deux analogues nucléosidiques inhibiteurs de la transcriptase inverse et un inhibiteur de la protéase du VIH est clairement plus efficace que les bithérapies d'analogues nucléosidiques qui étaient jusqu'ici (et qui sont souvent encore) prescrites. Au terme d'un suivi moyen de dix-sept mois, le risque d'aggravation de l'évolution clinique est, dans cet essai, diminué de 50 % avec la trithérapie par rapport à la bithérapie.

PRÉCOCITÉ

Contrairement à ce qui fut longtemps la règle en matière de traitement de l'infection par le VIH (à cause notamment de la faiblesse de l'arsenal médicamenteux antirétroviral), il apparaît aujourd'hui que, comme pour les autres maladies de nature infectieuse, la précocité du traitement est un gage certain d'efficacité. On ne saurait pour autant pécher par trop de schématisme et conclure que les nouvelles trithérapies officiellement préconisées à un stade précoce de l'infection constituent la réponse univoque à fournir dès la découverte d'une séropositivité. Il importe notamment de rappeler les contraintes, les effets secondaires et la possible toxicité de ces associations médicamenteuses ; tout comme le risque potentiel qu'elles représentent d'induire de nouveaux phénomènes de résistance du virus aux agents médicamenteux dirigés contre lui. Dans leur volumineux et récent rapport, les experts américains prennent d'ailleurs de multiples précautions avant de formuler leurs recommandations sur les trithérapies de première intention chez les personnes séropositives et asymptomatiques.

Ils rappellent notamment que coexistent aujourd'hui deux approches thérapeutiques. L'une est « agressive » (trithérapie d'emblée). L'autre est plus mesurée, réservant les bénéfices biologiques de l'agressivité médicamenteuse à un stade ultérieur de l'évolution de la maladie. En toute hypothèse, les experts américains (et demain leurs homologues français) estiment que le choix entre l'une ou l'autre démarche ne peut être fait qu'au terme d'un échange entre le spécialiste et celui qui se confie à lui. L'infection par le VIH vient ainsi une nouvelle fois démontrer sa capacité à bouleverser les règles séculaires de la relation médecin-malade, le prescripteur devant dorénavant apprendre à partager avec son patient son savoir et son pouvoir.

Jean-Yves Nau

46 % des patients sous trithérapie

● **Traitements.** Huit spécialités produites par cinq laboratoires sont actuellement utilisées pour retarder la progression de l'infection par le VIH. Il s'agit de cinq antirétroviraux – Rétrovir (AZT, Glaxo-Wellcome), Videx (DDI, Bristol Myers Squibb), Hivid (DDC, Roche), Zerit (D4T, Bristol Myers Squibb), Epivir (3TC, Glaxo-Wellcome) – et de trois antiprotéases – Norvir (ritonavir, Abbott), Crixivan (indinavir, Abbott) et Invirase (saquinavir, Roche).

● **Patients.** Au 31 décembre 1996, 48 000 personnes infectées par le VIH étaient traitées avec au moins un antirétroviral, selon le secrétariat d'Etat à la santé. Au 31 mars 1997, sur 15 000 patients suivis par les centres d'information et de soins de l'immunodéficience humaine, 81 % bénéficiaient d'un traitement, dont 46 % d'une trithérapie et 48 % d'une bithérapie. En juin 1996, 18 % des personnes traitées étaient sous trithérapie ; elles étaient 34,1 % en septembre 1996 et 46,6 % en mars 1997. Les combinaisons les plus prescrites étaient, au premier trimestre 1997,
D4T + 3TC + indinavir (15,4 %),
AZT + 3TC (13,3 %),
AZT + 3TC + indinavir (10,5 %).

● **Coût.** L'enquête sur la consommation des antirétroviraux dans les pharmacies hospitalières a estimé le coût des traitements du sida à l'hôpital à 280 millions de francs pour le premier trimestre 1997. Le coût global annuel des différentes thérapeutiques est évalué à 1 milliard de francs.

Les demandes des associations

En France, certaines associations de malades ont récemment dénoncé « *l'absence de nouvelles recommandations thérapeutiques* » et plaidé pour la transposition immédiate dans notre pays des directives américaines. « *De nouvelles recommandations en matière de diagnostic précoce, de traitements antirétroviraux et de mesure de la charge virale doivent être publiés avant le 30 septembre* », estime Act-Up, qui précise que le professeur Jean Dormont, qui présida le groupe chargé d'émettre les dernières recommandations en date, doit réunir à nouveau les experts à ce sujet le 23 septembre.

« *L'usage encore si répandu des bithérapies ne peut plus être considéré comme une bonne pratique de traitement* », considère pour sa part l'association Actions Traitements. La fédération Aides a quant à elle réclamé que l'abacavir, une nouvelle molécule des laboratoires Glaxo-Wellcome destinée aux patients en situation d'échec thérapeutique, soit mise à disposition des patients français.

La déclaration de séropositivité pourrait devenir obligatoire

LES RÉSULTATS importants, parfois spectaculaires, obtenus en matière de traitement de l'infection par le VIH imposent désormais, aux yeux de certains épidémiologistes une adaptation des outils de surveillance de la dynamique de l'épidémie, comportant notamment la déclaration obligatoire des cas de séropositivité dès la découverte de ceux-ci. Ce dispositif compléterait ainsi l'actuelle déclaration obligatoire des cas de sida cliniquement avérés correspondant à un stade avancé de la progression de la maladie.

Il s'agit là d'un sujet qui soulève plusieurs questions éthiques d'importance et qui pourrait alimenter de nouvelles controverses entre les autorités sanitaires et le monde associatif. Le débat vient d'être publiquement ouvert par le docteur Jean-Baptiste Brunet, directeur du Centre européen pour la surveillance du sida, qui se prononce aujourd'hui, sans ambiguïté, en faveur d'une adaptation rapide des outils de surveillance épidémiologique. « *La maladie a évolué, le sida n'a désormais plus la même valeur qu'il y a dix ans dans le cours de l'infection. La distinction entre sida et séropositivité n'est plus pertinente sur le plan biologique, même si elle conserve du sens dans le vécu des personnes atteintes*, déclare le docteur Brunet dans les colonnes du dernier numéro du *Journal du sida* (daté été 1997). *Le concept de maladie à VIH, qui figurait dans le premier rapport Dormont en 1990, est de mieux en mieux reconnu. Les traitements ont désormais un impact mesurable et ils sont administrés bien avant la survenue d'un sida. Compte tenu de ces évolutions, il devient difficile de continuer à analyser la dynamique de l'épidémie avec des outils dont la conçeptualisation est ancienne.* »

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Pour le docteur Brunet, la déclaration obligatoire de la découverte d'une séropositivité vis-à-vis du VIH « *est actuellement un sujet de discussion parmi les épidémiologistes qui s'occupent de cette infection* », du moins dans les pays qui, comme la France, « *n'ont pas encore un tel système* ». Une telle mesure permettrait, selon lui, de compléter le système de surveillance, étant entendu qu'elle ne se subsituerait pas à l'actuelle surveillance des cas de sida cliniquement déclarés. Cette dernière est en effet le seul outil permettant de connaître la population des personnes qui découvrent leur séropositivité au moment du diagnostic de sida, et donne par là même une indication sur les raisons qui ont fait qu'elles n'ont pas pu – ou pas voulu – bénéficier d'un dépistage précoce.

Après les craintes nourries au milieu des années 80 quant à la possible stigmatisation des personnes connues pour être séropositives, la mise en place d'un tel système constituerait une étape symbolique au regard de l'histoire de cette maladie qui, *via* une prise en charge thérapeutique de plus en plus efficace, se rapproche progressivement des autres pathologies infectieuses.

Les autorités sanitaires devront notamment démontrer que le système qu'elles veulent mettre en place offre toutes les garanties de secret médical, d'anonymat et de confidentialité, et que personne ne pourra jamais avoir accès à des « listes nominatives de personnes séropositives ». Pour le docteur Brunet, tout projet devra, en France, faire l'objet d'un débat entre le réseau national de santé publique, le ministère de la santé et les associations concernées.

Au-delà des arguments sanitaires avancés, il reste à savoir si une telle mesure pourrait avoir un impact négatif, fournissant notamment un nouvel argument à ceux qui ne souhaitent pas bénéficier d'un dépistage précoce. Le docteur Brunet n'écarte pas *a priori* cette hypothèse. « *Toutefois*, ajoute-t-il, *sur le fond du débat cette mesure ne constitue pas une révolution. Cela ne changerait pas la nature des informations dont nous disposons déjà sur la séropositivité. Une telle mesure viserait simplement à rationaliser et à harmoniser les différents outils actuels.* »

J.-Y. N.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : Simone Veil a jugé « *assez astucieuse* »** la proposition de modification de la loi sur la nationalité du politologue Patrick Weil. La présidente du Haut Conseil à l'intégration, ministre des affaires sociales entre 1993 et 1995, a déclaré, dans un entretien au *Journal du dimanche*, que le rapport remis jeudi 31 juillet au gouvernement avait « *le mérite de mettre les pendules à l'heure* » et s'est félicitée qu'il ne propose « *pas de rupture avec la loi de 1993 quant au droit du sol* ». Elle a jugé le rapport « *plus imprécis* » sur la question du droit d'asile.

■ **HÔPITAUX : Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé,** a déclaré, dimanche 3 août à Sète (Hérault) qu'« *il faut pouvoir, dans un large débat, équilibrer nos moyens avec les besoins* » de santé, ajoutant qu'« *il* [fallait] *fermer à Pithiviers parce qu'il n'y* [avait] *pas d'anesthésiste* ». Le décès d'un foetus dans la nuit du 30 au 31 juillet a provoqué une vive émotion dans l'hôpital, privé de maternité depuis la mort d'une parturiente, début juillet.

■ **RELIGIONS : le pape a donné rendez-vous à Paris,** dimanche 3 août, depuis sa résidence d'été de Castel Gandolfo, à une jeunesse « *assoiffée de vérité, de liberté et de bonheur (...)* ». Jean Paul II est attendu à Paris du 21 au 24 août pour les Journées mondiales de la jeunesse. – *(AFP.)*

Les agents de la répression des fraudes traquent les « arnaques de l'été »

DANS LE CADRE de l'opération « Pour des vacances sans nuages » destinée à défendre les touristes contre les « arnaques », petites ou grandes, les agents de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) ont déjà mis en évidence, du 1er au 20 juillet, près de 2 700 irrégularités sur 8 500 établissements contrôlés. Plus d'un établissement visité sur trois n'a pas respecté, à des titres divers, la réglementation sur les normes d'hygiène, de sécurité ou sur l'information des consommateurs.

Lancée par la secrétaire d'Etat chargée des PME, de l'artisanat et du commerce, Marylise Lebranchu, l'opération interministérielle s'est déjà traduite par 32 000 contrôles, chaque établissement inspecté faisant en moyenne l'objet de quatre visites. Au total, 90 000 contrôles sont prévus durant tout l'été. D'ores et déjà, la DGCCRF a relevé 817 infractions qui ont débouché sur des procès-verbaux et 1 869 « *manquements de moindre importance* », qui se sont traduits par des avertissements. Onze restaurants et une piscine ont été fermés. 7 200 kilos de denrées impropres à la consommation ont été détruits.

Au regard de ces chiffres provisoires, le bilan de l'été 1997 pourrait dépasser celui de 1996 au cours duquel, sur 25 830 établissements visités, 3 562 infractions avaient été relevées, 50 établissements fermés et 27 000 kilos de denrées détruits. « *Toutefois*, reconnaît-on au secrétariat d'Etat, *une grande partie des fraudes est traditionnellement dépistée dès les premières semaines, les consommateurs* (...) *donnant l'alerte.* »

Ce petit tour de France des arnaques ne laisse pas d'étonner. Venus contrôler un complexe piscine-restaurant près de Narbonne (Aude), les agents ne sont pas parvenus à voir le fond du bassin tant l'eau était trouble. Un groupe de cinquante jeunes enfants se préparait à y plonger, en l'absence de maître-nageur. Dans les cuisines de l'établissement, les contrôleurs ont découvert des viandes et des poissons dont la date limite de consommation était dépassée et qui avaient fait en outre l'objet d'une congélation illicite. Le cuisinier travaillait au noir. Quant au propriétaire du complexe, de nationalité suisse, il n'avait pas de carte de séjour l'autorisant à exercer cette activité. Il a été mis en garde à vue et le parquet a été saisi. Dans le Puy-de-Dôme, un magasin stockait toute une série de marchandises – saumon, foie gras, coquilles Saint-Jacques – dont les dates limites de consommation étaient là aussi dépassées, parfois depuis six mois. Toujours dans ce département, 107 kilos de surgelés en voie de putréfaction ont été saisis dans une superette. Ils avaient été congelés à trop haute température. Les inspecteurs ont observé un « *début de verdissement sur les côtes de porc, une odeur aigre prononcée sur les bâtonnets de poisson* ».

La région parisienne n'est pas en reste puisque dans un restaurant, un client a été intoxiqué par un produit de nettoyage versé par inadvertance dans un pichet de boisson : l'établissement conservait ses produits d'entretien dans sa cuisine. Les denrées alimentaires, elles, étaient stockées dans le local à poubelles ! Les agents de la DGCCRF ont également épinglé plusieurs piscines dont les grilles étaient dangereuses et le système d'aspiration trop puissant. Enfin, en Champagne, un prétendu camping « à la ferme » n'était qu'un terrain vague, exploité de façon illicite, dans une zone non agricole.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Xavier de La Gorce

A LA SUITE de notre article intitulé « Xavier de La Gorce est débouté de ses poursuites contre « Lyon Capitale » (*Le Monde* du 12 juin), *M. de La Gorce nous a adressé la lettre suivante :*

Le compte rendu du procès en diffamation que j'ai intenté contre le magazine *Lyon Capitale* appelle de ma part plusieurs remarques et précisions :

1 – Le tribunal correctionnel a jugé qu'il y a eu effectivement diffamation à mon égard mais a néanmoins cru devoir prononcer une relaxe.

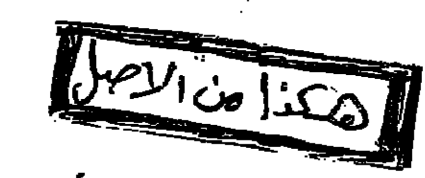
2 – Le procureur de la République a lui-même requis – ce qui n'est pas fréquent en matière de diffamation – contre *Lyon Capitale*, estimant que le délit était constitué.

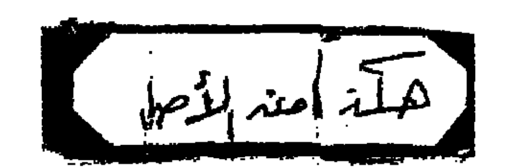
3 – Le tribunal a également considéré que la preuve de la vérité des faits diffamatoires n'était pas rapportée par les prévenus.

4 – La relation faite par *Le Monde* se veut accablante mais il eût fallu, dans un souci de stricte objectivité, ne pas se contenter de citer complaisamment Mme Tissot, MM. Guédé et Rist et de réduire à dix mots les longues interventions de deux anciens ministres en passant sous silence complet les témoignages de deux préfets de région et d'un ingénieur général de l'équipement.

5 – La vraie question est et demeure :

Xavier de La Gorce, directeur général adjoint de la région Ile-de-France de fin 1993 à fin 1996, a-t-il, en quoi que ce soit, contribué à la méconnaissance des procédures de passation des marchés publics ? La réponse, déjà exprimée dans ces colonnes il y a un an, est : non. C'est dommage pour ceux qui cherchent, en vain, un bouc émissaire qui se battra jusqu'à la dernière énergie pour sauver son honneur.





MONTAGNE De plus en plus fréquenté par les touristes, le massif du Mont-Blanc est aussi soumis à une circulation en forte augmentation. Ajoutées à celles provoquées par les aménagements lourds, les nuisances menacent les équilibres naturels de la plus haute montagne d'Europe. ● LE STATUT actuel du massif du Mont-Blanc est régi par une conférence transfrontalière qui réunit les élus des versants français, suisse et italien. La protection du massif, dont le patrimoine naturel constitue la richesse principale, paraît de plus en plus insuffisante. ● LE PROJET D'INSTALLATION de remontées mécaniques dans la montagne de Balme constitue un nouveau terrain d'affrontement entre aménageurs et protecteurs de la montagne. ● LE CLASSEMENT du massif en parc international, à l'instar d'autres grands sommets de la planète, redevient d'actualité.

Le Mont-Blanc à la recherche d'une protection qui soit à sa hauteur

L'action des élus au sein de la Conférence transfrontalière ne suffit manifestement plus à préserver le « toit de l'Europe », soumis à une fréquentation et à des aménagements de plus en plus lourds. L'idée de lui donner un statut de parc international, comme pour l'Everest, est relancée

CHAMONIX
de notre envoyé spécial

« La protection de l'environnement montagnard est manifestement une affaire trop sérieuse pour être confiée aux seules autorités locales », déclare un membre de l'association Mountain Wilderness. En 1987, celle-ci avait émis l'idée d'associer les trois pays qui bordent le « toit de l'Europe », la France, l'Italie et la Suisse, pour créer autour du Mont-Blanc un « parc international ». L'idée avait aussitôt séduit l'ensemble des associations de protection de la nature, soucieuses de trouver une solution concrète à la « déshérence » d'un massif prestigieux, fréquenté chaque année par des centaines de milliers de touristes et vers lequel converge quotidiennement un nombre croissant de poids lourds pour emprunter son tunnel.

Le projet, auquel s'était associé le conseil général de la Haute-Savoie, reçut le soutien de l'Etat, qui, quelques jours avant les élections européennes du 18 juin 1989, décida, en conseil des ministres, de lancer une étude portant sur la création d'un parc national autour du Mont-Blanc, « *à vocation internationale* ». Du côté français, il prenait en compte les 20 000 hectares de ce massif dont les pentes sont classées au-delà de 2 000 mètres depuis 1951, ainsi que les réserves naturelles des Aiguilles Rouges, de Carlaveyron, des Contamines, de Sixt et de Passy, d'une superficie totate de 21 000 hectares. Le projet prévoyait d'intégrer, éventuellement, dans cet espace plusieurs autres massifs montagneux français, dont le Roc d'Enfer, la chaîne des Aravis (Haute-Savoie), le Beaufortain (Savoie), pour finalement atteindre les rives du lac Léman (Haute-Savoie).

RÉACTIONS NÉGATIVES

Les réactions négatives des collectivités locales concernées, dont celle du maire de Chamonix, Michel Charlet (div.d.), firent reculer le ministre de l'environnement de l'époque, Brice Lalonde. Il confia donc aux communes du Pays du Mont-Blanc le soin de définir un plan de gestion de leur patrimoine naturel et de faire la preuve de leur dynamisme. Les élus s'empressèrent d'écarter de leur réflexion la notion même de parc, qualifiée par le maire de Chamonix de « *protection passive, sans aucun projet social* ».

En 1991, ils créèrent la Conférence transfrontalière Mont-Blanc, présidée alternativement par les ministres de l'environnement des trois pays riverains du massif : la région autonome du Val d'Aoste, en Italie, le canton du Valais, en Suisse, et le syndicat intercommunal « Espace nature Mont-Blanc », qui fédère treize communes des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie. Une série d'opérations-tests ont été conduites par le syndicat dans les zones frontalières comme la réhabilitation d'alpages, la réfection de sentiers de bergers sur la montagne de Balme, la construction d'une ferme-auberge à Vallorcine.

Les élus avaient défini quatre objectifs très généraux : le soutien à l'agriculture de montagne, notamment des activités pastorales, la sauvegarde de la nature et des paysages, le développement d'un « *tourisme intégré* » et la réduction de l'impact des transports et de leurs infrastructures, principalement dans les vallées de Chamonix et d'Aoste, portes d'accès au tunnel du Mont-Blanc. A l'évidence, les résultats ne sont pas au rendez-vous.

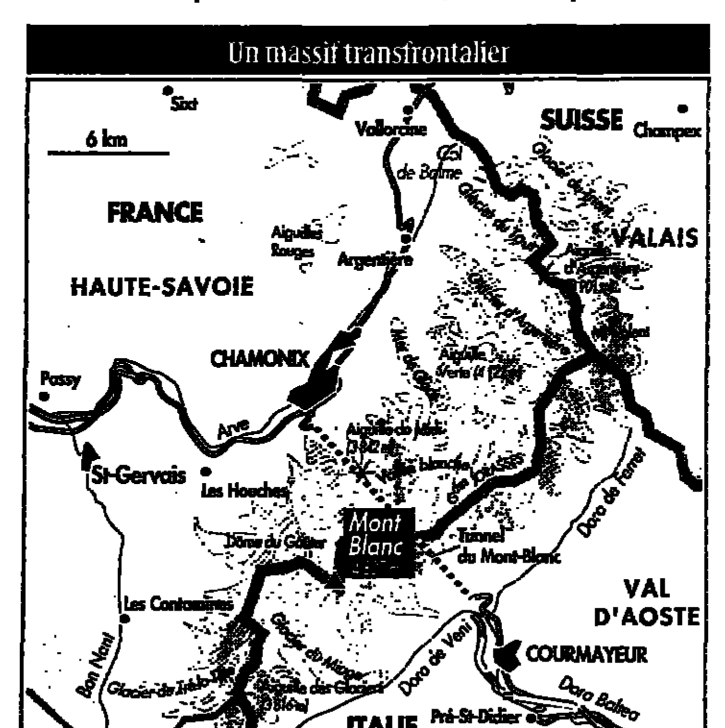
« *Les collectivités locales montrent qu'elles n'arrivent pas, par elles-mêmes, à mener une action d'envergure. L'Etat avait un projet qu'il ne pouvait pas imposer sans l'adhésion des collectivités locales. Il serait souhaitable de pouvoir un jour marier les deux démarches* », constate le directeur régional de l'environnement, Alain Pialat. Il déplore que la protection du Mont-Blanc soit aujourd'hui dans une impasse. L'Etat, qui ne souhaite pas cautionner un projet vidé presque totalement de sa substance, se désengage progressivement de cette opération. De leur côté, les collectivités savoyardes ont obtenu le soutien financier du conseil régional Rhône-Alpes pour pouvoir, « *après plusieurs années d'études et la mise en place d'opérations-tests, entrer dans la phase active du projet d'Espace Mont-Blanc* », affirme M. Charlet.

Quinze associations de la protection de la nature et de l'environnement qui militent pour une politique durable de protection « *qui soit à la hauteur du toit de l'Europe* » se sont regroupées, à leur tour, au sein d'une fédération transfrontalière. Elles prétendent avoir été flouées autant par les collectivités locales que par les Etats riverains du Mont-Blanc. Elles dénoncent « *la surexploitation galopante d'un monument naturel d'importance mondiale, rongé par le tourisme dur, ses aménagements techniques massifs et sa mentalité d'appropriation illimitée* ». Elles constatent, avec beaucoup d'amertume, que le massif du Mont-Blanc est « *moins protégé aujourd'hui qu'avant l'engagement d'une coopération internationale pour sa sauvegarde* ». Le président de Mountain Wilderness France, Bernard Amy, rappelle que les plus hauts sommets de la terre sont protégés et inclus dans des parcs nationaux, comme le mont McKinley (6194 mètres), point culminant de l'Amérique du Nord, et l'Everest (8848 mètres), la plus haute cime du monde, située dans la chaîne himalayenne. Prudemment, son association réclame la mise en place d'une « *structure de protection susceptible de recouvrir l'ensemble des réglementations qui pèsent aujourd'hui sur le Mont-Blanc, sans nécessairement parler de parc* ».

Au sein de Mountain Wilderness, certains, comme le guide Patrick Gabarrou, président d'honneur de cette association, souhaitent expérimenter dans le massif du Mont-Blanc un nouveau concept de protection. Ce dernier prendrait plus largement en compte les exigences du développement économique et social que dans les parcs nationaux existants. « *L'espace international* » qu'il préconise pourrait comprendre des secteurs aux statuts très différents. On y trouverait une zone centrale identique à celle des parcs de la génération 70, des sites placés en réserve intégrale dans lesquels personne n'aurait le droit de pénétrer, des zones à caractère naturel où le tourisme doux et l'agriculture extensive auraient leur place, des secteurs situés en zone dite « centrale » dans lesquels il serait possible de construire des remontées mécaniques, enfin des lieux à vocation touristique où se concentreraient les équipements d'accueil.

Ce projet qui fut adressé, en 1989, aux élus des communes installées au pied du Mont-Blanc avait été aussitôt renvoyé à ses « inventeurs ». Ceux-ci n'ont pas abandonné l'espoir de le réactiver.

Claude Francillon



Accidents en cascade

L'importante fréquentation touristique du massif provoque de nombreux accidents. C'est ainsi que treize personnes sont mortes, samedi 2 et dimanche 3 août, dans les Alpes, portant à plus de trente le nombre des victimes depuis la mi-juillet. Sur le versant français du Mont-Blanc, une Russe d'une trentaine d'années a été tuée samedi par une chute de pierres. Le même jour, les secours avaient récupéré le corps d'un Chilien de 41 ans, mort de froid et d'épuisement durant la nuit de jeudi à vendredi. « *Les accidents se sont concentrés sur un laps de temps plus court* », ce qui donne une impression de « *série noire* », a indiqué le capitaine Henri Portet, du peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de l'Isère. En moyenne, le nombre des victimes dans les Alpes françaises est à peu près équivalent à celui des autres années, précise-t-on au PGHM.

Le test de la montagne de Balme

Au cœur des accusations contre la Conférence transfrontalière, il y a le rôle que celle-ci a tenu comme « *cellule de concertation* » pour un projet d'équipement en remontées mécaniques de la montagne de Balme. Cette zone, située à l'extrémité est de la vallée de Chamonix, en partie équipée, va être reliée prochainement aux villages de Vallorcine (France) et de Trient (Suisse). Les élus de ces deux pays estiment que la Conférence a permis de mieux coordonner ce projet et de limiter l'impact environnemental des installations mécaniques. Pour les adversaires de cet aménagement, au contraire, l'accord donné pour la construction du premier appareil d'une série de trois, qui sera mis en service l'hiver prochain, a décrédibilisé définitivement l'institution transfrontalière dont les actions « *n'ont plus de rapport avec le projet originel de protection qui lui a été imparti* ».

Froville (Meurthe-et-Moselle) veut reconstruire son prieuré à coups de dollars

NANCY
de notre correspondante

Froville, 212 habitants, petit village au cœur de la Meurthe-et-Moselle, s'enorgueillit de posséder un des plus anciens témoignages de l'art roman en Lorraine. « *Une magnifique leçon architecturale clunisienne qui a traversé les siècles et résisté aux invasions* », se plaît à répéter le guide Christophe Donys. Quelques lignes dans les guides touristiques, la fierté du village. Mais, depuis quelque temps, on s'agite beaucoup autour du prieuré.

Une partie du cloître a été achetée en 1926 par George Blumenthal, riche banquier américain, ami des Rockefeller, amoureux des vieilles pierres, et se trouve aujourd'hui exposée au Cloister Museum. L'Américain avait d'abord construit, avec les pierres de Froville, un passage privé dans une de ses résidences parisiennes menant à sa salle de musique personnelle. Onze triples fenêtres en ogive le long d'un déambulatoire, qui ont, pour finir, été démontées pierre par pierre pour être installées dans le musée américain en 1935, à sa mort. Un pillage tout à fait légal, constaté par acte de vente et dont la commune cherche aujourd'hui l'original.

Depuis trois ans, une idée a fait son chemin dans l'esprit de Jean-Charles Cuny, maire de Froville et propriétaire du cloître. Il aimerait bien que l'on reconstruise à l'identique les éléments manquants du prieuré. « *L'idée nous a été soufflée par Pierre-Xavier Hans, l'inspecteur général des monuments historiques, qui était venu faire une conférence à Froville sur l'art roman. Après la conférence, on bavardait et il m'a dit que pour reconstruire le cloître de Froville l'argent n'était pas un problème, il suffisait de le vouloir.* »

Alors Jean-Charles Cuny s'est mis à rêver d'un cloître ressuscité. Une affaire de 8 millions de francs selon les premières estimations. Mais Froville, qui se saigne pour entretenir son patrimoine (3 millions pour l'église romane sur le budget de la commune, c'est lourd), s'est mise à imaginer que le dollar pourrait peut-être aider à la reconstruction du prieuré. Le projet a reçu la caution scientifique de l'architecte en chef des monuments historiques, Thierry Algrin. « *On peut tout à fait remonter les éléments manquants, taillés en pierre de Lorraine, et le faire en toute authenticité. Nous disposons de photos prises avant le démontage. C'est une mutilation ponctuelle, et une reconstruction à l'identique ne poserait pas de problème* », note ce dernier, qui a accepté, à la demande de Jean-Charles Cuny, d'étudier un dossier scientifique et technique pour susciter des actions de mécénat.

Monique Raux

Le péage urbain de Toulouse gratuit aux heures de pointe

DEPUIS LE 1er AOÛT, LE PÉAGE de Roques-sur-Garonne, à la sortie sud-ouest de Toulouse, est partiellement et officiellement gratuit. L'entrée à la Ville rose est libre tous les matins, de 6 heures à 9 heures de même que le soir – de 16 heures à 19 heures – dans le sens de la sortie. La gare de péage, située à 8 kilomètres du périphérique toulousain, était fortement contestée par un collectif de banlieusards qui organisait lui-même des levées de barrières sauvages matin et soir depuis son ouverture, en février 1996.

Les employés des Autoroutes du sud de la France (ASF) ont officiellement pris le relais. Une affichette indique qu'il s'agit d'une décision interministérielle. Début juillet, le nouveau ministre des transports avait assuré que le péage de Roques serait rapidement suspendu, en attendant son démontage, annoncé pour le 1er janvier 1998. Les collectivités locales (département de Haute-Garonne, région Midi-Pyrénées et les communes riveraines) se sont engagées à racheter le péage à l'Etat pour 200 millions de francs. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ÎLE-DE-FRANCE : les offices de tourisme de Fontainebleau, Marly-le-Roy, Rambouillet, Saint-Denis, Saint-Germain-en-Laye, Versailles, Vincennes** et le comité régional du tourisme ont décidé de s'unir pour établir un projet commun de réseau des « *villes royales* ». Grâce à l'appui de la région Ile-de-France, ce projet est destiné à promouvoir l'offre touristique, qualifiée d'« *exceptionnelle* », des sept villes qui partagent un patrimoine commun hérité de la présence des rois de France en ces lieux.

■ **CÔTES-D'ARMOR : un contrat signé entre la région Bretagne et les collectivités locales le 4 août** permettra de mieux protéger les sites des caps Fréhel et d'Erquy (Côtes-d'Armor), en luttant contre les conséquences de la surfréquentation touristique. Ce contrat, signé pour une durée de deux ans, sera mis en œuvre par le syndicat des Caps, collectivité territoriale qui réunit le conseil général des Côtes-d'Armor et les communes concernées.

■ **FINISTÈRE : dimanche 3 août à Lorient, le ministre de l'agriculture et de la pêche, Louis Le Pensec**, a annoncé qu'il s'entretiendrait « *dans le mois qui vient avec Emma Bonino* », commissaire européen, au sujet des zones de pêche à la langoustine au large des ports bigoudens, dans le Finistère, que Bruxelles envisage d'interdire afin de favoriser la reproduction du merlu. M. Le Pensec a souligné que, « *pour l'instant, le projet des zones de cantonnement était suspendu* ».

Dans l'Hérault, la nappe d'eau souterraine devient un bien commun

NÎMES
de notre correspondant

Un contrat pour la préservation d'une vaste nappe d'eau souterraine située en bordure de mer, entre Béziers, Agde et Valras, vient de voir le jour dans l'Hérault. Cet accord, conclu entre quatorze communes, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, le conseil général, les chambres consulaires et le ministère de l'environnement, est le premier en France à associer les partenaires institutionnels et les usagers.

Pour la direction régionale de l'environnement (DIREN), cette démarche coule de source. Cela fait plus de dix ans qu'elle a décidé de ne pas jouer aux gendarmes et aux voleurs avec tous ceux – communes, industriels, agriculteurs ou particuliers – qui prélèvent l'eau naturellement potable de cette nappe de l'astien. Pourtant, son niveau baisse de façon inquiétante, et le risque existe de voir des prélèvements trop importants provoquer des intrusions d'eau de mer, entraînant une baisse de la pression exercée sur la nappe.

4,6 millions de mètres cubes sont prélevés chaque année dans cette nappe, qui se situe à une profondeur de 120 mètres et s'étend sur 450 kilomètres carrés. La moitié le sont entre les mois de juin et d'août, lorsque la population, sur cette partie du littoral, passe de 70 000 à 350 000 personnes. Au lieu d'adopter des mesures drastiques, la DIREN, bien avant la loi sur l'eau, a joué la carte de la pédagogie et de la concertation. Ainsi a-t-elle été à l'origine, en 1990, de la création, avec les élus et des usagers, d'un syndicat mixte de gestion de la nappe, dont le contrat signé le 23 juin n'est que l'un des prolongements.

Les objectifs d'ailleurs restent les mêmes : mieux gérer la nappe et améliorer la qualité de l'eau ainsi que celle des forages des particuliers, qui, lorsqu'ils sont effectués, mettent en contact l'astien avec des nappes superficielles parfois dégradées.

« C'EST UN PEU UNE BOÎTE NOIRE »

Seuls les moyens sont différents. Avec une enveloppe budgétaire de 15,7 millions de francs, un réseau d'observation du niveau de la qualité de l'eau sera mis en place et un hydrogéologue embauché à mi-temps par le syndicat mixte d'études et de gestion de l'astien. Responsable de la DIREN, l'hydrogéologue Anne Laurent est surprise de l'intérêt des élus et des populations des communes concernées. « *Une nappe souterraine, c'est un peu une boîte noire. Chacun y projette un peu de son imaginaire. Comme on ne la voit pas, elle n'existe pas vraiment. Or, depuis que nous avons commencé nos débats et nos tournées sur le terrain, c'est incroyable les remontées d'information que nous avons.* »

Depuis trois ans, en tout cas, les utilisateurs ont pu constater que la qualité de la nappe s'améliorait puisque, la pression des prélèvement devenant moins grande, les forages de l'astien redeviennent artésiens : l'eau est de nouveau jaillissante dans le Biterrois.

Richard Benguigui

Les âmes errantes de l'Altiplano

8

RAZZIA SUR LES OBJETS D'ART



DE mémoire d'Indien aymara, il y a longtemps qu'on n'avait pas connu, dans ce coin perdu de l'Altiplano bolivien, une année aussi faste. Partout dans le canton de Coroma l'herbe est verte, les lamas sont bien gras et, pour se donner du cœur au ventre, l'alcool et les feuilles de coca ne manquent pas. Il est même question d'acheter une camionnette. Avec une communauté éparpillée et l'arrêt de bus le plus proche à des heures de marche, ce ne serait pas du luxe. Mais c'est encore un secret.

Herman Cruz et cinq hiérarques aux visages cuivrés, assis avec lui autour de la table, s'en félicitent gravement. Mais ils savent bien que cette abondance n'est pas l'effet du hasard. Pas plus que celui du climat, du dieu des Espagnols ou encore du dieu Soleil. Non. Si tout va bien, ou en tout cas bien mieux, c'est parce que Coroma a récupéré les âmes de ses ancêtres qui erraient, depuis des années, du côté de San Francisco. Partie de ce pueblo minuscule perché à 4 000 mètres d'altitude et ignoré des atlas, une croisade singulière a permis d'ébranler les Etats-Unis et de conjurer le mauvais sort. Mais on est passé à deux doigts du désastre.

Les Aymaras de Coroma – aujourd'hui moins de dix mille personnes – occupent une place à part dans les civilisations andines, qui sont avant tout des civilisations du textile. Etablis au nord de la province Potosi, sur un haut plateau désertique de la cordillère des Andes, brûlant le jour et glacé la nuit, ils sont les seuls à avoir maintenu depuis des siècles une tradition dans laquelle des tissus sacrés, hérités de leurs ancêtres, *las almas* (les âmes), jouent un rôle religieux et social capital. Chacun des onze *ayllus* (clans) qui composent la communauté – kaluja, pallpa, samanchi, antuja, etc. – détient une partie de ces vêtements (chemises, jupes et ponchos). Tissés dans un style très particulier fait de lignes et d'espaces verticaux colorés et baptisés *magnos*, ces textiles ont tous une signification, une histoire. Dans cette société sans écriture, ils parlent. Leur esthétique très moderne plaît beaucoup aux Occidentaux.

Ces reliques, dont certaines ont plus de cinq cents ans, sont rangées par paquets de dix à quinze dans des baluchons appelés *q'épis* et confiés à des dignitaires religieux, les *jilacatas*, chargés de veiller sur eux. Les tissus, *« c'est l'héritage que nous avons reçu de nos ancêtres, notre lien avec eux. Ils nous montrent le chemin que nous devons suivre dans les moments importants »*, résume Herman Cruz. Ce petit homme affable, qui a été *jilacata*, se souvient que, *« certaines nuits, il entendait les âmes parler entre elles dans les* q'épis *»*, ce qui l'empêchait parfois de dormir. Les textiles sacrés servent aussi d'oracles dans les grandes occasions. Au cours de cérémonies tenues au pied des *q'épis*, les devins lisent dans la coulure des bougies, dans le goût des feuilles de coca brûlées ou dans l'aspect d'un cœur de mouton la réponse des âmes aux décisions des dirigeants.

Seuls les chefs – les *kurakas*, les *jilacata* et les *prestes mayor* – ainsi que leurs épouses ont le droit de porter les vêtements sacrés, qui ne sortent au grand jour qu'une fois dans l'année, en novembre. C'est l'occasion de rites hauts en couleur, avec musique, danses et sacrifices de lamas. L'éloignement et l'indifférence, mais aussi le mépris encore tenace pour ces *Indios* du bout du monde, ont permis aux Aymaras de maintenir ces rituels, depuis longtemps abandonnés par les autres communautés. Ainsi les trésors de Coroma ont-ils longtemps été épargnés par un système dans lequel les objets achetés quelques dizaines de dollars sont revendus aux Etats-Unis entre dix et cent fois plus.

Mais tout va changer, dans les années 80, avec les visites répétées d'une poignée de « touristes » américains qui photographient systématiquement les tissus exhibés lors des fêtes de la Toussaint. Les uns sont des collectionneurs, les autres des marchands. Parfois, la frontière entre les deux activités est mince. Certains vivent à La Paz, d'autres en Californie ou au Canada. Mais tous ont compris que Coroma est un filon exceptionnel pour la clientèle d'amateurs fortunés résidant dans leurs pays respectifs. Ils vont passer à l'action, au nez et à la barbe des Coromenos. Et, incidemment, au mépris de la loi bolivienne, qui interdit l'exportation de tels biens culturels. *« Nous étions fiers de nos coutumes. Au début, nous n'avons rien soupçonné »*, avoue le *kuraka* Ruben Camara. Coûteuse naïveté !

MUNIS de photos, des intermédiaires boliviens à la solde des Nord-Américains entreprennent bientôt la tournée des *ayllus* en proposant dollars, alcool et feuilles de coca contre des tissus. Dans un premier temps, la communauté résiste. Mais les marchands insistent et font monter les enchères. Ils offrent jusqu'à 1 000 dollars – le prix d'une douzaine de lamas – pour les plus beaux *magnos*. Les responsables de la communauté veulent éviter les initiatives individuelles et proposent d'échanger un lot de tissus contre deux tracteurs communautaires. L'affaire capote, mais les tractations ont ouvert une brèche dans la solidarité villageoise. Certains s'y engouffrent : les inventaires de 1985-1986 montrent que des dizaines de textiles sacrés ont disparu de plusieurs *q'épis*.

Bientôt, partisans et adversaires de ce commerce s'affrontent. Les *kurakas* et les *jilacatas* sont divisés. Quatre anciens responsables, convaincus d'avoir bradé des tissus sacrés sans l'accord de la communauté, sont jetés en prison. Le sort s'en mêle et frappe ceux qui ont vendu leur âme et celles des pères fondateurs aux étrangers. La preuve ? L'un d'eux s'empoisonne, deux autres perdent subitement la vue, un quatrième voit son troupeau décimé par la foudre. La zizanie s'installe et les trafiquants en profitent. D'autant plus que la demande est forte. En 1983, une exposition itinérante de textiles aymaras organisée par le groupe du Smithsonian Museum de Washington fait sensation. Parmi les personnes ayant mis des tissus à la disposition de l'exposition, le catalogue cite les noms de plusieurs visiteurs américains de Coroma...

En 1987, alors que la situation paraît désespérée, une série de hasards va inverser le cours des choses. Au plus fort de la tension, une psychologue sociale qui rédige une thèse sur ces textiles débarque à Coroma. Christina Bubba, Bolivienne originaire de Sucre, une ville de la plaine, comprend vite les enjeux du drame : *« Cette société était en danger de mort. »* Aussi va-t-elle s'engager totalement pour la défendre. Ensuite, magie oblige, les augures vont parler. A l'issue d'une séance divinatoire de trois jours, leur message est clair : pour apaiser les ancêtres et chasser le mauvais sort, il faut à tout prix ramener au village les âmes qui errent au loin, perdues dans un monde hostile. Autrement dit, récupérer les textiles sacrés aux Etats-Unis. Le message est clair, mais, vue de Coroma, la mission paraît compliquée. Et d'abord, par où commencer ? Personne n'en a la moindre idée. Là encore, le hasard – ou les âmes – fait bien les choses.

Dans les premiers jours de 1988, Christina Bubba reçoit de John Murra, un universitaire américain, un faire-part annonçant l'ouverture prochaine d'une exposition d'art ethnique à San Francisco. L'invitation est décorée d'une tunique de Coroma, et l'exposant, Steven Berger, est loin d'être un inconnu. Avec son associé, le Canadien Roger Yorke, c'est même l'un des principaux acquéreurs de tissus aymaras. Cap sur les Etats-Unis. Christina Bubba est chargée de guider le représentant de la communauté, Pio Cruz Flores, à travers les mystères et les chausse-trapes du Nouveau Monde.

En février 1988, à la demande des deux émissaires et de l'ambassade de Bolivie à Washington, les douanes américaines saisissent au domicile de M. Berger, et dans un entrepôt, plus de mille objets culturels boliviens, dont 56 textiles de Coroma. L'Américain est soupçonné d'importation frauduleuse. Mais l'enquête traîne et la voie judiciaire risque de s'éterniser. Face à l'équipe de Coroma, soutenue par des universitaires et des associations d'Indiens d'Amérique du Nord, M. Berger oppose une ligne de défense classique : ses tissus ne viennent pas de Coroma. La Bolivie, comme le Chili et le Pérou, regorge de tissus que rien ne distingue les uns des autres. Pour prouver le contraire, Coroma va dépêcher des renforts. Pilotés par « la Bubba », quatre grands connaisseurs des textiles de Coroma s'envolent à leur tour pour San Francisco. Après avoir sacrifié aux rites propitiatoires devant les douaniers éberlués, ils démontrent, pendant deux semaines, pourquoi les tissus saisis sont uniques et pourquoi ils viennent de Coroma. Anecdotes et souvenirs renforcent les arguments techniques. On explique, par exemple, comment tel vêtement a été déchiré au cours d'une danse, tel autre taché de sang lors d'un sacrifice.

L'expertise est concluante, mais il faudra encore deux années de tractations pour que les avocats des deux parties parviennent à un compromis : 43 tissus sur 56 sont restitués. Steve Berger, que les autorités américaines renonceront à poursuivre, récupère les autres objets confisqués. Parmi ceux-ci, 650, sortis clandestinement de Bolivie, sont considérés par ce pays comme faisant partie de son patrimoine national. L'accord ne satisfait pas tout le monde à Coroma, mais c'est un succès inespéré qui permet le retour tant attendu des âmes.

LA restitution des tissus donne lieu, en septembre 1992, à l'ambassade de Bolivie aux Etats-Unis, à des festivités dont Michael Ratner, l'avocat newyorkais de Coroma, se souvient avec émotion. Le président de la Bolivie, Jaime Paz Zamora, fait le voyage pour célébrer la *« victoire »*. Car, depuis quatre ans, la République andine s'est passionnée pour cette variante du combat de David contre Goliath. Le pauvre Indio, une fois n'est pas coutume, a vaincu le riche gringo. Devenue une cause célèbre, la « bataille de Coroma » a placé la question du pillage culturel, depuis longtemps perpétré ici dans l'indifférence générale et souvent avec la complicité des autorités, au cœur du débat politique. Le succès des Aymaras est d'autant plus exemplaire qu'il conduit les Etats-Unis à prendre une mesure exceptionnelle. En 1988, à la demande du gouvernement fédéral, la commission consultative pour les biens culturels est saisie de l'affaire. Au terme d'une étude approfondie, elle estime que *« toute nouvelle perte* [de textiles de Coroma] *conduirait à la mort de l'une des dernières communautés de la culture aymara »*, et recommande au gouvernement américain de prendre des mesures urgentes. En mars 1989, un embargo sur les importations de textiles de Coroma est décrété par les Etats-Unis pour une durée de cinq années renouvelable.

Tout irait pour le mieux dans la communauté réconciliée s'il ne restait pas, du côté d'Halifax, au Canada, quelques âmes errantes. Et de vieux comptes à régler avec « la bande à Berger ». Ici, l'affaire a pour protagoniste Roger Cornélius Yorke, le partenaire numéro un du Californien, que les autorités canadiennes poursuivent en justice pour trafic illégal de biens culturels. En juillet 1988, quelques mois après la perquisition chez M. Berger, la police montée canadienne, explorant une tout autre filière, avait saisi chez Roger Yorke quelque 6 000 objets d'art latino-américains. Dans ce lot figurait un nombre important de textiles boliviens, dont une vingtaine de Coroma. Reconnu coupable de trafic de biens culturels et condamné, en 1996, à 25 000 dollars d'amende, Roger Yorke a fait appel. Comme à San Francisco, l'affaire traîne et les âmes restent engluées dans d'interminables procédures judiciaires.

Sur l'Altiplano, on s'impatiente. Pourtant, ces développements montrent qu'on ne pille plus le patrimoine bolivien avec la même impunité. Plusieurs trafiquants, à commencer par Steve Berger et Roger Yorke, sont actuellement poursuivis par la justice locale. En 1996, un tribunal de La Paz condamnait un autre citoyen des Etats-Unis, Mac Gregor Duff, arrêté avec un lot de céramiques et de textiles, à six ans de prison ferme. Du jamais vu dans les Andes ! Il a d'ailleurs réussi à quitter le pays. Mais la tendance s'est inversée et les marchands ont cessé de tourner autour de Coroma, ce pueblo perdu où, cette année, l'herbe est verte et les lamas sont bien gras.

Roland-Pierre Paringaux et Emmanuel de Roux
Dessin : Pierre Le Tan

PROCHAIN ARTICLE
Le seigneur de Sipan

Le trouble des nouveaux « quinquas »

APRÈS le baby-boom, le papy-boom. Annoncé depuis longtemps déjà, l'inéluctable enchaînement – celui qui doit conduire les générations nombreuses nées au lendemain de la seconde guerre mondiale à entrer dans le *troisième âge* – commence à devenir réalité, et ce avec, peut-être, quelques années d'avance. Le passage, en cette période de crise économique, de la cinquantaine par les enfants du baby-boom n'est pas en tout cas sans effet sur la situation propre de chacun des individus concernés, non plus que sur la société française dans son ensemble. Leur trouble est celui du pays.

Logique démographique oblige, les plus de cinquante ans sont mécaniquement appelés à constituer une part prépondérante de la population. Ils sont actuellement 17,5 millions. A mesure de leur entrée dans la cinquantaine, le centre de gravité de la *société se* déplace ; ce qui n'est pas sans poser une série de problèmes plus ou moins préoccupants, en tout cas déterminants pour l'équilibre sociologique et économique du pays. Pour l'instant, ce passage ne provoque qu'un trouble, encore diffus, certes, mais qui ne cesse de se répandre.

Enfants des « trente glorieuses », dont ils n'ont connu, adultes, que les derniers feux, contemporains de mai 1968, dont ils ont souvent partagé les rêves, ces jeunes quinquagénaires abordent la dernière partie de leur vie active avec un sentiment mêlé de frustration et d'angoisse. Ayant vécu toutes les années de crise, ils se sentent à la fois vulnérables parce qu'ils entrent dans la phase la plus délicate de leur vie professionnelle, la moindre erreur pouvant leur être fatale, et motivés *par les défis qui restent* à relever, ayant toujours *été* au cœur des étapes successives de la modernisation. Ballottés entre l'action et la petite musique insidieuse du renoncement, ils s'avouent quelquefois pressés d'en finir.

LES EXIGENCES ONT CHANGÉ

Trop jeunes et pourtant proches de leurs aînés, massivement partis en préretraite, ils savent – ou redoutent – ne pas pouvoir espérer de pareilles facilités, à quelques années près. Trop âgés, et cependant aussi actifs que leurs benjamins, ils ne disposent plus du délai nécessaire pour adapter significativement leur épargne à la nouvelle donne du financement *des retraites ou, l'essentiel étant* joué, pensent qu'ils ne peuvent plus prendre de risques comme les générations suivantes.

Toute l'ambiguïté de leur sort est là. D'un œil, ils lorgnent sur les situations offertes à leurs prédécesseurs des classes creuses, qui viennent parfois les narguer, outrageusement bronzés, en leur contant leurs derniers exploits pédestres sur le chemin de Compostelle. Les chiffres, d'ailleurs, ajoutent à leur impression de vertige : de 50 à 54 ans, le taux d'activité culmine encore à 81,7 % ; de 55 à 59 ans, il dégringole à 58,4 % et, de 60 à 64 ans, s'effondre à 16 %. Si près du but et échouer leur paraît quelque peu injuste ; dans les moments de déprime, ils s'imaginent faire partie du prochain plan social. Il n'y a pas si longtemps, ils figuraient encore parmi les espoirs ou les valeurs *montantes. A leur propos, un au*teur avait cru pouvoir proclamer, il y a quelques années, qu'ils constituaient *« la génération inoxydable »*. Pyramide des âges aidant, ils se retrouvent brusquement, et sans l'avoir vu venir ni voulu, dans la position de caciques, tant il est vrai que la distance entre le début et la fin de carrière s'est raccourcie.

Dans le même temps, en pleine possession de leurs moyens, ils continuent de se mobiliser. Là aussi, les progrès se font sentir puisque l'on sait rester jeune plus vieux et qu'il ne saurait être question pour eux de décrocher. Le temps n'est plus où les entreprises s'attachaient à honorer leurs no*tables, dont elles louaient l'expé*rience. De part et d'autre, les exigences ont changé, tandis que les nouveaux quinquas veulent absolument tenir leur rang et se montrer aussi dynamiques que d'autres.

Le malaise est profond. A la moindre contrariété, il n'est pas rare de voir ces battants évoquer le jet de l'éponge. Harrassés ou fourbus, ils entretiennent comme un jardin secret le mirage d'une reconversion tardive pour enfin faire ce qu'ils veulent ou pour commencer une autre vie, plus conforme à leur idéal. En fait, naviguant entre euphorie et découragement, ils commencent à vivre dans la crainte de l'éviction au pire des moments, dans ces années cruciales qui les séparent de la retraite.

DÉSARROI

Signes de ce désarroi, le sujet passionne. Le mensuel *Liaisons sociales* consacrait un dossier à ce thème : il a rencontré un succès tel qu'il a conduit les animateurs de cette publication à organiser un colloque, lui-même très suivi. *Courrier cadres*, le magazine de l'Association pour l'emploi des cadres, vient de publier un article au titre d'une terrible cruauté : « Comment gérer la dernière ligne droite ». En quelques lignes, le climat est donné : *« La cinquantaine entamée, ils* (les quinquagénaires) *sont trop jeunes pour songer à la retraite, mais jugés trop vieux pour relever certains défis. Les plans de formation les ignorent, les projets de longue haleine se lancent sans eux. Les seniors ont-ils un avenir dans l'entreprise ? »* Suivent des conseils *« pour rester dans le coup »*. Selon ce journal, ces quinquas doivent veiller à rester crédibles, se former tout au long de la vie et éviter... l'isolement. Certes, ils peuvent encore examiner les offres de mission « hors hiérarchie » s'ils sont experts, briguer des postes hiérarchiques ou ne pas renoncer à la mobilité externe en pesant les risques, mais il ne leur faudra pas *« ruer dans les brancards »* si on leur propose de construire *« un projet professionnel sur cinq ans »*.

Alain Lebaube

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Violences algériennes

L'ALGÉRIE n'en finit pas d'être en guerre avec elle-même. A en croire la presse – contrôlée par le régime –, une centaine de personnes auraient été assassinées la semaine dernière ; quelque six cents pour l'ensemble du mois de juillet. Le théâtre du drame est toujours le même, un « triangle maudit », à quelques dizaines de kilomètres au sud d'Alger. Le scénario, lui aussi, est toujours le même ou à peu près : une bande armée – invariablement qualifiée d'islamiste par la presse – assaille un village, *pille, viole, tue et enlève*.

C'est un déchaînement de violence qui se déroule indépendamment de toute évolution politique. On aurait pu penser que la récente libération de deux des dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS) ou la mort d'un des chefs des mystérieux Groupes islamiques armés (GIA) étaient de nature à faire baisser le niveau de la violence. On peut soutenir que le régime militaire, après avoir voulu se « relégitimer » avec les présidentielles de novembre 1995 et les législatives de juin dernier, est en passe de proposer une sorte de marché à la mouvance islamique : l'armée *garde le contrôle de l'essentiel* du pouvoir, et notamment de la rente pétrolière et gazière, tout en cédant aux imams une partie de la culture et de l'éducation.

Même cette évolution ne paraît pas devoir enrayer la barbarie qui nourrit l'actualité algérienne. Il n'est pas sûr que cette violence relève de l'explication politique qu'on lui donne habituellement : épisodes d'une bataille sans merci que se livreraient militaires et desperados islamistes. On peut avancer une autre hypothèse. Au fil de l'horreur de ces années de guerre civile, une partie de l'Algérie s'est « gangstérisée ». A l'interprétation binaire du drame, opposant le régime aux GIA, sans doute faut-il substituer une grille de lecture plus complexe.

Il y a plus de deux protagonistes dans ces scènes de terreur qui affectent la campagne algérienne. Les factions et sous-factions islamistes, les clans militaires au pouvoir, les chefs de *milices d'auto-défense*, les cheikhs locaux érigés en potentats forment un réseau de bandes armées qui ont leurs propres objectifs. Ils ont des comptes à régler, des vengeances (souvent familiales) à assouvir, des vendettas à conduire, des trafics à contrôler. Ils sèment, tous, la terreur, et c'est beaucoup les « gratifier » que de leur prêter quelque dessein politique. Comme longtemps à Beyrouth ou, aujourd'hui, en Afghanistan, l'explication « politique » de la violence masque souvent une réalité qui relève du grand banditisme.

Cela ne change rien au martyre de la *population. Cela met* seulement en lumière la dégénérescence d'un régime militaire qui, pour être impitoyablement dictatorial, ne paraît capable ni de contrôler ses propres clans ni de mettre un terme à la brutalité sans limites de mouvements terroristes se réclamant de la mouvance islamiste.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

De la monnaie pour la croissance

Suite de la première page

De même, on ne peut que regretter la rigidité excessive du critère du traité de Maastricht limitant au chiffre tabou de 3 % du PIB tout déficit public : ce seuil devrait faire l'objet d'une interprétation en fonction de la conjoncture ; cela ne signifie pas que l'on puisse avoir *n'importe quel* déficit. Dans le même domaine, la dette publique française est l'une des plus faibles du monde ; cela ne signifie pas qu'on puisse l'accroître sans prudence. Dans le contexte international tel qu'il est, la demande publique ne peut donc être utilisée comme facteur de croissance autant qu'il serait aujourd'hui souhaitable.

Quant à la demande des ménages, son progrès repose sur l'évolution de leur pouvoir d'achat. Celle-ci dépend pour une part de la protection sociale, elle aussi limitée par la réduction des recettes, et dont la reprise est suspendue au retour d'une croissance forte. En attendant, la tentation est grande de développer peu à peu les prestations *« sous conditions de ressources »* et d'aller ainsi vers un système d'aide aux situations extrêmes, financé par l'allègement des prestations aux catégories moyennes, avec le risque que celles-ci, se paupérisant lentement, préparent les exclus de demain.

La demande des ménages dépend ensuite de l'évolution des salaires. Cette dernière est limitée par le risque d'inflation par les coûts. On dispose heureusement d'un indicateur qui sert de garde-fou : l'évolution de la productivité. C'est sur elle que doit s'ajuster l'évolution la hausse des salaires unitaires. On a pu calculer qu'au cours des décennies 60 à 80 les deux tiers environ de la masse de pouvoir d'achat supplémentaire ont eu pour source la productivité, *le tiers restant provenant* de l'accroissement de l'emploi. Malheureusement, les progrès de la productivité sont devenus beaucoup plus modestes aujourd'hui du fait de la place considérable prise par les secteurs dits tertiaires dans notre appareil productif. C'est que la productivité de ces secteurs a toujours moins augmenté que celle des autres, notamment l'industrie. Le pouvoir d'achat qui naît ainsi de l'accroissement de la productivité ne suffit plus à générer la croissance nécessaire.

Les activités tertiaires sont-elles cependant condamnées à toujours avoir une faible productivité ? Ceux qui le croient prennent implicitement *pour référence* le modèle industriel. Dans l'industrie, la productivité est le fruit du progrès technique. Tel n'est pas le cas dans le commerce ou les services : l'usage d'équipements n'y tient qu'une place modeste ; la productivité y résulte essentiellement de la demande. Si un coiffeur reçoit deux clients par heure au lieu d'un, il double sa productivité ; de même pour un restaurateur qui reçoit vingt clients au lieu de dix. La productivité est ici commerciale et non plus technique.

On pourrait donc avoir une productivité plus grande des secteurs tertiaires, et générer en aval plus de pouvoir d'achat, si l'on avait plus de demande en amont. Mais ladite demande suppose déjà du pouvoir d'achat. En régime de croisière, le rythme de croissance s'entretient de lui-même. Mais pour que la croissance reprenne quand elle a été ralentie, il faut qu'intervienne une impulsion exogène. Cela nous invite à nous interroger sur le processus même d'expression de la demande.

Il faut donc créer dorénavant davantage de monnaie, et par d'autres moyens que l'endettement

Par quels canaux les progrès de productivité transmettent-ils le pouvoir d'achat aux ménages et aux entreprises ? Les unes et les autres paient ce qu'ils achètent grâce à la monnaie qu'ils détiennent sous forme de billets ou de dépôts à vue dans les banques ou les chèques postaux. La masse monétaire correspondante (M1 pour les spécialistes) n'est en effet pas autre chose que l'ensemble des moyens de paiement des ménages et des entreprises.

D'où vient alors l'accroissement de ces moyens de paiement ? Il ne peut naître que de deux sources : la transformation en monnaie nationale du solde, lorsqu'il est positif, de la balance des paiements courants, qui enregistre nos relations avec l'étranger, et la création de monnaie suscitée par les crédits faits par le système bancaire aux ménages et *aux entreprises*. Jusqu'en 1973, la Banque de France pouvait aussi créer de la monnaie pour financer des dépenses du Trésor public ; une loi l'a alors interdit, ce qu'a confirmé le traité de Maastricht, alors que la Fed américaine peut le faire. Ainsi, dans l'Union européenne, l'essentiel de la création monétaire ne résulte plus que de l'endettement.

Les ménages ne recourent au crédit que lorsqu'ils pensent avoir des chances suffisantes de pouvoir rembourser ; leurs éventuels prêteurs y veillent. L'inquiétude quant à l'avenir de l'emploi ou des retraites et aux perspectives d'évolution des salaires n'est pas propice à l'augmentation de l'endettement des ménages. Quant aux entreprises, elles empruntent lorsqu'elles doivent faire des paiements supérieurs à leurs rentrées. La faiblesse des hausses de salaires, de l'embauche ou de l'investissement n'est pas propice à la progression de leur endettement.

Il y a par ailleurs de grosses différences entre les produits manufacturés et les services quant à l'endettement des ménages que leur achat peut générer. Lorsqu'il s'agit de biens durables d'un prix élevé, les ménages ont depuis longtemps eu recours au crédit. Mais ces achats n'augmentent plus, bon an mal an, que lentement. L'accroissement des moyens de paiement en résultant est ainsi plus faible que naguère. La consommation de services au contraire est en expansion. Mais, dans leur cas, le crédit ne joue guère.

Des différences existent aussi quant aux politiques d'endettement de la part des entreprises industrielles et tertiaires. L'activité des services ne nécessite ni stocks ni investissements lourds. Il y a donc là moins d'occasions de recours au crédit. Alors que dans l'industrie les salaires sont versés avant que les produits ne soient vendus, le personnel des activités tertiaires est rémunéré en général après que la prestation a été fournie. Quand il y a hausse des salaires unitaires, le relais par le crédit n'est de ce fait guère nécessaire.

En définitive, la part toujours croissante du tertiaire dans le PIB restera sans doute peu favorable à un développement suffisant de l'endettement et des moyens de paiement qu'il engendre. C'est une nouvelle donne avec laquelle dorénavant les vieux pays industriels devront vivre. Mais il ne faut pas s'y résigner. Car la croissance future va dépendre plus que jamais de la vigueur de la demande, laquelle est liée à l'évolution du pouvoir d'achat des moyens de paiement, c'est-à-dire de la masse monétaire M1, corrigé de la hausse des prix.

Cette liaison s'est remarquablement vérifiée en France entre 1959 et 1972, où M1 a progressé de 5,6 % par an, exactement au même taux moyen annuel que le PIB. Entre 1973 et 1996, la même masse monétaire ne s'est accrue que de 0,4 % par an, ce qui correspond à une forte restriction des injections de moyens de paiement, d'où une augmentation de la vitesse de circulation de ladite monnaie, mais aussi un ralentissement considérable de la croissance.

Il faut donc créer dorénavant davantage de monnaie, et par d'autres moyens que l'endettement. Jusqu'ici, les banques centrales européennes ont toujours été très prudentes en matière de création monétaire, car elles ont reçu pour seule mission de maîtriser la hausse des prix. Aux Etats-Unis, en revanche, la Banque fédérale ne se prive pas, quand c'est nécessaire, de créer de la monnaie pour soutenir la croissance. L'une des raisons de la prudence excessive des autorités monétaires européennes est la crainte d'une expansion trop forte des moyens de paiement par rapport aux capacités de production potentielles.

Là encore la référence prédominante à l'appareil productif industriel amène à sous-estimer la souplesse d'adaptation de l'offre à la demande. Cette souplesse est plus grande dans les secteurs tertiaires : les capacités de production potentielles y sont plus abondantes qu'on ne croit. La programmation de la masse monétaire à créer devrait se baser davantage sur ces capacités potentielles, et non pas sur la seule production prévue par les conjoncturistes.

Pour assurer alors la continuité de la demande nécessaire à la continuité de la croissance, le Conseil français de politique monétaire devrait mener une politique de régulation permanente, c'est-à-dire d'adaptation aussi fréquente que possible des moyens de paiement à l'évolution de la capacité de production potentielle des services comme de l'industrie. Cette politique devrait être stimulante quand, comme aujourd'hui, la demande spontanée est peu active : lorsqu'une injection de monnaie de Banque centrale paraîtrait ainsi opportune au conseil de politique monétaire, les modalités pourraient en être étudiées entre ce dernier et le gouvernement, étant entendu qu'elles pourraient viser à stimuler la demande privée aussi bien que la demande publique. Si au contraire des tensions inflationnistes apparaissaient une politique restrictive de nature monétaire ou fiscale pourrait être menée.

Ces mêmes conclusions devraient inspirer la future Banque centrale européenne. Le problème en effet est moins pour nous de savoir s'il faut, et avec qui, adopter un jour prochain la monnaie unique, que de voir lucidement quelle politique monétaire commune on fera alors. Bien sûr, il faudrait d'abord convaincre nos partenaires de l'opportunité d'une politique nouvelle. Celle proposée ici voudrait conjuguer dynamisme et sagesse, et, annoncée comme étant destinée à durer, pourrait redonner aux acteurs économiques – et peut-être aussi démographiques... – la confiance dans l'avenir dont l'Europe a besoin.

Jacques Méraud

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un jamboree de 30 000 scouts

LORSQUE le Jamboree de 1937, qui s'était déroulé en Hollande, prit fin, il fut prévu que le prochain aurait lieu en France. La guerre le retarda longtemps. Pour lui garder sa signification il fallait en effet qu'il fût un véritable jamboree mondial de la paix, comme s'appellera celui qui va s'ouvrir le 9 août dans la forêt de Moisson, près de Mantes, et qui, fidèle à l'origine indienne de son nom, sera un « rassemblement général des tribus ».

Cinquante nations y seront représentées par trente mille scouts, de Cuba à la Nouvelle-Zélande, et de Haïti à Madagascar. Après la délégation française, les plus importantes seront celles de la Grande-Bretagne (8 000), de la Belgique (2 000), des Etats-Unis (1 500), de la Suisse et de la Hollande (1 000 chacune). Sur une longueur de 5 kilomètres les bois de la forêt de Moisson abriteront quinze camps portant les noms des différentes provinces françaises : ce sont les délégations régionales qui, dans l'enclos qui leur est réservé, accueilleront les étrangers. Les scouts alsaciens recevront leurs camarades américains, anglais, néo-zélandais et arméniens ; les Champenois des Anglais, des Italiens, des Norvégiens, des garçons de la Jamaïque, du Nicaragua et de la République dominicaine ; les Savoyards des Péruviens, des Suédois, des Canadiens, etc.

Ainsi va naître et vivre pendant quinze jours, à 70 kilomètres de Paris, une cité internationale de trente mille éclaireurs de la même étendue que la ville de Chartres. Aujourd'hui, seules les barricades qui limitent les camps sont déjà installées ; les tentes ne seront dressées qu'à l'arrivée des invités, qui les apporteront avec eux.

(5 août 1947.)

ENTREPRISES

ÉLECTRONIQUE Depuis 1995 et ses 15 milliards de francs d'investissements annoncés dans les semi-conducteurs, plus aucun projet d'usine n'a vu le jour en France. En Grande-Bretagne, 26 milliards de francs d'investissements ont encore été annoncés en 1996. ● LA FRANCE, qui représente 2 % de la production et de la consommation mondiales de « puces », perd du terrain dans un secteur stratégique, en croissance et créateur d'emplois. ● QUATRE NOUVELLES usines seraient nécessaires pour que l'Hexagone conserve tout juste son rang en l'an 2000. ● LA FISCALITÉ est mise en cause par les industriels, dont les critiques se focalisent sur la dérive de la taxe professionnelle, impôt local indexé pour une bonne part sur l'investissement. ● UNE MODIFICATION du calcul de la taxe est demandée par les acteurs des semi-conducteurs.

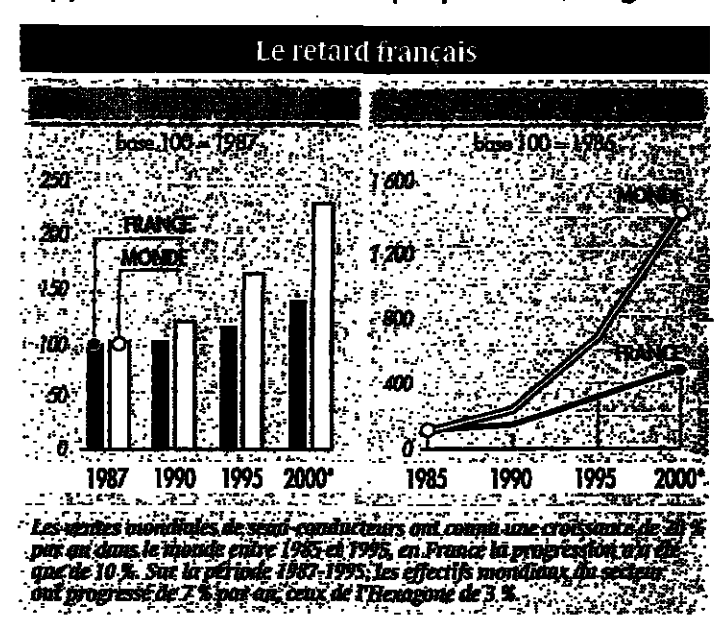
La France peine à attirer les investissements dans les semi-conducteurs

Les industriels incriminent les dérives de la taxe professionnelle, dont ils souhaitent une réforme de la méthode de calcul. Ils s'apprêtent à adresser des propositions au gouvernement dans le cadre de la loi de finances pour 1998

DANS QUELQUES SEMAINES, la société américaine Atmel inaugurera sa nouvelle unité de fabrication de semi-conducteurs à Rousset, dans les Bouches-du-Rhône. Non loin de là, le fabricant franco-italien de puces électroniques SGS-Thomson poursuit la construction de sa nouvelle unité de production, près de celle dont il dispose depuis plusieurs années, mais qui arrive *en bout de course. Ces* investissements ont en commun d'avoir été décidés en 1995. Année où le groupe américain IBM a lui aussi choisi d'installer, sur son site de Corbeil-Essonnes (Essonne), une nouvelle usine aujourd'hui opérationnelle.

Avec 15 milliards de francs d'investissements annoncés, 1995 a sans conteste été une année faste. Mais, depuis, on ne recense plus un seul projet. La France, où l'industrie des semi-conducteurs représente environ seize mille personnes et un peu plus de 17 milliards de francs de chiffre d'affaires, n'attirerait-elle plus ?

Certes, 1996 n'a pas été une bonne année pour les fabricants de composants et a sans doute été moins propice aux investissements. Les ventes mondiales ont reculé de 7 %. Le retournement de tendance n'a commencé à se faire sentir qu'à partir du milieu du premier semestre 1997. Le Royaume-Uni a pourtant attiré 26 milliards de francs d'investissements l'an passé avec l'annonce de trois usines, après 17 milliards d'investissements (quatre sites) en 1995. En Allemagne, entre 1994 et 1996, les investissements annoncés se sont chiffrés à 21,8 milliards de francs.



Les ventes mondiales de semi-conducteurs ont connu une croissance de 20 % par an dans le monde entre 1985 et 1995, en France la progression n'a été que de 10 %. Sur la période 1987-1995, les effectifs mondiaux du secteur ont progressé de 7 % par an, ceux de l'Hexagone de 3 %.

Pour Jean-Claude Vasuth, le président du Sitelesc, syndicat professionnel qui regroupe les principaux acteurs des semi-conducteurs installés en France, *« la France perd du terrain ».* Entre 1985 et 1995, le chiffre d'affaires et l'emploi chez les industriels implantés dans l'Hexagone ont augmenté de respectivement 10 % par an et 3 % par an. Dans le même temps, au niveau mondial, les ventes de l'industrie des semi-conducteurs ont progressé de 20 % et l'emploi de 7 %.

« Le gâteau à se partager est de plus en plus énorme, relève M. Vasuth. *L'industrie des semi-conducteurs est en croissance. Elle crée de l'emploi qualifié. C'est une industrie stratégique dans laquelle un nombre limité de pays dans le monde peut prétendre jouer un rôle. La France en est et peut encore en être. »*

Rien que pour garder en l'an 2000 le rang qui est le sien aujourd'hui au niveau mondial – 2 % du marché et de la production –, la France devrait accueillir quatre nouvelles unités de fabrication et quatorze mille emplois nouveaux. Pour le moment, on ne voit guère poindre de projets. Atmel envisage bien de créer une nouvelle unité. Mais rien n'est sûr. *« La faute à une fiscalité pénalisante »,* expliquent ses dirigeants.

Cette fiscalité est citée comme le talon d'Achille de la France dans un secteur d'activité qui a appris à faire jouer la concurrence entre des pays rivalisant d'aides et d'exonérations fiscales pour attirer les investissements. *« Il y a un différentiel de deux ou trois points en défaveur de la France pour l'impôt sur les sociétés. Mais là n'est pas le plus grave. Il y a surtout un facteur 5 à 10 sur les impôts locaux par rapport à d'autres pays »,* relève Donald Colvin, administrateur et directeur financier d'Atmel en France.

Les critiques se focalisent sur la taxe professionnelle, reversée aux collectivités locales. *« Nous payons 30 000 francs par employé et par an, soit cinq à six fois plus que la moyenne nationale,* indique M. Vasuth, *mais, compte tenu de l'accroissement du montant de nos investissements sur lesquels est, pour une bonne part, assise cette taxe, et si rien ne change, nous arriverons vite à 80 000 ou 100 000 francs. »*

Le risque de cette *« dérive »,* selon les professionnels du secteur, est que peu de nouveaux venus se bousculent pour investir en France. Et que ceux qui y sont déjà ne réinvestissent pas. C'est pourquoi le Sitelesc, qui entend *« rendre la France structurellement compétitive »,* s'apprête à faire des propositions au gouvernement dans le cadre de la loi de finances 1998.

Le Sitelesc affirme ne pas attaquer la taxe dans son principe – *« nous voulons bien payer »* – mais demande *« une modification de la méthode de calcul ».* Le syndicat réclame aussi *« des incitations pour investir plus,* via *des exonérations fiscales »,* ainsi qu'une révision à la hausse du plafond des crédits d'impôt recherche.

« Tout cela peut contribuer à créer des emplois de façon intelligente et peu coûteuse », assure M. Vasuth, lequel, prenant sa casquette d'industriel – il travaille chez SGS-Thomson –, insiste sur le fait qu'*« il faut bien avoir en tête que, chez nous par exemple, un travailleur rapporte 30 000 francs à la collectivité nationale, en cotisations sociales, impôts, etc. ».*

Philippe Le Cœur

L'installation d'une usine crée plus de 6 500 emplois

Quel est l'impact sur l'emploi de la création d'une usine de semi-conducteurs ? Le ministère de l'industrie et le Sitelesc (Syndicat des industries de tubes et semi-conducteurs) ont demandé à la société Dataquest de se pencher sur cette question. L'étude fait apparaître que la construction de l'usine – qui dure environ dix-huit mois – crée 3 550 emplois (2 850 pour le chantier et ses fournisseurs, 700 dans les commerces et services environnants).

Lorsqu'elle est opérationnelle, l'usine emploie ensuite directement 1 200 personnes (65 % en production, 20 % dans les services fonctionnels, 15 % en développement). Ces salariés sont à 90 % titulaires au moins d'un bac. Chez le personnel d'exploitation, 85 % des recrutements se font régionalement. L'unité de production entraîne la création de 1 000 emplois chez ses fournisseurs (de matériaux et équipements, de services, de formation), auxquels s'ajoutent de 850 à 1 000 emplois induits dans les commerces et services locaux.

L'américain Atmel ouvre son deuxième site près de Marseille

A ROUSSET (Bouches-du-Rhône), le fabricant américain de semi-conducteurs Atmel procède aux derniers réglages dans sa nouvelle usine. Les premiers circuits tests ont été réalisés au début du mois de juin. Le site sera pleinement opérationnel fin septembre ou début octobre. Il devrait traiter 1 000 tranches de silicium chaque semaine (on « grave » une centaine de circuits intégrés sur une tranche), puis 2 500 à partir de la mi-1998.

Créée en 1984, Atmel (1,07 milliard de dollars, soit 6,6 milliards de francs, de chiffre d'affaires et 202 millions de dollars de bénéfice en 1996) est spécialisée dans la fabrication de mémoires et de composants spécifiques à certaines applications dans l'informatique, les télécommunications, l'automobile.

La société avait annoncé la création de l'unité de Rousset en novembre 1995, quelques mois après avoir racheté la société ES2, dont le siège et l'usine sont à Rousset. Outre ces deux unités, Atmel dispose d'une usine aux Etats-Unis. *« Nous avions promis d'investir près de 2 milliards de francs et de créer 500 emplois d'ici à 1998 à Rousset. A la fin juillet 1997, nous avons investi 1,6 à 1,7 milliard, créé 450 emplois et préservé les 220 d'ES2 »,* indique Donald Colvin, administrateur et directeur financier d'Atmel-ES2.

Outre la nouvelle usine, qui lui coûtera 1,5 milliard, Atmel a investi 450 millions pour faire passer celle d'ES2 d'une production de composants sur mesure (300 tranches par semaine) à une production en volumes (2 000 tranches par semaine).

Atmel pourrait créer une troisième unité à Rousset, en 2 000-2 001. *« Mais,* selon M. Colvin, *l'équipe française craint que ce projet ne lui échappe. Le différentiel de coûts est défavorable à la France en raison d'une fiscalité – à cause de la taxe professionnelle particulièrement – plus lourde qu'ailleurs. »*

Ph. L. C.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Lotfi Belhassine

A la suite des articles intitulés « Les salariés d'Air Liberté contestent le moins-disant social du transport aérien » dans Le Monde *du 19 avril et « Les grévistes de TAT et d'Air Liberté n'ont rien perdu de leur motivation » dans* Le Monde *du 14 mai, Lotfi Belhassine nous a adressé la lettre suivante :*

Dans *Le Monde* daté du 19 avril 1997, j'ai lu avec surprise que quatre mois après mon départ d'Air Liberté, compagnie que j'ai fondée en 1987, et dirigée pendant dix ans, les mouvements sociaux actuels qui l'agitent me seraient imputables ! Dans *Le Monde* du 14 mai suivant, je découvre que j'aurais fait d'Air Liberté *« un contre-modèle social ».*

Je suis choqué par ces affirmations qui méconnaissent gravement plusieurs réalités. En premier lieu, les salaires que vous mentionnez pour les stewards et les hôtesses sont des minima garantis auxquels il faut rajouter les primes et indemnités conventionnelles. La moyenne des revenus des salariés en catégories d'embauche est de 130 000 francs annuels pour 1996 et, avec cinq années d'ancienneté, la moyenne passe à 197 000 francs par an.

Si l'on veut appeler cela *« un contre-modèle social »* pour des jeunes gens de niveau baccalauréat, cela ne saurait être que pour dire que ces rémunérations sont nettement supérieures à la moyenne nationale des jeunes disposant des mêmes qualifications. Il est vrai que des compagnies plus anciennes et ayant reçu directement ou indirectement des subsides publics sont plus avancées socialement, mais... sont-elles le *« modèle social »* ? En tout cas, je peux m'enorgueillir, en ces temps de chômage, d'avoir créé et géré *« un contre-modèle social »* car, en dix ans à la tête d'Air Liberté, j'ai créé plus de deux mille emplois, investi plus de 100 millions de francs en formation et distribué plus de 1 milliard de francs en salaires, tout en apportant aux passagers une liberté de choix que le « modèle social » auquel se refère votre article avait malmenée.

En second lieu, et s'agissant des mouvements sociaux actuels qui agitent Air Liberté, je ferai remarquer tout d'abord que, durant ces dix années, les seuls mouvements sociaux ont été des manifestations, auxquelles j'ai participé à côté des salariés, pour protester contre les mauvais traitements subis par la compagnie du fait de l'environnement défavorable dans lequel s'exerce le transport aérien.

Le Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC), très peu représenté à Air Liberté, a bien lancé une fois une grève suivie seulement par treize personnes, ce qui a entraîné la démission des délégués syndicaux et n'a, bien sûr, occasionné aucune perturbation.

Le SNPNC, très présent à Air France et à Air Inter, a été très combatif contre tous les présidents des compagnies aériennes, même quand les salaires offerts par ces dernières étaient supérieurs à ceux que pouvait se permettre de donner Air Liberté.

Il faut souligner, comme le fait honnêtement dans votre article le représentant du Syndicat national des pilotes de lignes (SNPL), qu'Air Liberté a offert des opportunités de progression de carrière qui compensaient largement des salaires d'embauche plus modestes que dans d'autres compagnies.

Air Liberté n'a reçu aucune subvention publique et a investi plus de 100 millions de francs en formation et qualification de ses personnels, ce qui représente pour ces derniers des acquis bien supérieurs aux différences de salaire.

Le comble du ridicule est atteint par les propos d'un syndicaliste qui déclare, sans rire, connaître le cas d'une hôtesse qui a caché (en se bandant le ventre) sa grossesse pendant huit mois pour ne pas gagner moins que ses 10 000 francs net, le temps d'un arrêt maternité précédé en général d'une durée de trois mois de travail au sol.

Quelle jeune femme se jouerait ainsi des contrôles médicaux obligatoires, de sa santé et de celle de son enfant, alors que les compensations sociales et les assurances professionnelles permettent d'amortir financièrement les conséquences de la grossesse ? Cette affirmation est évidemment grotesque, les congés maternité étant obligatoires pour toute salariée, au moins six semaines avant la naissance.

Les arguments sur le temps de travail et le temps de repos méritent également une précision : la moyenne des heures de vol du personnel navigant commercial d'Air Liberté est de dix-sept heures par semaine et il faut tenir compte en outre des repos post-courriers variant selon la durée des vols. Et s'il faut, certains jours, commencer le travail à 6 heures du matin, c'est qu'il y a des passagers qui, légitimement, ont besoin de prendre l'avion à cette heure-là. Cela ne saurait être un motif de plainte recevable. Je ne crois pas pour ma part que dix-sept heures de travail par semaine soit excessif.

Il convient pour être honnête de restituer les faits dans leur contexte et de ne pas en occulter une partie.

Quant aux coûts de qualification que M. Moreno se plaint d'avoir eu à supporter, il convient aussi là de savoir que ce dernier, pilote au chômage à la suite du dépôt de bilan d'EAS, a fait offre de candidature auprès d'Air Liberté. Qualifié sur Boeing 727, ses compétences ne correspondant pas à la flotte d'Air Liberté, il a offert lui-même de suivre une qualification lui permettant d'intégrer la compagnie et d'avoir une rémunération non négligeable à ce jour. Fallait-il le laisser au chômage au motif que la compagnie ne pouvait prendre en charge des frais de qualification ?

Si, à l'occasion de la reprise d'Air Liberté par British Airways et de la prise en location-gérance de TAT par Air Liberté, les salariés d'Air Liberté souhaitent une amélioration de leurs conditions de travail et de leurs rémunérations, on peut le comprendre, bien que cela anticipe un peu le redressement des deux compagnies qui sont encore déficitaires. En revanche, il est injuste à cette occasion de vouloir distordre la vérité concernant l'histoire d'une entreprise qui a créé plus de 2 000 emplois en dix ans et qui a permis aux passagers d'échapper au monopole, et dont les dirigeants et les actionnaires ont suffisamment été punis pour cela.

La Vereinsbank et l'Hypo-Bank lancent la première étape de leur fusion

COLOGNE
correspondance

Ce sera l'une des plus importantes opérations boursières de l'année en Allemagne. La Bayerische Vereinsbank devait lancer, lundi 4 août, la première étape de sa fusion avec la Bayerische Hypotheken- und Wechselbank en proposant aux actionnaires de cette dernière une action de l'assureur Allianz contre six de l'Hypo-Bank. Elle compte ainsi acquérir 45 % de sa future associée pour constituer le deuxième groupe bancaire du pays, sur les talons de la Deutsche Bank. Depuis l'annonce de cette fusion géante, qui sera effective en octobre, la profession est en ébullition. Le rapprochement entre les deux instituts munichois, auparavant menacés d'une reprise par les grandes banques de Francfort, marque le début du réaménagement du paysage financier.

Alors qu'ils présentaient d'excellents résultats semestriels ces derniers jours, les concurrents directs de la future Bayerische Hypo- und Vereinsbank étaient attendus au tournant. Le nouvel établissement bavarois bouscule la hiérarchie et relègue la Dresdner Bank et la Commerzbank, jusque-là numéros deux et trois, aux quatrième et cinquième rangs. La troisième marche du podium revient également à un nouveau venu, issu du rapprochement de deux banques publiques, la Bankgesellschaft Berlin et la Norddeutsche Landesbank, qui doivent fusionner l'année prochaine.

Rolf Breuer, le porte-parole du directoire de la Deutsche Bank, a qualifié le futur groupe munichois de *« concurrent sérieux »* et affirmé la volonté de sa banque de renforcer ses positions en Europe. Celle-ci a annoncé, sans plus de précision, son désir d'acquérir un réseau de distribution en France. Outre l'arrivée d'un rival d'envergure, la Deutsche Bank, première banque européenne, voit se profiler la concurrence d'un autre grand de la finance allemande, l'assureur munichois Allianz, qui ne cache pas son intention de se tourner vers certaines activités para-bancaires. La compagnie d'assurances est à l'origine du nouvel ensemble, dont elle devrait détenir environ 15 % du capital (grâce à ses 22 % dans l'Hypo-Bank et à ses 4 % dans la Vereinsbank).

De son côté, la Dresdner Bank procédera à une augmentation de capital et envisage, entre autres, d'acheter une banque d'investissements aux Etats-Unis. Elle souhaite aussi étendre sa coopération avec Allianz – dont elle détient 10 % du capital alors que l'assureur possède 23 % de la banque – pour proposer de nouveaux produits financiers.

MORCELLEMENT

Même si les rumeurs d'*« une solution à la munichoise »* circulent depuis quelque temps, l'annonce de la fusion a déjoué les pronostics. *« On spéculait depuis plus d'un an sur un rapprochement entre la Dresdner Bank et l'Hypo-Bank »,* remarque Pierre Drach, analyste bancaire indépendant à Francfort. En juillet 1996, c'est la Deutsche Bank qui avait suscité les spéculations, après avoir révélé détenir 5,2 % de la Vereinsbank. Elle avait voulu poser un jalon dans le cadre du processus de concentration, jugé inévitable en Allemagne. La perspective de l'euro, une plus forte concurrence internationale, le trop grand nombre de filiales et le morcellement du marché bancaire allemand rendent les rapprochements inévitables, selon les observateurs.

La naissance de la nouvelle banque bavaroise, avec la bénédiction du gouvernement régional, très attaché à la défense du rôle financier de Munich face à Francfort, n'a pas mis fin à toutes les rumeurs. Au contraire : on pense généralement que la nouvelle enseigne, très forte en Bavière mais moins bien représentée dans le reste de l'Europe, profitera de la venue d'un troisième allié. La Dresdner Bank et la Commerzbank, les deux instituts le plus souvent cités, pourraient très bien endosser ce rôle, estiment les experts, qui attendent déjà le prochain rebondissement d'un feuilleton qui ne fait que commencer.

Philippe Ricard

D'autres écoles ? Un nom à rechercher ?

Les résultats nominatifs de 40 écoles
de commerce ou scientifiques sont disponibles :

- sur Minitel : 3615 LEMONDE (mot-clé RES, 2,23 F/mn)
- sur INTERNET : http://www.lemonde.fr

Ecoles de commerce : ESSEC*, EDHEC*, ESLSCA, INT GESTION*, ISC*, ESSCA* (1), IESEG* (1), IPAG (1), Ecoles supérieures de commerce (ESC) de LYON*, POITIERS, PAU, RENNES, DIJON, LE HAVRE-CAEN, TOULOUSE*, CHAMBÉRY*, SAINT-ÉTIENNE*, NICE (1), AMIENS, BREST, TOULON*, LA ROCHELLE, TROYES, CLERMONT-FERRAND, TOURS*, NANTES*.

Ecoles scientifiques : CENTRALE PARIS, ENS CACHAN*, ÉCOLE DE L'AIR*, ENSAE, ENSAI*, ESIEE*, ESTP*, IFMA*, INA PARIS-GRIGNON*, INT INGÉNIEURS*, ICAM (1).

Autres écoles : ENS LOUIS LUMIÈRE, ENS FONTENAY-SAINT-CLOUD*.

Et aussi sur Minitel : LES RÉSULTATS

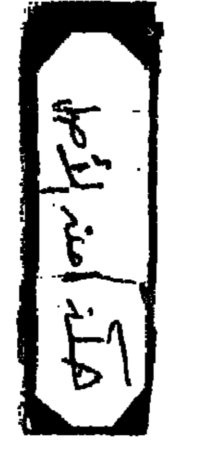
DES AGRÉGATIONS - (mot-clé AGRE) (Allemand, Anglais, Arabe, Arts, Biochimie - Génie biologique, Economie, Education musicale et chant choral, Education physique et sportive, Espagnol, Génie civil, Génie électrique, Génie mécanique, Géographie, Grammaire, Histoire, Italien, Lettres classiques, Lettres modernes, Mathématiques, Mécanique, Philosophie, Portugais, Russe, Sciences de la vie et de la Terre, Sciences physiques, Sciences sociales)

ET DU CONCOURS GÉNÉRAL (mot-clé CONC).

Et toujours disponibles sur notre service spécial, les résultats nominatifs du baccalauréat : 3617 LMPLUS (3,48 F/mn).
Sur Internet les grandes écoles se présentent (études, débouchés, etc...).

* avec listes complémentaires (1) Sur Minitel uniquement

Le Monde
S U P P L É M E N T



Grandes écoles et agrégations

Les résultats des concours 1997

Ecole normale supérieure

Biologie E/S

Stéphanie Bedhomme (16e), Olga Bergeot (6e), Stéphanie Blandin (3e), Anne Caclin (12e), Aude Chauty (1re), Fleur Couvreux (22e), Aude Cuni (14e), Claire Gachon (9e), Guillaume Habert (15e), Aurélie Lebel (13e), Catherine Leyx (20e), Nicolas Loeuille (19e), Stéphanie Michineau (21e), Emmanuelle Petiot (18e), Bénédicte Py (7e), Vincent Ramillon (17e), Virginie Ravigne (11e), Alice René (4e), Hervé Seitz (2e), Claire Sergent (8e), G. Tcherkez (10e), Anne Thomas (5e).

Lettres A/L

Karen Ackermann (4e), Dominique Adrian (46e), Benoît Agnès (69e), Laurence Akkache (65e), Sylvie Allouche (66e), Daniel Arlaud (12e), Damien Aubel (38e), Charlotte Baratin (35e), Julie Barrau (25e), Aurélien Borra (31e), Paola Bertilotti (52e), Denis Bonnay (5e ex æ.), Edwige Brender (16e), Laurence Brochard (53e), Etienne Candel (32e), Hugo Coniez (29e), Guillaume Coqui (13e), Mikaël Cozic (33e), Laetitia Demarai (30e), Pierre Demarty (64e), Dimitri El Murr (60e), I. Evain Pavée de Vendeuvre (63e), Sébastien Fagart (51e), Aurélie Gendrat (45e), Julie Giovacchini (5e ex æ.), Marianne Groulez (20e ex æ.), Caroline Gueny (37e), Sylvaine Guyot (41e), Sylvie Joye (18e), Feriel Kaddour (49e), Tiphaine Karsenti (56e), Anne-Hélène Klinger (48e), Raphaël Kunstler (67e), Harold Labesse (71e), Olivier Laurini (34e), Soazig Le Bihan (14e), Alice Le Goff (7e), Rudy Le Menthéour (20e ex æ.), Pauline Le Ven (58e), Agathe Lechevalier (47e), Anne Lefebvre (24e), Léon Loiseau (44e), Thibault Longuet (39e), Benjamin Maftoul (62e), Emmanuel Marine (11e), Claire Masurel (27e ex æ.), Charlotte Matringe (43e), Chloé Maurel (55e), Emmanuel Mayen (23e), Mathieu Meyrignac (27e ex æ.), Thibault Nancy (50e), Frédéric Nau (57e), Guillaume Navaud (1er), Vincent Noiray (74e), Catherine Notter (10e), Karim Oukaci (70e), Vanessa Pietrasik (73e), Aude Pluvinage (17e), Frédéric Pouillaude (20e ex æ.), Evelyne Prioux (36e), Anne Régent (59e), Stéphane Rey (26e), Arthur Ripoll (72e), Geneviève Rousselière (40e), Frédéric Sampson (75e), Stéphane Smadja (68e), Mathilde Thorel (8e), Alice Tillier (61e), Gilles Van Heems (9e), Audrey Vermetten (54e), Laetitia Vidal (19e), Marie Vigouroux (42e), Nicolas Wanlin (15e), Maia Werth (2e), Julien Zurbach (3e).

Lettres B/L

Nicolas Bauquet (4e), Julien Cantegreil (8e), Thomas Chaney (14e), Etienne-Olivier Chantrel (6e), Jean de Froment (10e), Nathalie Debanne (21e), Vincent Demont (12e), Pascaline Dupas (15e), Nicolas Ginsburger (20e), Stéphane Guibaud (16e), Marc Labussière (2e), François Lerouxel (11e), Christophe Litwin (3e), Arnaud Milanese (19e), Eric Oswald (17e), Pauline Peretz (13e), Jean-Sébastien Pilczer (5e), Aymeric Pontvianne (9e), Laurent Susini (18e), Julien Tiphine (1er), Sébastien Veil (7e).

Mathématiques C/S

Matthieu Autret (34e), Florence Aze (5e), Gaël Benabou (17e), Bertrand Benichou (21e), Karol Borejsza (5e, admis à titre étranger), David Bourqui (30e), Emmanuel Breuillard (1er), Nicolas Champagnat (4e), Gaetan Chenevier (40e), Thomas Chomette (8e), Eric Colin de Verdière (6e), *Clément de Seguins-Pazzis (2e), Thomas* Doumenc (28e), Marianne Durand (39e), Thomas Duyckaerts (37e), Emmanuel Farhi (9e), François Fayard (20e), Matthieu Finiasz (24e), Nicolas Fourcaud (12e), Alfred Galichon (38e), Olivier Giroud (18e), Olivier Guichard (14e), Kevin Guittet (36e), Lionel Janin (32e), Sébastien *Kunz-Jacques (13e), Antoine Labour (11e), Pierre* Letouzey (26e), Sébastien Limousin (33e), François Maurel (16e), Antoine Mine (23e), Thien-Loc Nguyen (7e), Jérôme Nizon (22e), Yann Ollivier (27e), Arnaud Pecker (35e), Florian Pinault (31e), Gilles Radenne (15e), Cyril Rebillard (41e), Sandra Rozensztajn (10e), Benoît Sagot (3e), Clé*ment Sommelet (25e), Pierre-Fabrice Storino* (29e), Nicolas Victoir (19e), Dimitri Zvonkine (2e, admis à titre étranger).

Physique D/S

Cédric Bourillet (14e), Vincent Bretin (16e), Julien Cazorla (1er), Joaquim Cerqueira (12e), Julien Cubizolles (19e), Joan Decker (15e), Max-André Delannoy (4e), Fabien Delaitre (6e), Jean-Charles Djelalian (20e), Mai-Linh Doan (5e), Alexandre Espinoza (2e), Nicolas Fiichy (11e), Rémy Fortrie (23e), Frédéric Grun (17e), Frédéric Heitzmann (3e), Mathilde Lagues (13e), Etienne Lareabal (18e), Christophe Mora (8e), Emmanuel Moreau (7e), Alexandre Paci (21e), Jean Ridoret (9e), Sébastien Rousset (22e), Guilhem Semerjian (10e).

Ecole normale supérieure de Cachan

Arts et création industrielle

Anne *Barrois (6e), Grégory Calderero (10e)*, Alexandre Comte (8e), Géraldine Dugrand (11e), Julien Hanriot-Colin (12e), Violaine Labaume (3e), Valena Le Coustumer (5e), Laurent Maffre (9e), Laurent Rieb (4e), Frédéric Royer (1er), Myriam Schwartz (7e), Sarah Sekaly (2e).

Economie droit gestion D1

Jean-Jacques Ansault (2e), G. Arnould (7e), Agathe Baufume (8e ex æ.), Faycel Benchemam (10e), Fabrice Bin (11e), Loïc Boivin (6e), Ida Chafai (3e), Laetitia Dameron (15e), Claire Demunck (14e), Emmanuelle Gindre (5e), Aymeril-Primael Hoang (16e), Delphine Honoré (13e), Marc Lesaffre (8e ex æ.), Laurent Parnois (1er), Julien Rosier (4e), Eric Vaillier (12e).

Economie gestion D2

OPTION 1
Laurent Bertrandias (16e), Antoine Blond (17e), Dominique Bonin (2e), Mélanie Calvet (4e), Guillaume Chanson (7e), Anna Cournac (8e), Agnès François (14e), Anne-Laure Gatignon (19e), Pascal *Gautier (6e), Marie Godquin (12e), Sophie* Gonnard (22e), Chloé Guillot (24e), Nicolas Jacquet (5e), Samuel Josien (10e), Carine Kurowska (15e ex æ.), Sophie Landrieux (9e), Olivier Morrisson (28e), Quoc-Phong Nguyen (21e), Vu Nhat Nguyen (15e ex æ.), Aurélie Nicolas (25e), Lionel Page (23e), Benoît Perrot (20e), Gabriela *Pfeifle (18e)*, Sébastien Ronceau (27e), Véronique Rouges (1re), Pascale Schoenauer (11e), Mathias Szpirglas (13e), Julien Taleb (3e), Charlotte Vandeputte (26e).

OPTION 2
Arnaud Corson (2e), T. Guyot d'Asnières de Salin (8e), Benjamin Komarnicki (3e), Guillaume Lagrave (5e), Julien Pincet (7e), Etienne Regnaud (4e), Yann Senant (1er).

OPTION 3
Julien Dusabo (9e), Valérie Reboud (6e).

OPTION 4
Alexandre Poinas (10e).

Groupe BCPST

Olga Bergeot (2e), Julien Bertrand (7e), Anne Caclin (3e), Aude Cuni (5e), Claire Gachon (10e), *Guillaume Habert (13e), Aurélie Lebel (6e)*, Virginie Lecaudey (15e), Stéphanie Michineau (14e), Olivier Gno (9e), Alice René (1re), Amandine Slagues (8e), Hervé Seitz (4e), Claire Sergent (11e), G. Tcherkez (12e).

Groupe MP

Vincent Arsigny (10e), Vincent Bayle (12e), Florent Bersani (3e), Ari Bibas (23e), Anne-Laure Biolley (8e), Alexis Blavette (22e), Karol Borejsza (6e, admis à titre étranger), Emmanuel Breuillard (1er), Nicolas Champagnat (4e), Thomas Chomette (2e), François Dahmani (18e), Jérôme de Vasconcelos (13e), *Romain Denis (7e), François* Fayard (5e), Nicolas Fourcaud (17e), Cécile Gaubert (6e), Olivier Giroud (24e), Bernard Helmstetter (26e), Lionel Janin (27e), Sébastien Kunz-Jacques (11e), Pierre Letouzey (16e), Guillaume Macey (14e), Florian Pinault (15e), Thomas Pons (29e), Gilles Radenne (25e), Sandra Rozensztain (9e), *J.-S. Samson (28e), Franck Saudo (20e)*, Laurent Sifaoui (19e), Paul Weill (21e), Dimitri Zvonkine (7e, admis à titre étranger).

Groupe PC

Ludovic Berthelot (3e), Sandrine Brice (25e), *Thomas Browaeys (17e), Xavier* Cattoen (14e), Julien Cazorla (1er), Vincent César (26e), Frédérique Chaze (28e), Anne-Sophie Chevasson (22e), Marine Cotte (16e), Christophe Coupe (11e), Thomas Devic (20e), David Diano (12e), Mai-Linh Doan (9e), Dominique Gennet (5e), Philippe Gervais (24e), Sandrine Godefroid (13e),

GRANDES ÉCOLES

AGRÉGATIONS
(concours externe)

Béatrice Godin (6e), Frédéric Grun (7e), Cyril Guillon (19e), Etienne Larsabal (4e), Benjamin Levi (27e), Jérémie Marrache (9e), David Martin (15e), Isabelle Normand (8e), Gwenaelle Prevost (21e), Guilhem Semerjian (10e), Michael Stern (23e), Fabien Tuyeras (18e).

Groupe PSI

Bénédicte Augeard (16e), Pierre Balliet (48e), Simon Barbeau (22e), Christophe Bares (58e), Benoît Bossu (42e), Olivier Bourg (18e), Jérôme Bousrez (31e), Gilles Boussin (39e), Pierre Boutin (20e), Stéphane Cavrois (55e), Antoine Chambille (6e), Sylvain Chambon (14e), Frédéric Charpentier (35e), François Chiaruttini (40e), Cyril Crevoisier (56e), Christophe Daux (53e), Anne de Busscher (60e), Louis de Sambucy de Sorgue (8e), Mathieu Dehaudt (50e), Benjamin Demoge (29e), Quentin Derbanne (9e), Delphine Doppler (43e), Julien Douady (3e), Dany Dubray (36e), Agnès Gaullier (33e), Laurence Grand-Clément (27e), Laurent Jacquin (51e), Matthieu Jehl (28e), Samy Joux (32e), Xavier Kasperek (52e), Paul Keurinck (21e), Vincent Laclau (11e), Jérôme Lamonin (45e), Julie Langlais (4e), Sylvain Laurent (5e), *Olivier Leborne (25e), David Marco (38e)*, Jérôme Martin (15e), Frédéric Maurel (51e, admis à titre étranger), Pierre Mirand (13e), Thomas Nappez (7e), François Parnière (44e), Alexis Planche (49e), Nicolas Pilhon (30e), Mathieu Pourneyrol (19e), Séverin Poutrel (46e), Manuel Reman (24e), Soline Richard (26e), Ivan Rignault (23e), Nicolas Rigols (59e), Hervé Riou (2e), Aurélien Rolhstein (37e), Jérôme Samson (10e), Alexandre Schmit (47e), Sébastien Servoles (17e), Sylvain Tertois (54e), Ovarith Troeung (41e), Thomas Viguier (1er), Emmanuel Villeger (34e), Mikael Williams (12e), Georges Zeitoun (57e).

Langues étrangères

Lila Azam Zanganeh (6e), Fabienne Bego (4e), Pauline Collombier (7e), Céline Courpotin (1re), Jean-Pierre Le Glaunec (3e), Alexandra Nacu (1re, admise à titre étranger), Mickael Popelard (5e), Mélanie Torrent (2e).

Sciences sociales

Ulrich Ait Larbi (12e), Julie Battilana (13e), Marianne Besançon (10e), Elodie Bethoux (2e), Etienne-Olivier Chantrel (3e), Olivier Charnoz (6e), Rémi Darfeuil (4e), Caroline Faure (11e), Nathalie Fourcade (8e), Jean-Baptiste Fressoz (14e), Virginie Gimbert (7e), Lucie Gonzalez (16e), Marie Grimaud (15e), Séverine Louvel (5e), Sébastien Petithuguenin (1er), Cécile Vigour (9e).

Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud

Langues vivantes

Paul-André Claudel (1er), Isabelle Beaufils (2e), Garance Soulie (3e), Alexandra Nacu (3e, admise à titre étranger), Natacha Rimasson (4e), Anne Molroux (5e), Jean-Pierre Le Glaunec (6e), Christina Aguibetov (7e), Fabienne Bego (8e), Hélène Kesteloot (9e), Mélanie Torrent (10e), Lila Azam Zanganeh (11e), Florence Rougerie (12e), Béatrice Bonniot (13e), Pauline Collombier (14e), Laetitia Hiriart (15e), Elsa Jaubert (16e), Anne Chalard (17e), Samuel Jamier (18e), Claire Jardillier (19e), Andréas Guest (20e), Béatrice Rodriguez (21e ex æ.), Céline Courpotin (21e ex æ.), Nadège Lerouge (23e), Marie-Agathe Chomette (24e), Sonia Missmahi (25e), Mickaël Popelard (26e), Marie Delacroix (27e), Isabelle Dumont (28e), Emmanuelle Dusser (29e), Anaïs Boutot (30e), Marie-Laure Geoffray (31e), Thamy Ayouch (31e, admis à titre étranger), Julien Lanes Marsall (32e), Guillaume Forain (33e), Cécile Bassuel (34e), Myriam Goinard (35e).

Lettres

Johanna Copans (1re), Mélina Levy (2e), Christophe Bigot (3e), Isabelle Barberis (4e), Maxime Del Fiol (5e), Justine Landau (6e), Juliette Rennes (7e), Barbara Bohac (8e), Christophe Mas (9e), Natacha Lafond (10e), Pascale Pare (11e), Thibaut Maus de Rolley (12e), Martin Lefebvre (13e), Audrey Duru (14e), Grégoire Lemenager (15e), Aurélien Lantaz (16e), François-Xavier Molia (17e), Marcelo Wesfreid (18e), Olivier Quintyn (19e), Marianne Lasserre (20e), Frédérique Ait-Touati (21e), Ariane Martinez (22e), Joséphine Bourgois (23e), Ingrid Astier (24e ex æ.), Emmanuel Trouzier (24e ex æ.), Mélanie Morinière (24e ex æ.), Anna Filipiak (27e), Bérénice Hamidi (28e), Delphine Laurens (29e), Mathilde Habert (30e), Aude Guillemette (31e), Pascale Roux (32e), Elodie Martin Christol (33e ex æ.), Kinga Wyrzykowska (33e ex æ.), Marie Allorge (35e), Judith Sarfati Lanter (36e).

Sciences économiques et sociales

Sébastien Petithuguenin (1er), Nathalie Fourcade (2e), Olivier Charnoz (3e), Rémi Darfeuil (4e), Florent Aubry (5e).

Sciences humaines

Patricia Baudouin (1re), Mathieu Triclot (2e), Grégoire Chamayou (3e), Olivier Grafteaux (4e), Juliette Van Wassenhove (5e), Cécile Driesbach (6e), Giorgia Cerlani Sebregondi (7e), Cécile Mazzacurati (8e), Thomas Pfirsch (9e), Bertrand Goujon (10e), Julien Hage (11e), Arnaud Houte (12e), Géraldine Paloc (13e), Youenn Michel (14e), Aurélia Dusserre (15e), Sophie de Closets (16e), Céline Regnard (17e), Céline Place (18e), Sophie Zeller (19e), Christophe Premat (20e), Mathias Roux (21e), Laurent Merigonde (22e), Gauthier Autin (23e), Guillaume Vergne (24e), Emmanuel Blanchard (25e ex æ.), Caroline Jeanne (25e ex æ.), Guillaume Lasconjarias (27e), Axelle Brodiez (28e), Bérengère Hurand (29e), Jean-Christophe Angaut (30e), Aline Rothermann (31e), Stéphanie Sauget (32e ex æ.), Ludovic Halbert (32e ex æ.), Claire Gérardot (34e), Sophie Deletre (35e), Céline Acker (36e ex æ.), Céline Vilandrau (36e ex æ.), Sébastien Rauline (38e).

Ecole normale supérieure de Lyon

Informatique

Antoine Labour (1er), Antoine Mine (2e), Anne-*Laure Blolley (3e), Jérôme Nizon (4e)*, Grégoire Issenmann (5e), Sébastien Kunz-Jacques (6e), Arnaud Legrand (7e), François Maurel (8e), Blaise Vignon (9e), Pascal Zimmer (10e), Marianne Durand (11e), Olivier Guichard (12e).

Mathématiques

Arnaud Le Foll (1er), Emmanuel Breuillard (2e), Emmanuel Farhi (3e), Yann Ollivier (4e), Sandra Rozensztajn (5e), Thomas Chomette (6e ex æ.), Karol Borejsza (6e ex æ., admis à titre étranger), Thien-Loc Nguyen (7e), François Perrin (8e), Matthieu Finiasz (9e), Gilles Radenne (10e), Gaël Benabou (11e), David Gérard-Varet (12e ex æ.), Nicolas Champagnat *(12e ex æ.), Florent Bersani (14e)*, *Romain Denis (15e)*, Lucile Loiseau (16e), François Fayard (17e), Guillaume Macey (18e), Magali Ribot (19e), Richard Livine Etera (20e), Ronan Lamy (21e), Jérémie Szeftel (22e ex æ.), Bertrand Benichou (22e ex æ.), Eric Colin de Verdière (24e), Lionel Janin (25e), Vidian Rousse (26e), Olivier Giroud (27e), Didier Auroux (28e).

Physique et chimie

Julien Cazorla (1er), Frédéric Heitzmann (2e), Etienne Larsabel (3e), Frederic Grun (4e), Michaël Krel (5e), Vincent Bretin (6e), Christophe Coupe (7e), Jean-Charles Djelalian (8e), Sandrine Godefroid (9e), Jérôme Esteve (10e), Boris Kuhlmey (11e), Bénédicte Hervé (12e), Vincent César (13e), Julien Cubizolles (14e), Florent Xiclùna (15e), Cécile Leduc (16e), Dominique Gennet (17e), Thomas Lefebvre (18e), Ludovic Berthelot (19e), Audrey Richard (20e), Jérémie Marrache (21e), David Diano (22e ex æ.), David Sebag (22e ex æ.), Cyril Goutard (24e), David Simon (25e), Mai-Linh Doan (26e), Virginie Rozière (27e), Nicolas Flichy (28e), Henri Zytnicki (29e), Rémy Fortrie (30e).

Sciences de la vie et de la Terre

Anne Thomas (1re), Guillaume Tcherkez (2e), Bénédicte *Py (3e), Claire Gachon (4e), Olga Bergeot* (5e), Anne Cadin (6e), Alice René (7e), Catherine Leyx (8e), Aurélie Lebel (9e), Aude Chauty (10e), Virginie Ravigne (11e), Stéphanie Blandin (12e), Emmanuelle Petiot (13e), Claire Sergent (14e), Arnaud Chaput (15e), Patrice Piccino (16e), Julien Bertrand (17e), Suzanne Peureux (18e), Stéphanie Bedhomme (19e), Emilie Delaune (20e), Pierre-Luc Bardet (21e), Hervé Seitz (22e), Aurélien Roux (23e), Amandine Salgues (24e), Elise Hahn (25e), Olivier Flores (26e), Vincent Ramillon (27e), Emmanuelle Six (28e).

Ecole supérieure de commerce de Lyon

Valérie Abisror (57e), Philippe Alix (155e), Sovany Ang (123e), Ahi Apetey (82e), Harald Aschehoug (172e), Lionel Auguste (145e), Sabine Aulagnon (135e), Fabrice Aziza (183e), Laurent Azout (187e), Claire Bacquart (175e), Cédric Baecher (84e), Annabelle Bailleul (33e), Gaëlle Barba (8e), François Barbiche (9e), Pierre-Emmanuel Barral (209e), Karen Bazex (43e), Chloé Beauchet (88e), Céline Benoit (113e), Karine Bertil (75e), Justin Bignon (65e), Aurélia Binet (33e), Mathieu Blondel (53e), Jean-Christophe Boccon-Gibod (151e), Astrid Böget (191e), William Bolart (58e), Karine Bon (176e), Bénédicte Bonnet (21e), Yannick-Aline Bossenmeyer (46e), Sabrina Boucey (51e), Charlotte Bouchet (198e), Karine Boulogne (23e), Carine Bourdarie (128e), Emilie Boursier (18e), Jean-René Bouton (197e), Julien Brault (72e), Claire Brice (189e), François Brochet (174e), Fabien Brunel (150e), Blandine Cadin (180e), Nicolas Carbonell (17e), Benoît Caron (120e), Sophie Catelain (81e), Fanny Cavalle (62e), Wystan Chen (3e), Emmanuelle Choasson (5e), Ghita Chraibi (186e), Julien Clausse (71e), Vincent Contant (114e), Florence Coquereau (42e), Marc Cuchet (1er), Carlo d'Arrigo (131e), Guylaine David (185e), Agnès de Bourbon (184e), Stéphanie de Christen (143e), Béatrice de Feydeau Saint-Christophe (118e), Charles de Gouvion Saint-Cyr (91e), Thomas de Renusson d'Hauteville (162e), Hervé de Trogoff-Boisguezenne (28e), Oriane Delaye (67e), Elodie Dellis (15e), Céline Deprecq (146e), Ingrid Deransy (108e), Marion Deridder (124e), Cyrille Deslandes (171e), Alexis Desombre (160e), Alexandre Diot (167e), Myriam Djari (36e), Salma Doghri (128e), Céline Domenget (116e), Laetitia Donatone (32e), Anne Doyard (137e), Isabelle Druart (86e), Lise Dulery (69e), Julien Dumas (193e), Maxime Dumont (27e), Floriana Dupta (124e), Majid El Yacoubi (122e), Claire Emery (95e), Raphaël Fargier (31e), Renaud Farrugia (54e), Alain Faucher (192e), Marie-Eve Fermet (11e), Alexandra Ferreira (59e), Anita Firoshousen (121e), Laurent Floquet (169e), Carine Galtier (85e), Aude Gamberini (152e), Brice Garcon (179e), Clarisse Genuini (79e), Alexandre Geoffroy (198e), Emmanuelle Gérard (40e), François Gerber (78e), Anne Gilbert (16e), Magali Gillot (194e), Simon Gineste (118e), Pauline Girard de Saint-Gérand (133e), Gaëlle Goby (164e), Alexandra Golovanow (64e), Diomède Gracia (99e), Caroline Granbichler (52e), Mathieu Graveiller (205e), Claire Gubian (168e), Gaëlle Guicheteau (63e), Sylvain Hervé (130e), Pierre Higi (113e), Constance Hirsch (139e), Hind Hissem (83e), Nicolas Hodoul (14e), Anne Hommeril (60e), Marie Huliot (98e), Claire Isnard (158e), Emmanuelle Jeannin (74e), Axelle Jorcin (61e), Clément Jullien (101e), Thomas Jussiaux (22e), Nathalie Khawaja (47e), Stéphanie Kieffert (177e), Mouna Kouddane (4e), Charles Kuhbler (56e), Camille Laborde (127e), Magali Laize (132e), Christophe Laparra (159e), Patrick Laroche (166e), Elsa Le Borgne (136e), Thomas Le Grand (154e), Anne Le Quellec (200e), François Le Verger (126e), François Lebouchet (165e), Carole Lecerf (110e), Clément Lefèvre (73e), Arnaud Lemaitre (156e), Jérôme Leriche (148e), Cédric Leuba (134e), Nicolas Lienhard (24e), François Lopin (201e), Mathieu Loury (6e), Emeric Loze (92e), Evelyne Ly (7e), Stéphanie Mainfroy (50e), Anne Marin (39e), Florence Masson (161e), Maude Massu (94e), Pierre Mazars (157e), Thomas Meil (104e), Juliette Merlat (97e), Raphaëlle Mignon (30e), David Missoffe (96e), Carole Moinard (206e), Rémy Moncheny (87e), Cyril Moulin (66e), Sophie Mouton (93e), Sébastien Muller (70e), Julien Nathan (12e), Stefano Niavas (172e), Bérangère Noir (112e), Nadia Ouazzani (107e), Alexis Pagis (19e), Thomas Parriaut (178e), Frédéric Passemard (26e), Aurélie Pavan (203e), Lyslam Pernaud (195e), Matthieu Perrin (45e), Benoît Perrin d'Arloz (204e), Axel Perxachs (202e), Grégoire Peureux (2e), Nicolas Planley (188e), Marion Polaud (25e), Armèle Rastoul (181e), Jean-Pascal Raudier (189e), Julie Rebattet (137e), Noémie Rein (44e), Xavier Riera (140e), Laurence Roggy (207e), Béatrix Romain-Huttin (111e), Stéphanie Roque (90e), Laurence Ruffin (41e), Yann Sabouriaut (109e), Ariane Saint-Sauveur (170e), Fabrice Sanz (141e), Estelle Savignac (20e), Julien Schmitt (162e), Arnaud *Schwebel (13e), Yann Senant (208e), Marie-Laure* Simonnet (48e), Cécile Suquet (147e), Madeleine Tanoe (49e), Emmanuelle Tastet (77e), Emma Tenenhaus (106e), Maxence Thlout (76e), Lyse Thomas (149e), Sabrine Timsiline (89e), Guillaume Tinlot (10e), Hélène Tirand (102e), Christel Toriello (144e), Vadim Toropoff (196e), Thinh-Kham Tran (103e), Sophie Trotabas (105e), Pierre Truss (153e), Muriel Turc (34e), Anne Valici (37e), Maria Vallenilla (117e), Sébastien Van Troys (80e), Jan Vesely (38e), François-Xavier Vigin (29e), Monica Villate (53e), Simon Vivien (68e), Jean-Noël Volgnier (182e), Caius Von Knorring (142e), Caroline Wicherek (100e).

Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP)

Valérie Abisror (117e), Viviane Akriche (210e), Georges Alliferis (200e), Philippe Alix (74e), Thomas Ameline (277e), Joséphine Ammeux (263e), Thibault Ancely (266e), Aimé Anclan (269e), Grégoire André (81e), Matthieu Angotti (115e), Rémi Antonini (196e), Harald Aschehoug (193e), Aram Attar Hamedani Rezvani (49e), Romain Aubanel (103e), Magdeleine Audier (165e), Cédric Baecher (255e), Gaelle Barba (282e), François Barbiche (171e), François-Xavier Bardot (292e), Julie Battilana (40e), Mareva Bayon (188e), Karen Bazex (36e), Caroline Beck (148e), Nathalie Bel (152e), Oumnia Benaddi (264e), Mohamed Benbouzid (83e), Aurélia Binet (86e), Ronan Blanchard (73e), Mathieu Blondel (197e), Jean-Christophe Boccon-Gibod (100e), Bénédicte Bonnet (260e), Serge Bonnet (248e), Camille Bonvallet (85e), Sébastien Bossu (67e), Véronique Boucher (262e), Bertrand Boucly (24e), Dimitri Boulte (178e), Carine Bourdarie (261e), Emilie Boursier (169e), Nathalie Bouvret (98e), Guillaume Brac de La Perrière (175e), Odile Bridoux (238e), François Brochet (114e), Olivier Bronner (23e), Florence Brzakowski (155e), Camille Bur (113e), Rose-Marie Carme (33e), Benoît Caron (84e), Cyril Cartagena (211e), Sophie Catelain (274e), Fanny Cavalle (108e), Sylvia Cayard (39e), Vanessa Cecillon (96e), Gwenaelle Chabert (240e), Jean-Barthélémy Chancel (208e), Laurent Chane Chit Sang (170e), Céline Charpiot (157e), Marie-Anne Charreyron (192e), Joanna Chekroun (86e), Anne Sophie Cheminot (41e), Wystan Chen (125e), Rodolphe Chevalier (16e), Emmanuelle Choasson (5e), Aurélie Chobert (69e), Chloé Chometon (253e), Marine Chometon (79e), Jérémie Chouraqui (59e), Céline Chwartz (286e), Baptiste Clerc (56e), Nils Clotteau (14e), Pauline Cohen Skalli (13e), Julie Cola (128e), Vincent Contant (209e), Romain Cousi (17e), Elodie Crepin (35e), Pierre Cros (58e), Marc Cuchet (9e), Harold Da Costa (287e), Fatima Da Silva (279e), Stéphanie Dalphinet (191e), Thuy Quynh Dang (231e), Julien Darbon (195e), Mathieu Daude (181e), Gaël de Bray (91e), Béatrice de Feydeau Saint-Christophe (232e), Charles-Henri de Gouvion Saint-Cyr (249e), Philippe de Martel (144e), Marie-Claire de Montlivault Guyon (206e), Charles de Saint-Vincent (34e), Grégoire de Vogue (80e), Xavier Declercq (236e), Caroline Dedieu (205e), Emmanuel Delaveau (124e), Benoît Delfau (227e), Anne Delleur (28e), Stéphane Demoustier (109e), Marie-Laure Denion (289e), Domitille Deramaux (187e), Philippe Descheemacker (51e), Mathilde Desecures (179e), Hugo Diener (273e), Myriam Djari (252e), Thomas Dodane (173e), Salma Doghri (207e), Arnaud du Mesnil (102e), Bérengère Dumay (63e), Gilles Dusser (76e), Wanis El Kabbaj (203e), Souad El Ouazzani (291e), Claire Emery (44e), Philippe Enault (161e), Hiba Fares (275e), Domitille Fayein (122e), Manuel Figeac (118e), Safaa Fikri (133e), Matthieu Flauraud (185e), Agathe Foulon (70e), Aurélie Fouquet (139e), Elodie Galatoire (68e), Claire Garnier (182e), Virginie Garnier (199e), Sophie Gautier (119e), Clarisse Genuini (54e), Alexandre Geoffroy (278e), Corentine Georges (256e), Anne Gilbert (46e), Frank Gineste (221e), Céline Ginestet (244e), Marie-Anne Gloux (216e), Louis Giraud (243e), Bénédicte Goutenmacher (275e), Caroline Granbichler (222e), Florence Grassin (73e), Victoire Grimond (251e), Virginie Groussard (138e), Aurore Guenon (285e), Zineb Guessous (77e), Charles Guigan (57e), Cécile Guillot (50e), Joanna Gumpelson (1re), Diane Habib (242e), Laure Herodin (26e), Jessica Hirt (48e), Nicolas Hodoul (259e), Michel Hofmann (71e), Anne Hommeril (194e), Augustin Honorat (168e), Alexandre Houdayer (120e), Elise Huillery (2e), Mireia Idiaquez (136e), Emmanuel Jessua (105e), Cécile Jouannic (214e), Rémi Julliand (53e), Natacha Kayser (7e), Yasair Khalid (143e), Lucille Kherian (94e), Benjamin Komarnicki (247e), *Benjamin Koskas (186e)*, Anne-Sophie Kreis (239e), Camille Laborde (159e), Marine Lacroix (280e), Camille Laloux (130e), Olivier Laroche (20e), Véronique Le Bellec (18e), Mathieu Le Roux (212e), François Le Verger (164e), Clément Lecuivre (25e), Clément Lefèvre (21e), Xavier Lefèvre (284e), Virginie Legoff (235e), Aude Lemogne (93e), Elsa Lemonon (95e), Frédéric Lepoutre (6e), Judith Lerman (27e), Damien Lestang (52e), Alissia Lhomme (62e), Nicolas Lienhard (43e), Emeric Livinec (293e), Florent Malrieu (57e), Gentiane Mandonnet (78e), Delphine Maout (158e), Régine Marchand (48e), Nausica-Sandra Marlin (153e), Victor Martins Da Rocha (147e), Emmanuel Marzi (239e), Damien Masse (184e), Vincent Masselin (7e), Arnaud Masslet (361e), Catherine Matias (76e), Julien Maubon (86e), Elsa Mayrand (209e), Jean-Philippe Médecin (212e), Clothilde Melot (194e), Stéphane Menart (226e), Xavier Menguy (8e), Marie Menioux (108e), Arnaud Meunier (317e), Jean Mohsen (37e), Pascal Moinier (294e), Denis Monnerat (132e), Anton Monsef (85e), Stéphane Montigny (252e), Elie Mosaki (129e), Augustin Mouze (152e), Eric Moyaux (268e), Florence Muller (90e), Alexis Museux (331e), François Nadaud (158e), Bruno Nazaret (61e), Phong Nguyen (119e), Florent Nicoise (47e), Cyril Nicaud (272e), Florence Nicolau (272e), David Nikolovski (247e), Gregory Nuel (122e), William Ohayon (198e), Gilles Ollivier (340e), Olivier Omnes (325e), Fabien Onde (216e), Fabrice Orgeret (247e), Elisabeth Ostermann (180e), Sophie Paccoud (89e), Bertrand Patureau-Mirand (55e), Lionel Paumond (108e), Colin Pawlowski (155e), Olivier Penacchio (342e), Anne-Sophie Penaud (96e), Hervé Perdry (142e), Stéphanie Perret (293e), Nicolas Perrin (18e), Axelle Person (368e), Eric Philippe (177e), Stéphane Pin (114e), Arnaud Pingust (38e), Anne Piriou (378e), Stéphane Poirier (216e), Thomas Pornin (198e), Claire Porte (167e), Raphaël Poulenard (342e), Raymond Prinzis (164e), Caroline Provost (195e), Nicolas Prudhon (224e), Séverine Puchaud (340e), Dominique Quatravaux (164e), Thierry Quatre (201e), Serge Radeff (41e), Christine Ranque (312e), Marie Renard (263e), Jérôme Renault (166e), Cécilia Renvoise (209e), Carine Reydy (259e), Eric Reynaud (172e), Ivan Reynouard (350e), Lionel Richard (51e), Max Richefort (347e), Ludovic Rifford (53e), Séverine Rigot (30e), Mariane Riss (170e), Frédéric Robert (15e), Cyril Roberto (97e), Thomas Roblin (220e), Alexandre Rocq (373e), Antoine Rolland (322e), Eric Rougier (368e), Matthieu Roussel (365e), Olivier Rousselot (334e), Gabriel Ruyneau de Saint-George (289e), Stéphane Sabourau (81e), Sylvain Saillet (101e), Marine Saletes (269e), Nathalie Sarazin (280e), Frédéric Sarkis (312e), Jacques Sauloy (1er), Nicolas Savy (330e), Véronique Scaglia (368e), Nicolas Schabanel (28e), Olivier Schafter (13e), Fabrice Schubert (355e), Joël Schwarz (155e), Aurélie Sciamma (213e), Anne Siegel (36e), Edith Socie (102e), Frédéric Solbes (342e), Eric Sorosina (228e), Estelle Souche (186e), Pierre Spicher (334e), Stéphane Stefani (329e), Alexandre Stojanovic (99e), *Noëlle Stolß (373e), Laurent T'Joen (98e), Stéphanie* Talon (354e), Cédric Tarquini (43e), Sophie Tessier (230e), Alexandre Temkine (19e), Olivier Teulle (40e), Georges Thelot (284e), Eric Thierry (175e), Marc Thiery (135e), Jean-Marc Thiry (363e), Cédric Tollot (338e), Mathilde Toulouse (203e), Florent Tournois (252e), Béatrice Toussaint (46e), Cédric Tremoulihac (355e), Kaled Triki (266e), Nicolas Trotignon (311e), Sandrine Valier (256e), Joris Van Der Hoeven (56e), Constantin Vernicos (137e), Patrick Verovic (112e), Emilie Vettier (180e), Aurélie Veyan (277e), Grégory Viateau (127e), Isabelle Vidal (74e), Romain Vidonne (306e), Valéry Vignolles (63e), Frédérique Villaume (320e), Cécile Vivensang (162e), Olivier Vivien (251e), Emmanuel Voisin (154e), Rémi Weidenfeld (72e), Jean-Yves Welschinger (14e), Stéphane Willke (359e), Marc Zarrouati (332e).

Mécanique

Yannick Argouarc'h (43e ex æ.), Nathalie Arnaud (57e ex æ.), Gilles Arnold (36e ex æ.), Véronique Aubin (10e), Xavier Bagarry (77e), Claire Beigneux (71e), Federico Berera (57e ex æ.), Armand Bernard (66e ex æ.), Bruno Bettig (31e ex æ.), Patrick Beynet (42e), Jean Boujard (61e ex æ.), Arnaud Boullard (47e ex æ.), Jean Bourget (95e ex æ.), Jean-Marc Brieu (9e), Fanny Busson *(85e ex æ.), David Cabanac (88e), Bruno Camy-*Marmande (73e ex æ.), Alexis Cantaloube (21e), Christophe Chopp (82e ex æ.), Guilhem Colson (25e), Michel Coret (19e ex æ.), Catherine Crestia (22e ex æ.), Jean Dangla (38e ex æ.), Sylvain Darcissac (82e ex æ.), Christophe Davy (68e), Christian Delaval (50e), Hervé Delcroix (26e), Boris Desmorat (41e), Heather Duggan (69e ex æ.), David Durand (22e ex æ.), Christophe Elouard (75e ex æ.), Raphaël Eustachy (75e ex æ.), Gildas Even (43e ex æ.), Romuald Eyraud (36e ex æ.), Claude Fabre (99e ex æ.), Cedrick Faury (31e ex æ.), Hervé Favry (85e ex æ.), Eric Florentin (6e), Eric Fontan (81e), Bertrand Foulle (35e), Emmanuel Fourcade (89e ex æ.), *Eric Friez (55e ex æ.)*, Didier Gabory (46e), Lionel Geiebart (11e ex æ.), Jean-Luc Ginhoux (45e), Gilbert Gleye (51e), Laurent Godichon (73e ex æ.), David Goncalves (19e ex æ.), Elisabeth Gripon (79e ex æ.), Jérôme Grison (55e ex æ.), André Grohens (34e), Jean-Michel Guilmin (99e ex æ.), Laurent Guitou (7e), Pascal Hap (91e ex æ.), Samuel Harter (17e), Michael Huchette (14e ex æ.), Gilles Huguenin-Virchaux (79e ex æ.), Jean-Luc Lafitte (95e ex æ.), Noël Lahellec (4e), Joël Landreau (78e), Didier Le Pape (82e ex æ.), Didier Leclerc (91e ex æ.), Etienne Lecouffe (57e ex æ.), André Lefebvre (5e), Antoine Legay (29e ex æ.), Christophe Legrand (89e ex æ.), Dimitri Leray (8e), Philippe Leroy (64e ex æ.), Stéphane Letombe (16e), Eric Leydet (47e ex æ.), Laurence Libine (91e ex æ.), Jean-Valéry Macq (33e), Christian Martin (63e), Frédéric Mazet (1er), Sylvain Mention (29e ex æ.), Jacques Montaron (95e ex æ.), Laurent Mougey (24e), Guillaume Mougin (11e ex æ.), Hervé Pabiou (38e ex æ.), Frédéric Padiou (27e), Franz Peter (38e ex æ.), Vincent Pomero (91e ex æ.), Alain Poulhalec (13e), Thomas Puthod (52e), Eric Ramella Volpet (54e), Hakim Remita (14e ex æ.), Stéphane Renard (64e ex æ.), Alain Reverger (69e ex æ.), Olivier Reviron (61e ex æ.), Khalid Sbiti (72e), Emmanuelle Silve (85e ex æ.), Stéphane Sudre (57e ex æ.), Thierry Thieffin (3e), Marc Veddines (18e), Arnaud Voisin (2e), Michel Weckner (95e ex æ.), Frédéric Wehrle (66e ex æ.), Frédéric Xerri (28e), Vincent Yackx (47e ex æ.), Jeroen Zijp (53e).

Philosophie

Hicham-Stéphane Afeissa (62e ex æ.), Jean-*Luc Amalric (30e), Jean-Pascal Anfray (3e), Anne* Auchatraire (34e), Sophie Barbey (17e), Stéphane Barbier (35e), Emmanuelle Becker (51e ex æ.), Aurélie Besson (47e ex æ.), Magali Bessone (6e), Andréas Boivineau (60e ex æ.), Frédéric Bourdais (9e ex æ.), Olivier Bourdon (65e ex æ.), Jérôme Bourne Branchu (57e), Valérie Boutevin (53e ex æ.), Cédric Brun (43e ex æ.), Christophe Cervellon (29e), Sylvain Clément (64e), Elisabeth Coreau (72e ex æ.), Claire Crignon (41e), Yann Dall'Aglio (23e), Pauline Decelle (65e ex æ.), Olivier Dekens (36e ex æ.), Guillaume Fagniez (36e ex æ.), Michaël Foessel (1er), Laurent Giassi (3e), Boris Gitel (42e), Pierre Godo (14e), Alban Gonord (25e ex æ.), Rémy Grand (43e ex æ.), *Fabien Grandjean (68e ex æ.), Ninon* Grange (20e ex æ.), Christophe Grellard (2e), David Jousset (59e), Nicolas Jouvenceau (20e ex æ.), Franck Kausch (19e), Frédéric Keck (12e), Gilles Kevorkian (55e), Fabien La Mouche (50e), Florence Lacoma (53e ex æ.), Céline Lacroix (32e), Anne Laugier (68e ex æ.), Jean-Marc Launay (58e), Christian Leblanc (67e), Morgan Lemesle (60e ex æ.), Maël Lemoine (8e), Florence Long (40e), Isabelle Maître (72e ex æ.), Claire Marin (24e), Gilles Marmasse (46e), Myriam Marzouki (25e ex æ.), Christine Mauran (31e), Pascal Medouni (27e), Anne Morvan (56e), Olivier Nafissi (39e), Jean-Philippe Narboux (11e), Fabien Nivère (47e ex æ.), Sophie Nordmann *(70e ex æ.), Corinne Pelluchon (43e ex æ.), Noé* Peyre (16e), Mazarine Pingeot (18e), Annick Piotin (13e), Olivier Ponton (47e ex æ.), Béatrice Pourcel (28e), Vincent Pretini (62e ex æ.), Christophe Reuschle (70e ex æ.), Ludovic Sanchez (7e), Cyril Selzner (22e), Benjamin Spector (9e ex æ.), Vincent Stanek (4e), Céline Tairrade (33e), Dimitri Teillier (51e ex æ.), Frédéric Thibault (36e ex æ.), Patricia Touboul (15e).

Portugais

Teresa Duarte Simoes (1re), Sergio Velho (2e), Karin Weber (3e).

Russe

Mme Jurgenson Raichman Lubov.

Sciences de la vie et de la Terre

Stany Abraham (54e), Anne-Laure Adam (16e), Fabien Alpy (32e), Catherine Armbruster (55e), Magali Badel (85e), Catherine Balandraud (71e), Pierre Baly (69e), Fanny Batier (22e), Kathia Bayles (128e), Barbara Belil (36e), Anne Belouze (39e), Mabrouk Bendjilali (65e ex æ.), Sébastien Bereta (75e), Philippe Blancou (20e), Christophe Bonnefoy (91e), Marie-Odile Bonnet (90e), Laurent Bopp (1er), Sophie Boucherot (41e), Catherine Bourgain (9e), Patrick Boyer (95e), Sandra Broissiat (52e), Patricia Brondeau (114e ex æ.), Francine Brondex (13e), Claire Calmet (17e), Claude Charles (97e), Valérie Chevrier (81e), Isabelle Chevrillot (89e), Lionel Christiaen (3e), Véronique Collin (86e), Pascal Convers (88e), Sylvie Cotin (129e ex æ.), Didier Cottancin (48e ex æ.), Valérie Dastugue (43e), Valérie Deland (58e), Elise Demeulenaere (25e), Aurélie Denis (5e), Florence Depix (118e ex æ.), Lydie Desprat (127e), Pascal Diter (98e), Séverine Drouet (93e), Alix Duffaut (77e ex æ.), David Feilzardo (114e ex æ.), Isabelle Filippini (24e), Muriel Gagneron (104e), Stéphane Garrel (47e), Hélène Girard (38e), Claire Girard-Reydet (28e), Pascale Giraudet (33e), Sylvain Glemin (56e), Doris Gomez (45e), Marie-Charlotte Gomez (110e), Geneviève Goulrand (15e), Laure Grison (8e), Sophie Guesdon (112e), Laurence Havy (100e), Philippe Hocquard (61e), Philippe Hubert (18e), Sandrine Jacquot (46e), Cédric Jankowiak (57e), Anne-Laure Jeannin (94e), Florence Kalfoun (113e), Florence Kessis (65e ex æ.), Patricia Koch (7e), Loïc Labrousse (21e), Christine Laclef (87e), Christine Landrot (72e), Marie-Pierre Larger (122e), Christelle Laube (64e), Sandrine Lavoue (120e), Fanny Le Clavez (114e ex æ.), Noémie Leben (51e), Evelyne Leiner (68e), Christophe Leulier (111e), Hervé Levesque (106e), Stéphane Levy (121e), Sophie Loire (92e), Corinne Maingault (19e), Gabriel Marais (10e), Gérald Martel (29e), Rodolphe Martin (109e), Fabienne Marty (37e), Emmanuel Martyn (53e), Laurent Mary (35e), Cécile Mateo (125e), Jean-François Mauffrey (62e), David Mechineau (107e), Emmanuel Menard (124e), Cécile Meunier (12e), Loïc Meunier (6e), Marion Michaud (117e), André Morin (74e), Sylvain Mousset (63e), Fabienne Niederlender (34e), Elodie Pajot (80e), Sébastien Pardonneau (30e), Anne Paul (83e), Armelle Pierret (2e), Gwenaël Piganeau (48e ex æ.), Carole Pin-Barraz (96e), Chloé Pineau (40e), Isabelle Piron (103e), Isabelle Portenaert (108e), Fabrice Praillet (70e), Sonia Prodhomme (79e), Delphine Prudhomme (11e), Isabelle Pruilh (82e), Nathalie Puillat (123e), Emmanuel Quissac (26e), Catherine Reeb (42e), Cécile Reuiller (27e), Soline Riaute (105e), Estelle Riedinger (102e), Christelle Rigal (77e ex æ.), Corine Rintjema (118e ex æ.), Isabelle Robinet (99e), Serge Ruff (23e), Agnès Chmidt (129e ex æ.), Sandrine Sevilla (14e), Patricia Soubeyran (44e), Marie-Laure Starck (4e), Sacha Tannai (76e), Pierre Tillier (50e), Sébastien Valentin (67e), Benoît Van Der Rest (84e), Aurélie Vancon (59e), Claire Verbeke (126e), Sébastien Vigier (73e), Marion Vinauger (31e), Stéphanie Vitzthum (60e), Christelle Vizzini (101e).

Sciences physiques

OPTION CHIMIE

Patricia Adam (53e), Magali Andry (13e), Didier Blanqui (71e ex æ.), Sandrine Bonnet (25e), Hervé Boucau (57e), Séverine Buttefey (2e), Christine Cagniot (28e), David Castanier (8e), *Stéphanie Champeroux (79e), Alexandre Che*min (7e), Stéphane Chenevois (30e ex æ.), William Coindet (65e ex æ.), Gérard Colas des Francs (47e ex æ.), Christelle Collas (73e), Fanny Combal (74e), Isabelle Cote (10e), Chrystelle Couderat (61e ex æ.), Emmanuel Curis (17e), Bruno Dausse (32e), Odile Dechy (36e ex æ.), Rémi Dedryvère (23e), Marie-Louise Delahaye (40e ex æ.), Jérôme Delhommelle (12e), Véronique Duverger (30e ex æ.), Jean-Sébastien Filhol (35e), Sophie Gamez (15e), Mélodie Garringer (47e ex æ.), Hélène Gérard (3e), Nathalie Guevel (76e), Marie Guichemerre (19e), Sophie Guillemain (20e), Olivier Harault (54e ex æ.), Hélène Hecquet (59e ex æ.), Laurent Heinrich (5e), Séverine Helissen (51e), Anne-Claire Hervier (16e), Anne Hindelang (68e), Stéphane Hinterlang (47e ex æ.), Valérie Hoornaert (9e), Delphine Humilière (63e ex æ.), Alban Ibrahim (18e, admis à titre étranger), Jean-Marie Olivier (45e ex æ.), Sylvie Laberthe (82e ex æ.), Francis Labrue (18e), Nathalie Langrognet (47e ex æ.), Vincent-Louis Launay (36e ex æ.), Gwenola Lemaire (40e ex æ.), Stéphane Liebart (36e ex æ.), Valérie Lombard (65e ex æ.), Fabienne Loumagne (58e), Myriam Martin (26e), Jean-Daniel Marty (80e ex æ.), Cyril Maulbon d'Arbaumont (80e ex æ.), Laurent Midrier (21e ex æ.), Yannis Morel (6e), Laurence Mouilleron (52e), Valérie Nicod (71e ex æ.), Jean-Eric Noël (59e ex æ.), Laetitia Nouvel (34e), Lionel Pardetti (44e), Anne Petitjean (24e), Sébastien Picart (56e), Céline Pichereau (63e ex æ.), Alexandra Potey (40e ex æ.), Hélène Python (39e), Sabine Raulin (45e ex æ.), Pierre-Franck Ravet (14e), Juliette Reizian (54e ex æ.), Christine Riboulet (69e), Pascale Roméo (70e), Christophe Roussel (78e), Muriel Sarfati (27e), Valérie Simeoni (77e), Stéphanie Specht (61e ex æ.), Margaret Szubarga (67e), Corinne Taverniers (82e ex æ.), Armelle Thomas (33e), Audrey Thuillier (29e), Cécile Vacherat (11e), Alexandre Vaudey (75e), François Verge (4e), Ludovic Wagner (43e), Jean-Stéphane Warkocz (1er), Eric Winckler (21e ex æ.).

OPTION PHYSIQUE APPLIQUÉE

Thouraya Abdellatif (19e ex æ.), Hélène Adrian (13e), Hervé Amezlane (42e ex æ.), Pierre Barbagelata (9e ex æ.), Cédric Baubeau (40e ex æ.), Florence Beuchot (17e ex æ.), Jean-Christophe Boisse (28e ex æ.), Michel Cheminat (12e), Cyrille Cheny (42e ex æ.), Carole Codina (15e), Benjamin Cross (7e), De Fromont de Bouaill (32e), Arnaud Dejean (33e), Bernard Delmotte (34e ex æ.), Agnès Desmezières (5e), Didier Despinasse (34e ex æ.), Emmanuel Di Mambro (34e ex æ.), Frédérique Diblanc (23e ex æ.), Jean-Max Dutertre (26e ex æ.), Guillaume Enguehard (28e ex æ.), Sylvie Escaig (11e), Didier Fleury (41e ex æ.), Teddy Furon (3e), Pascale Gaudier (4e), Aude Goubet (9e ex æ.), Jean Gramatica (30e), Jean-Louis Guenego (19e ex æ.), Harry Joachim (25e), Samson Lasaulce (2e), Yannick Laurent (17e ex æ.), Sylvaine Leleu (1re), Pascal Mercy (14e), Bertrand Muquet (8e), Xavier Pean (31e), Régis Pelletier (16e), Céline Picard (34e ex æ.), Chrystel Pin (21e), Fabienne Pinglot (42e ex æ.), Régis Pradère (23e ex æ.), Carine Sabouraud (6e), Christiane Scheer (39e ex æ.), Benoît Stauff (34e ex æ.), Albert Terras (26e ex æ.), Jérôme Vincent (22e).

OPTION PHYSIQUE

Yann Adam (107e ex æ.), Nathalie Amatte (101e ex æ.), Emmanuel Argaud (54e), Laurent Arnaud (155e), Hélène Arnould (8e), Gérald Asensi (22e), Sébastien Aubert (151e), Jean-François Aubry (98e ex æ.), Basile Audoly (45e), Mathilde Badoual (76e), Gaëlle Barfety (150e), Véronique Barnay (95e), Caroline Barthélémy (119e), Karine Bazouni (129e ex æ.), Pascal Bellanca (123e), Eric Bellanger (37e), Daniel Benedic (55e), Caroline Bertrand (154e), Pascal Billy (15e), *Isabelle Blondel (81e)*, Nadège Bodin (156e ex æ.), Jérôme Bohin (32e), Bénédicte Bonnassi (103e), Michel Bonnet (65e), Pierre Borgnat (14e), Laurent Botta (132e ex æ.), Alexi Bouchet (51e ex æ.), Isabelle Bouchoule (3e), Nathalie Boudard (124e ex æ.), Hervé Boulogne (92e), Alexandre Bourrachot (71e), Séverine Boye (112e ex æ.), David Boyer (93e ex æ.), Frédéric Boyer (13e), Karine Braganti (144e ex æ.), David Breaud (66e), Isabelle Breblon (58e ex æ.), Cilly Briot (27e), Vincent Cachia (20e), Fabien Cantaloube (101e ex æ.), Gaëlle Carriou (57e), Alexis Casner (41e), François Charignon (126e), Xavier Cointault (4e), Olivier Collo (142e), Emmanuel Couture (140e), Marie Culeron *(116e), Daniel Vincent (138e), Damien Decout* (148e ex æ.), François Divet (91e), Jocelyn Druel (132e ex æ.), Nicolas Duchatelet (75e), Jean-François Dufreche (6e), Emmanuel Duhoux (85e), Séverine Dupin (61e), Laurent Escourrou (107e ex æ.), Sabine Fauquet (114e), Olivier Fehrenbach (49e), Yoel Forterre (1er), Alexandre Fournier (89e), Yael Fuchs (87e), Catherine Garrec (67e), Isabelle Genetay (117e), Jean-François Gigot (146e), Bruno Gilles (7e), Isabelle Gineste (74e), Marie Ginibre (35e), Stéphane Girard (110e ex æ.), Vincent Goutal (9e), Frédéric Graber (25e), Laurent Grosbois (139e), Thomas Guerandel (124e ex æ.), Jean-David Guillard (80e), Hugues Guillet de Chatellus (21e), *Christophe Guilloteau (72e), Thomas Helm (78e ex æ.)*, Patrick Hennebelle (83e), Nathalie Henrich (97e), Didier Hérisson (30e), Frédéric Jakubcik (60e), Anne Jegou (144e ex æ.), Stéphane Jouaire (127e), Emmanuel Jougneau (115e), Laure Jourdant (100e), Lyes Rious (93e ex æ.), Stéphane Komilikis (2e), Pierre Lacas (156e ex æ.), Sylvia Lamour (84e), Svelana Lasoret (28e), Tual Le Guillerm (141e), Olivier Lefebvre (156e ex æ.), Virgile Lellouche (47e), Bruno Leriche (129e ex æ.), Nicolas Logel (69e), Jean Luino (120e ex æ.), Sébastien Magaud (156e ex æ.), David Magnoux (110e ex æ.), Jérome Majou (17e ex æ.), Emmanuel Mandonnet (88e), Sébastien Marchand (29e), Benoît Marsat (58e ex æ.), *Denis Martinand (118e), Yves Meheust (39e)*, Philippe Mellier (147e), Ludivine Menez (104e), Arnaud Mesgouez (77e), Patrice Meunier (10e), Christophe Mondics (98e ex æ.), Arnaud Monnier (109e), Stéphane Montane (38e), Pierre Montassier (82e), Nicolas Mordant (19e), Stéphanie Moreau (128e), Renaud Morel (42e), Sébastien Moulinet (51e ex æ.), Stéphanie Murris (48e), Muriel Myotte (34e), François Nadal (26e), Stéphanie Neuville (143e), Bénédicte Nowak (23e), Frédéric Ouaked (86e), Isabelle Pailloncy (62e), José Pereira (44e), Fabienne Petit (96e), Nicolas Petrochilos (56e), Stéphane Peysson (12e), Frédéric Picano (11e), Laurent Pietri (53e), Olivier Poujade (112e ex æ.), Florent Poussel *(16e), Patrick Pruja (17e ex æ.), Pascal Puech* (46e), Jean-Philippe Qadri (24e), Luc Reversat (31e), Vincent Reynaud (78e ex æ.), Sophie Ribereau-Gayon (64e), Nicolas Rode (73e), Michael Ruetsch (70e), Mathieu Ruffenach (137e), David Saby (5e), Céline Sage (90e), Céline Schultz (152e), Marc Senlecque (136e), Nathalie Serignat (106e), Catherine Simand (63e), Rémi Sommer (120e ex æ.), Florence Souverville (134e), Bertrand Stortz (153e), Dominique Sugny (36e), Bastien Terreau (43e), David Teyssier (33e), Sophie Thoraval (105e), Olivier Valentin (135e), François Verrier (50e), Emmanuel Vesin (148e ex æ.), Christophe Veyssière (120e ex æ.), Vincent Villar (40e), Vincent Vuillaume (129e ex æ.), *Alicja Witkowska (68e)*.

Sciences sociales

Bérengère Arnold (36e), Luc Behaghel (4e), Antoine Bidegain (25e), Alexandra Bidet (12e), Laure Blevis (10e ex æ.), Capucine Boidin (35e), Joëlle Bourgin (22e), Hugues Bouthinon Dumas (10e ex æ.), Olivier Caira (33e), Bénédicte Chevit (27e), Marie-Christine Coudret (18e ex æ.), Marie Courcelaud (29e), Isabelle Coutant (1re), Annabelle De Cauna (7e), Nathalie Dompnier (40e), Stéphane Foin (2e), Olivier Godechot (15e ex æ.), Olivia Knopfloch (5e), Antonello Lambertucci (15e ex æ.), Sarah Lemoine (9e), Vincent Lepinay (15e ex æ.), Nicolas Lhernould (6e), Lea Lima (34e), Stéphane Lucas (3e), Olivier Martin (30e ex æ.), Alexis Masse (13e), Delphine May (30e ex æ.), Jean Mazaud (28e), Charlotte Michelet (8e), Nathalie Oria (37e ex æ.), Hélène Pinol (24e), Anne Poirier (14e), Nicolas Pradines (37e ex æ.), Gilles Raveaud (20e ex æ.), Sandrine Riffard (18e ex æ.), Fabrice Rousseau (39e), Philippe Semenowicz (32e), Yasmine Siblot (26e), Sylvie Tissot (20e ex æ.), Gaetan Viallard (23e).

GRANDES ÉCOLES - AGRÉGATIONS

Génie mécanique

Stéphane Arnaud (12e ex æ.), Guy Audibert (51e ex æ.), Frédéric Bataille (44e ex æ.), Christophe Belmon (26e ex æ.), Alain Bourgoin (36e ex æ.), Pascal Brejaud (7e), Philippe Carrot (11e), Gérard Casanova (56e ex æ.), Françoise Christallies (58e), Bernard Clotilde (22e ex æ.), Alexandre Conzi (8e ex æ.), André Crepel (3e), Pascal Delmelda (8e ex æ.), Johan Delannoy (44e ex æ.), Michel Delegue (10e), Jean-Charles Devigne (51e ex æ.), Thomas Dienne (22e ex æ.), Jean Ducellier (55e), Arnaud Dugas (1er), Bruno Fardet (26e ex æ.), Patrick Fauchère (40e), Hervé Ferrand (48e), Corinne Frigant (35e), Jean-Yves Gay (19e), Nicolas Giraud (41e ex æ.), Régis Hendon (16e), Romain Jamault (20e ex æ.), Marie-Laure Jany (41e ex æ.), Eric Jeancelme (36e ex æ.), Ernest Kermarrec (49e), Laurent Kieffer (6e), Mikaël Lavandier (2e), François Le Bec (41e ex æ.), Franck Le Poulain (34e), Stéphane Leleu (14e ex æ.), Stéphane Leroux (25e), Thibault Liebert (32e), Patrice Lilioni (29e ex æ.), Sami Loukil (36e ex æ.), Bernard Massanes (39e), Laurent Mauduit (24e), Félix Ocana (29e ex æ.), Pascal Ordioni (20e ex æ.), Eric Pelet (44e ex æ.), Franck Pelloquin (50e), Sylvain Petit (14e ex æ.), Hervé Plault (17e), Agnès Reinhard (33e), Yanne Ricotti (12e ex æ.), Pablo Rodriguez (44e ex æ.), Olivier Rossi (4e), Fabrice Roy (28e), Thierry Scarfoglière (51e ex æ.), Daniel Schlegel (18e), Samuel Terrier (51e ex æ.), Elric Thomas (5e), Christian Vilboux (31e), Didier Wolf (36e ex æ.).

Géographie

Gilles Auglé (10e), Cécile Barata (1re), Magali Bardou (37e ex æ.), Cris Beauchemin (5e), David Blanchon (2e ex æ.), Stéphane Bonmariage (24e), Emmanuelle Boulineau (4e), Nicolas Bounet (21e ex æ.), Emmanuelle Bouzille (17e ex æ.), Pascale Briançon (2e ex æ.), Cécile Buxeda (26e ex æ.), Sandrine Cazeneuve (17e ex æ.), Laurent Charmasson (30e ex æ.), Martin Chieux (41e), Guillaume Crumière (21e ex æ.), Laurence de La Gorce (28e), Magali Delmas (13e ex æ.), Colette Delpic (37e ex æ.), Frédéric Desjardins (36e), Anne Dufour (30e ex æ.), Marie Falcone (15e ex æ.), Anne Fournand (37e ex æ.), Audrey Fromageot (17e ex æ.), Evelyne Gauche (7e), Carine Gendrot (25e), Anne Hertzog (8e), Guillaume Jacono (33e), Catherine Justin (26e ex æ.), Renaud Le Goix (30e ex æ.), Lila Mongallon (40e), Alexandra Monot (29e), Pierre Montaudon (13e ex æ.), Gwenn Morgant (15e ex æ.), Pierre-Jacques Olagnier (9e), Sabine Planel (35e), Paul-David Régnier (20e), Emmanuelle Riva Governauda (34e), Estelle Roche (11e), Irène Salenson (21e ex æ.), Pierre Sintes (12e), Didier Vye (6e).

Grammaire

Nicolas Ausset (11e), Anne Beaujard (7e), Caroline Benichou (4e), Julien du Bouchet (1er), Maïté Grosnon (15e), Elisabeth Joyeux (5e), Christelle Laize (10e), Elyane Lecoq (13e), Agnès Lenepveu (8e), Françoise Lesage (9e), Jean-Philippe Llored (14e), Nathalie Perrier (3e), Séverine Touchard (12e), Simon-Pierre Tuchais (6e), Emmanuel Weiss (2e).

Histoire

Marie-Hélène Adeux (28e ex æ.), Thierry Allain (121e ex æ.), Valérie Allard (10e ex æ.), Patrice Arnaud (121e ex æ.), Cédric Aubel (78e ex æ.), Hélène Auger (64e ex æ.), Yannis Augier (80e ex æ.), Laure Autard (35e ex æ.), Marc Aymes (6e ex æ.), Claire Barille (121e ex æ.), Nathalie Barrandon (21e), Patrice Baubeau (93e ex æ.), Vivien Bentajou (55e ex æ.), Cyril Binot (121e ex æ.), Roland Bizien (90e ex æ.), François Bocholier (70e ex æ.), Aurélie Borgnet (121e ex æ.), Laurent Brassart (72e ex æ.), Marie-Pierre Braud (62e), Hélène Bruvard (74e ex æ.), Christian Caroyon (121e ex æ.), Cyril Cartayrade (90e ex æ.), Véronique Castagnet (121e ex æ.), Marc Chantemillant (117e ex æ.), Stéphanie Chapotot (67e ex æ.), Nadia Charbonnier (103e ex æ.), Alain Chatriot (6e ex æ.), Hélène Chauvineau (23e), Erwan Chemineł (110e ex æ.), Pierre Claustre (32e ex æ.), Eli Commins (95e ex æ.), Joseph Confavreux (14e), Nathalie Corsini (117e ex æ.), Pascale Coumau (72e ex æ.), Ines-Leila Dakhli (50e ex æ.), Isabelle Dasque (70e ex æ.), Remi Dauphinot (98e ex æ.), Olivier Delouis (107e ex æ.), Armelle Demagny (107e ex æ.), Antoine Deram (102e ex æ.), Stéphanie Desplanches (107e ex æ.), Frédéric Dessberg (121e ex æ.), Julie-Sarah Doyon (90e ex æ.), Rodolphe Dreillard (15e ex æ.), Priscille Dulin (22e), Cécile Durel (85e ex æ.), Fabrice Erre (121e ex æ.), Frédéric Ferber (64e ex æ.), Claire Fournel (18e), Stéphane Fuzessery (121e ex æ.), Alban Gautier (10e ex æ.), Nicolas Gheral (89e), Nicolas Gillain (85e ex æ.), Alexandre Giorgini (19e ex æ.), Pascal Girard (58e ex æ.), Juliette Glikman (26e), Christophe Goddard (39e ex æ.), Delphine Grenez (90e ex æ.), Julien Gueslin (19e ex æ.), Sylvain Guetaz (52e), Charlotte Guichard (4e), Hervé Guillemain (31e), Laurent Hablot (110e ex æ.), Olivier Hanne (63e), Juliette Hanrot (78e ex æ.), Bruno Hervé (121e ex æ.), Marie Hivergneaux (80e ex æ.), Ivan Jablonka (30e), Stéphane Jettot (110e ex æ.), Sophie Joutel (121e ex æ.), Thibaut Klinger (25e), Lionel Lacour (28e ex æ.), Jean-Marc Lafon (74e ex æ.), Guillaume Lagane (48e ex æ.), Céline Lambert (121e ex æ.), Jean-Yves Lambert (55e ex æ.), Marianne Lassus (121e ex æ.), Nicolas Launois (12e ex æ.), Laurent Le Gall (8e), Yves Lecouer (37e ex æ.), Corinne Lefèvre (101e), Franck Legrand (85e ex æ.), Claire Lemercier (3e), Marie-Laure Lemonnier (121e ex æ.), Elodie Lequain (41e), Emmanuel Lurin (15e ex æ.), Valérie Marcon (58e ex æ.), Eric Martinez (37e ex æ.), Julie Mayade (2e), Caroline Moine (80e ex æ.), Jean Montchamp (80e ex æ.), Mathieu Montheard (53e ex æ.), Stéphane Mouriane (98e ex æ.), Natalia Muchnik (121e ex æ.), Xavier Paulés (9e), Jérôme Pelletier (42e ex æ.), Stéphane Pequignot (80e ex æ.), Jérôme Perrier (35e ex æ.), Laure Peyssard (74e ex æ.), Mélanie Pierrard (32e ex æ.), Bruno Pottier (42e ex æ.), Franck Preteux (24e), Claire Prieto (90e ex æ.), Alice Primi (58e ex æ.), François Ralle (121e ex æ.), Florence Régis (77e), Stéphane Rio (55e ex æ.), Caroline Rolland (110e ex æ.), Jean-Manuel Roubineau (53e ex æ.), Sylvie Rouhler (46e ex æ.), Mélanie Rouvière (104e), Serge Ruellan (105e ex æ.), Stéphane Samson (17e), Pierre Savy (98e ex æ.), David Schreiber (39e ex æ.), Frédéric Schwindt (102e ex æ.), Julien Serres (110e ex æ.), Anne Servais (46e ex æ.), Caroline Simonet (115e ex æ.), Franck Thery (95e ex æ.), Nicolas Thiriel (115e ex æ.), Michel Tissier (5e), Jeanne Torqueville (50e ex æ.), Caroline Toultou (117e ex æ.), Laurence Tourot (27e), Frédéric Tristram (32e ex æ.), Michaël Trombert (85e ex æ.), Matthieu Trouvé (121e ex æ.), Anna Van Den Kerchove (44e), Guillaume Verbeke (48e ex æ.), Thomas Verclytte (58e ex æ.), Emmanuel Veziat (67e ex æ.), Cécile Vidal (12e ex æ.), Renaud Villard (45e), Laurent Vissière (69e), Sophie Vouters (120e), Laurent Wauquiez Motte (1er), Samuel Zilber (64e ex æ.).

Italien

Vito Avarello (9e), Francesco D'Antonio (12e), Dominique Deville (4e), Isabelle Duby (10e), Claire Lesage (7e), Alessandra Ore (11e), Giovanna Padoan (6e), Paola Pesce (2e), Jean-Marc Rivière (5e), Giuseppe Sangirardi (1er), Maria Splendorini (3e), Alessandra Stazzone (8e).

Lettres classiques

Karine Allot (46e), Florence Arnoux (64e ex æ.), Christian Barthe (97e), Viviane Beau (2e), Jérôme Beaumont (55e ex æ.), Thierry Beauplet (92e), Nadia Benshila (52e), Agnès Bocholier (75e ex æ.), Richard Bouchon (42e), Marie Bouroullec (89e ex æ.), Valérie Brault (6e), Céline Bridonneau (50e), Mireille Brouat (15e), Catherine Bry (31e), Elodie Caïron (79e), Agathe Celeyrette (47e), Elsa Cellier (29e), Anne Chauvin (64e ex æ.), Dominique Chevanche (93e ex æ.), Franck Collin (99e ex æ.), Cécile Corbel (13e), Sébastien Corbineau (87e), Anne Coudin (40e ex æ.), Philippe Cournault (66e), Régis Courtray (75e ex æ.), Elise Dandois (40e ex æ.), Marie de Gandt (9e), Christelle Delaplace (82e), Anne Delcau (89e ex æ.), Bénédicte Delignon (22e), Patrick Demazière (54e), Sylvia Donis (85e), Adeline Drugeon (58e), Gérald Dubos (43e), Emmanuel Echivard (95e), Barbara Ferré (89e ex æ.), Marie-Odile Fontaine (67e), Séverine François (86e), Laure Freches (18e), Anne Gangloff (74e), Stéphane Gioanni (21e), Johann Goeken (57e), Marianne Govers (7e), Sylvère Guirlec (12e), Philippe Guisard (23e), Karine Harrault (96e), Laurent Haumesser (11e), Claire Jeandidier (39e), Dimitri Kasprzyk (8e), Stavroula Kefallonitis (37e), Aude Labrousse (99e ex æ.), Sophie Lambert (30e), Alice Lamy (55e ex æ.), Frédéric Le Gourierec (35e), Nathalie Le Menn (80e), Cécile Le Pivain (44e), Céline Lecoq (77e), Marie-Laure Lepetit (84e), Annaick Lofficial (72e ex æ.), Céline Loreau (25e), Estelle Manceau (26e), Hélène Marcadon (72e ex æ.), Claire Marche (62e), Anne Mathevon (93e ex æ.), Valérie Maugan (69e), Cécile Melet (36e), Sonia Meljac (33e), Silvère Menegaldo (45e), Liza Mery (4e), Lise Michel (38e), Alice Mignard (51e), Yann Migoubert (27e), Emmanuel Missoffe (48e), Béatrice Moralli (53e), Frédéric Moreau (14e), Yann Mortelette (24e), Richard Normandon (3e), Renaud Pasquier (59e ex æ.), Marie-Eve Picard (17e), Pierre Pilard (78e), Frédérique Plouvier (63e), Nicolas Puyuelo (98e), Hélène Ricard (88e), Cécile Rivals (34e), Florent Rouillé (70e), Arnaud Schaeffer (59e ex æ.), Bertrand Schiro (10e), Arnaud Suspene (1er), Christine Thibert (68e), Emmanuel Thiery (16e), Joëlle Thirion (49e), Julie Torreilles (59e ex æ.), Ouardia Touhari (32e), Clotilde Vatant (81e), Hélène Vial (5e), Jean-Luc Vincent (20e), Nicolas Vinel (71e), Anne Laure Wipff (83e), Stéphanie Wyler (19e), Gabrielle Yriarte (28e).

Lettres modernes

Maxime Abolgassemi (67e ex æ.), Marion Agostini (122e ex æ.), Marie Alapetite (135e), Cécile Alduy (2e), Auréliane Algrin (45e), Stéphanie Amilis (164e), Adeline Aragon (126e ex æ.), Stéphane Arthur (27e), Sophie Aupée (50e), Christelle Bahier (12e), Delphine Bahuet (166e), Ariane Baradat (70e ex æ.), Anne Batmale (112e ex æ.), Geneviève Beaudet (98e), Charlette Benkalifa (155e ex æ.), Arnaud Bernadet (126e ex æ.), Stéphanie Bernier (36e), Olivier Berthe (8e), Anne Besson (18e), Stéphanie Bikialo (41e), Claire Biseau (90e), Anne-Sophie Bizot (44e), Sandrine Blondet (107e ex æ.), Juliette Bocci (93e), Sophie Bonneau de Beaufort (170e), Xavier Bourdenet (10e), Emilie Boutley (75e), Martine Buffet (104e ex æ.), Régis Burnet (141e), Christèle Cantet (111e), Fanny Capel (116e ex æ.), Sandra Capitani (121e), Béranger Cases (73e), Alaric Chagnard (131e ex æ.), Véronique Chagnon (32e ex æ.), Arielle Charbouillot (150e), Christine Chevassus (32e ex æ.), Philippe Collanges (21e), Catherine Corbel (131e ex æ.), Sabine Cornudet (77e), Frédérique Cosnier (101e), Laurence Coulombier (151e), Laurence Courthaliac (54e), Aude Crétien (169e), Emmanuelle Cullmann (96e), Anne Dagnac (34e), Camille Dappoigny (22e), Bruno de Buretel de Chassey (69e), Cedric de Guido (139e), Olivier Decroix (114e), Anne Delhon (83e ex æ.), Catherine Delon (26e), Nicolas Demorand (107e ex æ.), Patrick Detue (136e), Claire Doquet (100e), Sébastien Douchet (30e), Dominique Dupart (57e), Virginie Ehrhardt (143e), Nathalie Ehrsam (130e), Ilham Elalamy (118e), Anne Elies (63e), Deborah Fabre (168e), Isabelle Fabre (31e), Caroline Fauchon (56e), Valérie Favrolt (25e), Christian Ferre (116e ex æ.), Vincent Ferre (5e), Valérie Ferrer (94e), Katheline Fleury (144e ex æ.), Natacha Fleury (128e), Céline Fouquart (62e), Emmanuel Fourmont (52e), Christiane Garcelon (83e ex æ.), Jérôme Gardon (49e), Françoise Geffroy (158e), Gwenaëlle Gilbert (16e), Anne Gignoux (160e), Valérie Gontero (147e), Julie Got (13e), Nathalie Gouiffes (74e), Anne-Madeleine Goulet (37e), Laure Granie (159e), Michel Gribenski (76e), Anne-Juliette Guicherd-Callin (3e), Florence Guilemet (129e), Céline Guillot (157e), Le Minh Guyen (163e), Jeanne Guyon (110e), Christophe Hanna (46e ex æ.), Anne Havard (1re), Emmanuelle Haye (6e), Sarah Hirschmuller (35e), Virginie Hollemaert (64e), Sandrine Hylari (120e), Arnaud Jamier (119e), Ivan Jamois (38e), Vanessa Janicot (43e), David Jauzion-Graverolles (24e), Florent Kieffer (20e), Gaëlle Komorn (91e ex æ.), Pierre Laffitte (59e), Stéphanie Lahondes (97e), Anouk Langaney (4e), Karine Lanini (28e), Hélène Le Bon (66e), Marine Le Friant (70e ex æ.), Armelle Leclercq (162e), Céline Lefebvre (83e ex æ.), Delphine Lellèvre (91e ex æ.), Jean Lepetz (146e), Jean Leroy (87e), Sophie Lopez (11e), Stéphanie Lopez (80e ex æ.), Edith Madinier (102e), François Maetz (122e ex æ.), François Manson (95e), Sidonie Marty (46e ex æ.), Anne Metzger (165e), François Michaud (155e ex æ.), Irène Michel (133e), Jean-Luc Michel (140e), Florence Monier (19e), Sandrine Montin (9e), Bendicte Moro (51e), Sandrine Olejniczak (29e), Caroline Oury (88e), Amélie Pacaud (39e), Cendrine Pagani (142e), Myriam Paillet (137e), Daniel Perier (48e), Xavier Person (152e), Philippe Petiet (40e), Christelle Petit (144e ex æ.), Magali Pétrin (79e), Sophie-Aude Picon (14e), Yann Piot (78e), Fabienne Puig (72e), Sandrine Putigny (124e), Anne Quennedey (67e ex æ.), Axel Rabourdin (148e), Nathalie Ravonneaux (58e), Delphine Reguig (65e), Cécile Reman (103e), Olivier Rocheteau (115e), David Ruffel (89e), Sophie Saint-Dizier (106e), Cécile Schenck (134e), Florence Schor (80e ex æ.), Sylvain Simon (161e), Charlotte Simonin (23e), Annick Steller (167e), Amélie Sterin (60e ex æ.), Emilie Stouder (60e ex æ.), Catherine Thomas (125e), Clothilde Thouret (80e ex æ.), Pierre-Olivier Toulza (7e), Eric Tourrette (53e), Trung Tran Quoc (42e), Stéphanie Tribouillard (149e), Sandra Troise (13e), Anne-Estelle Trombitas (154e), Mathilde Vallespir (104e ex æ.), Marjolaine Vallin (55e), Marie Vantalon (112e ex æ.), Coralie Vauchelles (17e), Arnaud Viargues (109e), Fabienne Vidallet (99e), Philippe Vindevoghel (153e), Isabelle Voisard (138e), Alexandra Waintraub (86e).

Mathématiques

Hugo Akrout (223e), El Hachem Alaarablou (261e, admis à titre étranger), Serge Allain (103e), Renaud Allombert (79e), Muriel Alloyer (234e), Pierre Amigo (318e), Mohammed Amine (246e), Florence Anantharaman (16e), Jean-Noël Arette-Hourquet (301e), Edouard Arnoulx de Pire (6e), Yann Astier (145e), Emmanuelle Augeraud (333e), Frédéric Auzende (183e), Jean-Christophe Aval (50e), Selim Barka (378e), Cyril Barrière (49e), Annick Baruthio (260e), Pierre Bayard (31e), David Bebin (228e), Barbara Beline (236e), Pierre-Yves Benay (334e), Laurent Berger (1er), Nicolas Bergeron (5e), Gregory Berhuy (360e), Jérôme Bernard (177e), Christel Bernhardt (150e), Yann Bertrand (289e), Arnaud Bessière (232e), Vincent Biasoni (84e), Olivier Binda (83e), Stéphane Bize (123e), Philippe Blanc (255e), Marc Blanchard (201e), Bruno Blanchet (24e), Joëlle Blum (190e), Arnaud Bodin (68e), Jean Bodino (287e), Sébastien Boisbult (244e), Fabrice Boissier (12e), Romain Bondil (27e), Raphaël Bondu (173e), Laurence Boney (214e), Isabelle Bonnard (66e), Philippe Bonnet (200e), Freddy Bonnin (363e), Vincent Bosser (126e), Abdelouahab Boucekkine (278e), Stéphanie Bouchet (365e), Patrice Bourely (247e), Martial Bouriaud (348e), Nathalie Bouthemy (373e), Thomas Breilvet (186e), Stéphanie Brioude (94e), Patricia Bruandet (342e), Olivier Brunet (131e), Gaëlle Buffet (189e), Christophe Bulot (236e), Sandra Caccioppoli (264e), Grégoire Cadot (299e), Benoît Gagnard (133e), Jean-Marc Cahen (337e), Jean-Marc Callebaut (269e), Renaud Camales (240e), Sébastien Cumbier (115e), Romain-Louis Camus (26e), Matthieu Carette (116e), Aude Carlon (312e), Christophe Carrut (192e), David Casane (240e), Thomas Chabirand (368e), Antoine Chambaz (64e), Thierry Champion (32e), Frédéric Chariot (361e), Grégoire Charlot (139e), Nicolas Chataing (350e), Guillaume Chateller (287e), Laurent Chaumard (22e), Stéphane Chauvin (221e), Frédéric Chazal (161e), Benoît Chevalier (138e), Guillaume Chevallier (294e), Eric Chopin (322e), Renaud Chorlay (244e), Anton Chosson (203e), Pascale Chouvet (82e), Nicolas Chung Siong Fah (80e), Bertrand Chitract (258e), Jocelyn Coat (197e), Albert Cohen (167e), Dario Cordero Erausquin (44e), Anne Costeux (238e), François Coulombeau (346e), Laurent Cournil (45e), David Couronne (207e), Christophe Cuny (73e), Thomas d'Henin (316e), Jean-David Dahan (60e), Sylvain Damour (61e), Nicolas Daniel (169e), Laurent Danielo (193e), Adrien de Durfort (278e), Astrid de Guerry de Beauregard (179e), Loïs de Maximy (118e), Thibaut Decrop (373), Jérôme Degot (110e), Frédéric Delacroix (299e), Philippe Deleval (66e), Marie Delmas (368e), Arnaud Delobelle (250e), Damien Dellwarde (308e), Cyril Demange (180e), Olivier Demanze (143e), Frédéric Dembak (188e), Lucile Descotes (59e), Christian Deslage (308e), Agnès Desoineux (25e), Romain Desrousseaux (42e), Laurent Devineau (130e), Kebir Dgaygui (266e), François Dion (92e), Benoît Dissert (325e), Hedi Djerbi (155e), Jean Dordain (54e), Barbara Dostal (203e), Anne Douret (365e), Michel Dral (215e), Stéphane Druel (9e), Cécile Dugue (274e), Thomas Duquesne (19e), Mathieu Dutour (32e), Yann Egly (173e), Alexandra Egret (297e), Khalid El Hmouzi (310e), Jérôme Escoffier (104e), Maud Facqueur (123e), Laura Fainsilber (149e), Jean-Baptiste Fantun (312e), Erwan Faou (10e), Pierre Fiedrich (297e), Sophie Fortin (104e), Charles Frances (64e), Céline Gabriel (219e), Jean-Christophe Galesne (139e), Florence Gastaud (71e), Ivan Gentil (21e), Stéphane Genlil (38e), Olivier Georgeais (135e), Nicolas Gérard (261e), Stéphane Geray (226e), Emeric Gioan (125e), Jérôme Giovendo (274e), Nicolas Giret (302e), Franck Giton (302e), Emmanuel Godard (242e), Stéphane Golchon (321e), Matthieu Goix (150e), Gaïdig Gombert (111e), Bertrand Gonard (90e), Jean-Marie Gourmelon (221e), Laurent Gournier (254e), Vincent Graizeau (209e), Céline Grandmont (318e), Guillaume Gras (294e), Ludovic Grignon (289e), Pierre Grinspan (11e), Julien Guerin (262e), Gaëtan Guillon (120e), Arnaud Guyader (74e), Julien Haristoy (171e), Andreas Hartmann (234e), Christophe Haton (269e), Pierre-Cyrille Heam (176e), Gaelle Hecquet (162e), Nicolas Henckes (23e), Sandrine Henon (106e), Thierry Herman (113e), Guillaume Hervé (34e), Dominique Hoareau (378e), Thomas Huguet (280e), Emmanuel Humbert (121e), Cyril Imbert (95e), Pierre-Emmanuel Jabin (17e), Pierre Jammes (233e), Muriel Jeandenand (147e), Stéphanie Jollivet (280e), Thierry Joly (92e), Corinne Jouenne (338e), Frédéric Jouhet (284e), Antoinette Jourdain (306e), Pierre Jumpertz (352e), Hervé Kazmierczak (302e), Yann Kieffer (87e), Pierre-Antoine Klein (35e), Sébastien Krief (378e), Roselyne Kuhn (218e), El Houcine Laaroua (231e), Anne Labroue (128e), Lise Labroue (256e), Laurent Laeng (70e), Guillaume Laget (4e), Virginie Lagrive (283e), Patrick Lahondes (134e), Anne Langlois (107e), Jean-Marc Lanlignel (99e), David Lannes (69e), Mourad Laouadi (117e), Laurent Lapage (77e), Kamel Larbi (158e), Gilles Laschon (274e), Francis Laurent (378e), Cécile Laverrou (286e), Yann Le Bars (358e), Franck Le Bolc'h (264e), Gilles Le Bourhis (191e), Christine Le Floch (292e), Blaise Le Meaux (184e), Mickaël Le Palud (207e), Pierre Le Savoureux (224e), Guillaume Lebrun (302e), Grégoire Lecerf (24e), Vincent Lefevre (144e), Jean-Philippe Lefort (327e ex æ.), Loïc Legrand (52e), David Lemaître (139e), Bertrand Lemoine (373e), Vincent Lepez (87e), Thierry Levy (3e), Olivier Ley (145e), Nicolas Lichiardopol (324e), Arnaud Lierville (348e), Olivier Mace (203e), Anne-Laure Mackowiak (242e), Emmanuel Magagnin (355e), Jean-Pierre Magnot (195e), Jean Maillet (352e), Sylvain Maillot (39e), Franck Malige (327e ex æ.), Guillaume Lotigie (223e), Mathieu Loury (127e), Laure Lucchesi (145e), Deborah Lustman (107e), Evelyne Ly (112e), Edmond Mader (268e), Jamyl Mamri (250e), Nicolas Manardo (267e), Anne Marin (226e), Pascale Marion (92e), Benoît Martin (30e), Marie-Charlotte Martin (166e), Jean-Louis Martins (288e), Emilie Mathon (272e), Thomas Meli (179e), Laure Mercier (97e), Driss Memlssi (8e), Isabelle Millat (219e), Aude Miralle (218e), David Missoffe (82e), Carole Molnard (184e), Julien Morel (154e), Alice Mortier (189e), Cyril Moulin (265e), Pauline Moulin (131e), Anne-Laure Naudin (132e), Jean Naveau (230e), Nicolas Nguyen (134e), Stefano Nlavas (142e), Adrien Nussenbaum (55e), Carole Offredo (78e), Palmira Orella-Michel (197e), Eric Oswald (12e), Marion Oury (182e), Marine Pacault (162e), Alexandra Papazian (99e), Vincent Pasquesoone (257e), Laure Pastoureau (141e), Françoise Penaud (135e), Cécile Penet (202e), Matthieu Perrin (129e), Benoît Perrin d'Arloz (140e), Thiery Petit (104e), Laetitia Pichot (258e), Séverine Pierre (167e), Pierre-Jacques Pierson de Brabois (229e), Aurélie Poirier (32e), Natacha Polaert (150e), Marion Poiaud (42e), Jean-Philippe Pons (72e), Claire Pontal (121e), Laure Pretelat (283e), Emmanuelle Puech (158e), Yasmine Rahmatoullah (220e), Anne Rapczik (45e), Julie Rebattet (47e), Mathieu Rebois (246e), Olivier Receptor (65e), Géraud Redor (236e), Delphine Resegotti (4e), Laetitia Revenu (31e), Xavier Riera (254e), Florence Rimauro (147e), Denis Rivas (116e), Aurélie Roche (201e), Kristen Ronarc'h (172e), Anne-Sophie Rostaing (61e), Christelle Roux (110e), Vincent Roverato (149e), Laurence Ruffin (241e), Aurélie Salvaire (156e), Tristan Sanson (38e), Nicolas Santi-Weil (290e), Laetitia Saudrais (177e), Karine Savalle (101e), Antoine Schmidt (281e), Arnaud Schwebel (213e), Clément Schwebig (145e), Géraldine Segond (217e), Nicolas Segretain (37e), Yann Senant (245e), Xavier Senellart (66e), Tanguy Serra (190e), Myriam-Laure Serrano (233e), Olivier Sibrac (160e), Esther Sill (64e), Alexandra Sitbon (151e), Sandrine Soulier (60e), Laetitia Stagnara (224e), Alexander Strassburger (225e), Grégoire Tarby (271e), Myriam Tayac (215e), Nicolas Teboul (11e), Hervé Thoumiand (174e), Sabrine Timsiline (90e), Guillaume Tiniot (137e), Christel Toriello (123e), Ann-Sandra Tran Qui (88e), Stéphane Treille (270e), Cécile Tresse (204e), Sophie Trotabas (126e), Anne Valkci (153e), Maria Vallenilla (89e), Pierre Vanhoutte (228e), Alexandre Vannelle (176e), Béatrice Varini (111e), Tony Vasques (163e), Serge Verdoux (19e), Monica Villate (294e), Jean-Noël Voignier (29e), Anne Wallois (234e), Michel Werthenschlag (3e), Thomas Widmaier (15e), Jean-Claude Wolff (295e), Julien Wormser (10e), Chi Whi Yeum (105e), Christel Zordan (22e).

Essec

Ronan Blanchard (1er), Sandrine Tobelem (2e), David Missoffe (3e), Edith Karinthi (4e), Thomas Dodane (5e), Laetitia Revenu (6e), Emmanuel Jessua (7e), Natacha Kayser (8e), Julien Darbon (9e), Sébastien Bossu (10e), Charles-Henri de Gouvion Saint-Cyr (11e), Nicolas Teboul (12e), Emmanuel Delaveau (13e), Aurélie Poirier (14e), Isabelle de Feydeau Saint-Christophe (15e), Nathalie Bouvret (16e), Ito el Hariri (17e), Claire Gubian (18e), Myriam Djari (19e), Manuel Figeac (20e), Marc Cuchet (21e), Rodolphe Chevalier (22e), Christel Zordan (23e), Olivier Bronner (24e), Grégoire l'eureux (25e), Nicolas Lienhard (26e), Mathieu Le Roux (26e), Jean-Christophe Boccon-Gibod (28e), Elise Huillery (29e), Aude Lemogne (30e), Myriam Tayac (31e), Pauline Moulin (32e), Stanilas d'Audiffret (33e), Tania Dagher (34e), Gregory Louard (35e), Géraldine Segond (36e), Karine Savalle (37e), Kamel Zidane (38e), Philippe Enault (39e), Aurélie Dhomps (40e), Charles de Saint-Vincent (41e), Michel Hofmann (42e), Jérôme Rosso (43e), Olivier Receptor (44e), Emmanuelle Gérard (45e), Marie-Hélène Demeautis (46e), Camille Laloux (47e), Pauline Cohen Skalli (48e), Virginie Marchal (49e), Rose-Marie Carme (50e), Patrick Laroche (51e), François-Xavier Vigin (52e), Deborah Lustman (53e), Pierre-Yves Meerschman (54e), Emmanuelle Choasson (55e), Lise Laborie (56e), Baptiste Clerc (57e), Paul Marty (58e), Gaëlle Barba (59e), Julie Lavoir (60e), Béatrice Varini (61e), Julien Wormser (62e), Aurélie Salvaire (63e), Guillaume Tiniot (64e), Sophie Gautier (65e), Gaëlle Guicheteau (66e), Gwenaëlle Ranchere (67e), Deborah Bouaziz (68e), Mehdi El Amine Fichtali (69e), Fanny Cavalie (70e), Olivier Mett (71e), Fabien Brunet (72e), Gwenaelle Chabert (73e), Pierre-Yves Guillemet (74e), Anne Delleur (75e), Julien Van Reeth (76e), Chao-Meng Lam (77e), Floriana Dupta (78e), Thuy Quynh Dang (79e), Rodolphe André (80e), Guillaume Bonamy (81e), Isabelle Millat (82e), Nicolas Segretain (83e), Thomas Gueguen (84e), Pierre Renaudin (85e), Myriam-Laure Serrano (86e), Guillaume Brac de La Perrière (87e), Olivier Sibrac (88e), Laetitia Pichot (89e), Olivier Laroche (90e), Clément Lecuivre (91e), Nicolas Chagnon (92e), Emilie Boursier (93e), Marie-Anne Ghoux (94e), Gaël de Bray (95e), Xavier Lefevre (96e), Damien Bernet (97e), Caroline Faure (98e), Hugues de Vogue (99e), Alexandre Sagakian (100e), Frédéric Lepoutre (101e), Eric Nottey (102e), Mouna Kouddane (103e), Cécile Tresse (104e), Alice Mortier (105e), Jean-Noël Houtmann (106e), Adrien Nussenbaum (107e), Matthieu Flauraud (108e), Anne-Sophie Rostaing (109e), Nicolas Dumont (110e ex æ.), Elsa Lemonon (110e ex æ.), Myriam Gharbi (112e), Nils Clotteau (113e), Grégoire André (114e), Yassir Khalid (115e), Brice de Margerie (116e), Xavier Declercq (117e), Pascal Lacoste (118e), Camille Bur (119e), Frédéric Pessart (120e), Aimé Anclan (121e), Driss Memissi (122e), Aymeric Stern (123e), Milika Zatezalo (124e), François des Portes (125e), Aurélia Binet (126e), Anne Rapczik (127e), Yara Yazbeck (128e), Béatrice de Feydeau Saint-Christophe (129e), Frédéric Clarenson (130e), Aurore Guenon (131e), Olivia Arlabosse (132e), Raphaëlle Mignon (133e), Delphine Lannel (134e), Anne-Sophie Kreis (135e), Benjamin Koskas (136e), Stéphane Demoustier (137e ex æ.), Matthieu Perrin (137e ex æ.), Nicolas Carbonell (139e), Paul Roger-Machart (140e), Jean-François Trecco (141e), Tanguy Morel (142e), Myriam Piganeau (143e), Denis Lamoureux (144e), Laure Herodin (145e), Jérémie Chouraqui (146e), Brice Goguet (147e), Ségolène de Simard de Pitray (148e), Harald Aschehoug (149e), Marion Polaud (150e), Clément Dagnaux (151e), Julien Nathan (152e), Benoît Harmel (153e), Nathalie Duquesnois (154e), Tristan Sanson (155e), Serge Verdoux (156e), Benedict Jambois (157e), Guillaume Frappat (158e), Vianney Duault (159e), Clément Schwebig (160e), Cédric Charvin (161e ex æ.), Isabelle Marguet (161e ex æ.), Arnaud du Mesnil (163e ex æ.), Iris Lanher (163e ex æ.), Alexis Kryceve (165e), David Grange (166e), Marie-Anne Charreyron (167e), Franck Minair (168e), Thibault Carterot (169e), Valérie Raveau (170e), Xavier Senellart (171e), Agnès de Bourbon (172e), Matthieu Devillers (173e), Claire Pontal (174e), Aurélie Bannier (175e), Maël Jaffrelot (176e), Philippe Descheemaeker (177e), Annabelle Bailleul (178e), Mathieu Blondel (179e), Anne-Sophie Cheminot (180e), Françoise Penaud (181e), Kristen Ronarc'h (182e), Julia Hanouna (183e), Anne Gilbert (184e), Thomas de Renusson d'Hauteville (185e), Barbara Piekarski (186e), Emmanuelle Robert (187e), Noemie Rein (188e), Nisrine Yadini (189e), Nicolas Nguyen (190e), Benoît Delfau (191e), Alexandre Houdayer (192e), Franz Lathuillerie (193e), Nawal Labkim (194e), Bérengère Dumay (195e), Jean-Philippe Pons (196e), Rémi Julliand (197e), Antonin Michel (198e), Natacha Polaert (199e), Pierre Mazars (200e), Thiery Petit (201e), Mohamed Benbouzid (202e), Bertrand Bougly (203e), Florence Rimauro (204e), David Nochimowski (205e), Vincent Fobelle (206e), Sovany Ang (207e), Stéphanie Dalphinet (208e), Jeanne d'Alboy (209e), Delphine Resegotti (210e), Charles Kuhbler (211e), Bertrand Cliquet (212e), Gilles Dusser (213e), Benoît Martin (214e), Etienne Aboulker (215e ex æ.), Grégoire Tarby (215e ex æ.), Carole Moinard (217e), Céline Deprecq (218e), Valérie Langlois (219e), Raphaël Berger (220e), Nicolas Veillepeau (221e), Anne Bizien (222e), Damien Calderini (223e), Caius Von Knorring (224e), Thomas Jobbe-Duval (225e), François Leboucher (226e), Arnaud Daubigney (227e), Marie-Christine Ricour (228e), Frank Gineste (229e), Joanna Gumpelson (230e), Julien Neutres (231e), Jean-Noël Voignier (232e), Guillaume Valdant (233e), Vincent Leycuras (234e), Raphaël Smadja (235e), François Barbiche (236e), Laure Pastoureau (237e), Laurence Ruffin (238e), Véronique Le Bellec (239e), Alexis Desombre (240e), Léonie Padioleau (241e), Guillaume Carmona (242e), Ahi Apetey (243e), Matthieu Renollaud (244e), Chloé Chometon (245e ex æ.), Nicolas Dutreix (245e ex æ.), Carole Lecerf (245e ex æ.), Alexis Duval (248e), Laure Pretelat (249e), Caroline Granbichler (250e), Benoît Perrin d'Arloz (251e), Véronique Boucher (252e), Coralie Landes (253e), Mathieu Daude (254e), Amélie Maigne (255e), Guillaume Douin (256e), Julien Puvilland (257e), Camille Laborde (258e), Geoffroy Moreno (259e), Edward Portet (260e), François Brochet (261e), Agathe Foulon (262e), Thinh-Kham Tran (263e), Michel Werthenschlag (264e), Aram Altar Hamedani Rezvani (265e), Jean Naveau (266e), Harold Ceintrey (267e), Vincent Roverato (268e), Alexandra Solnik (269e), Marie-Claire de Montlivault Guyon (270e), Thomas Jussiaux (271e), François-Régis Jeanne (272e), Séverine Brichard (273e), Frédéric Bellemin (274e), Aurélie Roche (275e), Béatrice Pesquet Ardisson (276e), Céline Ginestet (277e), Estelle Savignac (278e), Noémie Goyet (279e), Grégory Chemama (280e), Eric Oswald (281e), Benjamin Komarnicki (282e), Eugénie Aurange (283e), Mathilde Desecures (284e ex æ.), Antoine Quesnel (284e ex æ.), Valérie Santonja (286e), Chloé Beauchet (287e), Sana Haddad (288e), Jean-Philippe Milot (289e), Sylvia Cayard (290e), Jeanne Labrousse (291e), Nicolas Duffort (292e), Nicolas Hodoul (293e), Evelyne Ly (294e), Arnaud Requier (295e), Wanis el Kabbaj (296e), Raphaelle Gasse (297e), Marie-Aurore Canton (298e), Flore Henry (299e), Brice Garçon (300e), Emmanuel Rosset (301e), Muriel Figer (302e), Leslie Ameslon (303e), Claire Garnier (304e), Catherine Pichereau (305e), Stéphane Huten (306e), Gabrielle Andregnette (307e), Sébastien Dupont (308e), Xavier Duranton (309e), Sophie Lambret (310e), Benoît Caron (311e), Emma Tanenhaus (312e), Matthieu Schwarz (313e), François Gerber (314e), Anne Wallois (315e), Peggy Liberda (316e), Damien Lestang (317e), Julien Dufros (318e), Pauline Calvignac (319e), Emmanuel Bernard (320e ex æ.), Fabrice Payen (320e ex æ.), Romain Aubanel (322e), Domitille Deramaux (323e), Jérôme Osselaer (324e), Laurence Cabrol (325e), Karine Lepelx (326e), Jérôme Leriche (327e), Georges Thubert (328e), Antoine Depigny (329e), Yasmine Rahmatoullah (330e), Anne Valici (331e), Matthieu Angotti (332e), Véronique Bardelmann (333e), Xavier Hannebicque (334e), Louis Giraud (335e), Emeric Loze (336e), Florence Masson (337e), Marie-Charlotte Martin (338e), Jérôme Saveli (339e), Sylvain Hervé (340e), Domitille Fayein (341e), Saadia Slaoui (342e), Caroline Moore (343e), Edouard Minc (344e), Corentine Georges (345e), Antoine Dargier de Saint-Vaulry (346e), Axel Bernia (347e), Maxime Dumont (348e), Benoît Cupillard (349e), Dominique Gas (350e), Hady-Daniel Lahame (351e), Hiba Fares (352e ex æ.), Laure Martin (352e ex æ.), Géraud Redor (354e), Marie Dherissard (355e), Hélène Le Person (356e), Stéphane Treille (357e), Marion Oury (358e), Julie Deque (359e ex æ.), Fabrice Tricaud (359e ex æ.), Simon Vivien (361e), Sébastien Van Troys (362e), François Gouezigoux (363e), David Carelli (364e), Edmond Mader (365e), Claire Emery (366e), Caroline Pabre (367e), Clothilde Rogier (368e), Cécile Penet (369e), Olivier Riscala (370e), Rachel Gomez (371e), Laurent Cappe de Baillon (372e), Vincent Contant (373e), Jasmin Eymery (374e), Sophie Mouton (375e ex æ.), Frédéric Passemard (375e ex æ.), Marion Deridder (377e), Alexandra Golovanow (378e), Barbara Gries (379e), Georges Aliferis (380e), Céline Chwartz (381e ex æ.), Paulino Soumoy (381e ex æ.), Maël Lecrubier (383e ex æ.), Guy Paugam Saig (383e ex æ.), Hugues Fortry (385e).

HEC

Valérie Abisror (277e), Etienne Aboulker (338e), Viviane Akriche (225e), Vanessa Alayrac (93e), Georges Aliferis (181e), Laurent Allard (46e), Géraldine Anceau (377e), Grégoire André (183e), Rodolphe André (293e), Gabrielle Andregnette (311e), Matthieu Angotti (247e), Rémi Antonini (71e), Yohan Assous (281e), Aram Altar Hamedani Rezvani (51e), Romain Aubanel (364e), Vincent Aubin de Blanpré (207e), Benoît Audhuy (153e), Magdeleine Audler (365e), Eugénie Aurange (393e), Laurent Azoul (366e), Annabelle Bailleul (182e), Gaelle Barba (58e), Julien Barbedette (318e), François Barbiche (36e), Véronique Bardelmann (329e), François-Xavier Bardot (195e), Benjamin Barrière (294e), Paul Barry (253e ex æ.), Julie Batiliana (3e), Armand Baudelet de Livois (358e), Jean Bellon Serre (188e), Olivier Bérard (369e), Raphaël Berger (359e), Damien Bernet (342e), Axel Bernia (309e), Aurelia Binet (161e), Ronan Blanchard (101e), Mathieu Blondel (53e), Jean-Christophe Boccon-Gibod (76e), Antoine Boilley (299e), Alexandre Bonnecuelle (391e), Serge Bonnet (345e), Camille Bonvallet (229e), Sébastien Bossu (56e), Deborah Bouaziz (125e), Véronique Boucher (87e), Bertrand Boucly (328e), Dimitri Boulte (379e), Cécile Bourdillat (292e), Emilie Boursier (235e), Nathalie Bouvret (194e), Guillaume Brac de La Perrière (27e), Agnès Brissiaud (331e), François Brochet (11e), Olivier Bronner (34e), Fabien Brunet (215e), Florence Brzakowski (376e), Axelle Buffet (402e), Matthieu Buillon (298e), Camille Bur (55e), Judith Bydlowski (152e), Joséphine Cahne (238e), Pauline Calvignac (144e), Anne Calmels (394e), Pierre Carbonne (395e), Rose-Marie Carme (78e), Jean-Michel Carrière (69e), Thibault Carterot (384e), Charles-Edouard Castaigne (399e), Sophie Catelain (380e), Fanny Cavalie (312e), Sylvia Cayard (333e), Jean-Barthélémy Chancel (400e ex æ.), Marie-Anne Charreyron (292e), Joanna Chekroun (84e), Rodolphe Chevalier (18e), Emmanuelle Choasson (65e), Aurélie Chobert (1re), Chloé Chometon (73e), Jérémie Chouraqui (21e), Mohamed Chraibi (176e), Céline Chwartz (217e), Marc Claffi (137e), Bertrand Cliquet (226e), Nils Clotteau (390e), Pauline Cohen Skalli (246e), Julie Cola (263e), Nicolas Colffait (346e), Boris Collignon (233e), Xavier Coste (258e), Pierre-Emmanuel Costeux (324e), Romain Cousi (99e), Elodie Crepin (189e), Olivier Crepin (313e), Pierre Cros (351e), Marc Cuchet (75e), Jeanne d'Alboy (349e), Fatima Da Silva (227e), Tania Dagher (70e), Thuy Quynh Dang (257e), Julien Darbon (41e), Arnaud Daubigney (140e), Mathieu Daude (403e), Gaël de Bray (213e), Mathieu de Fayet (295e), Béatrice de Feydeau Saint-Christophe (86e), Isabelle de Feydeau Saint-Christophe (24e), Aliénor-Marie de Folleville (154e), Charles de Gouvion Saint-Cyr (138e), Marie-Claire de Montlivault Guyon (325e), Ségolène de Roeck (350e), Charles de Saint-Vincent (33e), Ségolène de Simard de Pitray (253e ex æ.), Grégoire de Vogue (44e), Hugues de Vogue (163e), Xavier Declercq (267e), Caroline Dedieu (343e), Emmanuel Delaveau (30e), Benoît Delfau (166e), Elodie Dellis (162e), Marie-Hélène Demeautis (265e), Julien Demerson (139e), Stéphane Demoustier (174e), Antoine Depigny (67e), Domitille Deramaux (381e), Marion Deridder (192e), François des Portes (204e), Alexandre Desalmard (216e), Stéphane Deschaintre (214e), Philippe Descheemaeker (132e), Mathilde Desecures (129e), Aurélie Dhomps (279e), Hugo Diener (283e), Myriam Djari (14e), Thomas Dodane (135e), Benoît Domenget (221e), Cyril du Buisson de Courson (354e), Arnaud du Mesnil (353e), Nicolas Duffort (210e), Bertrand Dufour (168e), Bérengère Dumay (47e), Maxime Dumont (285e), Nicolas Dumont (128e), Sébastien Dupont (112e), Gilles Dusser (186e), Alexis Duval (206e), Mehdi El Amine Fichtali (142e), Ito El Hariri (60e), Philippe Enault (103e), Stéphanie Erbs (306e), Hiba Fares (326e), Nicolas Farman (373e), Alain Faucher (363e), Domitille Fayein (218e), Marie-Pauline Ferracci (184e), Frédéric Fessart (288e), Manuel Figeac (19e), Muriel Figer (118e), Safaa Fikri (222e), Matthieu Flauraud (334e), Mathias Forget (240e), Agathe Foulon (270e), Aurélie Fouquet (173e), Estelle Gaignerot (374e ex æ.), Elodie Galatoire (130e), Carine Galtier (191e), Claire Garnier (368e), Dominique Gas (100e), Emilie Genin (220e), Marc Gernigon (89e), Samuel Giblin (250e), Magali Gilliot (307e), Frank Gineste (49e), Simon Gineste (249e), Céline Ginestet (348e), Xavier Giraud (127e), Anne-Lise Glauser (264e), Geoffrey Godet (370e), Mathias Goldsztejn (397e), Alexandra Golovanow (230e), François Gouezigoux (228e), Florence Grassin (79e), Barbara Gries (156e), Claire Gubian (32e), Aurore Guenon (29e), Arnold Guerin (303e), Kamil Guessous (151e), Pierre-Yves Guillemet (108e), Cécile Guillot (123e), Joanna Gumpelson (17e), Hedwige Hafkemeijer (347e), Anas Hanan (374e ex æ.), Xavier Hannebicque (82e), Julia Hanouna (274e), Catherine Haumesser (296e), Aurélien Haye (367e), Flore Henry (126e), Laure Herodin (197e), Michel Hofmann (7e), Augustin Honorat (10e), Isabelle Horen (74e), Alexandre Houdayer (171e), Elise Huillery (6e), Mireia Idiaquez (110e), Maël Jaffrelot (178e), Bénédict Jambois (109e), François-Régis Jeanne (91e), Emmanuel Jessua (106e), Cécile Jouannic (278e), Rémi Julliand (336e), Thomas Jussiaux (159e), Edith Karinthi (13e), Natacha Kayser (31e), Maha Keramane (360e), Yassir Khalid (200e ex æ.), Lucille Kherian (239e), Benjamin Komarnicki (387e), Mouna Kouddane (232e), Anne-Sophie Kreis (147e), Alexis Kryceve (203e), Jeanne Labrousse (145e), Jean Lacrampe (323e), Hady-Daniel Lahame (122e), Cécile Laïk (120e), Camille Laloux (8e), Chao-Meng Lam (167e), Denis Lamoureux (205e), Coralie Landes (98e), Valérie Langlois (119e), Guillaume Lanier (304e), Delphine Lannel (241e), Olivier Laroche (96e), Patrick Laroche (117e), Roland-Georges Lascombes (261e), Lara Lasiaz (45e), Julie Lavoir (2e), Véronique Le Bellec (341e), Elsa Le Borgne (196e), Anne Le Quellec (259e), Mathieu Le Roux (52e), François Leboucher (131e), Carole Lecerf (266e), Guillaume Lecrecq (68e), Clément Lecuivre (149e), Jean Lefebvre (282e), Xavier Lefevre (164e), Virginie Legoff (219e), Aude Lemogne (320e), Frédéric Lepoutre (35e), Judith Lerman (40e), Damien Lestang (66e), Alissia Lhomme (81e), Nicolas Lienhard (5e), Antoine Loison (273e), Emmanuelle Lopez (77e), Sophie Louis (310e), Laure Lucchesi (212e), Deborah Lustman (231e), Evelyne Ly (150e), Amélie Maigne (179e), Stéphanie Mainfroy (314e), Marjorie Manet (269e), Malorie Mani dit Cheibi (114e), Virginie Marchal (200e ex æ.), Isabelle Marguet (352e), Stéphane Marrache (23e), Benoît Martin (143e), Céline Martin (260e), Laure Martin (255e), Marie-Charlotte Martin (148e), Alexis Mas (262e), Arnaud Maurel (61e), Pierre-Yves Meerschman (305e), Laure Mercier (160e), Thibault Mercier (372e), Driss Memissi (165e), Olivier Mette (94e), Sandrine Meyer (172e), Antonin Michel (289e), Guillaume Mignauw (330e), Jean-Philippe Milot (297e), David Missoffe (187e), Rémy Moncheny (244e), Tanguy Morel (88e), Pauline Moulin (392e), Anne-Laure Naudin (124e), Fabrice Ndjodo Minyebele (400e ex æ.), Nicolas Nguyen (115e), Eric Nottey (361e), Adrien Nussenbaum (248e), Carole Offredo (177e), Marion Oury (134e), Marine Pacault (385e), Léonie Padioleau (321e), Alexandra Papazian (141e), Frédéric Passemard (72e), Laure Pastoureau (301e), Saig Paugam (317e), Aurélie Pautrot (245e), Fabrice Payen (322e), Françoise Penaud (316e), Cécile Penet (133e), Matthieu Perrin (57e), Benoît Perrin d'Arloz (50e), Béatrice Pesquet Ardisson (185e), Thiery Petit (16e), Grégoire Peureux (190e), Marie Philogène (389e), Catherine Pichereau (268e), Barbara Piekarski (284e),

Charles Plessis (280e), Aurélie Poirier (28e), Natacha Polaert (302e), Jean-Philippe Pons (193e), Claire Pontal (256e), Ophélie Pradet (339e ex æ.), Laure Pretelat (208e), Renaud Pretet (237e), Emmanuelle Puech (355e), Yasmine Rahmatoullah (63e), Gwenaëlle Ranchere (64e), Anne Rapczik (170e), Carole Ratsinandresy (300e), Valérie Raveau (59e), Julie Rebattet (383e), Olivier Receptor (234e), Frédéric Régent (276e), Benoît Renard (335e), Pierre Renaudin (344e), Delphine Resegotti (12e), Laetitia Revenu (4e), Benoît Revereau (175e), Xavier Riera (286e), Florence Rimauro (396e), Olivier Riscala (398e), Aurélie Roche (104e), Laurence Roggy (275e), Béatrix Romain-Huttin (223e), Kristen Ronarc'h (42e), Emmanuel Rosset (327e), Anne-Sophie Rostaing (43e), Benjamin Rouah (90e), Vincent Roverato (157e ex æ.), Carine Ruiz (157e ex æ.), Christophe Ruiz (211e), Yann Sabourlaut (243e), Geneviève Sallnier (113e), Thomas Salvadori (388e), Aurélie Salvaire (20e), Tristan Sanson (22e), Cyrille Sardais (236e), Laetitia Saudrais (252e), Karine Savalle (111e), Estelle Savignac (337e), Matthieu Schwarz (357e), Arnaud Schwebel (386e), Clément Schwebig (155e), Nicolas Segretain (9e), Yann Senant (95e), Xavier Senellart (48e), Myriam-Laure Serrano (180e), Olivier Sibrac (83e), Alexandra Sitbon (146e), Olivier Sixou (54e), Raphaël Smadja (209e), Anne Solchot (272e), Alexandra Solnik (26e), Pauline Soumoy (92e), Laetitia Stagnara (319e), Aymeric Stern (38e), Emmanuelle Tastet (356e), Myriam Tayac (378e), Nicolas Teboul (25e), Emma Tenenbaus (308e), Luc Thevenot (202e), Yann Thomas (121e), Guillaume Tinlot (97e), *Michaël Toledano (39e)* Bernard Toupas (62e), Eric Tournier (251e), Stéphane Treille (287e), Cécile Tresse (198e), Pierre Vanhoutte (290e), Béatrice Varini (136e), Elisenne Verdoja (102e), Serge Verdoux (37e), Claire Viala (315e), François-Xavier Vigin (105e), Simon Vivien (224e), Jean-Noël Voignier (80e), Caius von Knorring (107e), Anne Wallois (116e), Linlin Wang (382e), Emmanuel Weber (271e), Thomas Widmaier (332e), Julien Wormser (15e), Yara Yazbeck (169e), Chi Whi Yeum (362e), Candice Zaccagnino (85e), Milika Zatezalo (242e), Kamel Zidane (371e), Christel Zordan (199e).

Polytechnique

Option MP

Emmanuel Farhi (1er ex æ.), Clément de Seguins Pazzis d'Aubignan (1er ex æ.), Adrien Rebollo (3e ex æ.), Benoît Sagot (3e ex æ.), Grégoire Kerneis (5e ex æ.), Stéphane Lhermitte (5e ex æ.), Alfred Galichon (7e ex æ.), Julien Nizri (7e ex æ.), Arnaud Pecker (9e ex æ.), Renaud Fulconis (9e ex æ.), Emmanuel Breuillard (11e ex æ.), Bertrand Benichou (11e ex æ.), Laurent Sifaoui (13e ex æ.), Pascal Vivier (13e ex æ.), Joël Couillandeau (15e ex æ.), Mathieu Jeandron (15e ex æ.), Sylvain Côme (17e ex æ.), Gilles Radenne (17e ex æ.), Thomas Chomette (19e ex æ.), Anne-Laure Biolley (19e ex æ.), Matthieu Autret (21e ex æ.), Claude Alexandre (21e ex æ.), Matthieu Piniasz (23e ex æ.), Loïc Pelligirard (23e ex æ.), Thibaud Labalette (25e ex æ.), Gaëtan Chenevier (25e ex æ.), Nathanaël Leclercq (27e ex æ.), Sébastien Limousin (27e ex æ.), Cécile Gaubert (29e ex æ.), Nicolas de Robert (29e ex æ.), Mathieu Leroy (31e ex æ.), Julien Martinez-Corral (31e ex æ.), Franck Saudo (33e ex æ.), Benoît Grea (33e ex æ.), François Fayard (35e ex æ.), Florent Bersani (35e ex æ.), Renaud Crassous (37e ex æ.), Gaël Bonelli (37e ex æ.), Laurent Bataille (39e ex æ.), Jérémie Szeftel (39e ex æ.), Guillaume Cadiou (41e ex æ.), Grégoire Issenmann (41e ex æ.), Etienne Birmele (43e ex æ.), Stéphane Pioix (43e ex æ.), Sébastien Brisard (45e ex æ.), Alexis Blavette (45e ex æ.), Julien Guyon (47e ex æ.), *Olivier Coudray (47e ex æ.), Anthony Saugey* (49e ex æ.), Yannick Moy (49e ex æ.), François Perrin (51e ex æ.), Quitterie Marque (51e ex æ.), Antoine Miné (53e ex æ.), Véronique Izard (53e ex æ.), Antoine Labour (55e ex æ.), Olivier Giroud (55e ex æ.), Olivier Rolin (57e ex æ.), Grégory Thurin (57e ex æ.), Alexis Perez-Duarte (59e ex æ.), Patrick Aubert (59e ex æ.), Anne-Claire Mulot (61e ex æ.), Corinne Cipiere (61e ex æ.), Khaled Belabcene (63e ex æ.), Pierre-Alain Miche de Malleray (63e ex æ.), Vincent Arsigny (65e ex æ.), Marianne Durand (65e ex æ.), Louis Paulot (67e ex æ.), Thomas Duyckaerts (67e ex æ.), Daniel Landier (69e ex æ.), David Molho (69e ex æ.), Magali Ribot (71e ex æ.), Lionel Arbey (71e ex æ.), Guillaume Lemasson (73e ex æ.), Dan Filderbaum (73e ex æ.), Bernard Helmstetter (75e ex æ.), Marc *Muller (75e ex æ.), Pierre Hauty (77e ex æ.)*, Bruno Spagnoli (77e ex æ.), Antoine Boisson (79e ex æ.), Sébastien Kunz-Jacques (79e ex æ.), Thomas Lewiner (81e ex æ.), Matthieu Rambaud (81e ex æ.), Florence Aze (83e ex æ.), Lionel Janin (83e ex æ.), Raphaël Montelatici (85e ex æ.), Jérôme Rieu (85e ex æ.), Julien Merveilleux du Vignaux (87e ex æ.), Jean-Yves Larrieu (87e ex æ.), Arnaud Le Foll (89e ex æ.), Nathalie Quintin (89e ex æ.), Hugues d'Escrivan (91e ex æ.), Casimir Bernard-Mantel (91e ex æ.), Vincent Bayle (93e ex æ.), Séverine Candelier (93e ex æ.), Alban Catry (95e ex æ.), Gulhem de Robillard (95e ex æ.), Etienne Ardant (97e ex æ.), Thomas Pons (97e ex æ.), Eric Colin de Verdière (99e ex æ.), Cyril Rebillard (99e ex æ.), Frédéric Dermer (101e ex æ.), Sylvain Paris (101e ex æ.), Florent Janssen (103e ex æ.), Pierre-Fabrice Storino (103e ex æ.), Emmanuel Opshtein (105e ex æ.), Sylvain Maestracci (105e ex æ.), Olivier Huez (107e ex æ.), Frédéric Muller (107e ex æ.), Sylvain Joly (109e ex æ.), Jean-François Ouvrard (109e ex æ.), Séverine Minvielle (111e ex æ.), Thiên-Lôc Nguyen (111e ex æ.), Gaël Benabou (113e ex æ.), Paul Weill (113e ex æ.), Nicolas Hardouin (115e ex æ.), Pascal Zimmer (115e ex æ.), Blaise Vignon (117e ex æ.), Marc Humbert (117e ex æ.), Stéphane Bahrami-Nikdjou (119e ex æ.), Guillaume Lassaux (119e ex æ.), Sébastien Fricker (121e ex æ.), Frédéric Raymond (121e ex æ.), Vinayak Dangui (123e ex æ.), Fabien Antoine (123e ex æ.), Louis Hannecart (125e ex æ.), Yohann Leroy (125e ex æ.), Martin Renard (127e ex æ.), Paul-Emmanuel Caillard (127e ex æ.), Guillaume Autier (129e ex æ.), Thomas Poulet (129e ex æ.), Fabrice Alves (131e ex æ.), Franck Benoist (131e ex æ.), Pierre-Arnaud Muller (133e ex æ.), Vidian Rousse (133e ex æ.), David Renault (135e ex æ.), Emmanuelle Lemer (135e ex æ.), David Lerouge (137e ex æ.), Nicolas Coeurdacier (137e ex æ.), Sophie Pochard (139e ex æ.), David Gourand (139e ex æ.), *Frédéric Chataigner (141e ex æ.)*, Yves de Lassat de Pressigny (141e ex æ.), Yoann Durlaud (143e ex æ.), Jean-François Millet (143e ex æ.), Yves Richard (145e ex æ.), Eric Villani (145e ex æ.), Vianney Bourquard (147e ex æ.), Thomas Mullez (147e ex æ.), Matthieu Willems (149e ex æ.), Yonathan Ebguy (149e ex æ.), Laurent Thomas (151e ex æ.), Patrick Maille (151e ex æ.), David Reikin (153e ex æ.), Guillaume Maccy (153e ex æ.), Yannig Loyer (155e ex æ.), Antoine Picolet (155e ex æ.), Raphaël Bague (157e ex æ.), François Sierin (157e ex æ.), Vivien Strady (159e ex æ.), Jérémy Lal (159e ex æ.), Stéphane Halegatte (161e ex æ.), Alice Patou (161e ex æ.), Ari Bibas (163e ex æ.), Corinne Biver (163e ex æ.), Frédéric Cosmao (165e ex æ.), Jean-Noël Truchet (165e ex æ.), Jean-Dominique Gallezot (167e ex æ.), Fabien Derréal (167e ex æ.), Franck Tarrier (169e ex æ.), Vincent Pouyet (169e ex æ.), Sylvain Bonnot (171e ex æ.), Pascale Dumoulin (171e ex æ.), Philippe Montell (173e ex æ.), Etienne Lebrun (173e ex æ.), Antonin Gillet (175e ex æ.), François Xicluna (175e ex æ.), Charles-Antoine Robelin (177e ex æ.), Julian Palacios (177e ex æ.), Mathieu Picard (179e ex æ.), Nicolas Champagnat (179e ex æ.), Stéphanie Besnier (181e ex æ.), Sébastien Duzert (181e ex æ.), Guillaume Canat (183e ex æ.), Adrien Vesval (183e ex æ.), Magali Poncon (185e ex æ.), Jérôme Nizon (185e ex æ.), Yann Martineau (187e ex æ.), Guillaume de Buxeuil de Roujoux (187e ex æ.), Laurent Tellier (189e ex æ.), Norbert Lataille (189e ex æ.).

Option PC

Frédéric Heitzmann (1er ex æ.), Jean-Christophe Sampson (1er ex æ.), Max-André Delannoy (1er ex æ.), Joaquim Cerqueira (4e ex æ.), Cédric Bourillet (4e ex æ.), Alexandre Espinoza (4e ex æ.), Pascal Grange (7e ex æ.), Emmanuel Moreau (7e ex æ.), Paul Teyssier (7e ex æ.), François Ricord (10e ex æ.), Nicolas Flichy (10e ex æ.), Xavier Lesort (10e ex æ.), Vincent Bretin (13e ex æ.), Frédéric Pellet (13e ex æ.), Maud Saporta (13e ex æ.), Steve Ohana (16e ex æ.), Sylvain Guilley (16e ex æ.), Stéphane Afchain (16e ex æ.), Vincent Dandieu (19e ex æ.), François Lemaître (19e ex æ.), David Diano (19e ex æ.), Vincent Pinot-Périgord de Villechenon (22e ex æ.), Christophe Coupé (22e ex æ.), Sophie Sacquin (22e ex æ.), Elodie Hanen (25e ex æ.), Anne-Laure Gaimel (25e ex æ.), Julien Cazorla (25e ex æ.), Emilie Schwoob (28e ex æ.), Frédéric Azemard (28e ex æ.), Brice Gaudillère (28e ex æ.), Geoffroy Lefebvre (31e ex æ.), David Dugail (31e ex æ.), Alexandre Schaer (31e ex æ.), Sandrine Godefroid (34e ex æ.), Jean-Baptiste Ridoret (34e ex æ.), Fabien Delattre (34e ex æ.), Timothée Denis (37e ex æ.), Philippe Bourgault (37e ex æ.), Rémi Salomé (37e ex æ.), Sébastien Courcambeck (40e ex æ.), Sébastien Febvay (40e ex æ.), Charles Chemin (40e ex æ.), Cécile Perret (43e ex æ.), Boris Kuhlmey (43e ex æ.), Joan Decker (43e ex æ.), Christophe Pralus (46e ex æ.), Samuel Marqué (46e ex æ.), Michel Denis (46e ex æ.), Laurent Carme (49e ex æ.), Marie-Astrid Ravon (49e ex æ.), Jérôme Scofloni (49e ex æ.), Olivier Gall (52e ex æ.), Jérôme Estève (52e ex æ.), Thomas *Devic (52e ex æ.), Rémi Evrard (55e ex æ.), Julie* Nelet (55e ex æ.), Emmanuel Deneuville (55e ex æ.), Guillaume Chambon (58e ex æ.), Mathilde Laguës (58e ex æ.), Jean-Sébastien Bret (58e ex æ.), Damien Renault (61e ex æ.), Sylvain Gommier (61e ex æ.), Florent Xicluna (61e ex æ.), Julien-David Nitlech (64e ex æ.), Sylvain Takenouti (64e ex æ.), Jérôme Vierling (64e ex æ.), Isabel Berthon (67e ex æ.), Sébastien Meunier (67e ex æ.), Fabien Ferrage (67e ex æ.), Matthieu Beneteau (70e ex æ.), David Simon (70e ex æ.), Stéphanie Clouet (70e ex æ.), Christophe Mora (73e ex æ.), Philippe Hyafil (73e ex æ.), Isabelle Panet (73e ex æ.), Thomas Lefebvre (76e ex æ.), Vincent Blateau (76e ex æ.), Sarah Bouquerel (76e ex æ.), Michaël Krel (79e ex æ.), Jérémy Perrot (79e ex æ.), Richard Poutrel (79e ex æ.), Aurélien Vigano (82e ex æ.), Laurent Carcopino-Tusoli (82e ex æ.), Gauthier Grienche (82e ex æ.), Benjamin Schiessle (85e ex æ.), Sandrine Pivard (85e ex æ.), Rémi Perthuisot (85e ex æ.), Mai-Linh Doan (88e ex æ.), Matthieu Maupetit (88e ex æ.), Jérôme Dilouya (88e ex æ.), Nicolas Gauly (91e ex æ.), Manon Breuvart (91e ex æ.), Xavier Mardoel (91e ex æ.), Juliette Pack (94e ex æ.), Julien Legrand (94e ex æ.), Nicolas Sidi (94e ex æ.), Gaëlle Babilotte (97e ex æ.), Thomas Rouidi (97e ex æ.), Isabelle Normand (97e ex æ.), Aurélien Bancaud (100e ex æ.), Emmanuel Clément (100e ex æ.), Thierry Chanelière (100e ex æ.), Alexandre Pacl (103e ex æ.), Bertrand Mouly-Aigrot (103e ex æ.), Christelle Callamand (103e ex æ.), Aurélien Daubaire (106e ex æ.), Céline Mordant (106e ex æ.), Christine Doucet (106e ex æ.), Guillaume Bensid (109e ex æ.), Julien Montel (109e ex æ.), Stéphane Amiot (109e ex æ.), Barthélémy Vaireaux (112e ex æ.), Virginie Rorière (112e ex æ.), Nicolas Allacar (112e ex æ.), Frédéric Dupuy (115e ex æ.), Thierry Cerisier (115e ex æ.), Thibaut Bastard de Crisnay (115e ex æ.), Rémy Fortrie (118e ex æ.), Benoît Galy (118e ex æ.), *Sylvie Ravalet (118e ex æ.), Vincent de Lylle* (121e ex æ.), Alan Picone (121e ex æ.), Jean-David Picon (121e ex æ.), Fabien Trompe (124e ex æ.), Brahim Lamine (124e ex æ.), Julien Masson (124e ex æ.), Damien Heteng (127e ex æ.), Pascal Galletti (127e ex æ.), François-Xavier du Mesnil (127e ex æ.), François-Xavier Marchand (130e ex æ.), Véronique Capelle (130e ex æ.), Romain Maillart (130e ex æ.), Frédéric Biscarat (133e ex æ.), Guillaume Bonniol (133e ex æ.), Florent Turck (133e ex æ.), Stéphane Dumas (136e ex æ.), Raphaël Moline (136e ex æ.), Eric Blanchard (136e ex æ.), Ludovic Berthelot (139e ex æ.), Jules Dufournier (139e ex æ.), Jérémie Marrache (139e ex æ.), Gwenaëlle Prévost (142e ex æ.), Sylvain Merlen (142e ex æ.), Richard Marchant (142e ex æ.), David Cortes (145e ex æ.), Florent Duguet (145e ex æ.), Aurélien Ledieu (145e ex æ.), Ludovic Talon (148e ex æ.), Cyril Goutard (148e ex æ.), Jean-Louis Plouhinec (148e ex æ.), Sébastien Rousset (151e ex æ.), Jérôme Masclaux (151e ex æ.), Joël Dromard (151e ex æ.), Paul Carrasco (154e ex æ.), Etienne Larsabal (154e ex æ.), Olivier Glading (154e ex æ.), Bahareh Nedjat-Bakhsh (157e ex æ.), Philippe Sinapian (157e ex æ.), Matthieu Papouin (157e ex æ.), Johnny Ribeiro (160e ex æ.), Carine Compain (160e ex æ.), Anne Deregnaucourt (160e ex æ.), Fabien Guérin (163e ex æ.), Nicolas Rémy (163e ex æ.), Yves Cauchon (163e ex æ.), Xavier Guerrault (166e ex æ.), Marc-Olivier Fabbro (166e ex æ.), Hélène Mathias (166e ex æ.), Vivien Roussie (169e ex æ.), Jean-Charles Djelalian (169e ex æ.), Frédéric Chaze (169e ex æ.), Chloé Clair (172e ex æ.), Sylvain Gigan (172e ex æ.), *Ludovic Lhuissier (172e ex æ.)*, Audrey Richard (175e ex æ.), Edouard Beauvais (175e ex æ.), Vincent Revol (175e ex æ.), Guillaume Fourty (178e ex æ.), Sylvie Champion (178e ex æ.), Arnaud Costinot (178e ex æ.), Patrick Mugnier (181e ex æ.), Laurent Invernizzi (181e ex æ.).

Admis par la voie de l'option (PSI) du concours d'admission à l'Ecole normale supérieure de Cachan : Thomas Viguier, Julie Langlais, Sylvain Laurent, Antoine Chambille, Thomas Nappez, Louis de Sambucy de Sorgue, Quentin Derbanne, Jérôme Samson, Pierre Mirand, Sylvain Chambon, Jérôme Martin, Bénédicte Augeard, Sébastien Servoles, Pierre Boutin, Paul Keurinck, Simon Barbeau, Ivan Rignault, Manuel Reman, Olivier Leborne, Laurence Grand-Clément.

Admis à la suite du concours de recrutement spécial ouvrant accès aux grandes écoles d'ingénieurs : Jérémy Jouglet, Vincent Girier, Benoît Bourrel, Benoît Delattre, Philippe Minni, Eric Boumsour.

Admis à la suite du concours réservé aux élèves médaillés de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers : David Deconche.

Admis par la voie de l'option du concours d'admission à l'Ecole nationale des ponts et chaussées : Frédéric Didier.

Admis à titre d'étrangers :
Au titre de la première voie, option MP : Dimitri Zvonkine, Karol Borejsza, Mohamed Mehdi Khemiri, Mohamed Ali Bacha, Sofiane Soussi, Andrei Haglu, Mehdi Charil, Yassine Kamoun, Urko Reinosa Mincheri, Omar Besbes, Mohamed Chellou, Jamal Riani, Naïl El Jaouari, Fouad Farah, Anis Zouari, Rachi El Mohammadi, Issam El Bakkouri, Abdellah Naime, Saad Hajji Ouafi.
Au titre de la première voie, option PC : Brelotte Ba, Mohammed-Mehdi Hamedoun, Siham Imani, Helmi Touel, Yordan Tabakov, Omar Berrada, Juan Pablo Vargas.
Au titre de la deuxième voie : Xuan Nguyen, Yi-Jun Yao, Karim Chine, Yannick Sarrazin, Lao Yun, Indrajit Mitra, Dong Hua Jiang, Fu Bao, Thanh Ha, Xiao-Long Kong, Xiao-Long Lamarche, Simona Cristea, Natalia Romanenko, Diana Francu, Sergejs Gorsanovs, Michele Schiavoni, Valentin Stredic, Jacques Paultre.

Saint-Cyr

AGES

Paul-Emmanuel Pierre.

Diplômés de l'enseignement supérieur

Pierre Biclet, Nicolas Marsol, Jean Puig, Jean-François Carillion, Grégoire Hübsch, Geoffroy Rondet, Manuel Duxin, François Giuliato, Renaud Zozzi, Thomas Noizel, André Khamphannasing, Mathieu Novotny, Antoine Brunay d'Evry, Etienne Martinez, Olivier Breton, Antoine Faurichon de La Bardonnie, Arnaud Leclercq, Mathieu Pochard, Arnaud Crésé, Marc *Bourniquel*.

Lettres et sciences humaines

Antoine Verley, Hubert Desroche, Arnaud Burnel, Benjamin Roehrig, Nicolas Ledat, Etienne d'Hausen, Jean-Gabriel Cadoux, Romain Castaing, Maurice Robert de Saint-Victor, Stéphane Brunet, Fabrice Beurois, Yves Bertin, Matthieu Pratt, Baptiste Bartoli, Jean-Charles Thomas, François Gilbert, Olivier Letertre, Yannick Abily, Laurent Barbier, Bertrand Gueynard, Bernard Havette, Lionel Hanken, Etienne Guillaumat, Gaël Paulet, Antoine Mezan de Malartic, Antoine Ledoux, Olivier Dauer, Olivier Lassalle, François Allafort, David Guele, Sébastien Pecelet, Nicolas Germain, Alexandre Barthélémy, David Etienne, Grégoire David, Damien Orts, Jean Fernex de Mongex, Jean-Alexis Poupon.

Sciences

Didier Le Gall, Bruno Depay, Marc-Xavier Joubert, Alexandre Tachon, Vincent Belloc, Christophe Le Tutour, Vivian Rajau, Stéphane Carriorbe, Claude Bédarride, Tanguy Benzaquen, Emile Denechere, Michaël Vaxelaire, David Sebaoun, Nicolas Clause, Julien Pratt, Egide Brunet, Laurent Servotte-Amouroux, Christophe Chiotti, Jacky Loro, Fabrice Lajoie, Arnaud Guillaud-Bataille, Arnaud Déné, Sylvain Rigal, Stéphane Keller, David Jeanselme, Corinne Touati, Serge Camus, Denis Roussel, Eric Ceaglio, Mikaël Diaz, Franck Arnaudon, Guillaume Tandonnet, Philippe Laugier, Matthieu Delafoy, Hélène Bougeard, Bruce Landras, Thomas Walz, Jean-Yves Le Calvez, Julien de Smedt, Vincent Daval, Olivier Fauquier, Arnaud Cherbonnel, Romain Mouly, Charles Daviet, Jérôme Bongiet, Frédéric Dourlen, Samy Dufour, Julien Bischoff, Gaetan Gayraud, Geoffroy Desgrées du Loû, Sébastien Martinot, Emmanuel Duée, Jean-Alain Geay, Patrice Mabire, David Pawlowski, Nicolas Bardin, Damien Colomb, Frédéric Faucon, Eric Lafontaine, Olivier Billaudet, Laurent Coquillat, Alexandre Desse, Michaël Kowalski, Raphaël Le Guillou, Loïc Roger, Nicolas Touillier, Karim Ouali, François Gelebart, Fabrice Faye, Cyrille Pungier.

Sciences économiques

Thibault Guillem, Julien Vasseur, Johann Gojkovic-Lette, Nicolas Oldra, Jean-Baptiste Matton, Mathieu Duthell de La Rochère, Régis Bermann, Cyrille Wedrychowski, Olivier d'Astorg, François-Régis Le Bigot.

Sciences économiques et sociales

Benoît Ollé, Tugdual Barbarin, Emmanuel Dubois, Jérôme Bibeyran, Matthias de Larminat, Julien Litas, Louis, Pauty, Maxime de Rémond du Chelas, Jérome Valdenaire, Benoît Messié, Amaury Poirier Coutansais, Paul Courtiau, Grégory Goumain, Bruno Roumain de La Touche, Gautier Saint-Guilhem, Ronan de Geloes d'Elsloo, Cyril Iordanov, Sophie Lefeez, Aymar de Benoist de Gentissart, Sylvain Cuche, Cédric Le Mens, Nicolas Garrier, Victor Yzerd, Antoine Merlin d'Estreux de Beaugrenier, Alexandre Noriz, Nicolas Grimaud, Sébastien Thomas, Nicolas de Chilly, Benoît Cosson, Guillaume Roux.

Agrégations

Allemand

Séverine Adam (3e), Carole Armand (34e), Laurence Baxs (48e ex æ.), Antje Bekemeier (37e), Laure Bernardi (20e), Peter Bernhard (15e ex æ.), Myriam Beziat (65e ex æ.), Lisa Bitter (13e ex æ.), Susanne Boehmisch (62e ex æ.), Maud Boissière (59e), Annette Bonzil (47e), Gabriele Botta (40e), Nathalie Bourgeois (41e), Anne-Cécile Breuil (24e ex æ.), Aline Cuillerier (1re), Steve Diederichs (27e), Sylke Dreyer (33e), Michaëla Enderle (28e), Jonas Erin (65e ex æ.), Doris Falk (35e), Emmanuelle Ferry (23e), Stéfanie Fischer (53e), *Andréa Fuchs (64e)*, Anne-Laure Furri (24e ex æ.), Claire Ghrieb (22e), Gérard Giotto (39e), Stéphane Godicke (11e), Petra Hagemann (8e), Kerstin Hausbel (9e ex æ.), Barbara Hochstedt (18e), Manuela Hoebenreich (7e), Ilsabe Hofstetter (48e ex æ.), Alice Howaldt (15e ex æ.), Benjamin Joly (2e), Anja Kotsch (44e), Béatrice Larivière (43e), Susanne Lenz (17e), Olivier Lupieri (56e), Véronique Malou (26e), Marie-Sophie Masse (4e), Catherine Masson (38e), Catherine Michel (42e), Réhanne Mogharrebi (9e ex æ.), Tiphaine Moreau (61e), Céline Mouillet (5e), Sonia Namy (36e), Sylvie Narbeau (52e), Herta Ott (46e), Anne Pallandre (30e), Delphine Pasques (50e), Hélène Pialoux (21e), Fanny Platelle (12e), Vanessa Rémy (57e), Isabelle Rey Herme (60e), Marie-Françoise Ribaud (31e), Anne Roehling (32e), Anne Saint-Ramon (51e), *Heike Seeger (13e ex æ.)*, Julia Seige (6e), René Sternke (62e ex æ.), Véra Tollmann (55e), Florence Tréhot (43e), Louise Valentin (58e), Gwenaëlle Vincent (54e), Bernard Wagner (29e), Sacha Zilberfarb (19e).

Anglais

Nathalie Alepee (107e), Agnès Alexandre (51e), Nathalie Alliche (89e), Geneviève Arrouch (60e), Hélène Baize (140e ex æ.), Bruno Bargoin (186e ex æ.), Claire Batsere (94e), Caroline Belan (97e ex æ.), Soraya Belaroussi (104e ex æ.), Zina Ben Aomar (164e), Delphine Bertaux (79e ex æ.), Sabrina Bertocchi (13e), Mathieu Beamler (6e), Karine Bigand (49e), Marion Billard (168e), Carole Birkan (14e), Julia Black (95e), Andréa Boisson (182e), Claire Bouchet (25e ex æ.), Sophie Bouffin (177e ex æ.), Franck Bourcereau (25e ex æ.), Helena Bowden (119e ex æ.), Agnès Boyer (159e ex æ.), Valérie Braud (190e), Helen Brohan (176e), Sally Brown (109e ex æ.), Christine Bruand (149e), Florence Bury (138e), Isabelle Cadieu (184e ex æ.), Daniel Cahill (18e), Christine Calleja (177e ex æ.), Peggy Candas (174e ex æ.), Véronique Castagnet (191e ex æ.), Céline Castelli (169e ex æ.), Caroline Celard (79e ex æ.), Jacqueline Chabot (106e), Isabelle Chalot (122e), Karine Chambefort (53e), François Chambraud (126e), Aline Chassaing (180e ex æ.), Laurence Chatel (90e), Gwendoline Chirinos (63e ex æ.), Guillaume Cingal (2e), Corinne Claudon (33e), Gilles Cloiseau (54e ex æ.), Fabrice Collot (61e ex æ.), Stéphanie Constans (63e ex æ.), Claire Corlobe (139e), Anita Cornic (125e), Marie-Christine Coste (93e), Marlène Coudert (124e), Tu Anh Cousse (109e ex æ.), Valérie Cravatte (127e ex æ.), Anne Crémieux (65e ex æ.), Laurence Crohem (97e ex æ.), Nathalie Crouau (140e ex æ.), Murielle Cullin (92e), Katia D'Amato (96e), Emmanuelle de Champs de Saint-Léger (34e), Anne de La Tour (37e), Valérie Dedenon (116e ex æ.), Agnès Delahaye (11e), Stéphanie Deneve (142e ex æ.), Myriam-Isabelle Ducrocq (38e), Lionel Dufaye (16e), Arnaud Duretete (177e ex æ.), Frédérique Enard (101e), Dominique Faubert (113e ex æ.), Ariane Fennetaux (39e), Yves Figueiredo Couto (8e), Isabelle Fillonneau (146e ex æ.), Emmanuelle Fontan (129e ex æ.), Maryse Fourcade (88e), Armelle Fournie (151e), Elisabeth Franck (5e), Claire Gardette (127e ex æ.), Marie-Jeanne Gauffre (112e), Laure Geschwind (7e), Martine Geuns (47e), Molly Gilbert (68e ex æ.), Nelly Gillet (68e ex æ.), François-Xavier Guidicelli (43e), Céline Gloriod (61e ex æ.), Lucinda Glover (129e ex æ.), Viviane Gounane (48e), Anabel Graham (163e), Frédérique Gravel (91e), Hélène Grisvard (183e), Noëlle Heloury (137e), Isabelle Hembert (22e), Catherine Hereng (102e), Frédéric Herrmann (76e), Caroline Hervé du Penhoat (29e), Rachida Hmam (82e ex æ.), Ariane Hudelet (3e), Valérie In (77e ex æ.), Sébastien Iragui (146e), Fanette Jacob (40e ex æ.), Céline Jacques (30e), Daniel Jean (82e ex æ.), Laure Jeantet (56e ex æ.), Stéphanie Johnson (121e), Christine Julien (12e), Christiane Keller (180e ex æ.), Isabelle Keller (15e), Monika Kreidl (171e), Wanda Kruszynski (144e), Thierry Labica (40e ex æ.), Florence Landry (184e ex æ.), Claire Lanquetin (36e), David Lansley (174e ex æ.), Lionel Larre (134e ex æ.), Marie Le Goff (136e), Claire-Sophie Le Roux (71e ex æ.), Frédéric Lemaître (10e), Isabelle Lepetit (154e ex æ.), Jérome Leploufle (116e ex æ.), Florence Levy (172e ex æ.), Judith Logsdon (158e), Nathalie Lombard (44e), Philippe Lovergne (85e ex æ.), Thierry Maillan (21e), Cécile Mallet (149e ex æ.), Linda Manby (104e ex æ.), Carole Marcel (68e ex æ.), Nadège Marsaleix (165e ex æ.), Erik Martiny (28e), Anne-Sophie Meilleroux (159e ex æ.), Claire Merias (129e ex æ.), Pierre Michaud (1er), Claudine Mignard (123e), Michael Mills (58e ex æ.), Annie Miranville (165e ex æ.), Frédérique Monie (115e), Valérie Morisson (81e), Mireille Muller (73e), George Mutch (19e), Marie Nunez (157e), Alain Occelli (85e ex æ.), Anne Paloeau (45e), Hélène Palma (162e), Kim Party (67e), Anthony Pasph (77e ex æ.), Frédérique Passot (4e), Claudette Paulet (99e ex æ.), Ivane Pautier (111e), Anne Pegard (71e ex æ.), Lydie Pelleray (134e ex æ.), Frédéric Perche (103e), Catherine Piola (148e), Frédérique Planchat (85e ex æ.), Mélanie Plumail (24e), Sabrina Poujade (191e ex æ.), Judicaël Pouzet (129e ex æ.), Christelle Prunelle (54e ex æ.), Catherine Quencez (153e), Cécile Régent (108e), *Jean Renoire (193e ex æ.)*, Christine Retat (84e), Claire Richardeau (169e ex æ.), Bénédicte Ricot (20e), Anne Rigollot Gasp Lahugt (152e), Aline Rimbaud (159e ex æ.), Emmanuelle Robin (154e ex æ.), Hélène Rochard (74e), Claire Ropers (31e ex æ.), Marion Rougier (56e ex æ.), Pascale Roussel (116e ex æ.), Stéphanie Rousset (145e), Pierre Royer (31e ex æ.), Daniel Ruff (129e ex æ.), Magali Seignour (186e ex æ.), Claude Septembre (189e), Anne Serfaty (172e ex æ.), Robert Shepherd (35e), Christine Smith (23e), Patricia Smith (65e ex æ.), Frédéric Sylvanise (50e), Miceala Symington (195e), Céline Taliada (75e), Hélène Tavernier (113e ex æ.), Isabelle Thibaudeau (46e), Catherine Thuriet (193e ex æ.), Karine Tournier (58e ex æ.), Benjamine-Sophie Toussaint (52e), Magali Turcan (156e), Irène Van Tiel (165e ex æ.), Carine Vayer (119e ex æ.), Virginie Vercollier (188e), Arnaud Viala (42e), Patrick Vienne (99e ex æ.), Maroussia Vinuesa (9e), Béatrice Vullo (27e), James Wordstead (17e), Séverine Wozniak (142e ex æ.).

Arabe

Moez Bengoulder (1er), Rachid Sabbaghi (2e).

Arts

OPTION A : ARTS PLASTIQUES

Olivia Blondel (36e), Edouard Boyer (15e), Etienne Brunet (37e ex æ.), Céline Canut (30e), Elisabeth Charvet (5e), Isabelle Daniel Doleviczenyi (29e), Fabienne Delannet (4e), Myriam Duvaud (25e ex æ.), Jean Esteves (18e), Lucien Felicianne (8e), Fabienne Flambard (25e), Lionel Fondeville (14e), Franck Gervaise (31e), Marie Ginies (16e), José Goday Rodriguez (7e), Catherine Gois (21e ex æ.), Anna Guillo (20e), Carole Halimi (35e), Patricia Lafargue (3e), Laurence Lecuyer (34e), Serge Leroy (39e), Frédéric Maillard (27e), Eric Manigaud (23e ex æ.), Fabienne Martinetti (17e), Pascal Navarro (6e), Christelle Perchard (37e ex æ.), Elisabeth Perget (23e ex æ.), Céline Pichon de Bury (12e), Laurence Pocztar (11e), Jean-François Py (1er), Antoine Reguillon (13e), Camille Rey (33e), Daniel Rueland (10e), Emmanuelle Salasc (21e ex æ.), Anne-Laure Sallaud (32e), Frédérique Seyral (2e), Sophie Sienne (19e), Frédéric Thomas (28e), Pascale Weber (9e).

OPTION B : ARTS APPLIQUÉS

Boris Bouissaguet (4e), Valérie de Calignon (2e), Christine Dillard (7e), Anne Picard (5e), Jean Rault (1er), Bérenger Rialland (8e ex æ.), Pierre Schall (8e ex æ.), Julien Soubeyran (6e), Mariette Veaux-Dupont (3e), Alexis Vincent (8e ex æ.).

Biochimie, génie biologique

Anne-Cécile Boulsson (5e), Claire Cheret (20e), Sylvia Coudurier (10e), Xavier Coumoul (6e), Alix Delaguillaumie (21e), Sébastien Droguet (14e), Luc Dupuis (3e), Corinne Gatty (1re), Cyrille Gestin (11e), Valérie Giebler (8e), Stéphanie Gon (18e ex æ.), Gwenola Le Berre (22e), Carole Pittilloni (2e), Sophie Pons (7e), Christelle Pré-Aymard (15e), Stéphanie Ranty (18e ex æ.), Delphine Rauch de Roberty (16e), Emmanuel Rochoux (13e), Benoît Schneider (4e), Michaël Schneider (23e), Sandrine Taillet (9e), Lionel Vial (12e), Jérôme Vincent (17e).

Economie

OPTION A : GESTION ADMINISTRATIVE

Stéphane Barbara (11e ex æ.), Pascal Beauvais (19e), Véronique Blondel (22e ex æ.), Cécile Burlereaux (29e), Céline Castets (14e), Olivier Catinaud (25e), François-Xavier Chaurand (16e), Nathalie Collin-Sisteron (3e), Catherine Coudray (13e), Laurence Debouvry (1re), Emmanuelle Del Rio (24e), Aude Denizot (4e), Madeleine Dorée (22e ex æ.), Florent Garnier (10e), Marie Gay (30e ex æ.), Hélène Gaymard (30e ex æ.), Christelle Hans-Moevi (2e), Stéphanie Leloup (6e), Patrick Mairic (33e), Stéphane Martin (32e), Michèle Masson (26e), Cécile Molière (8e), Lisbeth Pasquet (20e ex æ.), Marine Patailiot (5e), Elsa Peskine (7e), Olivier Raynaud (11e ex æ.), Myriam Roussille (20e ex æ.), Benoît Ruiz (27e ex æ.), Jean Samoyeau (17e), Julien Viau (9e), Renaud Vignat (27e ex æ.), Elise Yazedjian (15e), Sandrine Yvert (18e).

OPTION B : GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Emilie Alexandre (3e), Fabienne Allouchery (19e ex æ.), Florence Amans (17e ex æ.), Christophe Angelopoulos (60e ex æ.), Stéphanie Augier (66e), Véronique Barthalon (19e ex æ.), Laurent Barthe (45e ex æ.), Yousra Ben Ayed (41e), Stéphanie Bonnefoy (32e), Karim Bouagal (47e), Hervé Brocherieu (51e ex æ.), Agnès Brun (13e ex æ.), Alain Bustin (71e ex æ.), Catherine Canet (45e ex æ.), Olivier Chariot (75e ex æ.), Laurence Charpy (60e ex æ.), Jean-Christophe Chasle (53e), Sylvie Chenavier (67e ex æ.), Benoît Claveranne (4e), Catherine Dal (54e ex æ.), Aline Delon (67e ex æ.), Christelle Denis (33e ex æ.), Estelle Dhont (22e ex æ.), Richard Dutu (8e), Stéphane Ebersold (48e ex æ.), André Fayaud (11e), Deborah Fix (48e ex æ.), Frédéric Fournier (17e ex æ.), Serge Galdon (54e ex æ.), Sophie Giordano (29e), Delphine Gonsior (7e), Christine Guiraud (48e ex æ.), Anne Heloire (31e), Sylvaine Heroguez (1re), Valérie Hurlot (15e), Sophie Jamin (35e), Thomas Jeanjean (2e), Florence Jusot (6e), Nora Kebci (75e ex æ.), Aude Le Dars (30e), Nadine Le Nenaon (38e), David Leccia (54e ex æ.), Carine Longeat (25e ex æ.), Marie-Noël Loubier (70e), Saïd Maa (22e ex æ.), Estelle Malavolti (44e), Isabelle Maque (51e ex æ.), Gerald Martin (71e ex æ.), Frédéric Marty (12e), Nathalie Membrat (57e), Gilles Meyer (33e ex æ.), Eric Molay (22e ex æ.), Nathalie Morvan (67e ex æ.), Michel Mourer (39e ex æ.), Frédéric Moyer (5e), Nathalie Moyne (36e), Antoine Naboulet (9e), Sophie Nagel (71e ex æ.), Valérie Neveu (13e ex æ.), Raphaëlle Pean (58e ex æ.), Frédéric Peltrault (25e ex æ.), Franck Pernet (10e), Christine Perotin (28e), Patrice Petit (43e), Karl Pinault (39e ex æ.), Guylain Ponchon (42e), Guillaume Rascoussier (19e ex æ.), Fabrice Ravinet (58e ex æ.), Sabine Rocher (71e ex æ.), Stéphanie Rots (37e), Myriam Rousitt (60e ex æ.), Sandrine Rouveyrol (60e ex æ.), Alice Teil (16e), Laurence Vuillemard (60e ex æ.), Gregory Wegmann (60e ex æ.), Carole Zambotto (27e).

OPTION C : GESTION COMMERCIALE

Lise Ansel (23e ex æ.), Sébastien Becuwe (46e ex æ.), Rachel Bocquet (8e), Isabelle Bonhomme (41e ex æ.), Christiane Bourrez (41e ex æ.), Sylvie Braillon (31e ex æ.), Olivier Brandouy (31e ex æ.), Etienne Bressoud (16e ex æ.), Nathalie Briot (20e ex æ.), Patricia Coutelle (34e), Carine Denis (16e ex æ.), Gwenaëlle Dupas (45e), Ghislain Duthell de La Rochère (27e), Marie-Hélène Eyraud (9e), Elsa Fabrello (28e ex æ.), Daniel Farault (26e), Jean-Christian Fekete (25e), Pierre-Jean Fenies (28e ex æ.), Delphine Finot (35e ex æ.), Véronique Fouquet (40e), Caroline Frigeri (7e), Brigitte Garlon (44e ex æ.), Olivier Gauthier (48e), Béatrice Gedouin (37e ex æ.), Antoine Gentier (12e ex æ.), Rachid Ihamouine (12e ex æ.), Eric Julienne (50e ex æ.), Claire Lagarde (37e ex æ.), Céline Lasjuilliarias (18e), *Olwen Loie (43e)*, Shera Marquez (3e ex æ.), Hervé Marsal (22e), Jean-Paul Maujean (3e ex æ.), Pascale Mazoyer (37e ex æ.), Véronique Meurot (31e ex æ.), Aurélia Michaud (14e), Sylvie Michel (28e ex æ.), Thierry Nadisic (6e), Pierre Ntoko Ngounou (35e ex æ.), Valérie Pellan (15e), David Petroco (20e ex æ.), Karine Picot (1re), Christine Rabain (5e), Bertrand Sergot (2e), Frédéric Steunou (10e ex æ.), Odile Teytu (23e ex æ.), Isabelle Travaini (19e), Pascale Troadec (46e ex æ.), Irène Van Kalmthout (50e ex æ.), Mylène Vandon (10e ex æ.), Alexis Youssefane (49e).

OPTION D : INFORMATIQUE ET GESTION

Isabelle Bourdon (2e), Frank Gans (3e ex æ.), *Stéphane-André Jacoupy (7e)*, Marc Lassagne (3e ex æ.), Annick Lassus (6e), Laurent Nonne (8e), Jean-François Visconti (1er), Françoise Wary (5e).

Education musicale, chant choral

Samuel Auclair (7e), Vincent Barbier (17e), Alain Berlaud (21e ex æ.), Catherine Biancotto (21e ex æ.), Christophe Bricout (13e), Chantal Cazaux (1re), Bertrand Desbordes (15e), Stephan Etcharry (5e), Nathalie Fernando (12e), Laurent Hurpeau (8e), Jean-Luc Hyvoz (20e), Anetta Janiaczyk (16e), Elodie Le Droucpeet (18e), Bertrand Le Branchu (4e), Anne Leguerinel (11e), Joël Mazeau (14e), Aude Mazet (19e), Fabrice Pincet (2e), Solomos Gerassimos (9e), Denis Steinmetz (6e), Claire Suhubiette (3e), *Isabelle Verdier (10e)*.

Education physique et sportive

Olivier Bayle (26e), Karine Bazille (28e ex æ.), Stéphanie Boleda (13e), Christophe Chaboud Velle (12e), Laurence Cloppet (9e), Coralie Coll Rotger (7e), Catherine Decure (18e), Isabelle Degravier (20e), Stéphane Dumora (24e), Christine Forgeat (34e), Philippe Giroud (22e), Philippe Graff (5e), Jérôme Graindorge (14e), Jérôme Guerin (25e), Nadège Lacam (30e), Guillaume Laffaye (1er), Karine Marty (8e), Emmanuelle Metz (16e), Pascale Mialhe (28e ex æ.), Sébastien Nadot (10e), Richard Plegay (2e), Marco Poletto (21e), Emilie Prat (15e), Mathias Quincy (19e), Laurent Rotatinti (3e), Claude Schuler (17e), Anne Tatu (32e), Philippe Terral (4e), Laurence-Marie Thebault (23e), Jean Tinchant (33e), Isabelle Valère (6e), Jacques Vettraino (31e), Nathalie Veyrac (27e), François Weckerle (11e).

Espagnol

Felipe Aparicio (16e), Sophie Bartoulih de Taillac (17e), Alain Begue (54e), Marie-France Berthin (50e ex æ.), Ana Boullosa (43e ex æ.), Martine Bouteilles (37e), Elisabeth Caceres (49e), Marie-Pierre Caire (35e), Monica Castillo Lluch (5e), Marine Clabe (38e), Danièle Coste (48e), Odile Courtois (56e), Corinne Cristini (22e), Maria de La Calle (29e ex æ.), Agnès Delage (1re), Marielle Dubois (41e ex æ.), Magali Dumousseau (57e ex æ.), Gilbert Fabre (12e), Samantha Faubert (50e ex æ.), Maxime Fauro (52e ex æ.), Valérie Fernandez (21e), Bénédicte Poin (36e), Elisabeth Garcia (19e), Isabelle Garcia (46e ex æ.), Maud Gauttier (11e), Belen Hernandez Marzal (27e), Florence Huet (25e), Jeanne Irigoyen (28e), Isabelle Jouan (40e), Valérie Joubert (52e ex æ.), Stéphanie Jules (46e ex æ.), Chrystel Lapisse (7e), Elisabeth Laporte (31e), Nathalie Lavigne (8e), Marie Lecouvey (6e), Florence Levigneron (39e), Jacobo Machover (23e), Laure Martin (2e), Claire Martinent (26e), Cécile Mary (43e ex æ.), Patricia Mauclair (34e), Marie Michelet (15e), Mireille Moquillon (57e ex æ.), Yvan Moreau (9e), Stéphanie Nofert (24e), Alexandra Oddo (41e ex æ.), Ana Pacheco (32e), Sabrina Piberne (29e ex æ.), Amélie Piel (13e ex æ.), François Pierre (18e), Anne Pruvost (20e), Maria Rodriguez Lazaro (4e), Eneko Saint-André (13e ex æ.), Jean-Olivier Salz (45e), Christelle Sesti (3e), Rania Talbi (55e), Laurence Vigule (33e), Cécile Vincent (10e).

Génie civil

OPTION A : STRUCTURES ET OUVRAGES

Cédric Aubernon (12e), Jean-François Bernard (25e), Guilhem Bertrand (21e), Benoît Bex (17e), Victor Bruneau (24e), Jean-Laurent Burlet (18e), Ludovic Calmettes (3e), Jocelyn Delpouy (15e), Thomas Drouynot (23e), Frédéric Dufour (6e), Xavier Entz (8e), Stéphanie François (20e), Philippe Gachet (13e), Didier Germain (2e), Frédéric Jacquemet (9e), Nadine Juillard (1re), Patrice Labat (19e), Philippe Lawrence (5e), Philippe Masson (7e), Frédéric Nugue (4e), Renaud Perrier (16e), Erwan Proust (26e), Alain Radix (22e), Olivier Raffier (10e), Elise Ribes (14e), Franck Saludas (11e), Jean-Jacques Schoonheere (27e).

OPTION B : ÉQUIPEMENT TECHNIQUE-ÉNERGIE

Hubert Blachier (10e), Jean-François Delesse (5e), Michel Fabre (4e), Christophe Gaudillière (1er), Stéphane Ginestet (6e), Martial Herpin (9e), Frédéric Lamy (11e), Laurent Mora (8e), Cécile Perret (3e), Sébastien Perrier (2e), Romain Richard (7e).

Génie électrique

OPTION A : ÉLECTRONIQUE

Stéphane Ami (24e), Laurent Ayrolles (14e), Serge Bernard (5e), Alexandra Bouygues (20e), Guylène Bussac (17e), David Carrara (2e), Anthony Chaussat (3e), Rémy Chollet (15e), Lionel Cima (1er), Frédéric Comby (10e), Olivier Corrio (16e), Emmanuel Coulon (7e), Stéphane Demarthe (27e), Gérard Fayolle (22e), Didier Gay (12e), Florence Gibert (13e), Pierre Gillet (9e), Philippe Grimal (29e), Franck Jobe (23e), Pierre Jolivé (11e), Christian Lafont (18e), Xavier Llop (19e), Jean-Christophe Lourme (4e), Pascal Marques Da Costa (26e), Philip Navarro (21e), Sébastien Pisak (6e), Frédéric Robin (31e), Pascal Ruaux (30e), Christophe Simonet (28e), Philippe Soutif (8e), Eric Tournier (25e).

OPTION B : ÉLECTROTECHNIQUE

Angel Abenia (2e), Jérôme Auguste (22e), Yvan Avenas (1er), Nicolas Bernard (15e), Olivier Bethoux (19e), Didier Buzon (11e), Alain Crevoisier (14e), Vincent De Oliveira (9e), Christophe Gentil (23e), Frédéric Ghibaudo (13e), Pierre-Olivier Jeannin (3e), Frédéric Juglair (20e), Kamel Kadded (4e ex æ.), Jean-François Lassalle (10e), Noël Mangeolle (21e), Florence Manot (18e), Myriam Pfister (24e), Joseph Pierquin (17e), Pierre Poisson (7e), Patrick Poulot (16e), Bruno Robisson (8e), Laurent Roy (25e), Jérôme Saint-Omer (12e), Franck Wilmot (4e ex æ.), Emmanuel Zenou (6e).

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 4 AOUT

Liquidation : 22 août
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
–0,84 %
CAC 40 : 3023,82

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	985	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	916	[illegible]	– 0,10	[illegible]
Renault (T.P.)	1740	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2250	[illegible]	– 0,57	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1300	[illegible]	– 0,07	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	982	[illegible]	—	[illegible]
Accor	925	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	219	[illegible]	– 2,28	[illegible]
Air Liquide	970	[illegible]	– 1,23	[illegible]
Alcatel Alsthom	859	[illegible]	– 1,39	[illegible]
Axa	405,30	[illegible]	– 0,51	[illegible]
Axime	695	[illegible]	– 2,01	[illegible]
Bail Investis.	720	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Bancaire (Cie)	773	[illegible]	– 0,64	[illegible]
Bazar Hot. Ville	575	[illegible]	—	[illegible]
Bertrand Faure	348	[illegible]	– 0,08	[illegible]
BIC	532	[illegible]	– 1,50	[illegible]
BIS	515	[illegible]	– 0,97	[illegible]
B.N.P.	285	[illegible]	– 0,52	[illegible]
Bollore Techno.	779	[illegible]	– 0,51	[illegible]
Bongrain	2400	[illegible]	– 0,12	[illegible]
Bouygues	527	[illegible]	– 0,94	[illegible]
Bouygues Offs.	186	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Bull#	68	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Canal +	1161	[illegible]	– 1,11	[illegible]
Cap Gemini	380	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Carbone Lorraine	1495	[illegible]	+ 1,67	[illegible]
Carrefour	4118	[illegible]	– 1,55	[illegible]
Casino Guichard	288	[illegible]	– 0,20	[illegible]
Casino Guich.ADP	246	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	735	[illegible]	– 0,27	[illegible]
C.C.F.	317,60	[illegible]	– 1,29	[illegible]
Cegid (Ly)	628	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Cerus Europ.Reun.	34	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Cetelem	721	[illegible]	– 2,08	[illegible]
CGIP	1798	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Chargeurs	360	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Christian Dalloz	2510	[illegible]	+ 1,59	[illegible]
Christian Dior	990	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Ciments Français	230,50	[illegible]	– 2,38	[illegible]
Cipe France Ly #	736	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Clarins	784	[illegible]	– 0,51	[illegible]
Club Mediterranee	505	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Coflexip	445	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Colas	785	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Entrep.	11	[illegible]	– 0,90	[illegible]
Comptoirs Mod.	2920	[illegible]	– 1,36	[illegible]
CPR	483	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Cred.Fon.France	63,90	[illegible]	+ 1,79	[illegible]
Credit Lyonnais CI	341,80	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	375,10	[illegible]	+ 1,30	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	216	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Damart	4800	[illegible]	—	[illegible]
Danone	965	[illegible]	—	[illegible]
Dassault-Aviation	1400	[illegible]	—	[illegible]
Dassault Electro	572	[illegible]	– 1,04	[illegible]
Dassault Systemes	410	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
De Dietrich	238,60	[illegible]	+ 1	[illegible]
Degremont	451	[illegible]	– 2,41	[illegible]
Deveaux(Ly)#	725	[illegible]	+ 2,75	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,95	[illegible]	—	[illegible]
Dexia France	600	[illegible]	– 0,50	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	95	[illegible]	+ 1,57	[illegible]
Dynaction	144	[illegible]	– 0,69	[illegible]
Eaux (Gle des)	766	[illegible]	– 1,95	[illegible]
Eiffage	329	[illegible]	– 1,15	[illegible]
Elf Aquitaine	693	[illegible]	– 0,72	[illegible]
Eramet	349	[illegible]	– 2,40	[illegible]
Eridania Beghin	882	[illegible]	– 1,58	[illegible]
Essilor Intl	1730	[illegible]	– 1,16	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1598	[illegible]	– 0,25	[illegible]
Esso	525	[illegible]	– 1,33	[illegible]
Eurafrance	2550	[illegible]	—	[illegible]
Euro Disney	9	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1400	[illegible]	—	[illegible]
Eurotunnel	7,55	[illegible]	– 0,66	[illegible]
Fimalac SA	519	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Finextel	106	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	402,30	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Fromageries Bel	4180	[illegible]	—	[illegible]
Galeries Lafayette	2450	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
GAN	151	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Gascogne (B)	563	[illegible]	– 1,77	[illegible]
Gaumont #	458	[illegible]	– 3,05	[illegible]
Gaz et Eaux	2589	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Geophysique	650	[illegible]	– 0,30	[illegible]
G.F.C.	498	[illegible]	– 0,40	[illegible]
Groupe Andre S.A.	521	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	162	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
GTM-Entrepose	332	[illegible]	+ 2,40	[illegible]
Guilbert	868	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Guyenne Gascogne	2104	[illegible]	– 0,09	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1280	[illegible]	– 0,07	[illegible]
Havas	420	[illegible]	– 0,88	[illegible]
Havas Advertising	692	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Imetal	870	[illegible]	– 0,68	[illegible]
Immeubl.France	325	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Infogrames Enter.	850	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Ingenico ■	145	[illegible]	—	[illegible]
Interbail	162,90	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Intertechnique	1390	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Jean Lefebvre	306,50	[illegible]	– 0,45	[illegible]
Klepierre	785	[illegible]	– 0,63	[illegible]
Labinal	1636	[illegible]	– 0,06	[illegible]
Lafarge	428,50	[illegible]	– 1,49	[illegible]
Lagardere	180	[illegible]	– 0,66	[illegible]
Lapeyre	375	[illegible]	– 1,33	[illegible]
Lebon	216	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Legrand	1237	[illegible]	– 0,72	[illegible]
Legrand ADP	803	[illegible]	– 2,11	[illegible]
Legris Indust.	268,10	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Locindus	785	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
L'Oreal	2445	[illegible]	– 0,20	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1564	[illegible]	—	[illegible]
Marine Wendel	645	[illegible]	– 0,62	[illegible]
Metaleurop	93,45	[illegible]	– 0,48	[illegible]
Metrologie Inter.	14,45	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Michelin	388	[illegible]	– 0,20	[illegible]
Moulinex #	149,50	[illegible]	– 1,67	[illegible]
Nord-Est	122	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Nordon (Ny)	385	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
NRJ #	920	[illegible]	– 2,06	[illegible]
Olipar	75,80	[illegible]	+ 1,51	[illegible]
Paribas	447	[illegible]	—	[illegible]
Pathe	1200	[illegible]	—	[illegible]
Pechiney	274,30	[illegible]	– 1,20	[illegible]
Pernod-Ricard	307,80	[illegible]	– 1,55	[illegible]
Peugeot	698	[illegible]	– 1	[illegible]
Pinault-Print.Red	2760	[illegible]	– 0,97	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	482	[illegible]	+ 2,32	[illegible]
Primagaz	546	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Promodes	2430	[illegible]	– 1,56	[illegible]
Publicis #	621	[illegible]	– 0,48	[illegible]
Remy Cointreau	127,90	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Renault	173	[illegible]	– 3,41	[illegible]
Rexel	1670	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Rhone Poulenc A	267,90	[illegible]	– 2,46	[illegible]
Rochette (La)	27,50	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5530	[illegible]	– 0,54	[illegible]
Sade (Ny)	192,10	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Sagem SA	3050	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Saint-Gobain	893	[illegible]	– 0,44	[illegible]
Salomon (Ly)	473	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Salvepar (Ny)	455	[illegible]	– 0,65	[illegible]
Sanofi	616	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Sat	1590	[illegible]	– 0,12	[illegible]
Saupiquet (Ns)	641	[illegible]	– 0,93	[illegible]
Schneider SA	350	[illegible]	—	[illegible]
SCOR	270	[illegible]	– 0,96	[illegible]
S.E.B.	1041	[illegible]	– 0,48	[illegible]
Sefimeg CA	385	[illegible]	– 0,07	[illegible]
SEITA	183	[illegible]	—	[illegible]
Selectibanque	66	[illegible]	—	[illegible]
SFIM	893	[illegible]	– 0,67	[illegible]
SGE	141	[illegible]	– 0,78	[illegible]
Sidel	452,10	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Silic CA	801	[illegible]	+ 3,12	[illegible]
Simco	460	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
S.I.T.A	1224	[illegible]	– 0,73	[illegible]
Skis Rossignol	122	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Societe Generale	822	[illegible]	– 1,45	[illegible]
Sodexho Alliance	3100	[illegible]	– 0,64	[illegible]
Sommer-Allibert	211,80	[illegible]	– 1,65	[illegible]
Sophia	230	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Spir Communic. #	499	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Strafor Facom	437	[illegible]	—	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	680	[illegible]	– 1,61	[illegible]
Synthelabo	757	[illegible]	—	[illegible]
Technip	787	[illegible]	– 0,88	[illegible]
Thomson-CSF	163	[illegible]	– 0,61	[illegible]
Total	610	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
UFB Locabail	600	[illegible]	– 8,33	[illegible]
UIF	402,50	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
UIS	213,70	[illegible]	– 3,13	[illegible]
Unibail	570	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Union Assur.Fdal	645	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Usinor	119,20	[illegible]	– 1	[illegible]
Valeo	384	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
Vallourec	385,20	[illegible]	– 0,07	[illegible]
Via Banque	175	[illegible]	—	[illegible]
Worms & Cie	351,50	[illegible]	– 1,13	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1490	[illegible]	—	[illegible]
Elf Gabon	1350	[illegible]	+ 1,11	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	143,60	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Adecco S.A.	2420	[illegible]	– 0,82	[illegible]
Adidas AG #	730	[illegible]	– 0,68	[illegible]
American Express	520	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Anglo American #	350	[illegible]	—	[illegible]
Amgold #	339	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	16,65	[illegible]	– 0,90	[illegible]
A.T.T. #	229,10	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Banco Santander #	175	[illegible]	– 1,60	[illegible]
Barrick Gold #	142	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
B.A.S.F. #	240	[illegible]	– 0,20	[illegible]
Bayer #	255	[illegible]	—	[illegible]
Cordiant PLC	13,80	[illegible]	– 2,17	[illegible]
Crown Cork ord.#	310,80	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV#	301,70	[illegible]	– 0,23	[illegible]
Daimler Benz #	510	[illegible]	– 1,76	[illegible]
De Beers #	212,10	[illegible]	+ 5,13	[illegible]
Deutsche Bank #	400	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Dresdner Bank #	280	[illegible]	– 1	[illegible]
Driefontein #	45	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Du Pont Nemours #	416	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Eastman Kodak #	417,40	[illegible]	+ 2,03	[illegible]
East Rand #	1,39	[illegible]	– 1,43	[illegible]
Echo Bay Mines #	31,20	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Electrolux #	482	[illegible]	– 0,20	[illegible]
Ericsson #	281,10	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Ford Motor # ■	253,70	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Freegold #	30,50	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Gencor act.regr.	15	[illegible]	+ 3,33	[illegible]
General Elect. #	434,20	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
General Motors #	385	[illegible]	+ 4,75	[illegible]
Cie Belgique #	580	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Grd Metropolitan	60,50	[illegible]	– 0,82	[illegible]
Guinness Plc #	58,60	[illegible]	– 0,17	[illegible]
Hanson PLC reg.	29,40	[illegible]	+ 3,91	[illegible]
Harmony Gold #	29,25	[illegible]	– 1,36	[illegible]
Hitachi #	71	[illegible]	– 0,35	[illegible]
Hoechst #	282	[illegible]	– 1,13	[illegible]
I.B.M #	657	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
I.C.I #	102,30	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Ito Yokado #	336	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
Kingfisher plc #	75,20	[illegible]	– 1,59	[illegible]
Matsushita #	127,70	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Mc Donald's #	336,20	[illegible]	– 1,63	[illegible]
Merck and Co #	649	[illegible]	– 0,92	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	65	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Mobil Corporat.#	476,10	[illegible]	– 0,44	[illegible]
Morgan J.P. #	720	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	7830	[illegible]	—	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	74,25	[illegible]	– 1,01	[illegible]
Nokia A	537	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
Norsk Hydro #	324	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Petrofina #	2500	[illegible]	—	[illegible]
Philip Morris #	276,90	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Philips N.V #	490	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Placer Dome Inc #	103,90	[illegible]	+ 2,79	[illegible]
Procter Gamble #	956	[illegible]	– 0,62	[illegible]
Quilvest	372	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Randfontein #	12,75	[illegible]	– 2,35	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	589	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Rio Tinto PLC #	100,20	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Royal Dutch #	342,30	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Sega Enterprises	194,60	[illegible]	+ 2,31	[illegible]
Saint-Helena #	24,35	[illegible]	+ 1,84	[illegible]
Schlumberger #	478,50	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
SGS Thomson Micro.	564	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Shell Transport #	45,10	[illegible]	– 0,44	[illegible]
Siemens #	420	[illegible]	– 0,35	[illegible]
Sony Corp. #	645	[illegible]	– 0,46	[illegible]
Sumitomo Bank #	97,70	[illegible]	– 3,63	[illegible]
T.D.K #	525	[illegible]	+ 3,04	[illegible]
Telefonica #	163	[illegible]	– 0,67	[illegible]
Toshiba #	40,10	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Unilever #	1380	[illegible]	+ 2,31	[illegible]
United Technol. #	531	[illegible]	– 0,37	[illegible]
Vaal Reefs #	318	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
Volkswagen A.G #	4699	[illegible]	– 0,19	[illegible]
Volvo (act.B) #	168,60	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Western Deep #	140	[illegible]	—	[illegible]
Yamanouchi #	161,50	[illegible]	– 0,18	[illegible]
Zambia Copper	15,40	[illegible]	+ 0,64	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
LUNDI 4 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	109,50	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,80	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	120,05	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	106,73	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	100,71	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	117,75	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	—	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	102,48	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	123,80	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,55	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	106,81	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,45	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118,51	[illegible]
Finansder 9%91-06#	124,35	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,45	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	110,47	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,40	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	104,92	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	107,36	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	104,80	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	115	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,10	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,12	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	128,52	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	129,56	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106,47	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	963,50	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	63,25	[illegible]
Baccarat (Ny)	649	[illegible]
Bains C.Monaco	682	[illegible]
Bque Transatlant. ◆	188	[illegible]
B.N.P.Intercont.	840	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	432	[illegible]
Champex (Ny) ◆	24,20	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	411	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2125	[illegible]
Concorde-Ass Risq	1265	[illegible]
Continental Ass.Ly	560	[illegible]
Darblay ◆	501	[illegible]
Didot Bottin	800	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3700	[illegible]
Ecia	1149	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1410	[illegible]
Fichet Bauche ◆	78	[illegible]
Fidei	37	[illegible]
Finalens	337,60	[illegible]
F.I.P.P.	309	[illegible]
Fonciere (Cie)	610	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	752	[illegible]
Foncina # ◆	476,10	[illegible]
Francarep	289	[illegible]
France S.A ◆	1250	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gevelot	1400	[illegible]
G.T.I (Transport)	200	[illegible]
Immobail	147	[illegible]
Immobanque	604	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	421	[illegible]
Lucia	45,20	[illegible]
Monoprix	249	[illegible]
Metal Deploye	400	[illegible]
Mors	7,55	[illegible]
Navigation (Nle)	96	[illegible]
Optorg ◆	309	[illegible]
Paluel-Marmont	300	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	950	[illegible]
Parfinance	265	[illegible]
Paris Orleans	269,20	[illegible]
Promodes (CI) ◆	2010	[illegible]
PSB Industries Ly	406	[illegible]
Rougier #	356	[illegible]
Saga	83	[illegible]
S.I.P.H. ◆	293	[illegible]
Sofragi	4650	[illegible]
Taittinger	3200	[illegible]
Tour Eiffel ◆	265	[illegible]
Vicat	523	[illegible]
Caves Roquefort	1980	[illegible]
Elyo ◆	324	[illegible]
Finaxa	346	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1600	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1570	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)	151,10	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	1992	[illegible]
Hotel Lutetia ◆	319,50	[illegible]
Hotels Deauville	537	[illegible]
Immeubl.Lyon(Ly)#	551	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	305	[illegible]
Lloyd Continental ◆	8050	[illegible]
Lordex (Ny) ◆	18	[illegible]
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ◆	158	[illegible]
Matussiere Forest.	66,90	[illegible]
Moncey Financiere	3366	[illegible]
M.R.M. (Ly)	441,60	[illegible]
Navigation Mixte	800	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	108,50	[illegible]
Pechiney Intl	128,10	[illegible]
Poliet	490	[illegible]
Sabeton (Ly)	835	[illegible]
Sanse (Ly)	840	[illegible]
Sechilienne (Ly) ◆	1199	[illegible]
Sucr.Pithiviers	3410	[illegible]
Tanneries Fce (Ny) ◆	248	[illegible]
Teleflex L. Dupont ◆	97	[illegible]
Union Gle Nord(Li) ◆	215	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	340	[illegible]
Commerzbank AG	204	[illegible]
Fiat Ord.	22,20	[illegible]
Gevaert	515	[illegible]
Gold Fields South	144	[illegible]
Kubota Corp.	23	[illegible]
Montedison act.ep.	9,60	[illegible]
Olympus Optical	51	[illegible]
Robeco	618	[illegible]
Rodamco N.V.	195	[illegible]
Rolinco	630	[illegible]
Sema Group Plc	146,10	[illegible]
Solvay SA	3801	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
LUNDI 4 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	58,50	[illegible]
AFE #	479,90	[illegible]
Aigle #	317	[illegible]
Albert S.A (Ns)	222,50	[illegible]
Altran Techno. #	1980	[illegible]
Arkopharma#	328	[illegible]
Montaignes P.Gest.	3425	[illegible]
Assystem #	317	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	697	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	345	[illegible]
Bque Vernes	103	[illegible]
Beneteau # ◆	936	[illegible]
B I M P ◆	80	[illegible]
Boiron (Ly) #	350	[illegible]
Boisset (Ly)# ◆	580	[illegible]
But S.A.	300	[illegible]
Cardif SA ◆	830	[illegible]
C.E.E #	145	[illegible]
CFPI #	380	[illegible]
Change Bourse (M)	214	[illegible]
CNIM CA#	230	[illegible]
Codetour	349	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	550	[illegible]
Confiandey S.A	312	[illegible]
C.A.Haute Normand.	309	[illegible]
C.A. Paris IDF	808	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	332	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	324	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	560	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	319,10	[illegible]
Devanlay	615	[illegible]
Devernois (Ly)	560	[illegible]
Docros Serv.Rapide ◆	85	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	406	[illegible]
Expand s.a	551	[illegible]
Factorem	690	[illegible]
Faiveley #	220	[illegible]
Finacor	75,30	[illegible]
Fininfo	749	[illegible]
Fructivie	684	[illegible]
Gautier France #	253	[illegible]
Gel 2000	48,60	[illegible]
GFI Industries #	1025	[illegible]
Girodet (Ly) #	30,20	[illegible]
GLM S.A	270	[illegible]
Grandoptic.Photo #	1020	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	240	[illegible]
Kindy #	174	[illegible]
Guerbet	235	[illegible]
Hermes internat.1#	569	[illegible]
Hurel Dubois	680	[illegible]
ICBT Groupe #	240	[illegible]
I.C.C.	138	[illegible]
ICOM Informatique	460	[illegible]
Idianova ◆	73,50	[illegible]
Int. Computer #	86,60	[illegible]
IPBM	61,10	[illegible]
M6-Metropole TV	625	[illegible]
Manitou #	770	[illegible]
Manutan	450	[illegible]
Marie Brizard #	734	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	54,20	[illegible]
Mecelec (Ly)	61,85	[illegible]
MGI Coutier	305	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	137	[illegible]
Naf-Naf #	71	[illegible]
NSC Groupe Ny	820	[illegible]
Onet #	1030	[illegible]
Paul Predault #	168	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	94,40	[illegible]
Phyto-Lierac #	470	[illegible]
Pochet	760	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	220	[illegible]
Radiall #	695	[illegible]
Robertet #	1349	[illegible]
Rouleau-Guichard	342	[illegible]
Securidev #	114	[illegible]
Smoby (Ly)#	655	[illegible]
Sofco (Ly)	21,95	[illegible]
Sofibus ◆	370	[illegible]
Sogeparc (Fin)	371,80	[illegible]
Sopra	630	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	99	[illegible]
Sylea	603	[illegible]
Teisseire-France	183	[illegible]
TF1	540	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	315	[illegible]
Trouvay Cauvin #	105	[illegible]
Unilog	730	[illegible]
Union Fin.France ●	656	[illegible]
Viel et Cie #	133	[illegible]
Vilmorin et Cie #	480	[illegible]
Virbac	550	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**
LUNDI 4 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	53	[illegible]
Belvedere	881	[illegible]
BVRP	197,50	[illegible]
Coil	214	[illegible]
Electronique D2	920	[illegible]
FDM Pharma n.	210,10	[illegible]
Genset ◆	445	[illegible]
Guyanor action B ◆	13,50	[illegible]
High Co. ◆	165,20	[illegible]
Infonie	96	[illegible]
Joliez-Regol ◆	82	[illegible]
Mille Amis	94	[illegible]
Naturex	90	[illegible]
Olitec	1319	[illegible]
Picogiga ◆	192,90	[illegible]
Proxidis	29	[illegible]
R21 Santé	449,90	[illegible]
Stelax	6,20	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**
LUNDI 4 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl. ◆	745	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	12,15	[illegible]
Générale Occidentale ◆	111	[illegible]
Mumm ◆	1000	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	125,20	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 1er août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	150,82	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	131,32	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ○	2448,79	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14230	[illegible]
Natio Epargne	2226,96	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	17200,37	[illegible]
Natio Ep. Croissance	3542,04	[illegible]
Natio Epargne Retraite	178,74	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11305,61	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	152,77	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1175,17	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1026,20	[illegible]
Natio Euro Opport.	1145,11	[illegible]
Natio Inter	2271,23	[illegible]
Natio Opportunités	206,56	[illegible]
Natio Revenus	1132,72	[illegible]
Natio Sécurité	11464,14	[illegible]
Natio Valeurs	1487,62	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92586,04	[illegible]
Oblig. tres caté.	275,56	[illegible]
CDC-GESTION — GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS		
Livret Bourse Inv. D ○	899,19	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2688,74	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◆	2540,56	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	313,63	[illegible]
Patrimoine Retraite D	304,13	[illegible]
Sicav Associations C ○	2427,13	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C ○	19697,24	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C ○	19963,66	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA ○	303,08	[illegible]
Écur. Capitalisation C ○	255,97	[illegible]
Écur. Expansion C ○	83023,95	[illegible]
Écur. Géovaleurs C ○	3824,43	[illegible]
Écur. Investis. D PEA ○	243,43	[illegible]
Écur. Monépremière ○	11353,79	[illegible]
Écur. Monétaire C ○	13062,82	[illegible]
Écur. Monétaire D ○	12440,67	[illegible]
Écur. Trésorerie C ○	320,81	[illegible]
Écur. Trésorerie D ○	308,36	[illegible]
Écur. Trimestriel D ○	2072,12	[illegible]
Éparcourt-Sicav D ○	193,32	[illegible]
Géoptim C ○	12843,22	[illegible]
Géoptim D ○	12498,97	[illegible]
Horizon C ○	2417,17	[illegible]
Prévoyance Écur. D ○	106,48	[illegible]
Sensipremière C ○	13279,69	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C ○	12080,99	[illegible]
Écur. Sécuripremière C ○	11992,24	[illegible]
INDOCAM — CNCA		
Amplia ○	119949,49	[illegible]
Atout Amérique	205,76	[illegible]
Atout Asie	128,07	[illegible]
Atout Futur C	872,45	[illegible]
Atout Futur D	821,30	[illegible]
Coexis	1965,83	[illegible]
Dieze	2254,34	[illegible]
Elicash ○	952039,26	[illegible]
Epargne-Unie	225,84	[illegible]
Eurodyn	2868,24	[illegible]
Indicia ◆	1904,79	[illegible]
Moné.JC ○	11978,12	[illegible]
Moné.JD ○	11597,34	[illegible]
Oblifutur C	552,07	[illegible]
Oblifutur D	528,99	[illegible]
Oraction	1877,86	[illegible]
Revenu-Vert	1208,18	[illegible]
Sévéa ◆	123,44	[illegible]
Synthésis	18315,87	[illegible]
Uni Association ○	121,01	[illegible]
Uni Foncier	1437,55	[illegible]
Uni France	934,77	[illegible]
Uni Garantie C	1909,75	[illegible]
Uni Garantie D	1460,66	[illegible]
Uni Régions	1815,91	[illegible]
Univar C ○	310,35	[illegible]
Univar D ○	297,43	[illegible]
Univers Actions	276,10	[illegible]
Univers-Obligations	254,02	[illegible]
CIC — CIC BANQUES		
Francic	804,07	[illegible]
Francic Pierre	143,13	[illegible]
Francic Régions	2074,95	[illegible]
CIC — CIC PARIS		
Associc ○	1125,65	[illegible]
Cicamonde	1796,12	[illegible]
Converticic	425,40	[illegible]
Ecocic	1878,81	[illegible]
Mensuelcic	10181,56	[illegible]
Oblicic Mondial	4157,87	[illegible]
Oblicic Régions	1180,60	[illegible]
Rentacic	165,95	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Euroco Solidarité	1396,47	[illegible]
Lion 20000 C ◆	17198,31	[illegible]
Lion 20000 D ◆	16497,77	[illegible]
Lion Association C ◆	11110,60	[illegible]
Lion Association D ◆	11110,60	[illegible]
Lion Court Terme C ◆	26470,40	[illegible]
Lion Court Terme D ◆	24001,70	[illegible]
Lion Plus C	1581,35	[illegible]
Lion Plus D	1508,46	[illegible]
Lion Trésor	2465,94	[illegible]
Oblilion	2225,80	[illegible]
Sicav 5000	803,77	[illegible]
Slivafrance	1349,69	[illegible]
Slivam	630,46	[illegible]
Slivarente	248,93	[illegible]
Slivinter	893,39	[illegible]
Trilion	5223,63	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2425,18	[illegible]
CM Option Dynamique	140,71	[illegible]
CM Option Equilibre	270,09	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	168,41	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	924,17	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	156,31	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22994,44	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1870,97	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1891,64	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1113,33	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	102,75	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	990,26	[illegible]
Saint-Honoré Capital	20100,10	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	1020,55	[illegible]
St-Honoré Pacifique	881,74	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ○	1836,33	[illegible]
Stratégie Actions	1239,98	[illegible]
Stratégie Rendement	2006,42	[illegible]
Amplitude Amérique ○	126,96	[illegible]
Amplitude Europe C ○	173,75	[illegible]
Amplitude Europe D ○	170,84	[illegible]
Amplitude Monde C ○	1174,04	[illegible]
Amplitude Monde D ○	1120,04	[illegible]
Amplitude Pacifique ○	124,28	[illegible]
Elanciel D PEA ○	200,01	[illegible]
Émergence Poste D PEA ○	162,73	[illegible]
Géobilys C ○	666,30	[illegible]
Géobilys D ○	630,41	[illegible]
Kaleis Dynamisme ○	1167,34	[illegible]
Kaleis Équilibre ○	1105,07	[illegible]
Kaleis Sérénité ○	1058,35	[illegible]
Latitude C ○	148,83	[illegible]
Latitude D ○	135,59	[illegible]
Oblitys D ○	626,64	[illegible]
Plénitude D PEA ○	223,03	[illegible]
Poste Gestion C ○	14897,56	[illegible]
Revenus Trimestr. D ○	5320,63	[illegible]
Solstice D ○	2370,26	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38078,50	[illegible]
Actimonétaire D	31006,37	[illegible]
Cadence 1 D	1075,34	[illegible]
Cadence 2 D	1078,36	[illegible]
Cadence 3 D	1065,97	[illegible]
Capimonétaire C	411,34	[illegible]
Capimonétaire D	371,15	[illegible]
Sogeoblig C/D	9337,78	[illegible]
Interoblig C	7718,06	[illegible]
Intersélection France D	788,44	[illegible]
S.G. France opport. C	2161,08	[illegible]
S.G. France opport. D	2063,03	[illegible]
Sogenfrance C	2028,47	[illegible]
Sogenfrance D	1854,13	[illegible]
Sogépargne D	314,89	[illegible]
Soginter C	2867,81	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1709,32	[illegible]
Sogelance D ◆	1705,49	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	218,05	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

ATHÈNES 97 Après cinq années de disette, le sprint américain a retrouvé des couleurs. Dimanche 3 août, Maurice Greene (9 s 86) et Marion Jones (10 s 83) sont devenus champions du monde du 100 m. Le premier nommé, poulain de John Smith, a battu le champion olympique et recordman du monde canadien Donovan Bailey (deuxième en 9 s 91) et devancé le favori trinitéen Ato Boldon (décevant cinquième en 10 s 02). La seconde, ex-basketteuse universitaire, a repoussé les assauts de l'Ukrainienne Zhanna Pintusevich (deuxième en 10 s 85), découragé la Jamaïcaine Merlene Ottey (septième en 11 s 29), et contenu la prometteuse Française Christine Arron (quatrième en 11 s 05).



Maurice Greene ramène le 100 mètres américain au sommet

Le jeune sprinter s'est imposé en 9 s 86 devant le champion olympique, Donovan Bailey (9 s 91), et son compatriote Tim Montgomery (9 s 94). Sa victoire replace les spécialistes américains en tête de la hiérarchie mondiale pour la première fois depuis 1991

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

Maurice Greene n'a pas mis longtemps à comprendre qu'il était roi. La ligne était à peine franchie, neuf secondes quatre-vingt-six centièmes après le départ, que la célébrité lui tombait sur les épaules.

A Athènes, comme ailleurs, il est dit que les vainqueurs de 100 m ne peuvent être des hommes ordinaires. On les salue, on les vénère, on les couvre d'hommages, tels de lointains cousins de ces demi-dieux qui descendaient de l'Olympe. Ici, à proximité de l'Acropole, on sait le mérite des ces triomphateurs du stade, égoïstes en leurs émois, immensément *généreux dans le spectacle* qu'ils offrent. Maurice Greene a donc connu les affres et les joies du couronnement, dimanche 3 août. C'étaient, en un grandiloquent désordre, la nuée de photographes bataillant pour un sourire de champion du monde, l'accolade d'Ato Boldon, le copain, le rival, oubliant un instant sa défaite, et le tour d'honneur effectué au petit trot, et des applaudissements, toujours des applaudissements.

FREDERICKS QUATRIÈME

La gloire d'un coureur de 100 m ne se partage pas. Elle a ses exclusives, féroces et jalouses à la fois. Tout pour l'un, rien pour les autres. Au malheur d'être battu, s'ajoute la douleur de l'indifférence. Quelques minutes avant le départ de la finale, Donovan Bailey règnait encore. Champion olympique, champion du monde, recordman du monde (9 s 84), le Canadien accaparait les titres et les prébendes du sprint. Il semblait à court de forme ? C'était une ruse d'homme fort, une facétie cruelle, laissant espèrer à ses futures victimes une victoire impossible. Une fois deuxième, il n'était plus rien. Pas un signe, pas une parole de réconfort, il restait seul.

Que dire de Frankie Fredericks ? Deux *fois médaille d'argent* aux Jeux olympiques, il rétrogradait à la quatrième place, celle dont on ne parle qu'avec un sourire apitoyé. Et Ato Boldon ? En série, il avait effrayé les autres, et sans doute laissé échapper, par simple négligence, les 100 000 dollars (environ 370 000 francs) promis, à tout athlète qui battrait un record du monde. Une douleur aux adducteurs, et lui, qui ne lésine jamais sur les proclamations, devenait un sprinter terne et sans éclat, cinquième de la finale.

Pendant la course, le futur roi dit n'avoir pensé à rien. Ni à son bon départ, ni à la puissance de son accélération. Aux soixante-dix mètres, l'espoir de vaincre s'est soudain transformé en certitude. Personne ne pourrait le dépasser.

A vingt-trois ans, Maurice Greene succèdait à Carl Lewis. Autant dire qu'il n'en a pas fini avec les honneurs. L'athlétisme américain *bouillait d'impatience*. Il attendait l'homme providentiel, le sauveur d'une patrie plus que jamais en danger.

PISTE DURE

Depuis le dernier titre de Carl Lewis, champion du monde à Tokyo, en 1991, il se cherchait vainement un vainqueur de 100 m, prêt à beaucoup sacrifier pour ce titre-là. Promesse de prestige, d'honneur, d'argent, il est celui que les meilleurs athlètes convoitent, et que les Etats-Unis ont souvent détenu, celui pour lequel les organisateurs des grandes épreuves ne ménagent pas leurs efforts. A Athènes, comme à Atlanta en 1996, la piste dure était construite pour favoriser les performances des sprinters, l'unique question était de savoir lequel d'entre eux allait en profiter.

Ce fut Maurice Greene, désigné pour mettre fin à la longue parenthèse ouverte par l'Anglais Linford Christie, à Barcelone et à Stuttgart (1992, 1993), et appuyée par le Canadien Donovan Bailey à Goeteborg et Atlanta (1995, 1996).

Drôle d'héritier. D'apparence, il a encore l'air d'un gamin. Il ressemble à ces *teenagers* qui sillonent les villes américaines, armés de leur seule adolescence. Il vient du Kansas. Il aurait pu naître en Californie. L'apparence est trompeuse, tout comme son parcours convenu de jeune enfant doué, repéré parce qu'il battait à la course tous ses voisins. Sans doute est-il juste un peu plus précoce.

Aussi discret qu'Ato Boldon, son copain d'entraînement chez John Smith à Los Angeles, est tonitruant, Maurice Greene ignore la peur. Le 100 m est devenu un sport de combat, le stade et ses environs une épuisante arène, où tous les coups sont permis. Mimiques prétendument féroces, déclarations tapageuses, censées assommer l'adversaire, coups d'oeils assassins jusque sur la ligne de départ, le sprint s'entiche de lourdes mises en scène. Lui n'en a cure. Il aime la compétition, affronter les meilleurs, dans des duels qui sont presque des corps à corps, et se finissent toujours par un KO. Il se tait. Il court. Et gagne de plus en plus souvent.

La cause de ces victoires révélée de la bouche même du champion, est plus étonnante. « *Je crois en mes moyens*, déclare Maurice Greene, *je m'entraîne depuis septembre 1988, pour être le meilleur, et avec l'aide de Dieu, tout est possible.* » Lorsqu'il parle de ses performances, de son résultat, Dieu revient sans cesse. C'est grâce à lui qu'il s'est imposé, grâce à lui qu'il atteindra ses nouveaux objectifs : une médaille d'or dans le relais 4 × 100 m, et le record du monde de Donovan Bailey.

RÉGULIER SOUS LES 10 SECONDES

D'aucuns préferont une autre version. Athlète de Dieu, le nouveau champion du monde du 100 m s'est vraiment affirmé, depuis son arrivée dans le groupe de John Smith, le 26 septembre 1996. Il y est devenu régulier sous les dix secondes, puis, a dominé en juin, les sélections américaines, en compagnie de Tim Montgomery, médaille de bronze dimanche à Athènes.

Pour consolider son règne inauguré un soir d'été, Maurice Greene a besoin d'autres victoires. Donovan Bailey se refuse pour l'instant à céder sans combattre. Le Canadien n'a pas voulu arguer de ses récentes blessures pour expliquer la victoire de son rival. Il n'était pas au mieux. Athènes lui fut une dure expérience. Il n'ignore plus désormais combien la gloire est éphèmère. Elle peut *s'évanouir* en un rien de temps, neuf secondes et quelques à peine, juste cent mètres de course. Maurice Greene ne le sait pas encore.

Pascal Ceaux

John Smith, la vraie vedette du sprint d'outre-Atlantique

L'HOMME cultive la discrétion des gens sûrs d'eux et l'art de toujours se trouver au bon endroit au bon moment. Il sait comme personne surgir de nulle part pour lâcher en pâture aux médias un commentaire sur mesure, l'air de rien. John Smith aime la lumière crue et ne s'en cache pas. « *Un stade, c'est un peu comme la scène d'un théâtre* », se plaît-il à répéter. Il y tient son rôle à merveille. Un passage à l'Actor Studio au début des années 80, quelques apparitions au cinéma ou dans des séries télévisées, lui ont enseigné les ficelles de la mise en scène. Les succès du groupe d'athlètes qu'il dirige à Los Angeles, sur les luxueuses installations sportives de UCLA, ont fait le reste. En à peine dix ans, ils l'ont rendu célèbre dans le monde entier.

MOISSON DE MÉDAILLES

Les disciples de John Smith ne rentrent jamais bredouilles d'un grand championnat. Leur palmarès olympique est éloquent. A Séoul, en 1988, Steve Lewis enlève le titre sur 400 m haies, Danny Everett termine troisième. En 1992 à Barcelone, Quincy Watts remporte le 400 m et Kevin Young devient champion olympique et recordman du monde du 400 m haies. A Atlanta, Marie-José Pérec lui offre un doublé (200 m et 400 m) et Ato Boldon deux médailles de bronze (100 m et 200 m). Mike Powell (longueur) lui donne deux titres de champion du monde en 1991 et 1993. Ce tableau d'honneur interminable représente la revanche inespérée d'un homme privé de l'or olympique qui lui était promis. Sur 400 m, à Munich en 1972. Il avait vingt-deux ans. Il était blessé à la cuisse.

Avant d'être engagé en 1984 comme coach par son ancienne université de UCLA, il voyage et multiplie les expériences. De là sans doute, l'audace qui l'a poussé à conseiller Kevin Young sans rien connaître à la foulée du 400 m haies ni à la technique du franchissement de l'obstacle. Doucement mais sûrement, en observant les spécialistes, en adaptant leurs idées, il *s'enhardit dans des domaines dont il ignorait tout.* « *Du temps où il était athlète, ça le passionnait déjà*, dit un proche, *et il voulait devenir meilleur que ses inspirateurs.* » Dernièrement, il a pris sous son aile le champion des lycées américains du 800 m.

Dimanche 3 août, John Smith a connu la *consécration. Le dernier de sa couvée*, Maurice Greene, a remporté à vingt-trois ans, le 100 m des championnats du monde d'Athènes. L'épreuve-reine. Rien ne prédestinait le spécialiste du 400 m à former « *l'homme le plus rapide du monde* ». Rien, sauf ce mélange d'intelligence et d'intuition qui séduisent les athlètes talentueux en proie aux états d'âme. Marie-José Pérec a quitté une France trop étouffante pour débarquer sur sa piste munie d'un sac de voyage, sans parler un mot d'anglais. Maurice Greene a parcouru plus de 2 000 kilomètres depuis son Kansas natal pour rejoindre celui qu'il voulait pour mentor. Ces marques d'allégeance aveugle ont touché John Smith.

« EGO SURDIMENSIONNÉ »

L'arrivée de Pérec a flatté cet « *ego surdimensionné* » qu'évoque volontiers les amis du maître. Il se désolait en silence du départ de Kevin Young et Quincy Watts, agacés par sa gourmandise et son manque de modestie après leur triomphe de Barcelone. *Concentré sur les disciplines masculines*, John Smith s'accomodait d'un partage de l'attention médiatique avec Bob Kersee, l'entraîneur californien spécialisé dans un athlétisme féminin surmusclé, emmené par Florence Griffith-Joyner, Jacky Joyner-Kersee et autre Gail Devers. Sa déconvenue l'a encouragé à élargir son registre. « *Je n'avais jamais coaché de femme du niveau de Marie-Jo*, dit John Smith. *Elle est si douée et peut réussir dans tellement de spécialités différentes que j'ai accepté ce nouveau défi.* »

Maurice Greene l'a conquis en lui lançant dès sa descente de voiture : « *L'entraînement, c'est quand ?* » « *C'était en septembre*, dit-il, *je rentrais épuisé d'Atlanta et des meetings européens. M'occuper d'un jeune mal dégrossi m'a rafraichi l'esprit. Il ne savait rien, mais c'était déjà un compétiteur hors pair.* » Son charisme renforcé par les années ne gâte rien à la dévotion que lui portent ses athlètes. Sous sa jovialité toute californienne, John Smith est l'intransigeance incarnée. Ses séances d'entraînement s'animent des plaisanteries et des discussions, mais on y travaille d'arrache-pied. Il y prend encore souvent part.

Comme ses condisciples, Ato Boldon craint confusément les mises au point les yeux dans les yeux qu'affectionne John Smith, cette fermeté avec laquelle il les *renvoie parfois à leurs études. Certains* l'ont quitté pour ça, il apprend la patience. Le grand Ato s'est tout de même excusé, dimanche, pour son échec. Magnanime, l'entraineur a donné l'absolution à son poulain qui souffrait des adducteurs. Elle ne lui coûtait guère en un jour comme celui-là. Grâce à la victoire de Greene, *il devenait* l'artisan de la restauration de la suprématie internationale des Américains sur 100 m, perdue en 1992, aux Jeux olympiques de Barcelone.

Patricia Jolly

Attention ! l'express Jones arrive

100 m dames. Victoire américaine

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

Il est rare qu'un sprinteur se trompe, c'est-à-dire s'attribue à tort la victoire en franchissant le fil électronique invisible qui barre l'arrivée. Même battu d'un quart de poil, il a l'intuition instantanée, s'il ne sait pas, que le triomphe ne sera pas le sien. Cette manière de septième sens est la bénédiction des photographes, qui, ayant attendu les coureurs de face, manquent de points de repère. Ils mitraillent donc le coureur, *qui, une fois* franchie la ligne, semble victime d'une crise de nerfs ou bien se met à cavaler dans tous les sens.

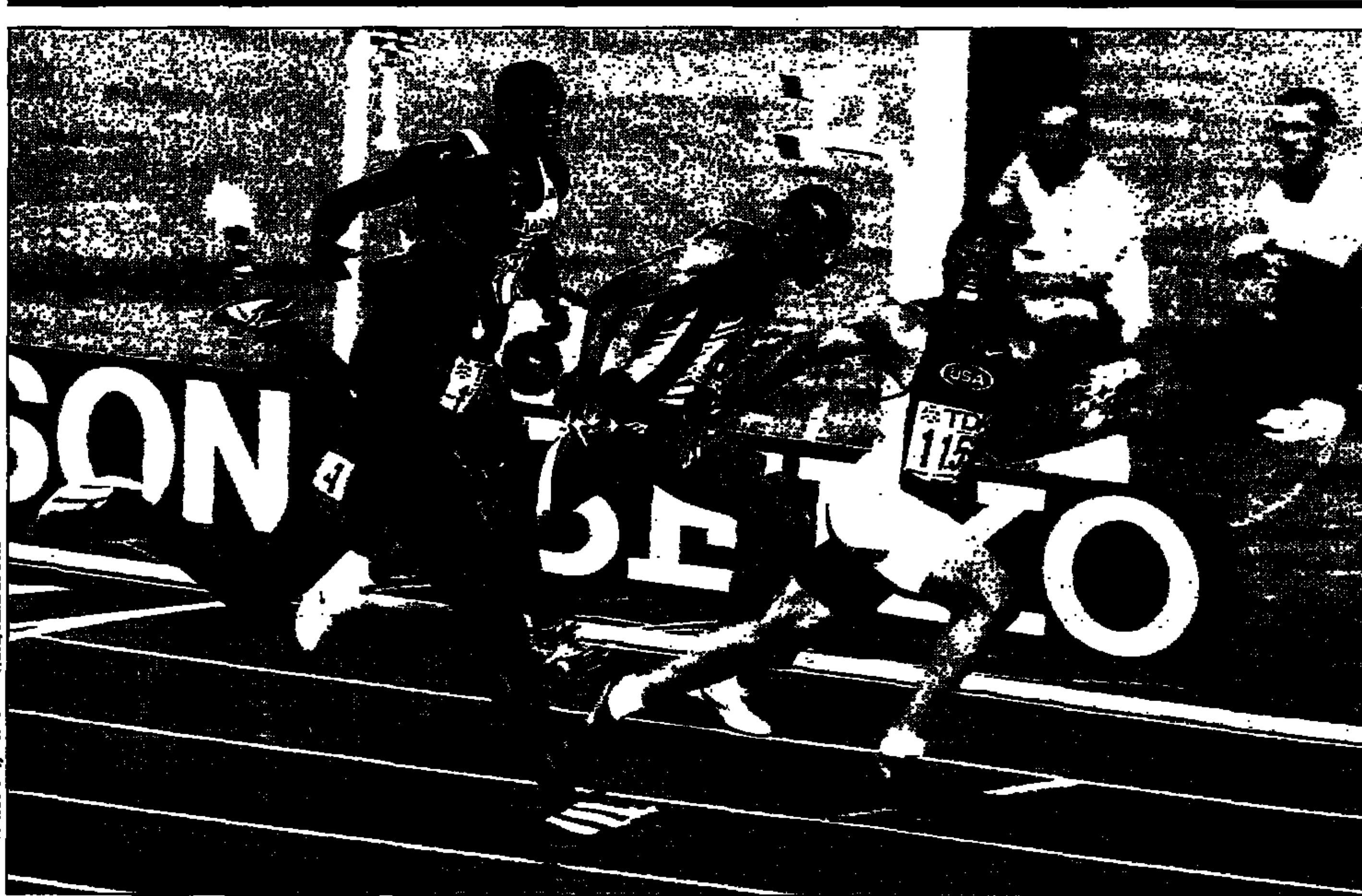
Dimanche 3 août, ce fut le cas de l'Ukrainienne Zhanna Pintusevich à l'arrivée du 100 m. Elle écarta les bras et amorça ainsi un grand virage sur l'aile le long des tribunes, à chavirer de bonheur. « Pintu » dans son justaucorps bleu roi à passements jaunes, cela faisait une championne bien sous tous rapports. Elle aspira donc dans son sillage tout ce qu'il y avait d'hommes en chasuble accréditive l'oeil rivé à l'objectif. Marion Jones en avait, au propre comme au figuré, le cul par terre.

Effondrée sur la piste, les membres en vrac, la grande Américaine ne comprenait manifestement pas comment la victoire avait pu lui échapper. Fort heureusement, cette ébauche de drame ne résista pas à la photo-finish. Donc Marion Jones avait bien gagné, et d'une bonne poitrine encore, c'est-à-dire deux centièmes de seconde.

Les speakers officiels du stade se chargèrent de rétablir la vérité en trois langues. L'heure de gloire de l'Américaine était arrivée. En des temps anciens, des scribes auraient gravé sur les colonnes du stade l'histoire de ce jeune prodige encombré d'un corps trop long qui aurait pu être remplaçant dans le relais américain du 4 × 100 m aux Jeux de Barcelone (1992) à tout *juste seize ans. Aujourd'hui*, on imprimera dans les colonnes des journaux qu'elle a pratiqué le basket universitaire et qu'elle s'y est littéralement cassé les pieds, au point de revenir à sa première discipline.

Il fallait au sprint féminin une star de remplacement à Gail Devers, la griffue. Ce sera donc cette Marion Jones, qui, elle, se lime les ongles et se rase le crâne, la fille dont le sprint ressemble à la fuite des animaux de la jungle dans un dessin animé de Walt Disney, la chose la plus abominable qui soit arrivée à la course à pied depuis l'invention du train à vapeur. L'express Jones est annoncé. Deux jambes, un corps, des bras et une tête qui avec un peu d'obstination finiront bien par améliorer le record du monde improbable que Florence Griffith avait fait tomber à 10 s 49 en 1988.

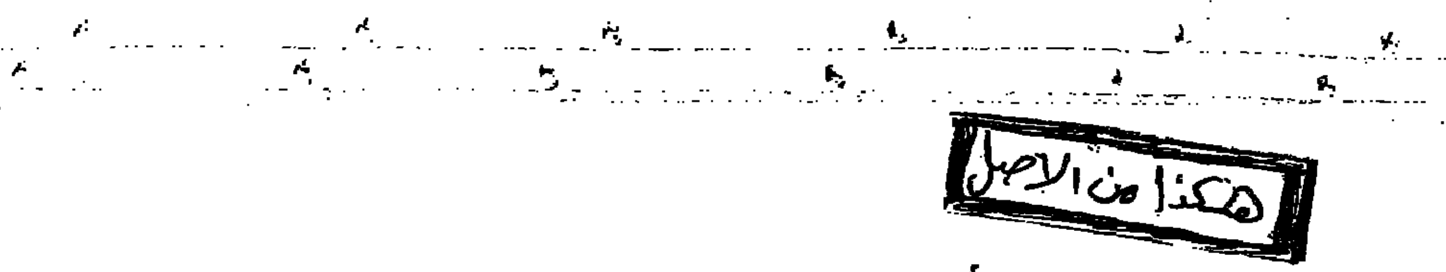
Alain Giraudo



PHOTOS D.IUNDT/J.-Y.RUSZNIEWSKI/TEMPSPORT

Greene s'amuse, Bailey s'incline

MAURICE GREENE *a rétabli la suprématie américaine dans l'épreuve reine de l'athlétisme, le 100 mètres, en devenant champion du monde en 9 s 86 dimanche 3 août à Athènes. Encore inconnu du grand public avant cette saison, le sprinter entraîné par John Smith s'est imposé devant le Canadien Donovan Bailey (9 s 91), champion olympique et recordman du monde, et un autre jeune Américain, Tim Montgomery (9 s 94). Et il tire la langue aux vaincus. Agé de vingt-trois ans, Maurice Greene participait à sa première compétition internationale majeure. En quarts de finale, il avait déjà laissé entrevoir l'étendue de ses possibilités en terminant sans forcer juste derrière Ato Boldon, en 9 s 90. Egalement performant sur 200 m (19 s 86 en 1997), Maurice Greene va sans doute souscrire un abonnement longue durée aux podiums.*





100 mètres dames et messieurs

BASKETTEUSE *revenue à l'athlétisme, l'Américaine Marion Jones a conquis son premier titre international dans le temps de 10 s 83, meilleure performance de la saison. Elle a précédé l'Ukrainienne Zhanna Pintussevich (10 s 85) et la Bahaméenne Sevatheda Fynes (11 s 03). Mal partie, la Française Christine Arron s'est classée quatrième (11 s 05).*
Sans autre palmarès qu'une deuxième place aux championnats des Etats-Unis en 1995, l'Américain Maurice Green a conquis le titre mondial du 100 m en 9 s 86, meilleure performance de la saison, à deux centièmes du record du monde. Menacé en série par le Trinitéen Ato Boldon, ce record reste la propriété du Canadien Donovan Bailey, champion olympique 1996, qui a troqué son titre mondial de 1995 contre une médaille d'argent en 1997 avec 9 s 91. L'Américain Tim Montgomery a pris la troisième place en 9 s 94.

20 km marche messieurs

DISQUALIFIÉ *tout près de l'arrivée alors qu'il était en passe de gagner le titre mondial 1995, le Mexicain Daniel Garcia, vingt-cinq ans, est cette année parvenu à ses fins. Il a terminé en 1 h 21 min 43 s, devant le Russe Mikhaïl Shchennikov, qui, frappé d'un second avertissement pour allure irrégulière, a dû ralentir au moment où le Mexicain attaquait. Le Biélorusse Mikhaïl Khmelnitsky est troisième. Sur quarante-neuf concurrents, trente-huit ont terminé, six étant disqualifiés et cinq abandonnant, dont le Français Thierry Toutain.*



Poids messieurs

MÉDAILLE *de bronze aux Jeux d'Atlanta, l'Ukrainien Alexandre Bagash, trente ans, a conquis le titre mondial, avec un jet de 21,47 m au troisième essai. Suspendu pendant deux ans après avoir été convaincu de dopage en 1989, Bagash a retrouvé sur le podium l'Américain John Godina, vingt-cinq ans et 21,44 m au troisième jet, qui défendait son titre, et l'Allemand Oliver-Sven Buder, trente et un ans, qui, avec un lancer à 21,24 m, a réussi la meilleure performance de sa carrière.*



Marteau

RÉGULIER *entre les troisième et sixième places de toutes les compétitions internationales depuis 1988, l'Allemand Heinz Weis, trente-quatre ans, a enfin accédé à la plus haute marche du podium, en lançant l'engin à 81,78 m lors de son ultime essai, qui était aussi le dernier du concours. Il a ainsi battu l'Ukrainien Andreï Skvaruk (81,46 m), trente ans, quatrième aux Jeux de 1996, et le Russe Vasili Sidorenko (80,76 m), trente-six ans, champion d'Europe 1994.*

TECHNIQUE

Javelot piqueur, javelot planeur

PETRA FELKE concourait encore sous les couleurs de la République démocratique allemande (RDA) lorqu'elle porta le record du monde du lancer du javelot féminin à 80 mètres tout rond. C'était le 8 septembre 1988, à Potsdam. Neuf ans plus tard, le meilleur jet de la saison, réussi par la Norvégienne Trine Hattestad, championne du monde 1993 de la spécialité, n'a pas dépassé les 70 mètres. Au cours de la même période, le record masculin est passé de 86,64 m (par l'Allemand de l'Ouest Klaus Tafelmeier, en 1987) à 98,48 m (par le Tchèque Jan Zelezny, en 1996), et ce alors même que les hommes ont dû adopter des javelots « piqueurs ».

L'engin que lancent les femmes pèse entre 605 et 625 grammes. Sa longueur est de 2,20 à 2,30 m. La position du centre de gravité par rapport à la pointe (80 à 95 centimètres) autorise les atterrissage à plat. Ce n'est pas le cas des javelots utilisés par les hommes, qui pèsent de 805 à 825 grammes et qui mesurent entre 2,60 et 2,70 m. Le centre de gravité se trouve dans ce cas entre 90 centimètres et 1,06 m de la pointe.

Dans les deux cas, l'engin, qui doit être de section ronde et en métal creux (généralement de l'aluminium), doit répondre à des cotes très précises. Par exemple, le diamètre du javelot, au niveau de la poignée de corde qui recouvre le centre de gravité, doit être compris entre 25 et 30 millimètres pour les hommes et 20 et 25 millimètres pour les femmes. De même, entre la pointe et la poignée, il doit y avoir entre 90 centimètres et 1,06 m alors qu'entre la poignée et la queue la distance peut varier de 1,54 m à 1,80 m, la longueur de la poignée étant elle comprise entre 15 et 16 centimètres.

En dépit de ces caractéristiques qui sont censées les faire piquer du nez, les javelots sont projetés au-delà des 90 mètres par les meilleurs lanceurs masculins (ils sont quatre à avoir franchi cette limite cette année), c'est-à-dire à une distance qui peut mettre en danger des personnes présentes sur la pelouse en lisière du secteur de lancer.C'est la raison pour laquelle la Fédération internationale envisage périodiquement une augmentation du poids des javelots masculins et y renonce tout aussi régulièrement pour ne pas transformer ce lancer, qui est le plus beau par les plus harmonieux des lanceurs, en sous-produit du poids.

A. G.

★ Finale hommes mardi 5 août, finale dames samedi 9 août.

Chantal Dallenbach, l'athlète de l'au-delà

ATHÈNES
de notre envoyée spéciale

En gentille « petite main », Chantal Dallenbach a donné le rythme dans sa série aux stars mondiales du 10 000 m. Comme à l'accoutumée dans les tours préliminaires, elles piétinaient, rechignant à gaspiller leur énergie avant la finale de mardi 5 août. *« Je ne voulais pas passer à la trappe comme aux Jeux olympiques d'Atlanta parce qu'elles refusaient d'avancer »*, dit-elle. Un coup de pompe l'a cueillie à mi-course, mais, à sa grande surprise, elle s'est qualifiée au temps. Chantal Dallenbach prend souvent ses bonnes performances pour des facéties du chronomètre : *« J'étais certaine que ma première sélection en équipe de France était une erreur. Je ne parvenais pas à croire qu'on allait me donner la tenue bleu-blanc-rouge. »* A bientôt trente-cinq ans, elle n'a rien d'une novice de la piste, mais la vie s'est chargée de lui apprendre à savourer chaque petit succès.

Chantal Dallenbach est une miraculée. Il y a trois ans, au triathlon de l'île Maurice, où elle accompagne son époux Alain, une moto la fauche au bord d'une route. Le rétroviseur lui rentre dans le crâne. On la recoud avant de la renvoyer à son hôtel. Entretemps, elle a été victime d'une crise d'épilepsie, la première de sa vie. Le mauvais pressentiment d'Alain Dallenbach ne tarde pas à se justifier. Chantal tombe dans un coma qui durera six semaines. Le verdict des médecins la condamne à mourir ou à rester privée de ses facultés mentales. Alain Dallenbach ne veut rien entendre. L'ancien champion du monde suisse de triathlon a des relations dans le monde médical. Il remue ciel et terre pour que Chantal lui revienne comme avant.

STAR LOCALE

Sa carrière de sportif est terminée. Il se consacrera à celle qui avait abandonné son métier d'enseignante pour organiser la logistique de ses compétitions. Il sera son chauffeur, masseur, cuisinier et entraîneur. Mais, au réveil de Chantal, il n'est pas question d'athlétisme. Elle est amnésique, épileptique, incapable de s'orienter et de s'exprimer. Elle a oublié qu'elle était née Chantal Fontaine dans un quartier HLM de Saint-Denis de la Réunion, au sein d'une famille de six enfants. *« Ma mère est une vraie créole qui ne parle pas français*, dit-elle. *Elle était vendeuse et mon père chauffeur, elle ne voyait notre salut que dans le sport et l'école. Elle répétait sans cesse : le sport, ça ouvre la tête. »*

Deux de ses frères jouent au football. Chantal fait de l'athlétisme. Elle est douée pour les courses de fond. Jacky Verzier, alors entraîneur national, la repère. A dix-neuf ans, elle débarque à Fontainebleau (Seine-et-Marne) dans son club. La métropole est balayée par une vague de froid. Elle court son premier cross le corps bleui, dans l'anonymat le plus total. Elle rallie son île au bout d'un mois et demi, bien décidée à se contenter de dominer l'athlétisme là-bas, où elle est traitée en star. Elle gagne presque tout, s'entraîne sans sacrifier les sorties ni les bains de soleil, dont elle raffole. Lorsqu'elle rencontre son mari quelque années plus tard, à l'occasion d'un triathlon, elle se pique de cette nouvelle spécialité et y fait bonne figure.

Aujourd'hui, quand on s'étonne de la voir abattre un programme démentiel dont la cohérence échappe parfois, elle s'excuse en souriant de sa boulimie de courses : *« C'est vrai, c'est beaucoup trop. Mais par rapport à l'entraînement du triathlon ça n'est pas surhumain, et je refuse de me priver d'un seul instant de plaisir. »* De Toulouse à Marrakech en passant par la Suisse, elle a couru cette saison du 800 m au semi-marathon. C'est qu'elle n'a jamais pensé à établir de plan de carrière. Elle s'est remise à courir *« par jeu »* avec un entraîneur suisse ami de son mari parce que son épilepsie ne lui permettait pas de le faire seule. Pour s'*« amuser »*, elle a participé à des courses sur route. Les résultats ont incité un dirigeant de club à lui proposer une licence. Timidement, elle est remontée sur la piste. L'omniprésence de son mari la rassure : *« Il sait gérer une crise d'épilepsie et je n'aime pas déranger. »* Ses titres de championne de France de marathon en 1995 et du 10 000 m en 1996 lui ont donné un peu d'assurance. Son body savamment découpé dévoile désormais le scorpion tatoué sur sa fesse gauche depuis son adolescence. Sa qualification pour la finale des championnats du monde semble l'avoir rassasiée. Mais elle promet quand même de penser à se construire un vrai palmarès.

Patricia Jolly

PÉREC, J–5

Elle est là, mais elle se cache

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

Un championnat du monde d'athlétisme, c'est comme une guerre : il faut que l'intendance suive. Alors, les responsables de la sélection française ont tout réglé avec un soin méticuleux. Les quatre-vingts athlètes sont logés à l'hôtel Président, une résidence en vérité modeste. Un centre de commandement a été installé au deuxième sous-sol, à côté de la salle à manger.

Ordinateurs, plannings, notes, encombrent le local. Sur un diagramme, on lit, par exemple, la répartition des chambres par date d'arrivée à Athènes. Ce document indique que Marie-Jo Pérec est censée avoir Patricia Girard comme « co-thurne ». Les parenthèses encadrant le nom de la championne olympique des 200 m et 400 m révèlent pourtant tout ce que cette présence a de virtuel. Elles l'isolent, soulignent la personnalité unique, inclassable, insoluble, de la dame. On ne la mélange pas, et elle ne se commet pas avec les autres, le commun de la piste et des concours.

Marie-Jo est là, mais sans y être vraiment. Elle n'a pas pris sa clé et elle n'est pas venue, samedi, à un rendez-vous avec les jeunes de l'équipe nationale. La Fédération française d'athlétisme (FFA) lui paie un lit et elle s'en paie un autre. C'est que l'une et l'autre doivent en avoir les moyens. On présume que chacune y trouve son compte. Inutile, après tout, de chercher la petite bête où elle n'est pas. Pérec n'est pas la première championne à faire chambre à part. Et, si cela lui permet de ramener une nouvelle médaille d'or vendredi 8 août au soir de la finale du 200 m, on célébrera alors la super-athlète qui a su créer autour d'elle les meilleures conditions à sa réussite.

En attendant, les envoyés spéciaux à Athènes se demandent où se cache la gazelle, avides qu'ils sont de tout savoir sur les derniers moments de sa préparation. On a appris qu'elle réside avec le clan de John Smith, son entraîneur de Los Angeles. On suppose que cette forme de tribu moderne a établi son campement dans un hôtel de luxe en bord de mer qu'on imagine plus solidement défendu que les canons de Navarone. On sait que les moyens goniométriques sont impuissants, la belle ne répondant pas aux appels sur son téléphone portable. Bref, après l'incontournable « Ça va ? », le mot de reconnaissance – sinon de passe – de la colonie de journalistes français à Athènes est *« Tu sais où elle est, toi ? »* Bien sûr : elle se dissimule dans le paysage.

A. G.

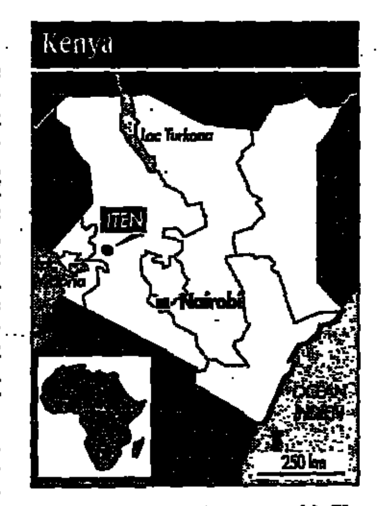
Frère Colm est un père pour les coureurs kenyans

Kenya. Le collège Saint Patrick, pépinière des champions des hauts plateaux

ITEN
de notre envoyé spécial

Dans l'air vif du soir qui tombe sur les hauts plateaux du pays kalenjin, onze jeunes gens courent dans un chemin boueux, sous le regard de quelques vaches placides, encouragés par les gamins qui rentrent de l'école. Il n'y a rien de plus normal, au premier abord, que de voir passer les élèves du collège voisin en cours d'éducation physique. Mais dans la petite troupe qui s'entraîne, sous l'œil attentif du Frère Colm, se trouvent les trois meilleurs juniors du monde de la saison en cours sur 800 m, 1 500 m et 3 000 m steeple.

Nous sommes aux abords du collège Saint Patrick d'Iten, un village perché au bord de la Rift Valley (à près de 500 km au nord-ouest de Nairobi), au cœur de la région qui fournit l'essentiel des athlètes du Kenya. Depuis trente ans, ce pays d'Afrique orientale de vingt-cinq millions d'habitants n'en finit pas de collectionner titres et médailles. Et Saint Patrick, où officie le « frère-entraîneur » Colm O'Connel, peut se targuer d'en être le principal pourvoyeur. De jeunes arbres plantés sur la pelouse portent les noms de glorieux anciens élèves : Matthew Birir, champion olympique du 3 000 m steeple à Barcelone (1992), Wilson Kipketer, récent corecordman du monde du 800 m (1 min 43 s 73) avec le Britannique Sebastian Coe,



ou encore Peter Rono, médaille d'or du 1 500 m à Séoul (1988).

Le Kenya fait irruption sur la scène mondiale dans les années 60 avec le légendaire Kipchoge (prononcez Kiptchogué) Keino, médaillé aux Jeux de Mexico (1968) sur 1 500 m et de Munich (1972) sur 3 000 m steeple. Le pays domine aussi le championnat du monde de cross-country, enlevant régulièrement, chez les hommes, la première place par équipes et la majorité des titres individuels. Quoique leur palmarès soit moins prestigieux, les coureuses kenyanes ne sont pas en reste.

En 1974, Frère Colm débarque de son Irlande natale pour enseigner la géographie à Saint Patrick. Il ignore tout de l'athlétisme, mais se pique au jeu lorsqu'il réalise que les enfants du pays « savent courir ». Il organise alors des programmes d'entraînement pour ses élèves, puis met sur pied des stages où il recoit, deux fois pas an, une centaine de jeunes, garçons et filles, repérés par un réseau de collaborateurs dans les écoles de la Rift Valley.

Mais Saint Patrick n'en est pas pour autant une « usine à champions ». Seuls 10 % des 400 écoliers confient leur talent à l'entraîneur irlandais. « Brother Colm » comme le proviseur, Elias Komen, veulent avant tout *« donner une éducation équilibrée aux garçons et les préparer à la vie »* et rejettent la *« méthode américaine d'inculquer coûte que coûte à l'enfant le goût de vaincre »*.

On cherche depuis longtemps le secret des coureurs kenyans. On a avancé le régime alimentaire riche en protéines animales des nomades kalenjins. Mais la plupart des habitants se sont sédentarisés et, à l'instar de Kipchoge Keino, les collégiens d'Iten disent avoir été élevés à l'ugali (farine de maïs) et au sukumi (variété locale d'épinard), ne mangeant de la viande qu'une fois pas semaine. Pour Frère Colm, leurs extraordinaires capacités découlent d'une série de facteurs qui se trouvent tous rassemblés dans cette région : l'altitude, la morphologie élancée des Kalenjins, les longs trajets à pied des écoliers. Il y aussi l'exemple des aînés, souvent des fils du village, qui ont récolté la gloire – et surtout l'argent. Il faut ajouter un système scolaire kenyan au rigoureux calendrier de compétitions où les graines de champions sont vite repérées.

Saint Patrick est l'établissement qui offre les meilleures conditions aux étudiants doués pour la course. Mais, à l'échelon supérieur, il y a aussi la « filière sport » de l'armée nationale et ses excellents entraîneurs, qui ont, par exemple, remarqué Moses Kiptanui (recordman du monde du 3 000 m steeple), quand celui-ci, engagé volontaire, rêvait de devenir footballeur. En général, les champions kenyans sont vite détrônés par leurs cadets. *« Ils courent beaucoup et s'usent vite*, reconnaît Colm O'Connel, *mais c'est aussi parce que, une fois qu'ils ont gagné de quoi s'acheter une maison en dur, une voiture et ont investi dans un commerce, ils sont démotivés. »*

Le religieux, quant à lui, touche un maigre salaire d'enseignant, mais refuse de devenir l'agent sportif de ses poulains. *« Je ne veux pas que l'argent s'immisce dans nos relations*, dit-il, *car alors chacune de leur victoire ne représenterait plus qu'une liasse de dollars. »*

Jean Hélène

Le rêve européen de l'OM semble possible avec Rolland Courbis

Le club marseillais, maintenant entraîné par l'ancien responsable de Bordeaux, n'a pas manqué sa première journée de championnat de France de football, en s'imposant (3-1) face au Havre

La première journée du championnat de France de première division a battu les records d'affluence. Les neuf rencontres ont attiré 182 663 spectateurs, soit une moyenne de 20 295 spectateurs par match. A Marseille, dans un Stade-Vélodrome en pleins travaux de modernisation pour cause de Mondial 98, 23 000 supporters marseillais ont assisté à la victoire (3-1) de l'OM sur Le Havre. Profondément remaniée à l'intersaison, l'équipe olympienne, désormais entraînée par Rolland Courbis, compte huit nouveaux joueurs. Menés 1-0 contre le cours du jeu à la mi-temps, les coéquipiers de l'international Laurent Blanc, promu capitaine, ont inscrit trois buts en seconde période : un penalty et un coup franc direct pour Laurent Blanc, un superbe tir des vingt mètres signé Xavier Gravelaine. L'objectif du club marseillais est de se qualifier pour une Coupe européenne à la fin de la saison.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Privé de ses meilleurs joueurs, partis chercher fortune à l'étranger, le championnat de France peut-il encore engendrer la passion ? A Marseille, l'angoissante question ne se pose pas. Samedi 2 août, dans un Stade-Vélodrome transformé en un gigantesque chantier pour cause de Mondial, les 23 000 spectateurs massés dans les deux seules tribunes ouvertes ont indirectement rassuré tous ceux qui craignent de voir une compétition à l'image dévaluée sombrer dans l'indifférence.

Dans une atmosphère festive digne des plus belles ambiances européennes, l'Olympique de Marseille nouvelle version a donc déjà trouvé un public à la hauteur. Pour la première fois de l'histoire, un club français, en l'occurrence l'OM, peut se targuer de compter plus de 15 000 abonnés. Un constat qui ne peut que réjouir Robert Louis-Dreyfus, patron d'Adidas et président depuis décembre 1996 du club olympien, dont il rêve de faire le « *Bayern du Sud* » (*Le Monde* du 26 mars).

Depuis sa remontée parmi l'élite la saison dernière, le club marseillais a vécu de profonds changements structurels. Passé d'un statut de société d'économie mixte à celui de société privée, désormais dirigé par un homme qui n'a pas l'habitude de perdre son temps, l'OM semble obligé de suivre le rythme imposé par Robert Louis-Dreyfus : le maintien en D1 la saison passée, une qualification européenne en mai prochain, sans doute le titre pour 1999.

EFFECTIF RENOUVELÉ

Afin d'y parvenir, quelques dizaines de millions ont été injectés sur le marché des transferts par un club dont le budget de fonctionnement avoisine désormais les 170 millions. A l'arrivée, l'OM version 97-98 n'a plus grand-chose à voir avec l'équipe entraînée la saison dernière par Gérard Gili et qui avait atteint l'objectif fixé en terminant à la douzième place. Samedi 2 août, à l'occasion de ce premier match de championnat, face au Havre, on ne retrouvait au coup d'envoi sur la pelouse que trois joueurs (Andreas Köpke, Ludovic Asuar, Xavier Gravelaine) ayant porté le maillot marseillais la saison passée.

Car, désormais, il sagit d'aller plus vite, plus haut et plus fort. L'effectif olympien a donc été profondément remanié. Une douzaine de joueurs sont partis, remplacés par autant de nouvelles têtes. Dans ce genre de situation, le plus délicat est évidemment de réussir rapidement l'amalgame. Comment faire d'un groupe entièrement nouveau une équipe solide au jeu cohérent ?

En France, un technicien a acquis ses lettres de noblesse en la matière, il s'agit de Rolland Courbis. La saison dernière, confronté à un problème similaire à Bordeaux où venait de débarquer une douzaine de nouveaux joueurs, Courbis avait réussi un travail exemplaire, faisant des Girondins l'une des bonnes surprises du championnat. L'homme aime les missions « commandos », les objectifs à court terme.

A Toulouse il y a trois ans, à Bordeaux la saison dernière et à Marseille, sa ville natale, aujourd'hui, Rolland Courbis a été obligé de trouver la solution. Et vite. « *J'adapte mes idées à mon effectif. Je n'ai pas de recette miracle. J'aide les joueurs à monter sur le cheval. Après, c'est à eux de galoper* », déclare t-il modestement. En réalité, le technicien marseillais est devenu le roi du « coaching », sachant parfaitement faire tourner un effectif. Et nombreux sont les joueurs qui avouent leur admiration pour ce meneur d'hommes capable, sur sa bonne mine, de faire venir un joueur pour travailler avec lui.

Si le club marseillais a pu attirer cette saison des joueurs de qualité comme l'ex-Nantais Claude Makélélé, *l'ancien Parisien et Bordelais* Patrick Colleter, et Laurent Blanc, l'international français le plus capé encore en activité, ce n'est pas parce que le maillot blanc de l'OM fait fantasmer les joueurs français ambitieux. C'est surtout parce que, sous les ordres de Courbis, on est sûr de progresser dans une atmosphère faite de respect mutuel et de travail méticuleux.

Malin, lucide, Rolland Courbis ne travaille pas seul. A ses côtés, on retrouve un homme dont le technicien marseillais avoue ne pas pouvoir se passer. Jacques Vankershaveer était aux côtés de Courbis la saison passée à Bordeaux. Considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de préparation physique en Europe, Vankershaveer est donc aujourd'hui à l'OM. La préparation d'avant-saison effectuée par le groupe olympien a été particulièrement soignée. Les joueurs ont découvert les méthodes « dures » de leur nouveau préparateur physique. Au menu des réjouissances : un stage à Merano (Italie) avec analyses biologiques et programmes diététiques personnalisés, de la thalassothérapie à Hendaye, du travail foncier dans la région marseillaise et une série de tests dits « d'explosivité » effectués à Dijon.

Menés 1-0 contre le cours du jeu à la mi-temps par les visiteurs du Havre, les joueurs marseillais ont prouvé, lors d'une seconde période beaucoup plus tonique sur le plan athlétique, que le travail en profondeur programmé par Vankershaveer portait ses fruits. A défaut d'une prestation particulièrement brillante, les coéquipiers de Laurent Blanc ont laissé entrevoir de belles promesses.

La « patte » Courbis, faite d'agressivité, de pressing permanent et de solidarité entre les lignes, est déjà perceptible. « *Comme à mon habitude, je n'ai signé que pour un an. L'objectif est clair : qualifier l'OM en Coupe d'Europe. Si j'échoue, je pars* », lance Rolland Courbis, toujours aussi direct. Le type même de discours qui ne doit pas déplaire à Robert Louis-Dreyfus...

Alain Constant

Le retour gagnant de Laurent Blanc

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Les amateurs de symboles y auront vu un joli signe du destin. Alors que la quasi-totalité de ses habituels partenaires en équipe nationale ont quitté le championnat de France pour faire fortune à l'étranger, Laurent Blanc a choisi le chemin inverse. La saison passée, le plus capé des internationaux français en activité (soixante et une sélections) disputait la prestigieuse Liga espagnole sous le maillot du FC Barcelone.

Une consécration pour l'ancien libero auxerrois qui avait, quelques années auparavant, déjà goûté aux joies de l'expatriation sous le maillot de Naples. De retour en France, Blanc a choisi l'Olympique de Marseille. Un renfort de choix pour l'équipe dirigée par Rolland Courbis, le technicien marseillais ayant particulièrement insisté auprès de ses dirigeants pour accueillir l'expérimenté défenseur. « *Sa venue va sécuriser tout notre secteur défensif. Laurent est à la fois une tour de défense et un formidable relanceur.* »

Samedi 2 août, à l'occasion de la première journée de championnat, Laurent Blanc s'est fait un plaisir de donner raison à son entraîneur. Auteur de deux des trois buts de son équipe face au Havre (un penalty, un superbe coup franc direct), le nouveau capitaine de l'OM a rapidement séduit le public du Stade-Vélodrome. Meilleur joueur de son équipe, il a prouvé que son talent restait intact.

« *C'est un capitaine qui, dans les moments délicats, parvient à hausser le ton et à débloquer souvent la situation* », déclarait après la rencontre Rolland Courbis. Des éloges qui ne feront pas perdre la tête à l'intéressé, toujours aussi lucide : « *J'ai toujours fait passer la performance individuelle après le résultat collectif. En alignant huit nouveaux joueurs au coup d'envoi, l'OM a évidemment besoin d'améliorer ses automatismes. Nous avons encore beaucoup de progrès à effectuer...* »

Al. C.

Le championnat de France de football de D1

1re journée

Bordeaux-Monaco	1-0
Toulouse-Rennes	1-0
Lens-Auxerre	3-0
Marseille-Le Havre	3-1
Guingamp-Cannes	3-1
Paris SG-Châteauroux	2-0
Nantes-Bastia	0-1
Lyon-Metz	0-1
Montpellier-Strasbourg	1-1

Les derniers

		Buts	Avant
1	Toulouse	0	0
2	Paris SG	0	1
3	Nantes	0	1
18	Bordeaux	0	3
19	Cannes	0	3
20	Metz	0	3

2e journée (vendredi 8 août) : Auxerre-Paris SG (jeudi 7) / Rennes-Lyon (jeudi 7) / Bastia-Guingamp / Monaco-Châteauroux / Cannes-Toulouse / Metz-Bordeaux / Marseille-Nantes / Le Havre-Montpellier / Strasbourg-Lens

Le pilote moto français Olivier Jaque conserve son titre à Rio

APRÈS un duel serré avec le Japonais Testuya Harada, Olivier Jaque, sur Honda, a gagné, dimanche 3 août, le Grand Prix du Brésil moto des 250 cm³ pour la deuxième année consécutive. Le motard français, qui avait fait la course en tête, a été rattrapé à l'avant-dernier tour par le Japonais, sur Aprilia. Les deux hommes se sont livrés à un chassé-croisé avant que Jaque, après un dernier dépassement au freinage, ne l'emporte sur le fil. Agé de vingt-trois ans, il avait déjà gagné le Grand Prix d'Autriche, cette saison. Il prend la quatrième place du classement du championnat du monde. Testuya Harada, lui, s'est emparé de la tête du championnat du monde, au détriment de l'Italien Max Biaggi, qui a chuté dans le dernier tour et termine finalement cinquième. Dans la catégorie des 500 cm³, l'Australien Michael Doohan, champion du monde en titre, s'est adjugé son septième grand prix consécutif.

■ **TENNIS** : Martina Hingis a gagné son neuvième tournoi cette saison, dimanche 3 août, à Los Angeles. La Suissesse, numéro un mondial, a battu l'Américaine Monica Seles (7-6 (7-4), 6-4). Elle en est ainsi à sa cinquante-quatrième victoire sur cinquante-cinq matches disputés cette saison, sa seule défaite étant celle de la finale des Internationaux de France de Roland-Garros. Au tournoi de Montréal, l'Américain Chris Woodruff a battu en finale le Brésilien Gustavo Kuerten (7-5, 4-6, 6-3).

■ **VOILE** : Franck Cammas a enlevé la première étape de la course en solitaire du Figaro, entre Arcachon et Gijon, dimanche 3 août, peu après minuit. Le skipper d'*Athéna-Assurances*, qui avait pris la tête dès le départ, mercredi, a devancé le Suisse, Dominique Wavre (*Carrefour-Prévention*), de plus d'une heure.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 62 du samedi 2 août. Premier tirage : 3, 11, 13, 19, 40, 42, numéro complémentaire : 7. Rapport pour six bons numéros : 7 270 130 F ; pour cinq bons numéros plus le complémentaire : 44 215 F. ; pour cinq bons numéros : 5 560 F. ; pour quatre bons numéros : 119 F. ; pour trois bons numéros : 12 F.
Second tirage : 6, 7, 24, 31, 39, 44, numéro complémentaire : 45. Rapport pour six bons numéros : 15 057 175 F. Rapport pour cinq bons numéros plus le complémentaire : 116 320 F. ; pour cinq bons numéros : 6 580 F. ; pour quatre bons numéros : 150 F. ; pour trois bons numéros : 15 F.

RÉSULTATS

CYCLISME

Championnats de France sur piste
● **Messieurs**
Course aux points : 1. P. Ermenault (Picardie) ; 2. D. Pommereau (Ile-de-France) ; 3. P. Archambault (Franche-Comté).
Keirin : 1. J. Gilletto (Lyonnais) ; 2. S. Morelon (Côte d'Azur) ; 3. L. Gané (Nouvelle-Calédonie).
● **Dames**
Course aux points : 1. C. Marsal (Lorraine) ; 2. I. Nicoloso (Aquitaine) ; 3. I. Nguyen Van Tu (Ile-de-France).

MOTOCYCLISME

Grand Prix du Brésil
● 125 cm³ : 1. V. Rossi (Ita., Aprilia), 42 min 32 s 218 ; 2. N. Ueda (Jap., Honda) 42 min 33 s 597 ; 3. Y. Ui (Jap., Yamaha) 42 min 40 s 689 ; 4. T. Manako (Jap., Honda) 42 min 41 s 233 ; 5. K. Sakata (Jap., Aprilia) 42 min 50 s 320.
Classement du championnat du monde : 1. V. Rossi (Ita.), 220 pts ; 2. N. Ueda (Jap.), 143 ; 3. T. Manako (Jap.), 124.
● 250 cm³ : 1. O. Jacque (Fra., Honda), 42 min 09 s 114 ; 2. T. Harada (Jap., Aprilia), 42 min 09 s 347 ; 3. T. Ukawa (Jap., Honda) 42 min 15 s 202 ; 4. L. Capirossi (Ita., Aprilia) 42 min 24 s 179 ; 5. M. Biaggi (Ita., Honda) 42 min 31 s 491.
Classement du championnat du monde : 1. T. Harada (Jap.), 182 pts ; 2. M. Biaggi (Ita.), 160 ; 3. R. Waldmann (All.), 151 ; 4. O. Jacque (Fra.), 126.
● 500 cm³ : 1. M. Doohan (Aus., Honda), 45 min 05 s 793 ; 2. T. Okada (Jap., Honda) 45 min 06 s 499 ; 3. L. Cadalora (Ita., Yamaha) 45 min 28 s 328 ; 4. N. Aoki (Jap., Honda) 45 min 29 s 286 ; 5. N. Abe (Jap., Yamaha) 45 min 29 s 582.
Classement du championnat du monde : 1. M. Doohan (Aus.), 245 pts ; 2. T. Okada (Jap.), 129 ; 3. N. Aoki (Jap.), 126.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97165

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II									■			
III								■				
IV				■			■					
V					■							
VI					■		■				■	
VII			■				■					
VIII										■		
IX				■					■			
X							■					

HORIZONTALEMENT

I. A prendre avec la moitié. – II. Qui a beaucoup perdu. Point de départ en France. – III. Qu'il soit ou non au courant, il coupe. Le prix à payer pour le transport. – IV. Aujourd'hui, mais c'était hier. Ecouteur national. Antilope des steppes. – V. Belles saisons. Jouer sur toute la gamme. – VI. Prendre connaissance. A moitié inondé. – VII. Un bout de la copie. Est haïssable. Vivre l'échec. – VIII. N'appréciais manifestement pas le spectacle. Personnel. – IX. Pris sur le retour. Prend son temps pour atteindre la sagesse. Titre anglais. – X. Peuvent tenter les vieilles. En plus du programme.

VERTICALEMENT

1. Peut entrer dans le monde estudiantin. – 2. Fomentent le soulèvement. – 3. Ressemble beaucoup au pèlerin. Et tout le reste. – 4. Fleur pour un roi. Fait les choses à moitié. – 5. Affluent de l'Elbe. Produit un choc à très grande vitesse. – 6. Ne font pas saliver, même si elles ont de réelles qualités. – 7. Se déplace en chambre. Grande boucle. – 8. Pronom. Aime voyager dans l'au-delà. – 9. Travaux d'approche et d'excitation. – 10. Petite flûte que l'on retrouve dans les buffets. Patron. – 11. Finit par faire des bouchons. Chef au Proche-Orient. – 12. Travaillera au dépôt.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97164

HORIZONTALEMENT

I. Elucubration. – II. Cote. Lamento. – III. Ru. Professât. – IV. Oiseau. Ulula. – V. Usuels. Ta. GI. – VI. Este. Tir. – VII. Laisser. Liée. – VIII. Lune. Sénat. – IX. Ebène. Nègres. – X. Sérénade. Eté.

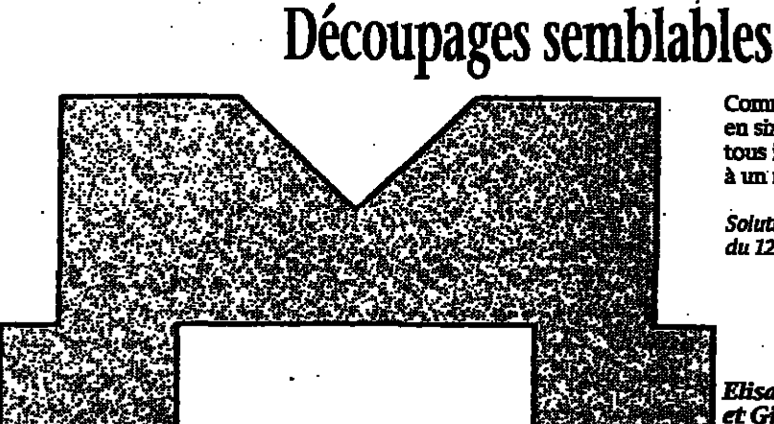
VERTICALEMENT

1. Ecrouelles. – 2. Louis. Aube. – 3. Ut. Suriner. – 4. Cépée. Séné. – 5. Râles. En. – 6. Blousses. – 7. RAF. Trend. – 8. Ameute. Née. – 9. Tesla. Lag. – 10. Insu. Titre. – 11. Otalgie. Et. – 12. Notairesse.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 29

Découpages semblables



Comment découper cet « M » en six morceaux, tous identiques, à un retournement près ?

Solution dans Le Monde *du 12 août.*

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1997

Solution du problème n° 28 paru dans *Le Monde* du 29 juillet

	Anne	Bruno	Caroline	Daniel	Total
Anne		0	2	1	3
Bruno	2		0	0	2
Caroline	0	1		1	2
Daniel	0	1	0		1

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ — Président-directeur général : Dominique Alduy ; Vice-président : Gérard Morax ; Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

Attention aux orages

LA DÉPRESSION située au large de la Bretagne va descendre sur le golfe de Gascogne. Le front ondulant associé va pivoter et traversera l'ouest du pays en prenant un caractère pluvieux et instable. Le temps lourd et orageux gagnera l'ensemble du pays mardi.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps couvert avec des ondées ou des orages se décalera lentement vers l'est. Les précipitations pourront être modérées. Des éclaircies reviendront dans l'après-midi sur la Bretagne et les Pays de Loire. Les températures seront élevées entre 20 et 28 degrés du nord au sud.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le temps sera lourd et orageux. Des ondées parfois orageuses se produiront. Un passage plus marqué d'averses et d'orages parfois forts touchera la Basse-Normandie, le Centre et l'Ile-de-France en fin d'après-midi. Il fera entre 23 et 30 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La matinée sera ensoleillée mais le temps deviendra lourd surtout sur la Champagne et la Bourgogne en fin d'après-midi avec des ondées parfois orageuses. Le thermomètre atteindra souvent les 30 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps lourd et orageux va persister toute la journée. Les températures seront élevées autour de 20 degrés le matin et 25 à 31 l'après midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps lourd et orageux va gagner l'ensemble de ces régions. Les orages seront plus fréquents sur les massifs. Le thermomètre grimpera souvent jusqu'à 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon, le temps sera gris avec des ondées parfois orageuses. Ailleurs, le début de journée sera ensoleillé mais le temps deviendra lourd avec des orages possibles. Il fera chaud entre 19 et 23 degrés le matin et 25 à 32 l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Le péage de Roques-sur-Garonne, à la sortie de Toulouse, est désormais gratuit trois heures le matin et trois heures le soir. Depuis son ouverture en mars 1996, ce péage de l'autoroute A 64 a été l'objet des manifestations d'un comité anti-péage estimant que les usagers de la banlieue sud de Toulouse n'avaient pas à payer 5 francs pour emprunter 1,5 km d'autoroute.

■ **DUTY FREE.** Jusqu'au 15 septembre, British Airways propose, sur ses vols long-courriers, une réduction de 10 % sur le prix des articles vendus hors taxes à bord des avions. La compagnie s'engage à offrir aux passagers qui trouveraient un produit identique ailleurs à un moindre prix (y compris dans les boutiques duty free des aéroports) des bons d'achat, valables à bord des vols, d'une valeur équivalente à deux fois la différence de prix constatée.

PRÉVISIONS POUR LE 5 AOUT 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/28 N	KIEV	17/23 S	VENISE	21/27 N	LE CAIRE	23/33 S
				POINTE-A-PIT.	25/32 C	LISBONNE	17/23 S	VIENNE	17/24 S	MARRAKECH	15/24 N
				ST-DENIS-RÉ.	19/24 S	LIVERPOOL	17/19 P	AMÉRIQUES		NAIROBI	14/21 P
				EUROPE		LONDRES	17/23 S	BRASILIA	13/27 S	PRETORIA	7/20 N
				AMSTERDAM	14/25 N	LUXEMBOURG	18/27 N	BUENOS AIR.	0/10 S	RABAT	15/24 N
FRANCE métropole		NANCY	17/27 S	ATHENES	25/32 S	MADRID	16/31 N	CARACAS	24/30 N	TUNIS	22/34 S
AJACCIO	19/28 S	NANTES	16/24 N	BARCELONE	21/25 P	MILAN	23/31 S	CHICAGO	15/23 N	ASIE-OCÉANIE	
BIARRITZ	19/22 P	NICE	21/28 S	BELFAST	13/19 N	MOSCOU	13/22 N	LIMA	22/25 N	BANGKOK	27/30 P
BORDEAUX	18/26 P	PARIS	17/26 P	BELGRADE	16/25 S	MUNICH	13/26 S	LOS ANGELES	23/31 N	BOMBAY	27/29 P
BOURGES	17/26 P	PAU	17/22 P	BERLIN	17/25 N	NAPLES	21/31 S	MEXICO	12/24 N	DJAKARTA	25/29 C
BREST	14/20 N	PERPIGNAN	21/27 P	BERNE	15/29 N	OSLO	13/24 S	MONTREAL	14/22 C	DUBAI	30/36 S
CAEN	17/21 P	RENNES	15/24 P	BRUXELLES	16/28 N	PALMA DE M.	21/29 N	NEW YORK	22/25 P	HANOI	28/35 S
CHERBOURG	14/21 P	ST-ETIENNE	17/27 P	BUCAREST	16/26 S	PRAGUE	14/22 S	SAN FRANCS.	17/26 S	HONGKONG	27/29 P
CLERMONT-F.	19/27 P	STRASBOURG	16/28	BUDAPEST	17/27 N	ROME	21/30 S	SANTIAGO/CHI	1/17 S	JERUSALEM	23/30 S
DIJON	17/26 S	TOULOUSE	19/26 P	COPENHAGUE	16/23 N	SEVILLE	17/31 N	TORONTO	15/24 N	NEW DEHLI	25/35 S
GRENOBLE	17/29 S	TOURS	16/26 P	DUBLIN	15/17 P	SOFIA	14/23 N	WASHINGTON	20/25 P	PEKIN	25/31 C
LILLE	17/24 S	FRANCE outre-mer		FRANCFORT	17/28 N	ST-PETERSB.	17/24 S	AFRIQUE		SEOUL	21/25 C
LIMOGES	16/24 P	CAYENNE	23/31 S	GENEVE	18/28 N	STOCKHOLM	14/25 S	ALGER	24/31 S	SINGAPOUR	28/32 C
LYON	19/28 S	FORT-DE-FR.	26/30 C	HELSINKI	14/24 N	TENERIFE	17/21 N	DAKAR	26/30 S	SYDNEY	9/15 P
MARSEILLE	21/30 P	NOUMEA	16/20 N	ISTANBUL	22/27 S	VARSOVIE	15/19 S	KINSHASA	12/29 S	TOKYO	25/30 C

Situation le 4 août à 0 heure TU

Prévisions pour le 6 août à 0 heure TU

SCIENCES

L'addition d'eau dans le gazole réduit les émissions polluantes des moteurs Diesel

ELF ANTAR y croit. Renault Véhicules industriels (RVI) aussi. En avril 1998, le pétrolier français pourrait commercialiser un mélange de gazole et d'eau, baptisé Aquazole, nettement moins polluant que le carburant utilisé actuellement par les véhicules Diesel (*Le Monde* du 31 juillet). Rien à voir avec un poisson d'avril.

Il ne s'agit pas, en effet, de la énième version du moteur à eau. *« L'eau, qui n'a pas de pouvoir énergétique, est utilisée pour améliorer la combustion »*, explique Michel Bonnet, directeur du projet Aquazole chez Elf. *« Pour cela, nous exploitons la vaporisation de l'eau, plus rapide que celle du gazole, pour mieux disperser les molécules de carburant dans la chambre de combustion »*, poursuit-il.

En brûlant mieux le gazole, le moteur Diesel émet moins de produits polluants. Elf estime que les rejets d'oxyde d'azote (NOx) sont réduits de 30 %, tandis que les émissions de particules et de fumées noires baissent de 50 %. Elios Pascual, directeur général adjoint de RVI, a soutenu le projet Aquazole dès ses prémices. Pour lui, *« le résultat le plus impressionnant réside dans la disparition de la fumée noire caractéristique des moteurs Diesel lors du démarrage »*.

Seul handicap, une perte de puissance de 3 %, compensée, il est vrai, par un gain équivalent de consommation. L'installation d'un pot catalytique, compatible avec l'Aquazole, réduit encore les émissions polluantes.

Les recherches sur le mélange gazole-eau ont d'abord été menées par l'entreprise Ecotec France SA. Intéressé, Elf Antar s'est associé à ses travaux il y a deux ans avant d'acquérir 50 % du capital d'Ecotec en novembre 1996. Le 25 juillet, le pétrolier a changé de stratégie en revendant ses parts dans la société et en achetant les brevets de l'émulsion. *« Au cours de notre collaboration, nous avons apporté des améliorations déterminantes sur la stabilité du produit »*, précise Michel Bonnet. Cette forte implication explique la décision d'Elf de prendre totalement en main le développement et la commercialisation du projet.

Le principe de l'action de l'eau sur la combustion est connu depuis fort longtemps. Michel Bonnet rappelle qu'un savant déclarait, dès 1911, que l'idée n'était pas nouvelle... Depuis, plus de 400 brevets ont été déposés sur le sujet. Il semble qu'Elf touche enfin au but avec l'Aquazole. Tout le problème réside dans la stabilisation du mélange eau-gazole afin d'éviter la séparation des deux constituants non miscibles. Pour cela, Elf a recours à une procédure particulière de mélange et, surtout, à des additifs dont la formulation reste secrète.

10 % À 20 % D'EAU

Tout au plus apprend-on que la proportion d'eau dans le mélange est comprise entre 10 % et 20 %. Le résultat se présente sous la forme d'un liquide laiteux. Elios Pascual estime qu'aujourd'hui la stabilisation du mélange n'est garantie que pendant quinze jours à un mois. Cette limitation explique qu'Elf vise essentiellement le marché des flottes captives, plus aptes à gérer l'utilisation du carburant qu'une pompe à essence alimentant le grand public.

En dehors de ce point délicat, les premières expériences semblent confirmer le potentiel de l'Aquazole. Le mélange est utilisé depuis deux ans par quatre bus de la ville de Chambéry, qui ont réalisé 150 000 kilomètres. La RATP devrait commencer une seconde série de tests en septembre. Et les demandes d'expérimentation affluent d'Allemagne, d'Autriche ou d'Espagne. Dans l'état actuel des résultats, Elios Pascual estime que l'Aquazole n'induit pas d'effets négatifs sur la durée de vie des moteurs.

Aucune trace de corrosion, en particulier, n'est apparue sur les moteurs des bus de Chambéry après deux ans de service. Seules des adaptations mineures (changement de joints et réglages différents) sont nécessaires pour passer du gazole à l'Aquazole. Les pompes d'injection existantes fonctionnent sans problème avec le nouveau mélange. De quoi renforcer la confiance d'Elf dans ce nouveau mélange et justifier le qualificatif de *« révolutionnaire »* que le pétrolier applique à la maîtrise de l'addition d'eau dans le gazole.

Michel Alberganti

L'inattendu bouquet final de l'étoile de Yukio Sakurai

QUAND, aux toutes premières heures du 21 février 1996, le Japonais Yukio Sakurai pointe son télescope vers la constellation du Sagittaire, il ignore encore qu'il va entrer dans l'histoire de l'astronomie par la porte réservée aux amateurs. En examinant avec attention les photographies qu'il a faites cette nuit-là, Sakurai découvre un point lumineux qui ne figure pas sur les cartes du ciel officielles.

Intrigué, il compare ces clichés avec d'anciennes prises de vue. Mais à cet instant la surprise se produit. Le point, très faible, est déjà là plus d'un an auparavant mais personne, parmi la légion des astronomes, ne l'a encore repéré. Depuis janvier 1995, date à laquelle il se signale pour la première fois, l'objet découvert par le Japonais se montre de plus en plus brillant, comme l'étoile mystérieuse qui donne son titre à l'un des albums des aventures de jeune reporter inventé par Hergé : Tintin.

Mais qu'est donc ce corps qui, en un peu plus d'un an – soit à une vitesse assez considérable à l'échelle des mutations stellaires – est passé de la taille d'une « bille » plus petite que le Soleil à celle d'un « ballon » quatre-vingts fois plus gros que notre astre du jour ?

En l'espace de deux années, sa luminosité et l'énergie qu'il dégage ont été multipliées par trois. Cela ne suffira cependant pas pour qu'on puisse jamais le voir à l'œil nu. Les mesures effectuées dans les semaines et les mois qui ont suivi sa découverte prouvent que l'objet Sakurai, ainsi qu'il a été baptisé, est en fait une étoile en fin de vie entrant dans une phase rarement observée par les scientifiques.

D'ordinaire, quand les astres de taille moyenne comme le Soleil commencent à épuiser l'hydrogène qui alimente leur réaction interne de fusion nucléaire, leur cœur se contracte. Sous l'effet de la pression, la température monte en flèche, réchauffant ainsi les couches voisines qui se mettent à brûler leur hydrogène. Ces étoiles se dilatent et deviennent ce que les astrophysiciens ont appelé les géantes rouges.

Quand notre étoile entrera dans ce troisième âge, d'ici quatre ou cinq milliards d'années, sa luminosité sera multipliée par mille – détruisant toute vie sur la Terre, s'il en reste –, tandis que sa couleur passera du jaune au rouge. Son diamètre augmentera tellement que Mercure, qui croise actuellement à 83 rayons solaires, sera avalé.

Le scénario de cette « apocalypse » prévoit que, après cette première phase, c'est l'hélium qui servira de carburant, pour une seconde expansion au cours de laquelle l'enveloppe du Soleil sera si grande qu'elle aura englouti notre planète. Une fois que le vent stellaire aura balayé cette enveloppe, le cœur chaud et compact sera mis à nu et entrera doucement, mais sûrement dans la catégorie des naines blanches, ces cadavres « calcinés » d'étoiles dont la luminosité faiblit progressivement et qui abandonnent la scène, après leur flamboyant chant du cygne.

« FLASH D'HÉLIUM FINAL »

L'objet Sakurai, quant à lui, était très probablement à deux doigts de devenir une naine blanche mais a eu, grâce à une petite réserve de combustible, un dernier sursaut, qui sera aussi bref qu'intense. Qualifié de « flash d'hélium final » par les astrophysiciens, ce phénomène spectaculaire a été très peu observé : quatre cas sont connus, dont seulement deux ont pu être suivis, au début de ce siècle.

Comme le fait remarquer Cécile Loup, spécialiste des géantes rouges à l'Institut d'astrophysique de Paris : *« C'est, à l'heure actuelle, le seul objet dont on peut observer le flash avec des méthodes modernes. Nous n'en sommes qu'au début de la réaction mais on peut déjà constater qu'elle est plus rapide que ce que la théorie prévoit. La dilatation, qui est la seule solution physique pour évacuer l'énergie engendrée par l'explosion thermonucléaire, va se poursuivre pendant un certain temps, jusqu'à la relaxation de l'étoile. »*

Après avoir battu des records de vitesse d'expansion lors de ce bouquet final, l'objet Sakurai, définitivement à sec de carburant, reprendra le cours tranquille – et fatal – de sa transformation en naine blanche, rejoignant ainsi le cimetière glacé des étoiles invisibles.

Pierre Barthélémy

DÉPÊCHES

■ **OCÉANOGRAPHIE : les migrations des mammifères marins et des gros poissons vont bientôt** être étudiées grâce à un kayak automatisé. C'est le moyen qu'ont choisi des chercheurs du centre sur l'ingénierie des poissons du Massachusetts Institute of Technology (MIT) pour comprendre les mystères des migrations des poissons et améliorer les estimations de leurs populations. Le kayak emportera à son bord un ordinateur et des senseurs acoustiques. Cette installation sera en communication avec le Global Positioning System (GPS).

■ **ASTRONOMIE : l'astéroïde Mathilde**, frôlé le 27 juin à 1 200 km de distance par la sonde américaine Near Earth Asteroid Rendezvous, aurait une masse trois fois inférieure à ce que l'on prévoyait. Lors de son passage à proximité du petit astre, d'un diamètre de 54 km, la sonde a été légèrement ralentie de 1 millimètre par seconde par son faible champ de gravité. Ce qui a permis aux scientifiques du Jet Propulsion Laboratory (JPL), à Pasadena, de calculer la masse de l'astéroïde, et sa densité matière, évaluée à 1,3 gramme par centimètre cube et confirme l'idée que la plupart des astéroïdes sont constitués de blocs rocheux mal ajustés, retenus ensemble par leur propre gravité.

Les distributeurs de billets psychorigides de la SNCF

LA SNCF met le voyageur au service de la machine, pas le contraire. On peut résumer ainsi les conclusions de l'étude que le chercheur Dominique Boullier vient de consacrer aux *« automates - points de vente »*, ces équipements installés dans les gares afin que les voyageurs réalisent et paient eux-mêmes leur billet.

Spécialiste des comportements induits par l'introduction de nouvelles technologies, le sociologue s'est intéressé aux automates implantés dans l'enceinte de la gare Montparnasse, à Paris. Le bilan est calamiteux. Ces équipements ne facilitent la vie ni de l'utilisateur expérimenté ni de l'utilisateur qui sollicite un service particulier et complexe. *« C'est seulement la rareté relative du service au guichet qui accroît le temps de transaction et qui fait ainsi pencher l'arbitrage en faveur de l'automate »*, constate l'étude.

La généralisation de ces machines – dans les grandes gares mais aussi dans de toutes petites stations entièrement automatisées et où n'est présent aucun agent de la SNCF – a permis d'économiser des emplois, mais elle pénalise l'usager. Seul l'effet dissuasif de la file d'attente au guichet pousse celui-ci vers ces machines psychorigides et peu engageantes sur lesquelles aucune tablette ne permet de poser le moindre objet.

Censé réduire l'attente et favoriser les flux de voyageurs, ce matériel génère autour de lui une certaine hostilité. Logiquement, il est considéré par les cheminots comme un corps étranger.

L'étude souligne que *« les exemples abondent d'agents SNCF interpellés sur des pannes d'automates qui cherchent à se dégager de tout rôle dans l'affaire »* et se contentent de conseiller à leur interlocuteur d'appeler le numéro de téléphone indiqué sur la machine.

CONDAMNÉS À S'ADAPTER

Toutefois, estime Dominique Boullier, c'est moins la qualité de fonctionnement de ces distributeurs que leur conception qui est prise en défaut. Adapté dans le cas d'opérations simples (même si, dans le cas de demandes répétées, le voyageur doit, à chaque fois, recommencer la même manœuvre), il est incapable de faciliter les opérations complexes. Or le système de tarification de la SNCF n'est pas à proprement parler un exemple de simplicité...

Les clients sont donc condamnés à s'adapter à la logique très stricte de l'automate, incapable de devancer la diversité des demandes en offrant une *« solution intégrée »* qui pourrait faire de lui l'assistant efficace du voyageur. Celui-ci est donc obligé d'affronter une machine *« qui ne supporte pas la moindre incartade ; un ordre d'opérations non respecté et rien ne marche, une carte insérée légèrement de travers et la voilà refusée, une heure mal frappée et la demande n'est pas acceptée... »*.

L'auteur de l'étude admet que l'entreprise a amélioré le fonctionnement de ses distributeurs de billets, notamment en s'efforçant de regrouper les choix possibles sur le même écran. Mais cela n'est pas suffisant. L'*« automate - point de vente »* marque *« une étape archaïque des automates, où la principale modification consiste à faire travailler beaucoup plus l'utilisateur »*.

Jean-Michel Normand



DISPARITION L'écrivain américain William Seward Burroughs est mort, samedi 2 août, dans l'hôpital de Lawrence (Kansas) où il avait été admis la veille à la suite d'une crise cardiaque. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Avec son ami Allen Ginsberg, mort en avril (*Le Monde* du 8 avril), Burroughs était le représentant le plus célèbre de la beat generation. ● C'EST avec *Le Festin nu (The Naked Lunch)*, publié à Paris en 1959 par Maurice Girodias, qu'il devint célèbre. Ce récit halluciné choqua l'Amérique et donna à l'écrivain une réputation scandaleuse, d'ailleurs parfaitement justifiée. ● LA DROGUE, l'homosexualité, la volonté de ne laisser subsister aucune convention nourrissent son œuvre. Les particularités de sa biographie – il tua sa femme à la suite d'un pari stupide en 1951 – ont alimenté une légende renforcée par son apparence physique et sa froide élégance.

William Burroughs, dynamiteur du rêve américain

L'écrivain est mort dans un hôpital de Lawrence (Kansas), samedi 2 août, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Figure de la beat generation, ce visionnaire de la contre-culture aura été un précurseur pour David Bowie et Mick Jagger, comme pour le groupe Clash ou les punks

DONNANT enfin raison à une des éditions de l'encyclopédie Bordas qui le faisait mourir en... 1970, William Burroughs est mort. A croire qu'il avait lui-même rédigé la rubrique, histoire de brouiller un peu plus les pistes, de faire croire à ses admirateurs qu'il pouvait continuer à dynamiter l'écriture du fond de ses *Cités de la nuit écarlate*. Il est mort à l'âge de quatre-vingt-trois ans, ce qui n'est pas si mal pour un homme qui n'a pas cessé une seconde de se tenir au carrefour de l'angoisse. *« Burroughs est le seul écrivain ayant fait vraiment quelque chose de nouveau depuis Shakespeare »*, a dit de lui Ken Kesey, l'auteur de *Vol au-dessus d'un nid de coucou* et l'inspirateur de l'*Acid Test* de Tom Wolfe. En faisant de son corps le plus extravagant des laboratoires, en ferraillant sans cesse contre la machine à décerveler qu'il avait débusquée dans les replis de notre société, en collant son nom à l'histoire, pour une fois réunie, de la littérature et du rock'n'roll, William Seward Burroughs était bien plus que l'image qui en fait l'écrivain vedette d'une « contre-culture » déjà réduite à l'état de musée. Burroughs n'était ni pour ni contre, mais devant. Burroughs, c'était un antidote à la somnolence ambiante, un antirouille pour cerveaux.

William S. Burroughs est né le 5 février 1914 à Saint-Louis, Missouri. Malgré la crise de 1929, sa famille est encore assez riche pour l'envoyer étudier à Harvard et il est assez chanceux pour que ce soit à époque où T. S. Eliot y enseignait. Il a toujours voulu être écrivain. Sa fascination pour l'écriture d'Eliot enracine encore plus son désir. Il lit Anatole France, Maupassant, Rémy de Gourmont, Oscar Wilde et manifeste un dégoût grandissant pour le mode de vie américain. Il revient déprimé d'un premier voyage en Europe et se découvre inapte à exercer une forme quelconque de travail « honorable ». Il en fait donc d'autres : détective privé, barman, trafiquant d'armes, exterminateur de cafards, publicitaire et journaliste. Il dira plus tard que son rêve aurait été d'être médecin ou agent secret.

Après la guerre, il rencontre Allen Ginsberg et Jack Kerouac, s'installe au Mexique et, en septembre 1951, tue sa femme au cours d'une « partie de Guillaume Tell ». *« Le verre était intact »*, dira-t-il plus tard en racontant l'anecdote avec une distance glaciale et ironique qui en fait l'équivalent d'un des fragments de son œuvre. *« Me voilà amené à conclure que jamais je ne serais devenu écrivain sans la mort de Joan, à mesurer combien cet événement a orienté ma vie et déterminé mon œuvre. Je vis dans l'angoisse constante d'être possédé, dans la constante nécessité d'échapper aux forces de possession, à tout contrôle. La mort de Joan m'aura donc mis en contact avec l'envahisseur, avec l'esprit du Mal, et m'aura donc contraint à opter pour la résistance, toute ma vie durant, en ne me laissant d'autre choix que celui d'écrire, et de m'affranchir en écrivant. »*

Il est acquitté pour crime par imprudence. Commence alors une longue plongée dans la dépendance à l'héroïne suivie d'une cure de désintoxication. De cet aller-retour long de douze ans, il tire ses deux premières œuvres : *Junkie* et *Le Festin nu*, refusé par tous les éditeurs américains mais publié en France en 1959.

Le livre fait de Burroughs une sorte de star. Il s'installe à Paris au fameux Beat Hôtel de la rue Gît-le-Cœur, travaille avec le peintre et écrivain Brion Gysin qu'il avait déjà rencontré à Tanger, invente avec lui le *cut-up*, technique d'écriture à partir du découpage et du collage. *« Je me propose d'appliquer à l'écriture les techniques picturales*, explique Gysin. *Découpez les pages d'un livre dans le sens de la longueur par exemple, mêlez les colonnes de texte. Regroupez-les au hasard et lisez le nouveau message ainsi constitué. Essayez. Tous les arrangements qui vous passent par la tête. Prenez des mots à vous, ou des mots aux autres, vivants ou morts. Vite, vous découvrirez que les mots n'appartiennent à personne. Les mots ont une vitalité qui leur est propre. Chacun de nous peut les faire jaillir dans l'action. »* Burroughs devient une sorte de pape pour tous ceux qui cherchent à se faire péter la cervelle.



PHOTO GOTTFRIED HELNWEIN, in « HELNWEIN FACES », ÉDITION STEMMLE

William Burroughs en 1990.

Depuis, impassible et fringué comme un croque-mort, il n'en finit plus de démonter les rouages du Moloch moderne, insouciant des trois étiquettes qui s'épuisent à tenter de le réduire : écrivain drogué, écrivain homosexuel, écrivain expérimental.

« Il est comique de lire des comptes rendus consacrés à Burroughs qui essaient de classer ses livres comme des non-livres ou des ouvrages ratés de science-fiction. C'est un peu comme si l'on s'occupait d'abord de l'accent et des vêtements de l'homme qui frappe à la porte pour nous prévenir que les flammes jaillissent de notre toit », c'est Marshall McLuhan qui le dit et c'est à la même lecture que nous convie Burroughs : *« Je veux être pris à la lettre. Oui, je veux faire prendre conscience de la criminalité de notre époque. Toute mon œuvre s'inscrit contre ceux qui, par idiotie ou par dessein, veulent faire sauter la planète ou la rendre intenable. »* Norman Mailer partageait ce point de vue, qui voyait dans l'œuvre de Burroughs *« le plus parfait tableau du bagne psychique où nous vivons »*.

« Oui, je veux faire prendre conscience de la criminalité de notre époque »

« La géographie de mon imagination ? Un univers interplanétaire – mais que je vois avec la plus grande netteté. Des strates géographiques précises, des jungles et des marécages rejoignent des espaces sidéraux. Des zones désertiques, des villes se superposent. Dans Le Festin nu, *New York constitue une couche ; l'Amérique du Sud, une deuxième avec l'Afrique du Nord. Une troisième est le produit des extensions surréalistes de ces espaces... »*, expliquait l'écrivain dans un entretien accordé à Pierre Dommergues (*Le Monde* du 22 juin 1979). Celui qui adorait se définir comme un auteur picaresque et qui affirmait ne lire que de la science-fiction, celui de qui se réclament le Velvet Underground, David Bowie et Mick Jagger, qui donna son nom au Soft Machine, qui a chanté avec les Clash et que les punks ont adoré comme le premier d'entre eux, est un émeutier permanent, irréductible à toutes formes de consensus. *« Le plus curieux, c'est que tout tienne encore debout »*, constate-t-il au cours d'un entretien. La santé du vieux Bill, celle qui vient finalement de le trahir bien plus tard qu'on ne l'avait craint, c'est cet œil incroyablement aigu qui n'a cessé de scruter notre présent pour le projeter dans l'avenir.

Haï par les philistins de droite et de gauche, Burroughs est un écrivain éthique, un visionnaire pas si déjanté qu'on a voulu le faire croire, une conscience limpide qu'on ferait bien de relire avant que la mutation de l'espèce humaine qu'il avait décelée sous son microscope ne nous joue l'apocalypse sur fond de guerre bactériologique. Continuateur de Jules Verne, Burroughs raconte la suite ; celle qui voit la machine broyer la cervelle, celle qui voit le triomphe du mensonge, celle dont il parle dans *Cités de la nuit écarlate* et qui a irrémédiablement contracté le virus de la mort.

Dans sa préface à l'édition française de *Exterminateurs I*, Miles, un collaborateur de Burroughs, donne la clé de son œuvre : *« Il n'existe qu'un seul thème-Burroughs. Pour voyager dans l'espace, il faut apprendre à abandonner toutes les vieilles ordures verbales : discours de Dieu, de prêtre, de famille, de mère, d'amour, discours de parti et de camarade. Vous devez apprendre à exister et à vivre sans religion, sans pays et sans alliés. Vous devez apprendre à voir ce qui est devant vous sans parti pris. »*

Patrick Raynal

Gentleman luciférien

ENFIN l'homme invisible a disparu. Dieu sait où on le retrouvera, quelque part dans le ciel en orbite, transféré dans une de ces étoiles explosées qu'on appelle des naines blanches ou des géants rouges, congelé dans l'espace à bord d'un satellite secret, comme les avions dits « furtifs », en tout cas pas dans les coulisses du Paradis. Ou alors tout près, trop près, des anges. Et plus sûrement dans ses livres, fragments calcinés, explosifs, pour la plupart non désamorcés, qui circulent encore parmi les vivants et qui n'ont pas grand-chose de commun avec ce que l'on appelle couramment des romans.

Il n'est pas le premier, ni le dernier sans doute, à prétendre pulvériser la structure romanesque. Joyce, Céline, l'ont à leur manière poussée dans ses retranchements avant lui. Mais Burroughs a trouvé à son tour un style pour rendre compte de l'immense chaos de la galaxie Gutenberg. Dans les années 60, avec son compère Bryon Gysin, il pratique le « cut-up », tout simplement la technique anticipée du zapping appliquée à la littérature. On passe à la radio d'une station à une autre, on écoute le grésillement entre les stations, cette musique divine du non-sens, on mélange les films et les images, on verse les fictions les unes dans les autres, on glisse sur la neige des écrans : cet univers saturé d'images est insignifiant.

LE PLUS CAMÉ DE NOUS TOUS

Pour le supporter, ce monde, l'héritier des machines à calculer qui portent son nom s'est quelque peu médicamenté. Il n'était pas très riche. Ses parents avaient revendu leurs parts de l'entreprise pendant la Dépression et acheté un petit commerce d'objets en verre. William Burroughs n'aura jamais de sa famille qu'une rente, qui à l'époque du dollar fort et du dirham faible, permettait quand même de goûter à tous les plaisirs défendus de Tanger. L'Oncle Bill aura beaucoup aimé la jeunesse et les opiacés. Dans sa période intense, il aura consommé jusqu'à soixante capsules de morphine par jour, pendant six ans, avant de se faire désintoxiquer à Londres. Mais sans pour autant renoncer à pire.

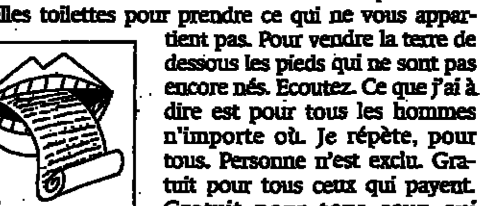
La vie de Burroughs, tout entière placée sous l'emprise des drogues dures, ressemble à cette fameuse parabole du fou qui grimpe aux murs de l'asile et demande aux passants dans la rue si ce n'est pas trop pénible pour eux d'être enfermés. Pour Burroughs, le plus camé de nous tous, ce n'était pas lui, le champion de la démolition intraveineuse, mais nous qui vivons dans un univers de paranoïa générale aiguë comme poissons dans l'eau.

L'air sombre d'un homme d'Eglise luciférien, la mine sinistre, le costume, gris, le regard gris, le chapeau petit et tyrolien, on aurait dit un diacre d'une religion bizarre et barbante du Sud, ou un pervers mal déguisé. Il y avait de tout cela en lui, et aussi un homme d'une grande force physique et d'une résistance incroyable au poison. Un homme violent, qui dans son bunker de New-York, sur Bowery, quartier de clochards, avait installé à côté de sa machine à écrire une cible humaine sur laquelle il tirait à la carabine de temps en temps.

Il était venu un soir au Palace, dans la grande époque de cet établissement, pour dire ses textes en public, de sa voix grave, métallique d'outre-tombe, saccadée, amplifiée, réverbérée : il avait inventé le rap avant tout le monde. Aux interviews, il répondait de plus en plus distraitement : *« Qu'écrivez-vous ? – J'ai un ranch dans le Kansas où je m'entraîne au tir. – Que pensez-vous de la littérature actuelle ? – J'ai trouvé un chat abandonné, il n'y a pas longtemps... »* Et pourquoi pas... L'humour de Burroughs n'était pas noir, ni rose, il était transparent, limpide, invisible comme une goutte d'acide sur le crâne d'un penseur. Ancien détective, barman, dératiseur, Oncle Bill s'était reconverti en saboteur discret de la culture occidentale moderne. Un homme à faire sauter tous les plombs, à contaminer tous les programmes, un virus installé dans la fiction. Le gentleman terroriste couleur muraille s'est fondu dans tous les murs. Ils n'ont pas fini de tomber.

Michel Braudeau

« Ecoute mes derniers mots... »



VERBATIM

« **ÉCOUTE** mes derniers mots n'importe quel monde. Ecoutez, vous, les conseils de syndicats et les gouvernements de la Terre. Et vous, puissantes puissances derrière ces sales affaires accomplies dans quelles toilettes pour prendre ce qui ne vous appartient pas. Pour vendre la terre de dessous les pieds qui ne sont pas encore nés. Ecoutez. Ce que j'ai à dire est pour tous les hommes n'importe où. Je répète, pour tous. Personne n'est exclu. Gratuit pour tous ceux qui payent. Gratuit pour tous ceux qui peinent-payent. Qu'est-ce qui vous a fait peur entrant dans le temps ? Qu'est-ce qui vous a fait peur pour que vous rentriez dans le corps ? Alors écoutez les derniers mots d'Hassan Sabbah. Ecoutez, regardez ou chiez pour toujours. Qu'est-ce qui vous a fait peur entrant dans le temps ? dans votre corps ? dans la merde ? Je vais vous le dire. Le Verbe. »

(Lettre à Allen Ginsberg du 21 juin 1960, in Les Lettres du Yage, *traduit par Mary Beach et Claude Pélieu, L'Herne, 1967.)*

« Je pense que toute forme de soi-disant psychothérapie est à déconseiller fortement pour les intoxiqués. Les intoxiqués ne devraient pas être amenés à se concentrer sur ou à revivre l'expérience de l'intoxication car elle conduit à une rechute. La question " Pourquoi avez-vous commencé à prendre de la drogue ? " ne devrait jamais être posée. C'est aussi hors de propos que de demander à un malade de la malaria pourquoi il est allé dans une région dans laquelle il y avait de la malaria. »

(in Daniel Odier, Entretiens avec William Burroughs, *éditions Pierre Belfond, 1969.)*

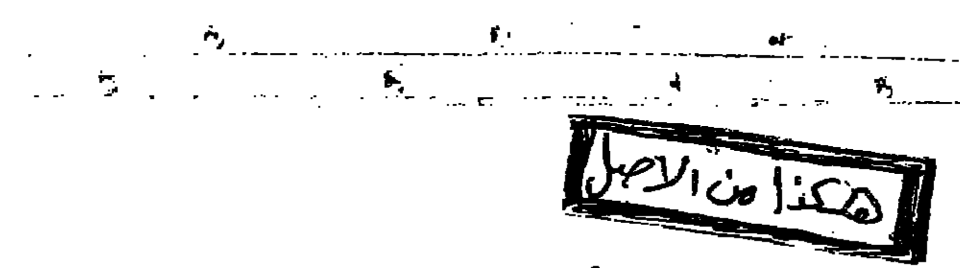
« Si le temps est ce dont un être sensible fait l'expérience, alors la mort pour cet être est la fin du temps. Et, si la mort est un zéro, il suffit d'ajouter d'autres zéros pour faire des chèques de n'importe quel montant de temps. Même s'il y a un peu de souvenir des vies passées, l'être n'a aucune manière de savoir s'il est mort depuis quatre secondes ou quatre cent millions d'années. Ces chèques semblent être à découvert en ce qu'ils sont antidatés à une époque où n'existaient ni chèques, ni banques, ni déposants. Cependant, ils portent la signature de la mort, qui est l'interruption de l'expérience sentie. (...) Le temps est ce qui finit. La seule manière de sortir du temps est de partir dans l'espace. Pourquoi les prêtres mayas avaient-ils besoin de corps humains et de temps humain ? Voyons ! Ils avaient besoin de ces corps et de ce temps comme terrain d'atterrissage et comme base de décollage vers l'espace. Il leur fallait du vrai blé et un Dieu du Blé Humain. »

(Extrait de la préface du 20 septembre 1975 à Ah pook est là et autres contes, *traduit par Philippe Mikriammos et Gérard-Georges Lemaire, éditions Christian Bourgois, 1979.)*

Bibliographie

● **Principaux livres traduits en français.**
Le Festin nu (traduit par Eric Kahane, Gallimard, 1964, repris dans « L'Imaginaire »). *Nova Express* (traduit par Mary Beach et Claude Pélieu, comme les quatre titres suivants, *Cahier de l'Herne* nº 9, 1967). *Les Lettres du Yage* (*Cahier de l'Herne*, nº 9, 1967 et en volume à l'Herne en 1970). *La Machine molle* (Bourgois, 1968). *Apomorphine* (l'Herne, 1969). *Le Ticket qui explosa* (Bourgois, 1969). *Le Job*, entretien avec Daniel Odier (Belfond, 1969, réédition 1979). *Junkie* (traduit par Catherine Culaz et Jean-René Major, Belfond, 1972). *Les Garçons sauvages* (traduit par Mary Beach et Claude Pélieu, comme le titre suivant, Bourgois, 1973). *Exterminateur !* (Bourgois, 1974). *Ah ! Pook est là et Autres contes* (traduit par Gérard-Georges Lemaire et Philippe Mikriammos, Bourgois, 1979). *Les Cités de la nuit écarlate* (traduit par Philippe Mikriammos, Bourgois, 1982). *Lettres de Tanger à Allen Ginsberg* (traduit par Sylvie Durastanti comme les deux titres suivants, Bourgois, 1990). *Queer* (Bourgois, 1995). *Mon éducation : un livre des rêves* (Bourgois, 1996). *Essais 1 et 2* (traduit par Gérard-Georges Lemaire et Philippe Mikriammos, Bourgois, 1996). De nombreux titres ont été repris en 10/18.

● **Principaux ouvrages en français sur Burroughs.**
Essais de Philippe Mikriammos (Seghers, 1975), de Victor Bockris (Denoël « L'Infini », 1985) et de Christian Vilà (éd. du Rocher, 1992, qui comprend une filmographie et une discographie).



Fela, panthère noire de l'afro-beat

Figure mythique de la musique africaine, le farouche opposant au régime nigérian est mort du sida à l'âge de cinquante-huit ans

SAXOPHONISTE, pianiste, chanteur, Fela Anikulapo-Kuti, plus connu sous le nom de Fela, était l'un des artistes et l'un des personnages africains les plus marquants de ces trente dernières années. Il est mort du sida, samedi 2 août, à Lagos, au Nigeria, à l'âge de cinquante-huit ans. Figure mythique, auteur de plus de soixante disques, il avait donné à la musique africaine un nouvel élan. Tant par sa personnalité d'opposant qui dénonçait la corruption du régime militaire du Nigéria, surchauffé par le pétrole, que par l'invention de l' afro-beat , genre musical issu du mariage de la soul, du jazz et des musiques africaines traditionnelles.

Né le 15 octobre 1938, à Abéokuta, capitale de l'Etat d'Ogun (pays Yoruba), Fela reçoit une éducation bourgeoise au sein d'une famille chrétienne et progressiste. Son père, le révérend Ransome Kuti, directeur d'une école primaire, fut le premier président du syndicat des enseignants du Nigeria. Sa mère, Funmilayo, dirigeait l'Union des femmes nigérianes, en quête du droit de vote au début des années 50. Après la guerre, elle avait organisé une grève des commerçantes contre les taxes imposées par les roitelets yoroubas, grève immortalisée par le Prix Nobel de littérature, Wole Soyinka, un cousin de Fela. On dit aussi qu'elle fut la première femme africaine à conduire une voiture.

De 1958 à 1963, Fela part étudier la musique à Londres. Il passe par le Trinity College of Music, découvre Miles Davis, John Coltrane et se marie avec une compatriote. Rentré au pays, il travaille un temps pour la télévision nigériane avant de se consacrer à la musique. Chanteur et saxophoniste au sein de Koola Lobitos, son groupe de l'époque, il s'excerce d'abord au son du *high-life*, un genre métissé (né au Ghana dans les années 20, puis adopté par le Nigeria), entre fanfares militaires, guitares européennes et rythmes africains. En 1966, le musicien découvre la *soul* lors d'une tournée du chanteur sierra-léonais Geraldo Pino. Une révélation pour Fela qui, après un séjour au Ghana, décide d'ouvrir à Lagos un club, l'Afro-Spot, qui deviendra plus tard le légendaire Africa Shrine (le temple de l'Afrique). Déjà, il commence à conceptualiser l'afro-beat.

Il ne s'intéresse pas encore à la politique, mais en 1968 une tournée aux Etats-Unis lui ouvrira les yeux. Il découvre avec fascination l'identité culturelle noire à travers Malcom X, côtoie les Black Panthers et les musiciens de free jazz pour des rencontres décisives. De retour au Nigeria en 1970, il change le nom de son groupe qui devient The Africa 70 pour marquer sa volonté panafricaniste. Il passe du yoruba, sa langue maternelle, au créole anglais, le pidgin et commence à critiquer la corruption de la société et la politique du gouvernement, dirigé à l'époque par le général Gowon. Il fait ses premiers séjours en prison et entame une partie de bras de fer avec les autorités, qui ne s'apaisera jamais complètement en dépit des changements de pouvoirs successifs.

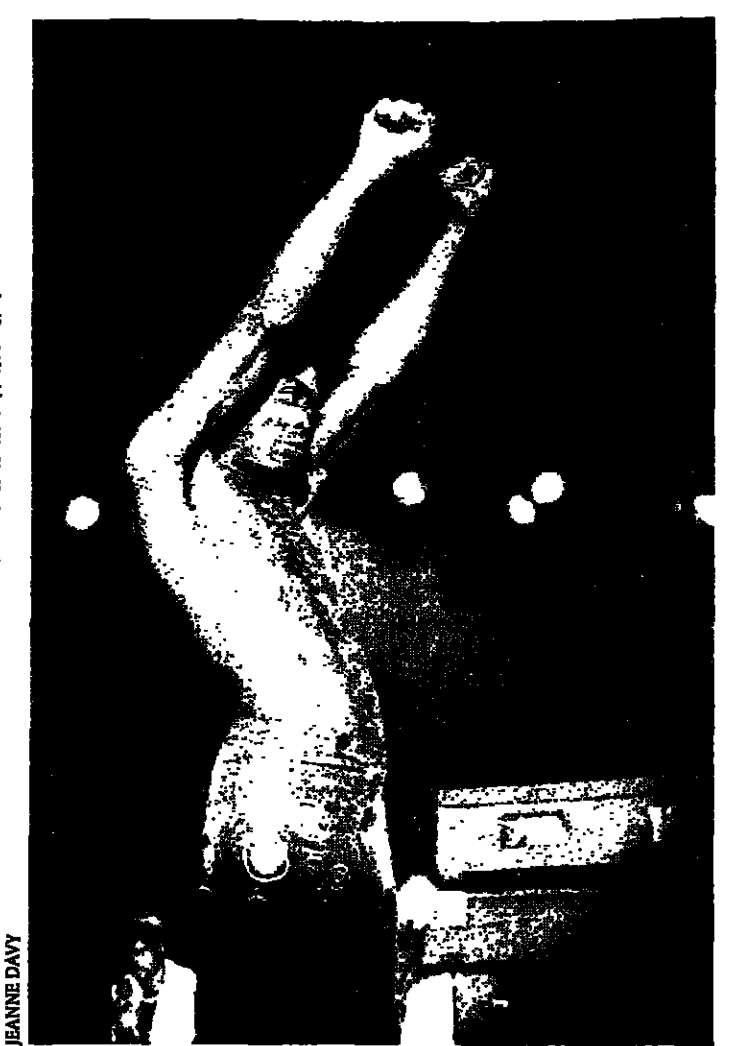
Artistiquement, la période est productive. Fela enregistrera jusqu'à huit albums par an. Des titres comme *Buy Africa*, *Lady*, *Shakara*, *Expensive Shit* ou *Confusion* le font connaître dans toute l'Afrique. Sa voix grave, ses avancées scandées à la James Brown, la luxuriance des cuivres, les accords d'orgue lancinants, les éclats soudains de la guitare, les impulsions données par les choristes et les solos de saxophone échevelés font de cette musique à longs développements (un morceau peut durer plus de dix minutes) une machine à broyer du rythme et des gouvernements. *Black Man's Cry*, *No Agreement*, *Water No Get Enemy* deviennent des hymnes à la résistance et à la fierté de l'homme noir.

En 1973, il renie son nom aux consonances britanniques et devient Fela Anikulapo-Kuti (« Celui dont émane la grandeur, qui trimbale la mort dans son carquois, et qui ne peut être tué par les hommes »). A la même époque, il crée la république de Kalakuta (du nom de la cellule où il fut emprisonné pour la première fois) dans un quartier populaire de Lagos, qu'il veut indépendante de *« ce Nigéria créé par les Britanniques »*. L'affrontement avec les militaires est inévitable. Le 18 février 1977, les soldats investissent Kalakuta. Ils violent les femmes, matraquent les hommes, défenestrent la mère de Fela (qui est morte de ses blessures), détruisent des bandes magnétiques et pillent la concession. Fela avait, quelque temps auparavant, refusé de participer au Festival des arts de Lagos et organisé un contre-festival, un geste qui avait considérablement irrité le gouvernement.

HARCÈLEMENT POLICIER

Ruiné, blessé, le musicien trouve quand même l'énergie pour se battre et enregistrer. Exilé un temps au Ghana, où son disque *Zombie* (en référence aux militaires) fait un tabac, il rentre à Lagos en 1979 pour épouser en grande pompe ses vingt-sept danseuses lors d'un grand mariage traditionnel et médiatisé. Il entreprend alors une tournée européenne qui culmine avec un concert mémorable au Festival de jazz de Berlin. Il continuera à subir les foudres de la justice. Notamment en 1981, quand l'album *Black President* marque l'entrée en campagne électorale du musicien révolté. Il fonde son propre parti, le MOP (Movement of the people) pour se porter candidat à l'élection présidentielle de 1983. Une de ses danseuses et épouses est alors surprise avec du cannabis dans ses bagages, et Fela doit en répondre. En septembre 1984, il est arrêté pour trafic de devises, juste avant de prendre l'avion pour les Etats-unis avec son groupe, rebaptisé Egypt 80. Condamné à cinq ans de prison, il est libéré vingt mois plus tard en grande partie grâce à l'action de la communauté artistique internationale. Il fêtera à Paris sa libération.

Fatigué par ce harcèlement policier et une vie menée à 100 à l'heure, carburant constamment à la marijuana, Fela enregistre moins. Il continue à jouer dans son club, le Shrine, mais s'est mis progressivement en retrait, laissant son fils Femi reprendre le flambeau de l'afro-beat. En 1993, le chanteur est accusé du meurtre d'un de ses anciens employés. Il sera arrêté puis libéré à plusieurs reprises. Interpellé une nouvelle fois en avril 1997 pour usage de drogue, avant d'être relaxé trois mois plus tard, l'inventeur de l'afro-beat avaient pour sa défense, fait l'apologie de la marijuana. *« J'en prends depuis quarante ans et je peux vous dire que c'est bon »*, avait-il déclaré au patron de l'Agence de lutte contre la drogue (Ndlea), précisant à son auditoire qu'elle stimulait ses facultés artistiques, développait son appétit et augmentait ses performances sexuelles.


JEANNE DAVY

Malade depuis plusieurs semaines, il avait refusé tout traitement médical et gardait le lit en refusant de s'alimenter. A la veille de sa mort, le musicien ne possédait plus rien, la plupart de ses vingt-sept épouses l'avait quitté et il était menacé d'expulsion du club où il jouait pour faire vivre ses proches. Ce week-end, certains journaux nigérians relevaient que son décès coïncidait avec le cinquante-septième anniversaire de son frère, Beko Ransome-Kuti, actuellement emprisonné après avoir été condamné à une peine de quinze ans de réclusion pour sa participation présumée à une tentative avortée de coup d'état en 1995 contre le général Sani Abacha.

Stéphane Davet

Le militant exubérant de l'unité africaine

UN ROI noir est mort. Fela avait rendu à l'Afrique sa dimension nègre, comme Malcolm X aux Etats-Unis son identité afro-américaine. En inventant une musique à la croisée de tous les chemins de la négritude, du *high life* traditionnel du Nigeria à la musique soul et au jazz, il avait établi des ponts longtemps inimaginables entre les différentes communautés de la diaspora noire. Fela était d'ethnie yoruba, il portait en lui les mythes fondateurs de la civilisation animiste de ce peuple forgeron. Il croyait aux forces occultes, aux esprits des eaux ou de la forêt qui jouent des tours aux humains, gouvernent avec caprice les destinées ou protègent des balles et des ennemis. En 1975, il avait repris son identité africaine, abandonnant comme de vieux oripeaux le Randsome hérité de l'Empire britanique au profit d'Anikulapi.

Fela était un guerrier. En s'opposant très tôt, dès 1963, à la corruption dans un pays dominé par l'argent du pétrole, il risquait sa vie. Pour la chanteuse béninoise Angélique Kidjo, engagée dans le combat pour l'égalité des droits, dont le dernier album, *Xango* (chez Island), mêle la mythologie yoruba, les musiques traditionnelles et afro-américaines, Fela fut l'un des héros modernes du continent noir. *« En Afrique*, dit-elle, *mélanger l'art et la politique est très difficile, cela équivaut à mettre sa vie sur un billard. Le gouvernement nigérian voulait sa peau. Il l'a eu à petit feu. Ils n'ont pas voulu en faire un héros, ils ont préféré le diminuer en l'emprisonnant sans cesse. Ces années de privation – y compris musicale, puisqu'il n'était pas autorisé à jouer du saxophone dans sa cellule par exemple – l'avaient totalement affaibli. Il est celui qui m'a montré qu'on pouvait parler de politique en chantant. Lui, contrairement à Myriam Makeba, est resté en Afrique, il ne s'est pas exilé. »*

Brandford Marsalis, ajoute la chanteuse, qui a aussi travaillé aux Etats-Unis, rêvait de le rencontrer. En créant l'afro-beat, dont les influences furent profondes sur la musique anglo-saxonne, Fela avait réussi la synthèse des musiques noires urbaines.

Il excellait dans le double sens et le fait de société. *« Il racontait en yoruba des histoires que dans toute la région tout le monde comprenait. Par exemple la mode du pique-assiette, qui venait manger chez vous sans être invité et finissait par emporter la casserole au prétexte qu'il n'était pas satisfait. Il traduisait les difficultés des hommes yorubas face à leurs femmes, parfois dures, souveraines, inabordables. »* Fela, qui avait découvert les Black Panthers, mais aussi Miles Davis, lors de son premier voyage aux Etats-Unis, s'en prenait aux politiciens corrompus qui organisent le non-partage des richesses, colossales, d'un pays qu'ils s'étaient unilatéralement approprié.

Il militait pour l'homme de la rue, pour l'unité africaine, seule possibilité, à son sens, avec le retour à une société écologique dont la marijuana faisait partie, pour contrecarrer le naufrage africain de l'après-colonialisme.

SURHOMME

A l'opposé du bon Noir, Fela Anikulapo Kuti jouait au géant, au surhomme. L'éclat des cuivres, les avancées soudaines de la guitare, les solos de saxophone échevelés donnaient à sa musique les allures de sa pensée politique. Fela jouait dans l'excès. La longueur des morceaux, l'intensité de ses prestations scéniques viraient à la rage et à la transe. Fela s'habillait à l'africaine, se peinturlurait volontiers le corps, et exacerbait une voix grave, au bord du cri rauque.

Petit à petit, la panoplie de la force nègre, y compris celle de la puissance sexuelle – Fela se vantait d'honorer six femmes par jour, on ne sait comment ni avec quel tact –, était devenue caricature. Restait la revendication désespérée de l'africanité perdue. Ses dernières apparitions à l'African Shrine, son chez-lui artistique de Lagos, virait à la parodie triste, à l'image d'un Nigeria ravagé par la crise identitaire et la violence (*Le Monde* du 19 août 1995). Violemment opposé aux préservatifs, Fela avait opté pour une position de déni face au sida : *« Nous sommes des Africains, nous ne croyons pas à ces histoires que nous racontent les Blancs. »* Les photographies de Patrice Lumumba avaient été ôtées des murs du Shrine (le temple) au profit de celles de sa mère, Funmilayo, assassinée par les militaires, devenue objet d'un véritable culte filial.

Protégé de l'assassinat direct par la renommée de sa famille, Fela, s'il n'avait été artiste, poète et musicien exacerbé, aurait pu être ce « Black Président » dont l'Afrique a si souvent rêvé. En 1981, il forma un parti politique, le MOP (Movement of the People), pour se présenter à l'élection présidentielle. Mais il donna d'abord ce titre, qui devint un surnom, à un album rageur publié quelques mois auparavant. Car il avait choisi une autre voie, celle de la musique, qui, n'avait-il cessé de dire, était l'*« arme du futur »*.

Véronique Mortaigne

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Jean-Marc LE BUGLE
et
Isabelle DURUFLÉ,
Victor, Gustave,
sont heureux de faire part de la naissance de

Robert,

le 19 juillet 1997.

49, rue de Prony,
75017 Paris.

Paul JACQUIN
et
Marianne de BRUNHOFF,
Elsa, Adélaïde,
ont le grand bonheur d'annoncer la naissance de

Ulysse,

le 20 juillet 1997.

Jacquin-de Brunhoff,
49, boulevard de Charonne,
75011 Paris.

Mariages

Caroline MILLE
et
Jacques LANGLOIS

sont heureux de faire part de leur mariage, le samedi 26 juillet 1997, à Montsoreau (Maine-et-Loire).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Décès

– Nous avons la douleur de faire part du décès de

M. CAO THAI DUC,

survenu le 26 juillet 1997.

La cérémonie aura lieu le 6 août, à 15 h 30, au Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Xavier Colas,
M. Damien Colas,
Mlle Aurore Colas,
ses enfants,
M. et Mme Louis Colas,
ses parents,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Luc COLAS.

Ses obsèques seront célébrées mercredi 6 août 1997, à 14 h 30, en la cathédrale de Saint-Brieuc.

– Mme Jacqueline Hadji-Thomas,
son épouse,
Béchara Hadji-Thomas
et sa famille,
André Hadji-Thomas
et sa famille,
Evelyne Michel Boustani
et sa famille,
ses enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean HADJI-THOMAS,
ambassadeur du Liban,

survenu le 28 juillet 1997, à Monaco.

Les obsèques ont eu lieu à Beyrouth (Liban).

47, avenue de Grande-Bretagne,
98000 Monaco.
Beyrouth (Liban).
Fax + (961-1) 887 456.

– *Villeurbanne. Paris.*

Margot Feitler,
sa mère,
Georges Churlet,
son mari,
Simonne Feitler, Jacques Le Mouël,
sa sœur et son beau-frère,
Raoul Harf, Bruno Feitler
et Walter Stern,
ses cousins,
Tous ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline FEITLER.

Les funérailles auront lieu le mardi 5 août 1997, à 10 h 30, au cimetière de Cusset (nouveau) Villeurbanne.

Ni fleurs ni couronnes.

Jules FEITLER,

son père,
reste présent dans nos mémoires.

– *Marcelle Girard,*
son épouse,
Michel, Marie-Claude et Jacques,
ses enfants,
Franck et Amina,
ses petits-enfants,
Gérald,
son demi-frère,

ont la tristesse de faire part du décès, le *22 juillet 1997, de*

François, Jean-Baptiste VIGNAUD.

Ses cendres ont été dispersées en mer.

Anniversaires de décès

– Le 5 août 1996,

Laurent GORNY

nous quittait.

Ses parents,
Sa famille,
Ses amis,
pensent à lui.

22, rue Emeriau,
75015 Paris.

Expositions

LEE MILLER, 1944-1945

Exposition de 105 photographies en noir et blanc de Lee Miller, photographe et correspondante de guerre de l'armée américaine, réalisées lors de l'avancée des troupes alliées en France et en Allemagne, depuis le débarquement en Normandie jusqu'aux derniers retranchements nazis en Bavière.

Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation,

14, av. Berthelot, Lyon (7e).
Renseignements : 04-78-72-23-11.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-29-94 ou 38-42

L'ÉTÉ FESTIVAL

Le personnage de ce premier week-end aoûtien est un instrument de musique australien fort ancien : le didgeridoo. Objet légendaire du monde aborigène, il est devenu la coqueluche des jeunes apprentis musiciens français. Son virtuose, Phillip Peris, a bercé l'une des Nuits atypiques de Langon, qui connaissent en Gironde un succès croissant. On a entendu les sonorités étranges du didgeridoo à Lorient aussi, au détour d'un Festival interceltique qui n'en finit pas de mobiliser tout ce que le monde celte compte d'artistes prêts à en découdre avec un public énorme. Quittée la façade atlantique, on peut entendre dans le Théâtre antique d'Orange l'opéra chinois de Puccini « Turandot » et les contre-ut extraordinaires de l'Italienne Giovanna Casolla dans le rôle-titre.

LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Flâneries

Ce fut un emploi du temps de ministre. Installé dans Les Crayères (trois étoiles au Michelin), Mstislav Rostropovitch envoya plusieurs télécopies en Russie, posa pour un photographe, reçut son ami champenois le violoncelliste Pierre Pénasson et interpréta le Double concerto pour violoncelle *de Vivaldi dans la basilique de Saint-Rémi.*
Les Flâneries musicales, à Reims, jusqu'au 24 août.



Lorient, capitale du monde celte et de ses amis

Lorient/Musique. Avec quelque trois cent mille spectateurs, le Festival interceltique prend des allures de grand-messe gigantesque ouverte à tous

QUAND BIEN MÊME faudrait-il interdire aux Mac Hutchinson de détruire l'idée du rock avec un acharnement digne des plus tristes bandits que Lorient ne le ferait pas. Toute la ville est complice dans la tolérance, même la préfecture qui donne la permission de l'aube aux bruiteurs patentés. Lorient est démocratique, et l'Interceltique se nourrit d'affluence. Plus on est de fous, plus on danse. Le fest-noz opère en douceur et les plus soufflantes des cornemuses, les plus aiguës des bombardes affichent leur engagement écologique face aux tremplins amateurs électrifiés. Le Festival Interceltique n'a jamais eu pour vocation de faire le tri : il respire par tous les pores de sa peau de festival de masse, croisement obligé de toutes les celtitudes.

Quand il a voulu changer d'image, il y a une dizaine d'années, et enfin cesser de tourner le dos au reste de la France en fixant son regard obstiné et boudeur sur l'Atlantique ou les monts d'Arrée, il a d'abord fait la démonstration par le nombre. Deux cent mille Celtes, ou assimilés, réunis, ce ne peut être en vain. Jean-Paul Pichard, son directeur artistique, est ensuite parti à la chasse aux Celtes du monde entier, traquant la cornemuse dans... les Emirats arabes, en Australie, au Japon, partout où il n'y avait aucune raison apparente d'en exister. Des soldats-cornemusiers défilant à dos de chameaux à Oman, cela ne s'invente pas. Calé sur son bastion breton, l'Interceltique a aussi convaincu Irlandais et Ecossais de sortir de leur réserve et de traverser le *channel*, les Galiciens et les Asturiens de monter vers le nord au beau milieu de l'été espagnol.

Le festival a ensuite écorné les convictions d'une caste que l'on n'apprécie guère ici, les intellectuels parisiens, qui se refusaient il y a trois ans encore à avaler la pilule pyrotechnique des Nuits magiques du stade du Moustoir ou les Cotriades popus du port de pêche. L'Interceltique fit alors comprendre que, en matière de fréquentation, il battait haut la main le plus célèbre des festivals d'été, celui d'Avignon – c'était peut-être compter sans les bataillons du festival off.

Et puis, presque en *catimini*, il a précisé sa vocation artistique. De création en création, de croisements entre jazzeux et bretonnants, de festou-noz époustouflants en concours disputés de bagadou *(lire ci-dessous)*, l'Interceltique est devenu le baromètre, l'initiateur des nouvelles tendances musicales du monde bigarré que les purs et durs appelleront la Celtie.

Bien sûr, le Forum des arts celtes est encore un fatras. Bien sûr, Mac Hutchinson vrille les tympans, rock dégénéré à la Guinness précoce, mais entrer dans le festival Interceltique, c'est entrer dans les branchages serrés d'un maquis culturel.

> L'Interceltique est un ogre capable de dévorer des centaines de sonneurs, de saxophonistes, de conteurs

Dans sa boulimie d'événements – une vingtaine chaque jour, 4 500 musiciens recensés –, son flot d'idées neuves, l'Interceltique est un ogre capable de dévorer des centaines de sonneurs en couple, des saxophonistes conceptuels, des conteurs isolés, des conférenciers spécialistes du roi Arthur, des élèves de classe de musique. Rien ne trouble son appétit. Deviendrait-il fat qu'il appellerait, dans un beau mouvement d'intelligence, de bonnes fées à la rescousse pour lui rappeler les vertus de la simplicité.

Anti-show-business dans l'âme – c'est une qualité –, anti-vedette – sauf héros locaux : Alan Stivell, Dan Ar Braz, Gilles Servat, Tri Yann –, l'Interceltique s'est ainsi laissé gagner le 2 août par le charme d'une missionnaire de la pureté, de la voix et de la fragilité assumée, Sinead O'Connor. Même assagie, la chanteuse irlandaise trouble le jeu du rock et de la celtitude. Son sens de la ballade, de la nostalgie profonde, fût-elle électrifiée, sa puissance émotive ne laissent pas le temps au discours de s'infiltrer dans la musique. *« C'est quand tu chantes pour toi*, écrivait le poète Guillevic dans *Le Chant* (aux éditions Gallimard), *que tu ouvres aux autres l'espace qu'ils désirent. »* Sinead la provocante ne chanta, superbement, que pour elle.

« Le chant, écrivait encore Guillevic, *donne à vivre l'effort qui repose. »* Pour ses quatre cents bénévoles dévoués, pour les Lorientais, pour les Bretons qui viennent y chanter, y danser, concourir pour des trophées prestigieux ici, inconnus ailleurs, défiler dans la grande parade des nations celtes, l'Interceltique est un effort qui repose. Les gavottes, les *an dro*, les rondes, les ridées et les *plin* de la montagne du fest-noz quotidien rassemblent une population sans cesse grandissante de jeunes n'hésitant pas à mouiller leur chemise jusqu'à l'aube aux côtés des plus vieux.

Le fest-noz a lieu dans un gymnase : l'Interceltique n'est pas regardant sur le cadre, il affectionnerait même le béton, à l'image de sa ville, Lorient, grise dehors, gaie dedans. L'esthétique est ailleurs, pas dans la forme, dans le fond. La beauté, c'est d'être ensemble à piquer du pied en rond. Le plaisir, c'est d'entendre au stade du Moustoir les jeunes du bagad de Locoal-Mendon disputer le championnat national de première catégorie aux côtés des plus prestigieux, le Bagad Kemper, le Keurenn Alré, celui de Saint-Nazaire ou de Keriz (Clichy, dans les Hauts-de-Seine). Locoal-Mendon, un bourg de 1 300 habitants situé sur le golfe du Morbihan, à une trentaine de kilomètres de Lorient, possède une école de musique, montée par Alain Le Buhé, dirigeant de la BAS. Fondée en 1942, et n'acceptant à ses débuts *« que les Bretons de naissance »*, la BAS a permis, en poussant à la création de bagadou, sorte de *« cliques bretonnes »* calquées sur les *pipe-bands* écossais, de façonner des espaces associatifs libres où, une fois cernées les limites du caractère breton, chacun fait ce qui lui plaît. Ainsi, le bourg de Locoal-Mendon a monté un bagad résolument moderne, punchy et décoiffant, qui travaille sous la houlette des frères Keravec, grands mélangeurs de genres, et d'André le Meut, fils du chanteur traditionnel Jean Le Meut. Phagocyteurs de musiques du monde (une très belle mélodie marocaine, à écouter sur l'album *Ag An Douar D'ar Mor* – le bord de mer – paru chez Coop Breizh), ce bagad est à l'image de cette nouvelle musique bretonne dont le directeur du Bagad d'Auray, le saxophoniste de jazz Roland Becker, dit qu'elle est aujourd'hui *« une appellation de style, comme le funk, le reggae, le rap »*.

L'époque des militants du terroir tournés vers l'identité pure, le *soner* Polig Montjarret ou le facteur de bombardes Dorig Le Voyer, est révolue. Les bagadous sont urbains. Ils évoluent, même dans les concours. Les jeunes intégrants ont écouté du rock, et pas seulement U 2, les Chieftains ou Mary Coughlan.

On a même aperçu un joueur de *didgeridoo*, la corne des aborigènes australiens en vogue chez les adolescents français, dans le Bagad Bleimor (les loups de mer, de Lorient, où Alan Stivell a joué). Pour l'occasion, il s'était fait des mèches vert fluo, assorties à son gilet traditionnel.

Véronique Mortaigne

Une aide symbolique de l'Etat

Avec un budget de 20 millions de francs, le Festival interceltique rassemble chaque année environ 140 000 spectateurs payants, auxquels s'ajoutent autant d'amateurs de spectacles gratuits : grande parade de rue, animations de pub ou concours de pipebands. A Lorient, rien n'est cher, ni le whisky du fest-noz, ni la bière de l'entracte, ni les places de concert. Les Lorientais y sont viscéralement attachés.

L'Interceltique s'autofinance *« à hauteur de 73 % »*, selon son nouveau président, Guy Delion. Ancien responsable régional du Crédit agricole, ce Breton d'adoption et de conviction fut au titre de sa banque l'un des pionniers du sponsoring local – source de revenus que l'Interceltique a toujours soignée, budget oblige. *« En quatre ans, l'Etat a multiplié sa subvention par dix*, s'amuse Jean-Pierre Pichard, le directeur artistique. *Elle atteint aujourd'hui 100 000 francs. »*

Jean-Louis Henaff, pen soner du Bagad Kemper

PORTRAIT

> Ce jeune chef a le goût des mélanges, le sens de l'émotion

UNE FOIS ENCORE, ils ont gagné. Le Bagad de Quimper a remporté le 2 août le championnat national des bagadou, temps fort du Festival Interceltique, dont la première manche s'était tenue à Brest au printemps. Vieil habitué des trophées, et, au pire, des secondes places, le Bagad de Quimper (Bagad Kemper en breton) a battu sur le fil celui d'Auray (le Keurenn Alré), vainqueur en 1996 et dirigé par l'éclectique compositeur Roland Becker. Le Bagad Kemper est dirigé par Jean-Louis Henaff, devenu *pen soner* (littéralement « la tête des sonneurs ») il y a trois ans, à la place d'Erwan Ropars, géant barbu, leader historique du bagad et fils de Loeïz Ropars, militant de la culture bretonne.

Né un vendredi 13, il y a trente ans à Quimper, fils d'un représentant de commerce, Jean-Louis Henaff, *« comme le pâté, mais ça n'a rien à voir... »*, a des allures de bon garçon travailleur. Petit, énergique, il dirige d'une main ferme la quarantaine de sonneurs et percussionnistes qui forment ce bagad presque cinquantenaire. Ce jeune chef a le goût des mélanges, le sens de l'émotion. Roland Becker, dont l'album solo, *Jour de fête et fête de la nuit*, a remporté le prix de l'Académie Charles-Cros en 1996, veut *« faire sonner son bagad* [soixante-dix musiciens, dont un pupitre de clarinettes] *comme un orchestre »*, avec des accents presque symphoniques. *« Le Bagad Kemper n'est pas intéressé par ce genre d'innovation »*, rétorque Jean-Louis Henaff, pourtant peu orthodoxe dans ses goûts : amateur gourmand de musiques du monde, il est le compositeur de superbes suites inspirées de la musique bulgare, ou encore *« de scottish avec des motifs chinois »* dont il a livré un superbe échantillon à Lorient, en clôture du programme présenté au stade du Moustoir devant des milliers de connaisseurs, et les quatorze juges du concours chargés d'évaluer les trois pupitres (cornemuses, bombardes, percussions) du bagad, leur cohésion, leur audace et leur orthodoxie.

« J'aurais pu faire du foot, explique le jeune *pen soner*, *mais, à dix ans, un voisin m'a invité à venir au Bagad de Moulin Vert* [un quartier résidentiel de Quimper] *et j'ai appris la bombarde sur le tas. »* Deux ans plus tard, Jean-Louis Henaff est *pen* bombarde. A quatorze ans, il est admis au Bagad Kemper. *« Oui, c'était une belle promotion. Etant petit, j'écoutais tous leurs disques. Pourtant, à la maison, on n'était pas bretonnant. Mes grands-parents avaient vécu le temps où l'on était puni quand on parlait breton, mes parents n'avaient rien appris. Mon frère, qui dirige aujourd'hui le Bagad Meilhou Glaz* [du Moulin Vert], *et moi les avons ramenés à la culture bretonne. »* Jean-Louis Henaff, comme le chanteur Dan Ar Braz, ne parle pas breton. *« La langue me manque, il faudrait que je m'y mette, mais je n'ai pas le temps »*, explique encore le jeune chef, qui enseigne la musique à l'année dans les bagadou du Finistère pour le compte du Bodadeg Ar Sonerien, l'assemblée des sonneurs.

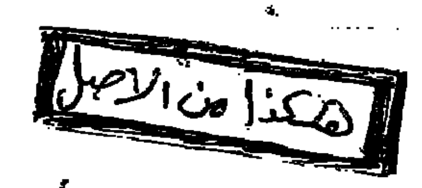
COHÉSION DU GROUPE

« Le Bagad Kemper a été immédiatement un bain de culture, une mise en confiance dans un groupe où se mélange les générations – j'étais le plus jeune. Musicalement, j'y ai fait mes classes, mais j'ai beaucoup appris par moi-même en fouillant partout. » En 1982, Jean-Louis Henaff dispute son premier concours national avec le Bagad Kemper *« sur le Champ de Bretagne à Vannes. Je me rappelle mon jeu de rotules : mes genoux flanchaient »*. En 1989, le jeune sonneur *« fait son sapin »*, son service militaire, au Bagad de Lann-Bihoué, spécialement créé par la marine nationale pour les appelés sonneurs.

En 1992, le maître des lieux, Erwan Ropars, lui confie la direction des bombardes. *« J'ai commencé à mettre ma patte, j'ai créé des arrangements, composé des suites. Erwan, qui a dirigé le bagad pendant vingt-cinq ans, m'a donné son aval, j'ai donc pu, le moment venu, revendiquer ma place de* pen soner, *la passation des pouvoirs s'est faite sans heurts. »*

Au revers de son gilet brodé, Jean-Louis Henaff arbore la Plume de paon du Trophée Hervé Le Meur, gagné au Festival de Cornouailles cet été. Sur la cravate, l'emblème de la ville de Quimper : le bélier. *« Je suis un* pen soner *du crû, je veux maintenir l'ancrage sur la culture. »* Son apport musical ? *« Je laisse parler mon cœur. J'ai essayé de donner de la souplesse au Bagad Kemper. J'ai énormément travaillé sur les orchestrations en privilégiant la charge émotive. »* Jean-Louis Henaff s'étonne parfois que tout cela fonctionne, qu'il puisse fédérer, sans jamais briser la cohésion du groupe, *« l'ouvrier et l'économiste, prof de fac, qui écrit des livres très sérieux »*, des jeunes et des vieux, des hommes et des femmes – dont la présence s'affirme dans les bagadou, mais qui sont toujours minoritaires. Il n'existe pour le moment qu'une seule *pen* sonneuse, Nathalie Drant, chef du Bagad de Saint-Nazaire.

V. Mo.



À L'AFFICHE

Les Heures musicales du Haut-Anjou
Trois églises et cinq châteaux accueillent jusqu'au 24 août les huit concerts de la septième édition des Heures musicales du Haut-Anjou. La musique de chambre profane est la reine de ce festival itinérant qui passera par Louvaines et Miré, les 9 et 10 août, avec respectivement le Trio Pandora et le Trio Wanderer rejoint par Philippe Berrod. Se produiront le 15, à Plessis-Macé, le duo Jean-Claude Pennetier-Régis Pasquier, le 16, à Angers, le trio de jazz de Didier Lockwood, le 17, les sœurs Desmoulin au château du Percher, et le baryton Stephan Genz au château des Rues, et le 24 l'ensemble de cuivres Wallace Collection au château de la Lorie.
Office du tourisme d'Angers, 1, place du Président-Kennedy, 49100 Angers. Tél. : 02-41-23-51-11. Location ouverte du lundi au samedi, de 9 heures à 19 heures, dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures.

10e Megève Jazz Festival
Jazz, gospel et boogie-woogie sont programmés du 5 au 9 août pour la 10e édition du Festival de jazz de Megève (Haute-Savoie), qui accueillera Fabrice Eulry (le 5), les gospels de Liz McComb (6), l'hommage de Claude Luter à Sidney Bechet (7), les ébats afro, jazz et funk de Rido Bayonne (8) et la salsa de Tito Puente (9).
Office de tourisme, Maison des frères, 74120 Megève. Tél. : 04-50-21-27-28. 80 F et 120 F.

★ ET SUR INTERNET
Le journal des festivals, nos photographies et reportages : www.lemonde.fr/festivals

Le sphinx, ses pianos et les pianistes

Denijs De Winter, prince caché de La Roque-d'Anthéron

COMME à son habitude, il est arrivé d'Anvers avec son camion *et ses pianos : trois grands queues* de concert Steinway and Sons qu'il a installés dans une ancienne étable *aussi noire et presque aussi* fraîche qu'une caverne, accolée au moulin à eau qui monte la garde à l'entrée *du parc de Florans. Denijs* De Winter est l'accordeur-technicien attitré du Festival de La *Roque-d'Anthéron… où il a aussi* trouvé l'âme sœur, une jeune femme qui travaillait un peu plus loin sous les arbres, *dans les stu*dios mobiles que Radio-France installe chaque été pour enregistrer *récitals et concerts.*

Les mélomanes qui viennent à la billetterie ne peuvent le manquer : *bordé de lauriers roses, de* lilas des Indes, de néfliers du Japon, le chemin passe devant son antre. Quand il n'y est pas, il conduit le tracteur qui transporte les pianos vers la conque acous*tique, à moins qu'il ne soit sur la* scène en train d'accorder. Denijs De Winter n'est jamais loin de ses pianos. Il y a quelques années, il apportait aussi des Yamahas japonais, des Bösendorfer autrichiens, de façon que les pianistes puissent choisir entre plusieurs types de sonorité. C'en est fini : *« Les artistes préféraient toujours les Steinway. »* Lui-même d'ailleurs reconnaît sa prédilection pour les instruments que fabrique aujourd'hui le facteur de Hambourg… et collectionne les grands queues de concert Erard. *« Il est vraiment dommage que les Français aient laissé tomber cette grande marque de piano. »* Et se lamente d'avoir trouvé dans les sous-sols de Pleyel des pianos *dont les pieds sont dans l'eau…*

Depuis le temps qu'il parcourt le monde avec quelques pianistes *de renom (il fut le technicien de* Jorge Bolet, il est aujourd'hui celui du pianiste polonais Krystian *Zimerman, perfectionniste* d'entre les perfectionnistes), il a fait quelques rencontres éton*nantes. Un jour, dans une rue de* Londres, De Winters tombe sur un magnifique Erard de 1806, déposé *sur le trottoir : « J'ai sonné et demandé aux habitants de la maison ce que pouvait bien faire ce piano dans la rue : "Il attend le passage des éboueurs. – Ce sera moi l'éboueur, ça ne vous dérange pas ? – Du tout". »*

Denijs de Winter est un sphinx dont le sourire – approbatif ou malicieusement ironique pour les pianistes dont il n'apprécie pas le jeu ou la personnalité – en dit beaucoup plus que les quelques mots qu'il prononce de loin en loin. Son métier consiste, certes, à accorder les pianos, à régler leur mécanique, à harmoniser leurs marteaux pour qu'ils sonnent selon les souhaits des artistes, mais aussi à écouter les pianistes et à tenter parfois de décrypter leurs souhaits. Il y en a tant qui ne connaissent pas l'instrument dont ils jouent pourtant chaque jour. *« Pourquoi ne donne-t-on pas des cours de facture instrumentale aux élèves des conservatoires ? »* Cela éviterait à certains de passer pour des jobards aux yeux de cet orfèvre. Denijs – prononcer « Dénesse » – *De Winters en est un, ce* que l'examen de ses mains ne laissent pas supposer.

Quand un pianiste essaie ses pianos, il se tient à ses côtés, écoute. L'échange peut être bref. *Leur langage est identique :* le pianiste parle avec ses mains, le technicien avec ses oreilles. Tout cela est très mystérieux. Quand Byron Janis a choisi son piano, De Winters a simplement dit : *« Je vais vous faire quelque chose. »* Quelques heures plus tard, le pianiste remarque : *« Vous avez raccourci très légèrement la course des marteaux. »* Exact, le technicien avait gagné un millimètre. Mais, comme le dit sobrement De Winters : *« Byron Janis connaît le piano. »* Encore émerveillé, le pianiste dira, quelques instants plus tard : *« Des artistes comme Monsieur De Winters, il n'y en presque plus. »* Il y avait une majuscule dans la voix du musicien.

Le pianiste parle avec ses mains, le technicien avec ses oreilles. Leur langage est identique. Tout cela est très mystérieux

Alain Olympes

HORS CHAMP

■ **Manu Chao** *(notre photographie)*, ancien leader du groupe de rock La Mano Negra, *aujourd'hui dissous, multiplie les* projets personnels depuis deux ans. Il prépare, dans un studio *aménagé dans son garage*, un album solo dont la sortie est prévue chez Virgin fin janvier 1998. Après avoir passé de longs mois en Espagne, ce fils de Galicien a renoué avec les *traditions du pays, ses contes et* légendes, *« son esprit de fête ».* Tandis que son père, **Ramon Chao**, prépare un roman sur l'épopée de Priscillien l'hérétique. Manu Chao s'est vu *confier l'organisation des* festivités de musiques populaires qui se dérouleront à *Saint-Jacques-de-Compostelle*

FRANCK COURTÈS

pour le passage du millénaire. En août de cette année, Manu Chao, que le voyage à bord du Cargo aux côtés de Royal de Luxe en 1992 avait mené au Brésil, va présenter un spectacle de cirque avec des associations s'occupant d'enfants des rues et le Circo Voador de Rio de Janeiro. A la fin de l'année, le chanteur et guitariste prévoit d'organiser à Crato, dans l'Etat du Ceara, une rencontre musicale et poétique entre les troubadours du Nordeste du Brésil, les *repentistas*, et les versificateurs galiciens.

■ **Paul McCartney, Elton John, Mark Knopfler, Eric Clapton** et **Sting** ont accepté de participer à *un concert de solidarité en faveur* des victimes de l'éruption volcanique de la Soufrière sur *l'île de Montserrat, petite colonie* britannique de l'arc caraïbe. Ce concert aura lieu le 15 septembre au Royal Albert Hall de Londres. Le prix des places, en vente dès le 1er août dans la capitale anglaise, *varie de 25 livres à 100 livres* (250 F à 1000 F environ). Près de la moitié des onze mille habitants *de cette île ont été obligés de fuir* leurs habitations depuis le réveil du volcan, en juillet 1995. Dix *d'entre eux ont été tués et neuf* sont portés disparus depuis la dernière éruption qui a eu lieu le *25 juin 1997.*

■ *The Sweet Hereafter*, servi dans le rôle principal par **Ian Holm**, *ouvrira le Festival international* du film de Toronto qui aura lieu cette année du 4 au 13 septembre. **Anthony Hopkins** et **Alec Baldwin** (dans *The Edge*), **Kevin Spacey** (dans *L. A. Confidential*) et **Ian McKellen** (dans *Swept From the Sea*) seront les stars américaines les plus attendues dans la capitale ontarienne.

■ **Vincent Lindon et Patrick Timsit** sont les vedettes du premier film d'**Alain Berberian**, *Les Paparazzi*, dont le scénario a été écrit par le réalisateur et **Danièle Thompson**. Le tournage commencera le 18 août à Paris, pour continuer sur la Côte d'Azur.

Les sonorités étranges des Nuits atypiques

Langon/Musique. Franc succès public pour ce festival des rencontres insolites voué au libre-échange entre les cultures, les langues et les rythmes

ORIGINAIRE d'Hiroshima, au Japon, Noriko a vingt-trois ans. Venue en France pour suivre des cours dans une école de langues, elle va de festival en festival, à la rencontre des « musiques du monde », un jour à Angoulême, pour Musiques Métisses, un autre en Angleterre au Festival Womad, un autre à Langon, modeste commune de 3 900 habitants adossée à la Garonne… Noriko a découvert l'existence des Nuits atypiques grâce à Internet. Elle se mêle à la foule qui déambule entre les stands du village de toile monté sous les arbres. Un village ni plus ni moins original que ceux d'autres festivals, avec son lot d'artisanat, de breuvages et de mets exotiques. Un village dont il fallait payer l'entrée cette année, la somme récoltée devant permettre d'éponger le déficit de l'an passé (200 000 francs).

Bénéficiant de circonstances climatiques favorables, la 6e édition des Nuits (du 31 juillet au 3 août) a connu un franc succès. Sur la grande scène, installée dans un cadre magnifique, avec rideau d'arbres en fond, et collée contre une construction surréaliste avec minaret, les organisateurs proposaient des artistes « locomotives » aux noms suffisamment attractifs pour le public (I Muvrini, Manu Dibango, Cheb Mami) et installés en France, évitant des frais de déplacement trop élevés – plaie de nombreux festivals du genre – risquant d'entamer dangeureusement le budget (cette année, identique à celui de 1996, soit 1,5 millions de francs).

Le 31 juillet, le festival s'ouvrait sur *Messatge* – « Message » en occitan –, spectacle voulant résumer la philosophie du festival : le libre-échange entre les cultures, les langues, les rythmes. Une idée somme toute belle et généreuse, mais un rêve qui n'a pas vraiment pris corps ce soir-là, faute sans doute d'une préparation suffisante. La surprise n'est donc pas venue de cette rencontre trop ambitieuse entre des artistes d'Occitanie, d'Italie, du Burkina-Faso, d'Iran, du Gabon et de Hongrie organisée par le Provençal Miqueu Montanaro, mais plutôt d'autres moments, comme ceux qui se déroulèrent tout au long du festival sur la petite scène installée dans le village éphémère. Des connivences musicales comme aiment en provoquer les Nuits atypiques. Par exemple entre le galoubet-tambourin de Montanaro, le *zarb* de Keyvan Chemirani et le *tamburello* de l'Italien Carlo Rizzo, ou bien entre les accordéons du Texan Santiago Jimenez Jr. et de l'Occitan Patrick Cadeillan.

BOURDON ÉTRANGE

L'étonnemeent venait aussi parfois d'instruments bizarres. Originaire d'un village de Hongrie, le groupe Kek Lang accompagne ses chants en marquant le rythme avec des cuillères et une cruche en aluminium qui servait autrefois à transporter de l'eau. Un objet rare et précieux pour cette famille chaleureuse. Une sorte de bijou qui appartenait au grand-père, à l'époque où l'on prenait tout ce qui tombait sous la main dans les cuisines pour chanter : cuillères, rouleaux à patisserie, cruches pour le lait et l'eau. Découvert dans le film *Latcho Drom*, de Toni Gatlif, ce groupe pour qui la musique est aujourd'hui un moyen de survie vient d'enregistrer quelques chansons dans un studio parisien. Des chansons de fêtes, d'amour, ou dédiées à la Vierge Marie, car dans la famille on est profondément religieux, et tous rêvent d'aller un jour chanter à Jérusalem.

Installé à même le sol, Phillip Peris *(lire le portrait ci-dessous)* souffle dans une longue trompe de bois, le *didgeridoo*, l'instrument emblématique des Aborigènes d'Australie. Derrière lui, Virgile, Julie et Romain, munis du même ustensile. Ils superposent leurs bourdonnements à celui du maître. Pendant trois jours à Langon, ils ont suivi un stage, eux aussi touchés par la grâce étrange de ces sonorités semblant monter de la terre. Comme sept cents autres adeptes recensés à travers la France par le magasin parisien Cinq Planètes, premier importateur de disques du genre.

Son instrument, Julie se l'est fabriqué avec un bout de PVC. Simple et suffisant pour se faire plaisir. Tant pis si le *nec plus ultra* du *didgeridoo* est une branche d'eucalyptus creusée par les termites, décorée ensuite avec une peinture à pigments naturels. Sur le site des Nuits atypiques, on entend ici ou là un bourdon étrange. Les affaires marchent au stand des *didgeridoos*, un instrument en passe de devenir aussi familier que le tambour *djembé*. Le détrônera-t-il dans le rôle du parasite sonore des festivals ?

Patrick Labesse

L'ambassadeur du « didgeridoo »

PORTRAIT
Les aborigènes d'Australie ont initié Phillip Peris à leur instrument

RÉPUTÉ comme étant l'un des plus anciens instruments au monde puisqu'il existerait depuis 60 000 ans, le *didgeridoo* a ses mythes, ses légendes. L'une d'elle raconte qu'un jour un jeune guerrier tombé au fonds d'un puits appela au secours ses congénères en soufflant dans son sexe. Ceux-ci furent à tel point interloqués par le son ainsi produit qu'ils décidèrent de l'imiter… avec un accessoire moins fragile. Des branches d'eucalyptus creusées par les termites firent l'affaire. Employé par les Grands Ancêtres, dit une autre légende, pour insuffler la vie et créer le monde, l'instrument a traversé les âges, survécu au génocide puis à l'aliénation culturelle qu'ont subie les populations aborigènes. Utilisé dans des cérémonies, des rituels et pour la méditation, il est devenu une valeur marchande exportable vers l'Occident, qui s'est entiché de l'objet. Des fabricants s'organisent en coopérative pour favoriser ce marché prometteur.

Né dans les terres du nord-ouest de l'Australie, le *didgeridoo* fleurit aujourd'hui aux quatres coins du monde. Au Japon, des joueurs se sont regroupés en association. Lors du dernier festival Sfinks en Belgique, le stage de *didgeridoo* a attiré cent quinze participants. On trouve aujourd'hui pas loin de cent vingt références discographiques disponibles contre quinze il y a seulement un an. Sorti en mars 1997, l'album éponyme de Phillip Peris (sur le label Cinq Planètes, distribué par Scalen) est l'une des meilleures ventes du genre – 5 600 exemplaires, dont 4 000 en France. Installé depuis peu à Lyon, Phillip Peris sillonne le monde pour faire connaître le *didgeridoo*. Il a déjà effectué de nombreuses tournées et doit se produire prochainement dans huit villes de Pologne.

Né en Malaisie, d'un père philipin et d'une mère malaise, Phillip Peris entre en contact avec l'Australie lorsque ses parents s'y installent. Il a alors six ans. Ses premiers copains sont des aborigènes, *« sans doute une attirance à cause de notre couleur de peau commune »*, dit-il. Ils l'initient au *didgeridoo*. Un jeu auquel, en grandissant, il prend goût : *« Après l'excitation des premiers moments, quand j'ai vu que moi aussi j'arrivais à produire ces sonorités étranges, j'ai voulu maîtriser la chose complètement, aller plus loin. »* Il se dirige alors vers des maîtres tel Black Allan Barker, aîné et chef de la tribu Feather-Foot, dans le nord-ouest du pays, puis Danama Lowe, de la tribu Yamajti installée dans le désert central. Avec lui, il commence un véritable apprentissage du souffle continu (ou circulaire), base du jeu de l'instrument.

« Puis j'ai voulu aller plus loin, tout en me fondant sur la tradition, sortir l'instrument de son contexte originel. Je compose des morceaux qui peuvent aller jusqu'à vingt-six minutes alors que ceux des aborigènes n'excèdent pas soixante secondes. Cet instrument est normalement toujours utilisé avec des chanteurs et des danseuses. » Sur son dernier disque, Phillip Peris a convié un maître vietnamien du chant diphonique, Tran Quang Haï. Dans d'autres enregistrements, il a joué avec un joueur de *djembé*, le Sénégalais Moussa Faye, ou encore avec Bernard Thomas, un percussionniste guadeloupéen. Ambassadeur du *didgeridoo*, instrument sacré lié à des rituels, Phillip Peris ne sera jamais en délicatesse avec les esprits. Il s'interdit d'interpréter en public des pièces de la tradition.

P. La.

★ Lire : *Le Didgeridoo, origines rituelle et techniques*, de Dirk Schellberg (Ed. Binkey Kok-Diever/ Holland). Ecouter : Phillip Peris (Cinq Planètes/Scalen) ; *Dr Didg* (Hannibal/Harmonia Mundi) ; David Hudson, Didgeralia (Indigenous Australia/Import) ; Alan Dargin, *Blood Wood* (Natural Symphonies/Import) ; Yothu Yindi, *Homeland Movement* (Mushroom Records/Import) ; *Didgeridoo* (Playasound/Auvidis).

Un Turandot sans chinoiseries

Orange/Musique. Michel Plasson et Charles Roubaud ont l'art de manier les foules

TURANDOT, de Puccini. Direction musicale : Michel Plasson. Mise en scène : Charles Roubaud. Décors : Isabelle Partiot. Costumes : Katia Duflot. Eclairages : Fabrice Kebour. Chorégraphie : Alphonse Poulin. Avec Giovanna Casolla (Turandot), Vladimir Galouzine (Calaf), Barbara Hendricks (Liù), Giacomo Prestia (Timur), Marc Barrard (Ping), Christian Papis (Pang), Léonard Pezzino (Pong), Charles Burles (Altoum), Olivier Grand (Un mandarin). Orchestre national du Capitole de Toulouse, chœurs de la Sociedad Coral de Bilbao, du Théâtre des Arts de Rouen, de l'Opéra d'Avignon. Ballet et Maîtrise de l'Opéra d'Avignon.
CHORÉGIES D'ORANGE, Théâtre antique. Seconde représentation, le 5 août, à 21 h 30. Places de 90 F à 890 F (tarif général). Tél. : 04-90-34-24-24.

Vous sortez du théâtre antique d'Orange. Vous prenez votre voiture. Vous branchez votre auto-radio sur France-Musique. Et vous retrouvez… ce que vous avez encore dans l'oreille, la scène finale de Turandot entre « la Princesse de glace » qui fait décapiter tous ses prétendants et son triomphateur, le prince Calaf. Le Turandot des Chorégies est en effet retransmis, ce samedi 2 août, « en léger différé » (une heure de décalage) sur la chaîne nationale (en parallèle avec la diffusion télévisée de France 3). L'expérience est troublante. Le son est plus concentré, l'atmosphère plus intime. Les micros captent plus précisément les voix alors que, sous les étoiles, elles se dispersaient parfois, au gré du vent, léger, ou de la place des chanteurs. L'orchestre, les chœurs semblent plus proches. La représentation prend un autre relief, irréel, presque factice, alors qu'on vient juste de quitter le vaste lieu où, pendant trois heures, se sont déchaînées les terreurs et les passions de ce peplum chinois, ultime opéra de Puccini.

Comme les spectateurs, « en direct », les auditeurs et téléspectateurs, « en différé », seront probablement tombés d'accord pour ovationner la prestation des principaux protagonistes. Giovanna Casolla fait partie de ces cantatrices armées pour affronter les plus grandioses arènes d'Italie ; la France a décidé de l'ignorer superbement. Une fois calée sur ses aigus – la tessiture est terrifiante –, elle se déploie avec toute la froideur et la violence que réclame le rôle-titre de l'opéra, lançant les contre-ut comme des poignards. Le ténor russe Vladimir Galouzine est un Calaf élégant. La diction est encore encombrée de sonorités slaves. Mais le chant est parfaitement mené, l'interprétation souple, frémissante, sans débordements véristes. L'imposante masse orchestrale et chorale sonne juste, à l'italienne. Michel Plasson la conduit sans rudesse, lui insuffle intensité et puissance, tout en exaltant les multiples coloris de cette partition bigarrée.

Charles Roubaud se montre, lui aussi, maître dans l'art de manier les foules et sa mise en scène à grand spectacle ne manque pas d'esprit. Minimum de chinoiserie dans les costumes de Katia Duflot, qui stylise sagement l'Extrême-Orient, et dans le décor d'Isabelle Partiot : un plan incliné noir, au centre duquel un grand cercle (on est dans l'Empire du milieu) ramasse les actions majeures.

Pendant trois heures, se sont déchaînées les terreurs et les passions de ce péplum chinois

Le pouvoir, celui de l'Empereur, Fils du ciel, est à l'étage au-dessus, sur une longue passerelle qui surplombe le plateau. Turandot – c'est une belle idée scénique –, en descendra progressivement pour retrouver la terre des hommes et de l'amour. Roubaud et Plasson ordonnent finement les interventions des trois ministres, Ping, Pang, Pong, interprétés par Marc Barrard, Christian Papis et Léonard Pezzino. Personnages de la commedia dell'arte dans la comédie initiale de Carlo Gozzi dont s'inspire le livret, devenus par la grâce de Puccini des clowns grotesques et méchants, ils sont drôles sans pitrerie. Les maîtres d'œuvre sont moins heureux avec Liù : le chef et l'orchestre ont beau se faire tout petits, Barbara Hendricks n'a pas l'ampleur vocale nécessaire pour affronter un tel rôle en plein air. Son don émotionnel n'y suffit pas.

Pierre Moulinier

LUNDI 4 AOÛT

TF 1

20.45

LA FEMME À L'OMBRE
Téléfilm de Thierry Chabert, avec Marlène Jobert, Patrick Bouchitey (105 min). 421636
Un adolescent qui recherche les causes du décès de son véritable père sombre peu à peu dans la délinquance...

22.30

52 SUR LA UNE
Magazine. Grosses, gros et fins à la fois (70 min). 4983013
23.40 Objectif pôle 97. Documentaire de Martin Tzara (35 min). 3905592
0.15 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Le S 95.
1.10 et 1.50 TF 1 nuit.
1.20 Cas de divorce. Série. 2.05 Très pêche. Documentaire. 2.55 et 4.40 Histoires naturelles. Documentaire. 3.50 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. Feuilleton [1/6]. 5.10 Musique. 5.15 Les Défis de l'océan. Documentaire (50 min).

France 2

20.55

▶ JEUX SANS FRONTIÈRES
Divertissement présenté par Olivier Minne et Jean Riffel (130 min). 8021297
Pour cette sixième manche, la France sera représentée par la ville d'Avignon.

23.05

LE PETIT MONDE DE DON CAMILLO ■
Film de Julien Duvivier, avec Fernandel, Gino Cervi (1951, N., 105 min). 9848549
Dans un village italien de la plaine du Pô au temps de la guerre froide, la rivalité du curé au tempérament bouillant et du maire communiste.
0.50 Journal, Météo.
1.05 Tatort. Série.
2.40 Mission Eureka. Série. [1 et 2/2]. 4.15 24 heures d'infos. 4.25 Météo. 4.30 Si Averty c'est moi, avertissez-moi. Documentaire (65 min).

France 3

20.55

PACIFIC PALISSADE
Film de Bernard Schmitt, avec Sophie Marceau (1989, 95 min). 3680520
Une serveuse d'hôtel s'envole pour Los Angeles sur le conseil d'un ami qui lui a promis une place dans son bar.
22.30 Journal, Météo.

23.00

SANS PORT D'ATTACHE
Téléfilm de Neil Hollander, avec Antoine Stip (90 min). 58075
Un jeune étudiant en médecine aide sa compagne atteinte de leucémie à mourir. Mais les parents de la jeune femme portent plainte.
0.30 Les Brûlures de l'Histoire. Diên Biên Phû. Invité : Philippe Devillers (60 min). 1311476

Arte

20.45

MON CHER PETIT VILLAGE ■
Film de Jiri Menzel, avec Janos Ban, Marian Labuda (1985, v.f., 100 min). 341928
Dans un village de Tchécoslovaquie, un gros garçon un peu simple d'esprit est le coéquipier d'un chauffeur de camion qui le protège, malgré toutes ses gaffes. Ce film a fait l'objet d'un enthousiasme excessif. Il est présenté en version française, ce qui ne lui est pas favorable.

22.25

LES AVENTURES D'IVAN TCHONKINE
Film de Jiri Menzel, avec Gennadiy Nazarov, Zoya Buryakova (1994, v.o., 105 min). 4174986
D'après un roman qui fut interdit par Brejnev, une farce contre le système soviétique.
0.10 Court circuit. Courts métrages. Thème principal : les extraterrestres. Alien : le véritable film en version courte, de T. Lantheaume et F. Semero ; Pionnier de KRS-104, d'André Kunz ; Les Précurseurs d'Armageddon, de Klaus Knösel ; Drôle de petit homme, de Chris Graves (45 min). 5554766
0.55 Candy Mountain ■ ■
Film de Rudy Wurlitzer et Robert Frank (1987, v.o., rediff., 95 min). 11493501

M 6

20.45

LES MYSTÈRES DE PARIS
Film d'André Hunebelle, avec Jean Marais, Dany Robin (1962, 115 min). 780891
La plus mauvaise adaptation cinématographique du roman d'Eugène Sue. Une trahison totale.

22.40

COLS DE CUIR
Film O de Paul T. Robinson, avec Richard Hatch, James Mitchum (1988, 105 min). 8258638
Un camp retranché américain où sont réfugiés des Sud-Vietnamiens subit les assauts du Vietcong. Le comportement des militaires du camp est loin d'être exemplaire.
0.25 Un flic dans la mafia.
1.10 Jazz 6 (55 min). 3763292
3.05 Fréquenstar. Magazine (rediff.). 3.45 Movida opus 3. Documentaire. 4.40 Prenez-les vivants. Documentaire (30 min). 5.10 Culture Pub. Magazine (rediff.). 5.25 Les Piégeurs. Magazine (rediff.)

Canal +

20.35

UN MÉNAGE EXPLOSIF
Film de Peter Yates, avec Peter Falk (1995, 105 min). 286385
Un gamin de cinq ans se retrouve orphelin.
22.20 Flash d'information.
22.25 La vie comme elle est.... Court métrage.

22.35

TOUS LES MATINS DU MONDE ■ ■ ■
Film d'Alain Corneau, avec Jean-Pierre Marielle (1991, 109 min). 8573452
En son âge mûr, Marin Marais, compositeur de cour, se souvient de M. de Sainte-Colombe qui fut son maître dans l'art de la viole de gambe.
0.25 Les Gorilles n'ont pas le moral.
1.15 Prête à tout ■ ■ Film de Gus Van Sant (1994, ◆, 103 min). 3729037

Radio

France-Culture
20.50 Du Jazz pour tout bagage. Les cinq sens. La vue. Et l'œil du jazz, que voit-il ? [1/5].
21.10 XII[e] Rencontres de Pétrarque. Le progrès, une idée morte ? [1/5].
22.40 Nocturne. Nadia Boulanger, maîtresse de musique [1/5].
0.05 Du jour au lendemain (rediff.). 0.50 Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
19.36 Concert. Les Prom's. Donné en direct du Royal Albert Hall de Londres, par les BBC Singers et l'Orchestre symphonique de la BBC. Œuvres de Mahler, Reynolds.
22.45 Concert. Cycle portrait de notre temps. Donné le 20 mars, à Radio-France. Œuvres de Schnittke.
0.00 Les Mots et les Notes (rediff.). 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées. Concert enregistré le 30 octobre 1996, à la salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris ; Œuvres de Chostakovitch ; R. Strauss.
22.30 Archives : Mieczyslaw Horszowski. Œuvres de Bach, Beethoven, Mozart, Chopin, Szymanowski. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Des trains pas comme les autres. Florence et la Toscane
21.30 Les Belges du bout du monde. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Thalassa. Magazine.
23.30 Le Point. Magazine.

Planète
20.35 Nouvelle-Zélande : Eldorado en péril.
21.30 L'Epopée de la Croix-Rouge. [1/4].
22.15 Le Pétrole de la France. [3/5]. Avec nos sabots.

Histoire
21.00 Jean-Roch Coignet. Feuilleton [1 et 2/7].
23.00 Les Chevaliers de la Table ronde ■ ■ Film de Richard Thorpe (1953, 120 min). 504202549

Paris Première
21.00 Madame Sans-Gêne. Pièce de théâtre de Victorien Sardou et Emile Moreau. Mise en scène de Marcelle Tassencourt. Avec Annie Cordy, Raymond Pellegrin (1981, 130 min). 24825768
23.10 Les Documents du JTS.

France Supervision
20.45 Saxo ■ ■ Film d'Ariel Zeitoun (1987, 110 min). 32907433
22.35 Le Monde des spectacles.
23.30 Miniatures pour piano. Concert (30 min). 33791810

Téva
20.30 et 22.30 Téva interview. Invitée : Odile Decq.
20.55 La Preuve par trois. Téléfilm de David Greene (95 min). 505770094
23.00 Clair de lune.
23.45 Etre né quelque part.

Ciné Cinéfil
20.30 Cinderella. Film de Pierre Caron (1937, N., 80 min). 93255100
21.50 One Night With You ■ Film de Terence Young (1948, N., v.o., 90 min). 8660013

Ciné Cinémas
20.30 Lune de miel. Film de Patrick Jamain (1985, 100 min). 9422181
22.10 La guerre des boutons, ça recommence. Film de John Roberts (1994, v.o., 95 min). 44710346

Festival
20.30 D'amour et d'eau fraîche ■ Film de Félix Gandera (1933, N., 90 min). 42621617
22.00 L'Ordonnance ■ ■ Film de Victor Tourjanski (1933, N., 70 min). 28994549
23.10 Le Goûter chez Niels.

Série Club
20.15 Les Arpents verts.
20.45 Mandrin. Feuilleton [6/6].
21.45 et 1.30 Le comte Yoster, a bien l'honneur.
22.30 Alfred Hitchcock présente.
23.00 Two. Sous les feux de la rampe.
23.45 Lou Grant. Recherche.

Canal Jimmy
20.00 Une fille à scandales. Collision en vue.
20.25 Souvenir Numéro un. Michel Berger.
21.35 New York Police Blues.
22.25 Chronique de la route.
22.30 Kuffs. Film de Bruce A. Evans (1992, 100 min). 38866742
0.10 The Allman Brothers. Concert (60 min). 53134501

Disney Channel
19.35 L'Incorrigible Cory.
20.00 Tous sur orbite.
20.10 Le Vaillant Petit Tailleur. Téléfilm de Dusan Trancik, avec Miro Noga (90 min). 4422568
21.40 Santo Bugito.
22.05 Thunder Alley.
22.30 Planète Disney.
23.30 Sylvie et compagnie.
23.55 Thierry la Fronde. Feuilleton (25 min).

Voyage
19.30 Aux 4 coins du monde : Japon.
20.20 Chronique Polac.
20.30 Suivez le guide.
22.30 Au-delà des frontières. Découvrir la Suisse.
23.00 Chez Marcel. Magazine. Invité : Daniel Saada.
0.00 Aux 4 coins du monde : Norvège (50 min).

Eurosport
20.45 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Cincinnati (Ohio, 105 min). 546568
22.30 Athlétisme. Championnats du monde.
0.00 VTT. Tour VTT. Vals-les-Bains - Le Cheylard - Le Chambon-sur-Lignon (3[e] étape, 30 min).

Muzzik
20.00 Béjart impressions. De Thomas de Norre.
21.00 Nabucco. Opéra en quatre actes de Verdi enregistré aux arènes de Vérone. Solistes : Renato Bruson, Ghena Dimitrova (135 min). 506129471
23.15 Bireli Lagrene : Hommage à Django Reinhardt. Concert (30 min). 504745015
23.45 Jazz Highlights. De Christian Wagner.
0.15 Arias de Mozart. Concert (45 min). 509386389

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Odéon. 0.45 Visa.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

MARDI 5 AOÛT

TF 1
15.25 Côte Ouest. Feuilleton. De bons voisins. Combinaisons mortelles.
17.10 21, Jump Street. Série. La journée des clefs.
18.00 Les Années fac. Série. Amstramgram.
18.30 Ali Baba. Jeu.
19.05 Mokshû Patamû. Jeu.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.45

CLUB DE RENCONTRES
Film O de Michel Lang, avec Francis Perrin, Jean-Paul Comart (1987, 105 min). 908940
Comédie de mœurs virant très vite au vaudeville vulgaire et salace.
22.30 Les Films dans les salles.

22.40

QUELQUES MESSIEURS TROP TRANQUILLES
Film de Georges Lautner, avec Renée Saint-Cyr, Jean Lefebvre (1972, 105 min). 3701921
0.25 Comme une intuition.
0.30 et 1.10, 1.55, 3.00, 4.00, 4.40 TF 1 nuit.
0.45 Reportages. Magazine. Les mamy miss (rediff., 25 min). 8860902
1.20 Cas de divorce. Série. Dumoulin contre Dumoulin. 2.05 Très chasse. Documentaire. 3.10 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. Feuilleton [2/6]. 4.10 Histoires naturelles. Documentaire. 4.50 Musique. 5.10 Les Défis de l'océan. Documentaire (55 min).

France 2
15.35 Matt Houston. Série. Cauchemar à la Nouvelle-Orléans.
16.30 Athlétisme. En direct d'Athènes. Championnats du monde (205 min). 36035495
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, L'Image du jour, A Cheval !, Météo.

20.55

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS
Film de Philippe Clair, avec Aldo Maccione, Philippe Clair (1982, 110 min). 1345178
Une insupportable nullité.

22.50

TAIS-TOI QUAND TU PARLES !
Film de Philippe Clair, avec Aldo Maccione, Edwige Fennec (1981, 85 min). 307330
Un homme qui se rêve en James Bond devient espion malgré lui... Un cauchemar pour les spectateurs.
0.15 Journal, Météo.
0.30 Tatort. Série. Chasse interdite.
2.00 Urti. Documentaire. La Mana, la rivière aux 100 sauts. 2.20 Mission Eureka. Série. La décision. 3.10 24 heures d'infos. 3.20 Météo. 3.25 Baby Folies. Loft story "Baby City". 3.40 Jeux sans frontières (rediff., 115 min).

France 3
16.50 40°. Invités : Michèle Torr, Pierre Santini, Alabina.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

▶ LA CARTE AUX TRÉSORS
Divertissement présenté par Sylvain Augier. La Savoie (120 min). 741211
22.50 Journal, Météo.

23.25

LES NOUVEAUX AVENTURIERS
Magazine. Des volcans et des hommes (50 min). 1965066
C'est sur l'île de Java que l'on trouve les volcans les plus dangereux d'Indonésie. Il y a douze ans, Maurice Krafft, vulcanologe, a filmé les éruptions du Galungung.
0.15 Passion d'une vie. Magazine. Alexandre Soljenitsyne : le retour (90 min) 2914457. 1.45 Les Brûlures de l'Histoire. Magazine. Les croisés de la guerre froide : 1947-1956. Invité : Jean-Jacques Becker (45 min)

La Cinquième
18.25 Le Monde des animaux. Astuces et stratégies : le sens de l'orientation.

Arte
19.00 Le Tour du monde en 80 jours. Documentaire [14/14] (30 min). 5740
19.30 ▶ 7 1/2. Magazine. Paroles de Hutus.
19.55 Nouveaux soleils, nouvelles vies.
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : O BELGIO MIO
Documentaire de Hugues Le Paige (1997, 55 min). 4413037
Une femme et un homme d'origine italienne sont arrivés en Belgique à l'âge de 4 et 3 ans. Ils rejoignaient leur père venu travailler dans les mines wallonnes au début des années 50. Aujourd'hui ils témoignent de l'identité et de l'avenir de leur communauté en Belgique.

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : MANUEL VAZQUEZ MONTALBÁN
21.45 La Réussite d'un perdant. Documentaire de Luis López Doy (1997, 55 min). 8824259
Un portrait de l'écrivain et gastronome espagnol. Archives et témoignages.
22.40 Tatouage ■ Film de José Bigas Luna, avec Carlos Ballesteros (1976, v.o., 75 min). 8970853
23.55 A corps perdu (1989, 20 min). 8194766
0.15 Just Friends ■ Film de Marc-Henri Wajnberg, avec Josse De Pauw, Ann-Gisel Glass, Sylvie Milhaud (1994, rediff., 95 min). 7741506. 1.50 Ceci n'est pas une banane. Documentaire (rediff., 30 min).

M 6
17.30 Croc-Blanc. Série.
18.00 Highlander. Série O L'ombre de la mort.
19.00 Les Anges de la ville. Série. Disparus.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. On ne m'achète pas.
20.35 E=M6 junior. Magazine. La police scientifique.

20.45

▶ LES NOUVELLES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS
Série, avec Matthew Porretta, Anna Galvin, Richard Ashton (105 min). 278679
Les sorcières de l'abbaye. L'anniversaire.

22.30

ACCUSÉE DU PIRE
Téléfilm de Noël Nosseck, avec Lisa Hartman (95 min). 1042056
Adapté d'un fait divers, ce téléfilm retrace la descente aux enfers d'une jeune mère accusée d'avoir empoisonné son enfant.
0.05 Capital. Magazine. Business sur plage (rediff.).
1.45 Culture pub. L'alcool et les jeunes ; La saga Castlemaine ; Langue de pub (rediff.). 2.00 Jazz 6. Concert Galliano Lagrene à Vienne 94. 2.45 Turbo (rediff.). 3.10 Les Piégeurs (rediff.). 3.35 Mister Biz, best of (rediff.). 4.00 Aventures en océan Indien. Documentaire. 4.50 Coulisses Jean-Louis Aubert (25 min).

Canal +
15.50 Prête à tout ■ ■ Film de Gus Van Sant (1994, 105 min). 4600898
17.35 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 VTT. Le Tour VTT (4[e] étape).
19.00 Les Conquérants du feu. Série.
19.50 Flash d'information.
20.00 10 années formidables.

20.35

ASSASSINS
Film de Richard Donner, avec Sylvester Stallone, Antonio Banderas, (1995, 125 min). 8536360
Un « thriller » de série, pas particulièrement excitant.
22.40 Flash d'information.
22.45 La vie comme elle est.... Court métrage.

23.00

LA MOUCHE ■ ■
Film de David Cronenberg, avec Jeff Goldblum (1986, 89 min). 72921
Un chercheur en biologie a mis au point un appareil de « téléportage » d'objets. Il veut étendre son invention aux organismes vivants, tente une expérience sur lui-même et, des molécules de mouche ayant été mêlées aux siennes, subit une effrayante métamorphose.
0.30 Le Journal du hard.
0.40 Nuits brûlantes. Film classé X (1978, 90 min). 4408983

Radio

France-Culture
20.50 Du Jazz pour tout bagage. Les cinq sens. La vue. Et l'œil du jazz, que voit-il ? [2/5].
21.10 XII[e] Rencontres de Pétrarque. Le progrès, une idée morte [2/5].
22.40 Nocturne. Nadia Boulanger, maîtresse de musique [2/5].
0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
20.45 Concert. 5[e] festival de musique de chambre, à Salon-de-Provence. Donné en direct et émis simultanément sur les radios membres de l'UER. Quatuor pour clarinette, cor, violoncelle et tambourin H 139, de Martinu ; Sonate pour flûte, clarinette, hautbois et piano op. 47, de Milhaud ; Quatuor pour piano et cordes n° 2, de Brahms ; Concerto pour deux pianos, vents et percussions, de Bowles ; West Side Story : Œuvres de Bernstein.
0.00 Les Mots et les Notes (rediff.). 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées. Les écrits de Tchaïkovski. Léonore III, ouverture, de Beethoven ; Don Giovanni, extrait, de Mozart ; Divertissement sur La Sonnambula, de Glinka ; Œuvres de Berlioz, Wagner, Balakirev, Rimski-Korsakov, Tchaïkovski.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Brahms, Grieg, Bizet, Saint-Saëns, Lalo, Tchaïkovski. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Les Gens de Mogador. Téléfilm [5/6] (100 min). 91991582
21.40 Télétourisme. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Strip Tease. Magazine.
23.30 Les Grandes Enigmes de la science. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.35 Histoires oubliées de l'aviation. [1/6]. Pogostick : le nez en l'air.
21.25 Femmes d'Islam. [3/3]. Mali, Indonésie, Yémen.
22.20 Manojhara, la région de la mort.
22.45 La Joueuse de tympanon.
23.10 Nouvelle-Zélande : Eldorado en péril.

Histoire
19.00 Les Chevaliers de la Table ronde ■ ■ Film de Richard Thorpe (1953, 120 min). 513771872
21.00 Zapata mort ou vif ; le plus grand ripou d'Amérique.
23.00 De l'actualité à l'histoire. Magazine.
0.00 Quand la Chine s'éveillera. [3/4]. L'enchaînement du malheur (60 min).

Paris Première
20.05 et 23.50 Courts particuliers.
21.00 Marlon Brando.
21.55 Les Documents du JTS.
22.25 Hauteclaire ou le bonheur dans le crime. Téléfilm (85 min). 19543785
0.40 Stars en stock (20 min).

France Supervision
20.45 Les Francofolies 1997 : Louis Bertignac. Concert enregistré au Grand Théâtre La Coursive (60 min). 39583766
21.45 Saxo ■ ■ Film d'Ariel Zeitoun (1987, 110 min). 67508582
23.50 L'Or du Rhin. Opéra en un acte de Richard Wagner. Solistes : Robert Hale, Robert Tear (155 min). 19402679

Ciné Cinéfil
20.30 Rain or Shine ■ ■ Film de Frank Capra (1930, N., v.o., 85 min). 16389389
21.55 Sarati le terrible ■ Film de André Hugon (1937, N., 105 min). 67015698
23.40 L'Arlésienne ■ ■ Film de Jacques de Baroncelli (1930, N., 85 min). 94979308

Ciné Cinémas
20.30 La Brute. Film de Claude Guillemot (1987, 100 min). 9499853
22.10 Man Trouble ■ Film de Bob Rafelson (1992, v.o., 105 min). 58588872
23.55 Les Maris, les Femmes, les Amants ■ ■ Film de Pascal Thomas (1988, 115 min). 96557679

Festival
20.30 L'Amerloque. Téléfilm de Jean-Claude Sussfeld, avec Pauline Pinsolle (95 min). 10988747
22.05 Deux amies d'enfance. Téléfilm [3/3] de Nina Companeez (100 min). 44137018
23.45 Coup de feu. Court métrage (15 min).

Série Club
19.50 Les Années coup de cœur. L'incroyable Arnold.
20.15 Les Arpents verts. Uncle Ollie.
20.45 L'Age de cristal. Le carrousel.
21.35 Le comte Yoster, a bien l'honneur. Baptême du feu.
22.30 Alfred Hitchcock présente.
23.00 Mandrin. Feuilleton [6/6].

Canal Jimmy
20.00 Spin City.
20.25 Chronique. Magazine.
20.30 Automobiles : Minivan.
21.15 Sinatra.
22.10 Portrait. Magazine.
22.15 Des agents très spéciaux.
23.05 Star Trek : la nouvelle génération. La dauphine (v.o.).
23.55 Quatre en un. Magazine.
0.20 L'Homme invisible. Le lapin blanc (30 min).

Disney Channel
20.00 Tous sur orbite.
20.10 Les Robinson des mers du Sud ■ Film de Ken Annakin (1961, 125 min). 4985560
22.15 Honey West.
22.40 Richard Diamond.
23.05 Juste pour rire.
0.05 Thierry la Fronde (25 min).

Téva
20.30 et 22.30 Téva interview. Invité : Philippe Broussard.
20.55 Souffrances de femme. Téléfilm d'Armand Mastroianni, avec Michele Lee, James Farentino (95 min). 505747766
23.00 Clair de lune.
23.45 Cités et Merveilles. Dakar.

Eurosport
16.45 Athlétisme. En direct d'Athènes (Grèce). Championnats du monde (210 min). 17592650
20.15 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Cincinnati (Ohio, 135 min). 3360921
22.30 Athlétisme. Les temps forts du jour.
0.00 VTT. Tour VTT. Le Chambon-sur-Lignon Les Estables - Queyrières (4[e] étape, 30 min).

Voyage
20.35 Suivez le guide.
22.30 Au-delà des frontières. Découvrir la Suisse.
23.00 Chez Marcel. Magazine. Invité : Pierre-Jean Andréi.
0.00 Aux 4 coins du monde : Japon (50 min).

Muzzik
20.00 et 0.10 L'Invité. André Ceccarelli.
21.00 Lawrence Renes joue Bartok. Concert (50 min). 500028766
21.50 Le Carnaval des animaux de Saint-Saëns. Concert (30 min). 500824105
22.20 James Carter. Concert enregistré à Montréal en 1996 (60 min). 505318292

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Ecologia. 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

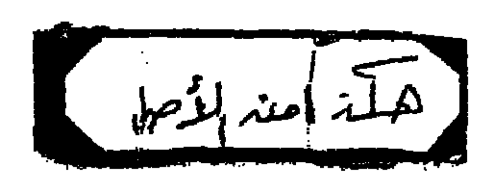
Les films sur les chaînes européennes

RTL 9
20.30 Les Révoltés du Bounty. Film de Frank Lloyd (1935, 140 min). Avec Clark Gable. *Aventures.*
22.50 Turk 182 ! Film de Bob Clark (1985, 95 min). Avec Timothy Hutton. *Comédie dramatique.*
0.50 Les Belles de nuit. Film de René Clair (1952, N., 85 min). Avec Gérard Philipe. *Comédie.*

TMC
20.35 Les Pirates de Malaisie. Film de Umberto Lenzi (1964, 110 min). Avec Steve Reeves. *Aventures.*

TSR
20.30 La Vache et le Prisonnier. Film d'Henri Verneuil (1959, version colorisée, 120 min). Avec Fernandel, Pierre Louis, Ellen Schwiers. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



19e ÉPISODE

Blueberry « Ombres sur Tombstone »

par Giraud

● **Résumé.** – Suite du récit de Blueberry : les Indiens poussent le convoi jusqu'à un canyon que les Apaches ont obstrué par une barricade. La diligence est bloquée. Un Indien frappe Blueberry, qui est laissé pour mort dans un coin du champ de bataille.

Radio

France-Culture

France-Musique

Radio-Classique

Le Monde
MARDI 5 AOÛT 1997

Les séparatistes d'Anjouan réclament le rattachement à la France de cette île des Comores

Le Quai d'Orsay souhaite le maintien de « l'intégrité territoriale » de l'archipel

LES SÉPARATISTES de l'île comorienne d'Anjouan, qui souhaitent être rattachés à la France, ont proclamé l'indépendance, dimanche 3 août, au cours d'une manifestation à Mutsamudu, la principale ville de l'île. Ils ont annoncé leur volonté d'installer dès lundi une *« administration autonome »* sur l'île d'Anjouan, rompant ainsi avec Moroni, la capitale de la République fédérale islamique des Comores.

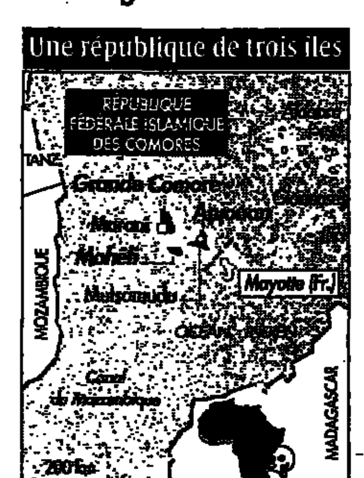
7 000 manifestants environ, qui portaient des drapeaux français et une photo du président Jacques Chirac avec la légende *« La France pour tous »*, ont marché jusqu'à l'ancien palais du gouverneur et ont hissé le drapeau français et celui des sultans qui ont dirigé Anjouan avant l'indépendance. De là, menés par des commandos masqués, ils se sont dirigés vers la gendarmerie, ont lancé quelques pierres puis sont repartis. Les gendarmes n'ont pas riposté.

La déclaration d'indépendance, signée par le chef du mouvement Abdallah Ibrahim, âgé de soixante et onze ans, demande à la France *« d'entendre les cris de détresse du peuple d'Anjouan »* et de *« soutenir le projet* [sécessionniste] *afin d'éviter une nouvelle effusion de sang »*. Au cours d'une conférence de presse des chefs séparatistes à Mutsamudu, l'ancien premier ministre comorien Abdou Madi a affirmé que la lettre du 18 juillet – dans laquelle Abdallah Ibrahim proclamait *« Anjouan officiellement rattachée à la France depuis le 14 juillet »* – représentait une rupture avec le gouvernement central. La déclaration de dimanche, proclamant l'indépendance de l'île, représente le début d'une *« seconde phase »*, a-t-il ajouté. Deux possibilités sont désormais envisageables, a indiqué un autre chef sécessionniste, Hachim Abdou Petit : *rattachement* à la France *« pur et simple »* ou indépendance en association avec la France.

La France a toutefois réitéré dimanche son attachement à l'*« intégrité territoriale de la République fédérale islamique des Comores »*, selon un porte-parole du ministère français des affaires étrangères.

« DÉLAISSÉS ET HUMILIÉS »

Depuis les manifestations du 14 mars, où l'armée avait ouvert le feu, faisant au moins un mort et plus d'une dizaine de blessés graves, le mouvement séparatiste n'a cessé de s'amplifier. Les soldats et les gendarmes se sont retranchés dans leurs casernes il y a une semaine, laissant les rues aux mains des rebelles, qui ont érigé des barricades et hissé le drapeau français en haut de la préfecture et des mosquées.



Les causes du mécontentement sur cette île surpeuplée sont avant tout économiques. Les 250 000 Anjouanais ont le sentiment d'être négligés par le gouvernement central. La déclaration accuse les gouvernements successifs d'avoir *« délaissé et humilié »* les Anjouanais depuis l'indépendance des Comores, en 1975. Les séparatistes lorgnent aussi vers le statut et les avantages sociaux (éducation gratuite, sécurité sociale, revenu minimum garanti et allocations familiales) de Mayotte, la quatrième île de l'archipel, qui avait choisi de rester française lors de l'indépendance de l'archipel.

Dans une déclaration à la radio de Moroni, le président Taki a offert aux Anjouanais une plus grande autonomie pour les îles de l'archipel. Il a déclaré que des maires et des conseillers seraient nommés sur les trois îles, et qu'ils auraient le pouvoir administratif d'avancer des noms pour les postes de gouverneurs.

Le président a également invité tous les partis politiques à réfléchir à un programme commun, ouvrant la porte à l'éventuelle constitution d'un gouvernement d'unité nationale et d'un système confédéral pour le pays. Ses propositions ont été accueillies avec dérision à Anjouan et, sur l'île voisine de Moheli, des drapeaux français ont également été hissés.– *(AFP.)*

Les footballeurs argentins en grève « pour la liberté »

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Au pays de Maradona, comment vivre le dimanche sans football ? C'est ce que se demandent avec tristesse les Argentins, qui sont privés de ballon rond depuis deux week-ends consécutifs. Une grève des joueurs a obligé à suspendre le traditionnel championnat de première division, faisant régner une atmosphère de deuil national dans les stades. A l'origine du conflit, une petite équipe – Deportivo espagnol – qui refuse de laisser partir six de ses joueurs.

Le club, en faillite, prétend que ses joueurs sont le seul patrimoine *qui lui* reste pour *liquider* une dette de près de 4 millions de dollars. La sentence d'un juge, qui a tranché en faveur de Deportivo espagnol, a soulevé un vent de révolte : la majorité des joueurs de première division, se solidarisant avec leurs compagnons, ont voté la grève. Ils estiment que les joueurs ne sont pas responsables de la mauvaise gestion du club.

AFFAIRE D'ÉTAT

L'absence du football est devenue une affaire d'Etat. Le président Carlos Menem a pris personnellement les choses en main depuis la résidence officielle d'Olivos, dans la banlieue chic de la capitale, où défilent depuis plusieurs jours syndicalistes et représentants de la puissante association du football (AFA). Pour jouer les médiateurs, on a fait appel à Diego Maradona, qui a effectué, il y a quelques semaines, un de ses éternels retours à Boca Juniors, le club de ses débuts.

Tout en reconnaissant le droit à la liberté des joueurs, le chef de l'Etat et Maradona se sont prononcés contre la grève. *« Elle porte préjudice à tout le peuple »*, estime M. Menem. Dans la bataille, Maradona, qui est membre du Syndicat mondial des joueurs de football, s'est brouillé avec un ami de longue date, Oscar Ruggieri, qui s'est imposé comme le chef des grévistes. Enzo Francescoli est lui aussi contre la grève. L'ancien joueur de Marseille, surnommé *« le prince »* à *Buenos Aires*, a pris toutefois ses distances : *« Cela me semble bien que le chef de l'Etat s'intéresse à tous les problèmes du pays, mais il y a quand même des choses plus importantes à régler en Argentine. »* De son côté, le gardien de but de Velez et de la sélection paraguayenne, Jose-Luis Chilavert, a choisi le camp de Maradona et en a profité pour accuser de corruption le syndicat argentin des joueurs de football (FAA). En revanche, les grévistes argentins ont reçu le soutien des joueurs de football espagnols.

Une nouvelle rencontre avec le juge, qui devait se tenir lundi 4 août, pourrait permettre de résoudre le conflit. L'AFA, qui est un des principaux créanciers de Deportivo espagnol, serait prête à s'offrir elle-même comme garantie du club. Si les six joueurs retrouvent leur liberté, les rencontres reprendront dans les prochains jours. Cette grève a toutefois entraîné de lourdes pertes financières pour les clubs et laissera des traces.

Certains dirigeants ont annoncé qu'ils engageront des représailles contre les grévistes. En réponse, le syndicat des joueurs de football a menacé de provoquer une nouvelle grève.

Christine Legrand

La Bourse de Paris cède du terrain

LES VALEURS FRANÇAISES cédaient du terrain, lundi 4 août, à la Bourse de Paris. En petite hausse au début des échanges, le CAC 40 plongeait rapidement dans le rouge. Aux alentours de 12 h 15, l'indice perdait 0,62 % à 3 030,52 points.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo avait terminé la première séance de la semaine sur une perte de 0,69 %. L'indice Nikkei a toutefois pu réduire son retard peu avant la clôture après avoir un moment enfoncé le seuil de soutien des 19 500 points. L'indice a finalement perdu 136,31 points à 19 668,07 points. Des prises de bénéfice ont touché les grosses valeurs, motivées par un pessimisme croissant vis-à-vis de la reprise économique nippone.

Sur le front des changes, le dollar consolidait sa hausse face au franc, au mark et au yen, à 6,2805 francs, 1,8627 mark et 118,43 yens, contre respectivement 6,2618 francs, 1,8568 mark et 118,11 yens dans les échanges interbancaires de vendredi soir. Le marché obligataire était orienté à la baisse. Le contrat notionnel du Matif perdait, peu après la mi-journée, 18 centièmes à 130,02.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	04/08 Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	396396	339568288
Paribas	288410	128948433,90
Carrefour	29496	120751956
Elf Aquitaine	173448	119448198
LVMH Moet Hen.	65521	102646945
Rhone Poulenc A	370061	97588369,80
Axa	240879	97239575,90
Danone	89838	86394013
L'Oreal	33165	81739355
Total	129072	78876686

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE
Cours relevés le lundi 4 août, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo. Nikkei sur 3 mois
19668,07

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 04/08	Var. en % 01/08	Var. en % fin 96

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 01/08	% 31/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,0700	–0,09	326	[illegible]
Ecu	6,6520	+0,12	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	6,2392	+1,04	5,9200	6,5280
Belgique (100 F)	16,3245	–0,02	15,8200	16,8200
Pays-Bas (100 fl)	299,2400	+0,03	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4545	+0,07	3,2200	3,7200
Danemark (100 krd)	88,4500	–0,03	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	9,0460	–0,57	8,6100	9,4500
Gde-Bretagne (1 L)	10,2130	+1,05	9,7900	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1610	+0,19	1,9200	2,4200
Suède (100 krs)	77,8600	+0,32	74,1000	84,1000
Suisse (100 F)	410,3700	+0,20	397	423
Norvège (100 k)	81,4900	+0,26	78,5000	87,5000
Autriche (100 sch)	47,9020	–0,03	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9945	+0,06	3,7100	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3350	[illegible]	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,5291	+1,22	4,1200	[illegible]
Japon (100 yens)	5,2448	[illegible]	5,0100	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	04/08
FRANCFORT : USD/DM	1,8614
TOKYO : USD/Yens	[illegible]

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 01/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,15	5,45
Allemagne	3	5,54
Grande-Bretagne	7,06	6,95
Italie	6,81	6,43
Japon	0,55	2,34
Etats-Unis	6,06	6,01

MATIF

Échéances 01/08	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Sept. 97	174629	130,30
Déc. 97	2790	99,06
Mars 98	2	99,08

Tirage du *Monde* daté dimanche 3-lundi 4 août 1997 : 558 980 exemplaires

Renault : Georges Besse voulait garder Jeep

EN 1987, Renault vend sa participation de 46 % dans American Motors Corp. (AMC) à Chrysler, qui met ainsi la main sur la marque Jeep et son modèle Grand Cherokee. Dix ans après, l'hebdomadaire américain *Automotive News* daté du 4 août, révèle que Georges Besse, le président de Renault assassiné par Action directe en novembre 1986, avait *« décidé de conserver à Renault son rôle d'acteur mondial. C'est son successeur, Raymond Levy, qui a repris les négociations, a décidé de vendre AMC en 1987 et de concentrer le groupe sur la France et l'Europe »*. José Dedeurwaerder, un ancien dirigeant de Renault et d'AMC dont s'est séparé M. Levy, témoigne dans le magazine américain : « Il [Georges Besse] *m'a donné des instructions écrites claires : ne vendez pas AMC »* (...) *« Les négociations entre Renault et Chrysler étaient interrompues quand M. Levy est arrivé »*, confirme un ancien cadre de Renault.

En 1986, Renault perd 5,7 milliards de francs et son endettement culmine à 60 milliards de francs. Les perspectives de profit d'AMC sont incertaines. La filiale américaine a coûté à Renault près d'un milliard de dollars entre 1982 et 1986. La firme française a finalement choisi, comme Fiat et Chrysler, de bâtir son redressement en se repliant sur ses bases nationales.

Etats-Unis : le principal transporteur de fret et de courrier en grève illimitée

LE SYNDICAT des Teamsters, qui représente les chauffeurs routiers et les pilotes de la compagnie de transport américaine United Parcel Service (UPS), a déclenché dimanche 3 août une grève illimitée, conformément à l'ultimatum qu'il avait lancé. Les négociations avec la direction de l'entreprise ayant échoué dimanche, environ 185 000 personnes, syndiquées et salariées d'UPS aux Etats-Unis, devaient cesser le travail dans la journée de lundi. UPS, premier transporteur de fret et de courrier outre-Atlantique, achemine quotidiennement douze millions de colis sur l'ensemble du territoire américain. Les négociations portent sur le renouvellement de la convention collective, les salaires, la sécurité de l'emploi et les retraites.

Un rapport sur la gestion des droits des artistes interprètes remis au parquet

LE RAPPORT sur l'audit de l'Adami (Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes) a été remis à la section financière du parquet de Paris le 11 avril 1997, a annoncé le 2 août l'association Protection des ayants droit. Cette association dénonce depuis plusieurs années le *« manque de transparence »* dans la gestion de cette société chargée de percevoir et distribuer les droits des artistes interprètes (issus notamment de la copie privée), définis par la « loi Lang » du 3 juillet 1985. Le montant des droits gérés par l'Adami est passé de 13 millions de francs en 1987 à 210 millions en 1996. Selon l'association, le document *« confirme les dérives de la gestion de l'Adami »*. L'association demande à M[me] Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, de rendre public ce document, ce qu'avait refusé son prédécesseur, Philippe Douste-Blazy.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : le film *L'Emigré*, du cinéaste égyptien Youssef Chahine**, va pouvoir être distribué dans son pays, où il avait été interdit, après sa sortie en salles en 1994, à la suite de procès intentés par des islamistes, mais aussi par des coptes intégristes. Un tribunal du Caire, statuant en référé, a jugé que ceux qui avaient obtenu l'interdiction n'étaient pas directement concernés par le film et n'étaient donc pas fondés à porter plainte.

■ **INTÉRIM : le nombre de salariés sous contrat de travail temporaire** a augmenté de 16 % en France en juillet par rapport à juillet 1996, a annoncé le syndicat professionnel Promatt, vendredi 1er août. Sur les sept premiers mois de 1997, la progression du nombre d'intérimaires est de 13 %.

■ **HILTON : le groupe hôtelier américain** a indiqué vendredi 1er août qu'il prolongeait son offre publique d'achat (OPA) hostile sur son concurrent ITT (hôtels Sheraton et Ciga) jusqu'au 29 août. Hilton maintient son prix de 55 dollars par action, soit 29 % de plus que le cours au 27 janvier, date à laquelle Hilton avait lancé son OPA (*Le Monde* du 29 janvier).

